U d'/of OTTAWA
39003002447091

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/fragmentsdeprose00boml

FRAGMENTS

AVR 1 6 1973 61

FRAGMENTS

DE PROSE HISTORIQUE, PHILOSOPHIQUE ET CRITIQUE DU XIX^{E} SIÈCLE

CHOISIS PAR

E. J. BOMLI

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

P. NOORDHOFF — 1919 — GRONINGUE

PQ
1254
.B6
1919

AVERTISSEMENT.

Le présent recueil renferme plus de matières différentes que le titre ne ferait soupçonner. Le tableau détaillé en fera foi. (Voir p. XI).

Il est spécialement destiné aux élèves des classes supérieures de nos lycées classiques. Comme M. Timmermans le fait remarquer judicieusement dans la préface de ses „Pages d'histoire et de morale", la préparation aux examens de fin de cours de nos lycées classiques se fait surtout par l'étude de poésies et de romans, sans oublier, bien entendu, le théâtre. Il va de soi que notre anthologie ne tend pas à supplanter les nombreux recueils de poésies et de prose qui ont cours dans nos écoles. Mais il nous a semblé que les élèves des deux classes supérieures de nos lycées classiques pourront tirer beaucoup de profit de la lecture de fragments dans le genre des épreuves écrites que les délégués du gouvernement près des examens de fin de cours aiment à voir faire par les candidats.

C'est pour cela que ce livre, que nous recommandons vivement à la bienveillance de nos collègues, contient des fragments d'œuvres historiques (Mignet, Duruy, Taine, Fustel de Coulanges, Michelet, Boissier, Renan, Rambaud, Lavisse). Mais il nous a semblé que des morceaux de prose, se trouvant dans un rapport étroit avec les études classiques proprement dites, ne laisseraient pas non plus d'intéresser nos futurs bacheliers. Une expérience provisoirement faite nous a convaincu qu'ils éprouveront la satisfaction délicate et intime qu'éprouve un connaisseur en lisant des fragments de „la Cité antique" et du „Culte des morts" de Fustel, de „Marc-Aurèle" de Renan, de „l'Opposition sous les Césars" et de „la Fin du Paganisme" de Boissier, et de „la Philosophie de Platon" de Fouillée. Nous n'avons pas hésité non plus à accepter de la prose esthétique, telle que „la Philosophie de l'art" de Taine, et „les Maîtres d'autrefois" de Fromentin. Les „Sensations d'Italie", „la Grèce contemporaine" et „Sur les chemins de l'Europe" leur donneront une idée de l'impression que les mœurs et les sites des différents pays ont faite sur l'âme de Bourget, d'About et de

Michelet. Ensuite, en matière philosophique, nous n'avons pas dédaigné „L'esprit de conquête", de B. Constant, ni „Le matérialisme et la science", de Caro ; tandis que d'autre part, en matière de critique littéraire, nous fixons l'attention du lecteur sur Sainte-Beuve (Causeries du lundi), Brunetière (les Epoques du théâtre français), Jules Lemaître (Les Contemporains), Gaston Paris (le Moyen âge) et Petit de Julleville (Conclusion de son dernier volume). Enfin, l'éloquence parlementaire est représentée par Jules Favre, Gambetta et Guizot.

Comme on pourra le constater, chaque auteur est précédé d'un commentaire, très restreint dans la plupart des cas. Les détails sont empruntés surtout à Lanson et à Petit de Julleville. Les annotations sur le texte sont extrêmement rares. Et pour cause. Le futur bachelier doit essayer autant que possible de se tirer d'affaire ; quant aux trop grandes difficultés, le maître est là pour les éclaircir. On trouvera seulement à la fin du recueil une liste alphabétique de noms historiques et géographiques.

Il va sans dire que le choix de „l'Exil d'Ovide", de „l'Instruction publique dans l'empire romain", ainsi que de „l'Immortalité" et „la Théorie de l'art" dans Platon est dû à une main plus compétente que la nôtre. Parmi ceux qui, de fort bonne grâce, nous ont soutenu de leurs conseils, il convient de nommer M. Emile Boulan de Groningue. M. Boulan est de ceux qui donnent plus qu'on ne leur demande.

Bien qu'une division de la matière, basée sur les genres littéraires, soit plus ou moins factice, nous n'avons pas hésité à faire précéder l'ouvrage d'une pareille division, parce qu'il nous a semblé qu'un tableau détaillé sera commode pour l'empoi du livre. L'ordre chronologique est observé autant que cela était possible.

Nous recommandons de nouveau cet opuscule à la bienveillance de nos collègues.

E. J. BOMLI.

Tiel, Septembre 1919.

TABLE DES MATIÈRES.

Pages.

B. Constant de Rebecque.
L'esprit de conquête (1817) 1
Fr.—Aug. Mignet.
Introduction à l'histoire de la succession d'Espagne (1835) . . 9
Antonio Perez et Philippe II. (1844—1846) 14
Charles-Quint. (1852—1854) 17
François—René de Chateaubriand.
Mémoires d'Outre-tombe (1849—50) 21
Ch.-A. De Sainte-Beuve.
Causeries du lundi (1851) 32
Jules Favre.
Discours parlementaire (1848) 42
Victor Duruy.
Histoire des temps modernes (7e édition, 1875) 48
Edmond About.
La Grèce contemporaine (1855) 59
Hippolyte Taine.
Histoire de la littérature anglaise (1863) 68
Philosophie de l'art (1869) 74
Les origines de la France contemporaine (1875—1892) . . . 80
Fustel de Coulanges.
La Cité antique (1864) 88
François-Pierre-Guillaume Guizot
Histoire parlementaire de France (1864) 97
Jules Michelet.
Histoire de France (1833—1867) 104
Sur les chemins de l'Europe (publié en 1893) 108

E.-M. CARO. Pages.
Le matérialisme et la science (1867) 114
LÉON GAMBETTA.
Discours et plaidoyers politiques (1885) 121
ALFRED FOUILLÉE.
La Philosophie de Platon (1869) 128
GASTON BOISSIER.
L'opposition sous les Césars (1875) 140
La fin du Paganisme (1891) 147
EUGÈNE FROMENTIN.
Les maîtres d'autrefois (1876) 157
ERNEST RENAN.
Marc-Aurèle et la fin du monde antique (1882) 168
Histoire du peuple d'Israël (1887—'91) 173
ALFRED RAMBAUD.
Histoire de la civilisation française (1885) 179
JULES LEMAÎTRE.
Les Contemporains (1886) 185
ERNEST LAVISSE.
Essais sur l'Allemagne impériale (1887) 193
GASTON PARIS.
La littérature française au moyen-âge (1888) 209
PAUL BOURGET.
Sensations d'Italie (1891) 220
FERDINAND BRUNETIÈRE.
Les Epoques du théâtre français (1892) 227
H. MICHEL.
Ecrivains et orateurs politiques (1899) (Gambetta) 236
PETIT DE JULLEVILLE.
Conclusion (1899) 239
FRANCISQUE SARCEY.
Journal de jeunesse (publié après 1899) 246
Vocabulaire des noms historiques et géographiques 255

TABLEAU ALPHABÉTIQUE DES AUTEURS.

Pages.

ABOUT — La Grèce contemporaine 59
BOISSIER — L'opposition sous les Césars 140
La fin du Paganisme 147
BOURGET — Sensations d'Italie 220
BRUNETIÈRE — Les Epoques du théâtre français 227
CARO — Le matérialisme et la science 114
CHATEAUBRIAND — Mémoires d'Outre-tombe 21
CONSTANT — L'esprit de conquête 1
DURUY — Histoire des temps modernes 48
FAVRE — Discours parlementaire 42
FOUILLÉE — La Philosophie de Platon 128
FROMENTIN — Les maîtres d'autrefois 157
FUSTEL DE COULANGES — La Cité antique 88
GAMBETTA — Discours et plaidoyers politiques 121
GUIZOT — Histoire parlementaire de France 97
LAVISSE — Essais sur l'Allemagne impériale 193
LEMAÎTRE — Les Contemporains 185
H. MICHEL — Gambetta 236
MICHELET — Histoire de France 104
Sur les chemins de l'Europe 108
MIGNET — Introduction à l'histoire de la succession d'Espagne . . . 9
Antonio Perez et Philippe II 14
Charles-Quint 17
PARIS — La littérature française au moyen-âge 209

Pages.
PETIT DE JULLEVILLE — Conclusion de l'histoire de la langue et de la litt. françaises 239
RAMBAUD — Histoire de la civilisation française 179
RENAN — Marc-Aurèle et la fin du monde antique. 168
Histoire du peuple d'Israël. 173
SAINTE-BEUVE — Causeries du lundi. 32
SARCEY — Journal de jeunesse 246
TAINE — Histoire de la littérature anglaise 68
Philosophie de l'art 74
Les origines de la France contemporaine. 80

TABLEAU DÉTAILLÉ DES FRAGMENTS.

HISTOIRE MODERNE. Pages.

Politique de Louis XIV au début du règne (Mignet) 9
Les libertés de l'Aragon (Mignet) 14
Résumé du règne de Charles-Quint (Mignet) 17
Napoléon (Chateaubriand) 21
Des Alliés (Chateaubriand). 27
Lutte des religions aux Pays-Bas (Duruy) 48
Charles II et Jacques II (Duruy) 52
Danton (Taine) 80
Origines et temps primitifs de la civilisation française (Rambaud) . . 179
l'Invasion dans le département de l'Aisne (Lavisse). 193

HISTOIRE ANCIENNE.

Le culte des morts; le Romain; l'Athénien (Fustel) 88
l'Exil d'Ovide (Boissier). 141
l'Instruction publique dans l'empire romain (Boissier) 147
Marc-Aurèle; le droit romain (Renan). 168
Les Sémites nomades (Renan) 173

PHILOSOPHIE ET ESTHÉTIQUE.

L'esprit de conquête. — De l'uniformité (B. Constant). 1
Philosophie de l'art (Taine) 74
Le matérialisme et la science (Caro) 114
L'immortalité dans Platon (Fouillée) 128
Théorie de l'art dans Platon (Fouillée) 135
La Haye (Fromentin). 157
Le Taureau de Potter (Fromentin) 161

CRITIQUE LITTÉRAIRE.

Pages.
Charles Perrault (Ste-Beuve) 32
Sur les Oraisons funèbres de Bossuet (Jacquinet-Lemaître) 185
Introduction de la litt. française au moyen-âge (G. Paris) 209
Littérature dramatique au moyen-âge (G. Paris) 213
Scribe et Musset (Brunetière) 227
Gambetta (H. Michel) 236
Le classicisme (Petit de Julleville) 239

DESCRIPTIONS DE VOYAGE.

L'instruction dans la Grèce contemporaine (About) 59
Un enterrement grec (About) 61
Le sport dans la Grèce contemporaine (About) 64
L'œuvre du peuple anglais (Taine) 68
La Bretagne (Michelet) 104
Ypres. — La Halle aux draps (Michelet) 108
Sensations d'Italie (Bourget) 220

ELOQUENCE PARLEMENTAIRE ET PROSE POLITIQUE.

Discours parlementaire (J. Favre) 2
Chambre des pairs — Séance du 10 juillet 1844. 97
Le budget et les chambres (Gambetta) 121

VIE INTIME.

Journal de jeunesse (Sarcey) 246

B. CONSTANT DE REBECQUE (1767—1830).

Né à Lausanne, il reprit la nationalité française comme descendant de famille française réfugiée en Suisse, après la révocation de l'édit de Nantes. Il fut membre du Tribunat après le 18 Brumaire; voyagea avec Mme de Staël en Allemagne et en Italie et devint ministre de Napoléon aux Cent-jours; ensuite député en 1819. Il a écrit de grands ouvrages sur la religion.

L'ESPRIT DE CONQUÊTE (1817).

J'ai montré, ce me semble, qu'un gouvernement livré à l'esprit d'envahissement et de conquête, devrait corrompre une portion du peuple, pour qu'elle le servît activement dans ses entreprises. Je vais prouver actuellement que, tandis qu'il dépraverait cette portion choisie, il faudrait qu'il agît sur le reste de la nation dont il réclamerait l'obéissance passive et les sacrifices, de manière à troubler sa raison, à fausser son jugement, à bouleverser toutes ses idées.

Quand un peuple est naturellement belliqueux, l'autorité qui le domine n'a pas besoin de le tromper, pour l'entraîner à la guerre. Attila montrait du doigt à ses Huns la partie du monde sur laquelle ils devraient fondre, et ils y couraient, parce qu'Attila n'était que l'organe et le représentant de leur impulsion. Mais de nos jours, la guerre ne procurant aux peuples aucun avantage, et n'étant pour eux qu'une source de privations et de souffrances, l'apologie du système des conquêtes ne pourrait reposer que sur le sophisme et l'imposture.

Tout en s'abandonnant à ses projets gigantesques, le gouvernement n'oserait dire à sa nation: „Marchons à la conquête du Monde." Elle lui répondrait d'une voix unanime: „Nous ne voulons pas la conquête du Monde."

Mais il parlerait de l'indépendance nationale, de l'honneur national, de l'arrondissement des frontières, des intérêts commerciaux, des précautions dictées par la prévoyance; que sais-je encore? car il est inépuisable, le vocabulaire de l'hypocrisie et de l'injustice.

Il parlerait de l'indépendance nationale, comme si l'indépendance d'une nation était compromise, parce que d'autres nations sont indépendantes.

Il parlerait de l'honneur national, comme si l'honneur national était blessé, parce que d'autres nations conservent leur honneur.

Il alléguerait la nécessité de l'arrondissement des frontières, comme si cette doctrine, une fois admise, ne bannissait pas de la terre tout repos et toute équité. Car c'est toujours en dehors qu'un gouvernement veut arrondir ses frontières. Aucun n'a sacrifié, que l'on sache, une portion de son territoire pour donner au reste une plus grande régularité géométrique. Ainsi l'arrondissement des frontières est un système dont la base se détruit par elle-même, dont les éléments se combattent, et dont l'exécution, ne reposant que sur la spoliation des plus faibles, rend illégitime la possession des plus forts.

Ce gouvernement invoquerait les intérêts du commerce, comme si c'était servir le commerce que dépeupler un pays de sa jeunesse la plus florissante, arracher les bras les plus nécessaires à l'agriculture, aux manufactures, à l'industrie, élever entre les autres peuples et soi des barrières arrosées de sang. Le commerce s'appuie sur la bonne intelligence des nations entre elles; il ne se soutient que par la justice; il se fonde sur l'égalité; il prospère dans le repos; et ce serait pour l'intérêt du commerce qu'un gouvernement rallumerait sans cesse des guerres acharnées, qu'il appellerait sur la tête de son peuple une haine universelle, qu'il marcherait d'injustice en injustice, qu'il ébranlerait chaque jour le crédit par des violences, qu'il ne voudrait point tolérer d'égaux.

Sous le prétexte des précautions dictées par la prévoyance, ce gouvernement attaquerait ses voisins les plus paisibles, ses plus humbles alliés, en leur supposant des projets hostiles, et comme devançant des agressions méditées. Si les malheureux objets de ses calomnies étaient facilement subjugués, il se vanterait de les avoir prévenus; s'ils avaient le temps et la force de lui résister: „Vous le voyez, s'écrierait-il, ils voulaient la guerre, puisqu'ils se défendent."

Que l'on ne croie pas que cette conduite fût le résultat accidentel d'une perversité particulière : elle serait le résultat nécessaire de la position. Toute autorité qui voudrait entreprendre aujourd'hui des conquêtes étendues, serait condamnée à cette série de prétextes vains et de scandaleux mensonges. Elle serait coupable assurément, et nous

ne chercherons pas à diminuer son crime; mais ce crime ne consisterait point dans les moyens employés: il consisterait dans le choix volontaire de la situation qui commande de pareils moyens.

L'autorité aurait donc à faire, sur les facultés intellectuelles de la masse de ses sujets, le même travail que sur les qualités morales de la portion militaire. Elle devrait s'efforcer de bannir toute logique de l'esprit des uns, comme elle aurait tâché d'étouffer toute humanité dans le cœur des autres: tous les mots perdraient leur sens; celui de modération présagerait la violence; celui de justice annoncerait l'iniquité. Le droit des nations deviendrait un code d'expropriation et de barbarie: toutes les notions que les lumières de plusieurs siècles ont introduites dans les relations des sociétés, comme dans celles des individus, en seraient de nouveau repoussées. Le genre humain reculerait vers ces temps de dévastation, qui nous semblaient l'opprobre de l'histoire. L'hypocrisie seule en ferait la différence; et cette hypocrisie serait d'autant plus corruptrice que personne n'y croirait. Car les mensonges de l'autorité ne sont pas seulement funestes quand ils égarent et trompent les peuples; ils ne le sont pas moins quand ils ne les trompent pas.

Des sujets qui soupçonnent leurs maîtres de duplicité et de perfidie, se forment à la perfidie et à la duplicité : celui qui entend nommer le chef qui le gouverne un grand politique, parce que chaque ligne qu'il publie est une imposture, veut être à son tour un grand politique, dans une sphère plus subalterne; la vérité lui semble niaiserie, la fraude habileté. Il ne mentait jadis que par intérêt: il mentira désormais par intérêt et par amour-propre. Il aura la fatuité de la fourberie; et si cette contagion gagne un peuple essentiellement imitateur, un peuple où chacun craigne par-dessus tout de passer pour dupe, la morale privée tardera-t-elle à être engloutie dans le naufrage de la morale publique?

DE L'UNIFORMITÉ.

Il est assez remarquable que l'uniformité n'ait jamais rencontré plus de faveur que dans une révolution faite au nom des droits et de la liberté des hommes. L'esprit systématique s'est d'abord extasié sur la symétrie. L'amour du pouvoir a bientôt découvert quel avantage immense cette symétrie lui procurait. Tandis que le patriotisme

n'existe que par un vif attachement aux intérêts, aux mœurs, aux coutumes de localité, nos soi-disant patriotes ont déclaré la guerre à toutes ces choses. Ils ont tari cette source naturelle du patriotisme, et l'on a voulu remplacer par une passion factice envers un être abstrait, une idée générale, dépouillée de tout ce qui frappe l'imagination et de tout ce qui parle à la mémoire. Pour bâtir l'édifice, ils commençaient par broyer et réduire en poudre les matériaux qu'ils devaient employer. Peu s'en est fallu qu'ils ne désignassent par des chiffres les cités et les provinces, comme ils désignaient par des chiffres les légions et les corps d'armées, tant ils semblaient craindre qu'une idée morale ne pût se rattacher à ce qu'ils instituaient!

Le despotisme, qui a remplacé la démagogie, et qui s'est constitué légataire du fruit de tous ses travaux, a persisté très habilement dans la route tracée. Les deux extrêmes se sont trouvés d'accord sur ce point, parce qu'au fond, dans les deux extrêmes, il y avait volonté de tyrannie. Les intérêts et les souvenirs qui naissent des habitudes locales contiennent un germe de résistance que l'autorité ne souffre qu'à regret, et qu'elle s'empresse de déraciner. Elle a meilleur marché des individus; elle roule sur eux sans effort son poids énorme comme sur du sable.

Aujourd'hui, l'admiration pour l'uniformité, admiration réelle dans quelques esprits bornés, affectée par beaucoup d'esprits serviles, est reçue, comme un dogme religieux, par une foule d'échos assidus de toute opinion favorisée.

Appliqué à toutes les parties d'un empire, ce principe doit l'être à tous les pays que cet empire peut conquérir. Il est donc actuellement la suite immédiate et inséparable de l'esprit de conquête.

Mais chaque génération, dit l'un des auteurs étrangers qui a le mieux prévu nos erreurs dès l'origine, chaque génération hérite de ses aïeux un trésor de richesses morales, trésor invisible et précieux, qu'elle lègue à ses descendants. La perte de ce trésor est pour un peuple un mal incalculable. En l'en dépouillant, vous lui ôtez tout sentiment de sa valeur et de sa dignité propre. Lors même que ce que vous y substituez vaudrait mieux, et que vous lui imposez votre amélioration par la force, le résultat de votre opération est simplement de lui faire commettre un acte de lâcheté qui l'avilit et le démoralise.

Le bonté des lois est, osons le dire, une chose beaucoup moins importante que l'esprit avec lequel une nation se soumet à ses lois, et leur

obéit. Si elle les chérit, si elle les observe, parce qu'elles lui paraissent émanées d'une source sainte, le don des générations dont elle révère les mânes, elles se rattachent intimement à sa moralité; elles annoblissent son caractère; et lors même qu'elles sont fautives, elles produisent plus de vertus, et par là plus de bonheur que des lois meilleures, qui ne seraient appuyées que sur l'ordre de l'autorité.

J'ai, pour le passé, je l'avoue, beaucoup de vénération; et chaque jour, à mesure que l'expérience m'instruit ou que la réflexion m'éclaire, cette vénération augmente. Je le dirai, au grand scandale de nos modernes réformateurs, qu'ils s'intitulent Lycurgues ou Charlemagnes: si je voyais un peuple auquel on aurait offert les institutions les plus parfaites, métaphysiquement parlant, et qui les refuserait pour rester fidèle à celles de ses pères, j'estimerais ce peuple et je le croirais plus heureux par son sentiment et par son âme, sous ses institutions défectueuses, qu'il ne pourrait l'être par tous les perfectionnements proposés.

Cette doctrine, je le conçois, n'est pas de nature à prendre faveur. On aime à faire des lois, on les croit excellentes ; on s'enorgueillit de leur mérite. Le passé se fait tout seul; personne n'en peut réclamer la gloire.

Indépendamment de ces considérations, et en séparant le bonheur d'avec la morale, remarquez que l'homme se plie aux institutions qu'il trouve établies, comme à des règles de la nature physique. Il arrange, d'après les défauts mêmes de ces institutions, ses intérêts, ses spéculations, tout son plan de vie. Ces défauts s'adoucissent, parce que toutes les fois qu'une institution dure longtemps, il y a transaction entre elle et les intérêts de l'homme. Ses relations, ses espérances se groupent autour de ce qui existe. Changer tout cela, même pour le mieux, c'est lui faire mal.

Rien de plus absurde que de violenter les habitudes, sous prétexte de servir les intérêts. Le premier des intérêts c'est d'être heureux, et les habitudes forment une partie essentielle du bonheur.

Il est évident que des peuples placés dans des situations, élevés dans des coutumes, habitant des lieux dissemblables, ne peuvent être ramenés à des formes, à des usages, à des pratiques, sans une contrainte qui leur coûte beaucoup plus qu'elle ne leur vaut. La série d'idées dont leur être moral s'est formé graduellement, et dès leur naissance, ne

peut être modifiée par un arrangement purement nominal, purement extérieur, indépendant de leur volonté.

Même dans les Etats constitués depuis longtemps, et dont l'amalgame a perdu l'odieux de la violence et de la conquête, on voit le patriotisme qui naît des vérités locales, seul genre de patriotisme véritable, renaître comme de ses cendres, dès que la main du pouvoir allège un instant son action. Les magistrats des plus petites communes se complaisent à les embellir. Ils entretiennent avec soin les monuments antiques. Il y a presque dans chaque village un érudit, qui aime à raconter ses rustiques annales, et qu'on écoute avec respect. Les habitants trouvent du plaisir à tout ce qui leur donne l'apparence, même trompeuse, d'être constitués en corps de nation, et réunis par des liens particuliers. On sent que s'ils n'étaient arrêtés dans le développement de cette inclination innocente et bienfaisante, il se formerait bientôt en eux une sorte d'honneur communal, pour ainsi dire, d'honneur de ville, d'honneur de province, qui serait à la fois une jouissance et une vertu. Mais la jalousie de l'autorité les surveille, s'alarme et brise le germe prêt à éclore.

L'attachement aux coutumes locales tient à tous les sentiments désintéressés, nobles et pieux. Quelle politique déplorable que celle qui en fait de la rebellion! Qu'arrive-t-il? que dans tous les Etats où l'on détruit ainsi toute vie partielle, un petit Etat se forme au centre: dans la capitale s'agglomèrent tous les intérêts; là vont s'agiter toutes les ambitions : le reste est immobile. Les individus, perdus dans un isolement contre-nature, étrangers au lieu de leur naissance, sans contact avec le passé, ne vivant que dans un présent rapide, et jetés comme des atomes sur une plaine immense et nivelée, se détachent d'une patrie qu'ils n'aperçoivent nulle part et dont l'ensemble leur devient indifférent, parce que leur affection ne peut se reposer sur aucune de ses parties.

La variété, c'est l'organisation; l'uniformité, c'est du mécanisme. La variété, c'est la vie ; l'uniformité, c'est la mort.

La conquête a donc de nos jours un désavantage additionnel, et qu'elle n'avait pas dans l'antiquité. Elle poursuit les vaincus dans l'intérieur de leur existence; elle les mutile, pour les réduire à une proportion uniforme. Jadis les conquérants exigeaient que les députés des nations conquises parussent à genoux en leur présence; aujourd'hui, c'est le moral de l'homme qu'on veut prosterner.

On parle sans cesse du grand empire, de la nation entière, notions abstraites, qui n'ont aucune réalité. Le grand empire n'est rien, quand on le conçoit à part des provinces; la nation entière n'est rien, quand on le sépare des fractions qui la composent. C'est en défendant les droits des fractions qu'on défend les droits de la nation entière; car elle se trouve répartie dans chacune de ses fractions. Si on les dépouille successivement de ce qu'elles ont de plus cher, si chacune, isolée pour être victime, redevient, par une étrange métamorphose, portion du grand tout, pour servir de prétexte au sacrifice d'une autre portion, l'on immole à l'être abstrait les êtres réels; l'on offre au peuple en masse l'holocauste du peuple en détail.

Il ne faut pas se le déguiser, les grands Etats ont de grands désavantages. Les lois partent d'un lieu tellement éloigné de ceux où elles doivent s'appliquer, que des erreurs graves et fréquentes sont l'effet inévitable de cet éloignement. Le gouvernement prend l'opinion de ses alentours, ou tout au plus du lieu de sa résidence pour celle de tout l'empire. Une circonstance locale ou momentanée devient le motif d'une loi générale. Les habitants des provinces les plus reculées sont tout à coup surpris par des innovations inattendues, des rigueurs non méritées, des règlements vexatoires, subversifs de toutes les bases de leurs calculs, et de toutes les sauvegardes de leurs intérêts, parce qu'à deux cents lieues, des hommes qui leur sont entièrement étrangers ont cru pressentir quelques périls, deviner quelque agitation, ou apercevoir quelque utilité.

On ne peut s'empêcher de regretter ces temps où la terre était couverte de peuplades nombreuses et animées, où l'espèce humaine s'agitait et s'exerçait en tout sens dans une sphère proportionnée à ses forces. L'autorité n'avait pas besoin d'être dure pour être obéie; la liberté pouvait être orageuse, sans être anarchique; l'éloquence dominait les esprits et remuait les âmes; la gloire était à la portée du talent, qui, dans sa lutte contre la médiocrité, n'était pas submergé par les flots d'une multitude lourde et innombrable; la morale trouvait un appui dans un public immédiat, spectateur et juge de toutes les actions dans leurs plus petits détails et leurs nuances les plus délicates.

Ces temps ne sont plus; les regrets sont inutiles. Du moins, puisqu'il faut renoncer à tous ces biens, on ne saurait trop le répéter aux maîtres de la terre: qu'ils laissent subsister dans leurs vastes empires les variétés dont ils sont susceptibles, les variétés réclamées par la

nature, consacrées par l'expérience. Une règle se fausse lorsqu'on l'applique à des cas trop divers; le joug devient pesant, par cela seul qu'on le maintient uniforme, dans des circonstances trop différentes.

Ajoutons que, dans le système des conquêtes, cette manie d'uniformité réagit des vaincus sur les vainqueurs. Tous perdent leur caractère national, leurs couleurs primitives; l'ensemble n'est plus qu'une masse inerte qui, par intervalles, se réveille pour souffrir, mais qui, d'ailleurs, s'affaisse et s'engourdit sous le despotisme. Car l'excès du despotisme peut seul prolonger une combinaison qui tend à se dissoudre, et retenir sous une même domination des Etats que tout conspire à séparer. „Le prompt établissement du pouvoir sans bornes, dit Montesquieu, est le remède qui, dans ces cas, peut prévenir la dissolution; nouveau malheur, ajoute-t-il, après celui de l'agrandissement."

Encore ce remède, plus fâcheux que le mal, n'est-il point d'une efficacité durable. L'ordre naturel des choses se venge des outrages qu'on veut lui faire, et plus la compression a été violente, plus la réaction se montre terrible.

FR.—AUG. MIGNET (1796—1884).

Mignet a fait d'excellents travaux d'histoire, qui sont dégagés de philosophie et de fantaisie subjective. On peut citer sa *Révolution française*, son *Charles-Quint*, sa *Succession d'Espagne*, son *Antonio Pérez et Philippe II*, son *Histoire de Marie Stuart.*

INTRODUCTION A L'HISTOIRE DE LA SUCCESSION D'ESPAGNE (1835).

POLITIQUE DE LOUIS XIV AU DÉBUT DU RÈGNE.

On peut dire que la succession d'Espagne fut le pivot sur lequel tourna presque tout le règne de Louis XIV. Elle occupa sa politique extérieure et ses armées pendant plus de cinquante ans; elle fit la grandeur de ses commencements et les misères de sa fin.

Depuis un siècle et demi que les deux maisons qui gouvernaient la France et l'Espagne se trouvaient en présence, nous avons vu qu'il y avait eu entre elles une lutte acharnée, suspendue par des moments de repos. L'année 1659 avait été l'une de ces époques d'intermittence: le traité des Pyrénées et le mariage de Marie-Thérèse avec Louis XIV avaient pacifié les deux pays et rapproché les deux familles ; mais cette paix ne pouvait être plus concluante que ne l'avaient été celle de Vervins et celle de Cateau-Cambrésis. Le mariage de Louis XIV avec l'infante Marie-Thérèse devait servir même à renouveler promptement la guerre: il devait fournir matière au dernier acte du drame qui se jouait depuis si longtemps entre les deux maisons. François I^er^ avait péniblement lutté contre la maison d'Autriche; Henri IV avait triomphé de ses attaques; Richelieu et Mazarin l'avaient abaissée; il ne restait plus qu'à la déposséder. C'est ce que fit Louis XIV.

Dans la crainte de cette issue, le mariage de Louis XIV avec Marie-Thérèse avait été soumis, en 1659, à des conditions déjà acceptées, en 1612, par Louis XIII, lorsqu'il avait épousé Anne d'Autriche. De sages idées d'équilibre, provoquées par les agrandissements immodérés du

XIV^e siècle, et par les guerres qui avaient été entreprises pour obtenir ou empêcher ses agrandissements, s'étaient emparées des esprits dans le siècle suivant. Ses idées s'opposaient à la réunion de deux monarchies aussi vastes que la France et l'Espagne sur la même tête. Aussi la loi espagnole, permettant aux femmes de posséder la couronne, avait dépouillé de ce droit les infantes mariées en France. Un acte formel de renonciation à l'héritage de la monarchie espagnole avait été imposé à Anne d'Autriche et à Marie-Thérèse par leur contrat de mariage, qui avait modifié à leur égard la loi fondamentale de l'Etat. Louis XIII et Louis XIV avaient accédé à cette renonciation, mais le dernier avait la pensée de s'y soustraire si la succession d'Espagne devenait vacante.

Lorsqu'il prit la direction suprême des affaires, l'Europe entière était en paix. Toutes les grandes questions qui l'avaient agitée pendant près de cinquante ans étaient résolues. Le congrès de Westphalie avait terminé la guerre de suprématie entre l'Empereur et l'Empire, en consacrant l'indépendance de l'Allemagne contre les empiétements de l'Autriche: il avait calmé le centre du continent. Le traité des Pyrénées avait mis fin aux guerres de territoire entre l'Espagne et la France, et fixé leurs frontières plus nettement qu'elles ne l'avaient été jusqu'alors: il avait donné le repos au midi de l'Europe. Les traités de Copenhague et d'Oliva avaient réglé les rapports de la Suède, du Danemark et de la Pologne; ils avaient rétabli la paix dans le Nord.

Le monde était dans un de ces rares moments de calme dont la France paraissait devoir d'autant moins le tirer, que sa politique avait prévalu dans l'arrangement européen. La Hollande, agrandie aux dépens des Pays-Bas espagnols et gouvernée par le parti français des frères de Witt, l'Allemagne, constituée aux dépens de l'Autriche, la Suède élevée au-dessus du Danemark et de la Pologne, l'Espagne, rejetée derrière les Pyrénées, l'Angleterre, devenue étrangère aux affaires du continent par ses agitations intérieures et retombée depuis deux ans sous des princes plus disposés à porter le joug de la France qui celui de leur propre pays, ne laissaient à Louis XIV rien à craindre et rien à tenter. Mais tout cela était l'œuvre et la gloire de Mazarin. Le jeune roi était impatient d'agir pour son compte et de s'illustrer lui-même.

Il avait au service de ses projets des instruments admirables. Les uns, formés pour la guerre à l'école de Gustave-Adolphe, étaient cou-

ronnés des lauriers de Rocroy et des Dunes ; les autres, éléves pour la politique ou pour l'administration, sortaient de l'école de Mazarin. Ils avaient la sève que donnent les guerres civiles et avaient reçu l'éducation des batailles difficiles ou des grandes affaires. Tels étaient Condé et Turenne, Lionne, Colbert et Le Tellier, restes d'un grand mouvement, ou succession d'un grand homme.

Louis XIV sentit promptement, avec l'instinct supérieur de l'ambition, que le moyen de sa grandeur et le nœud de son règne étaient en Espagne. Dès l'année 1661, il s'occupa sans relâche de l'héritage de cette monarchie, il travailla à faire révoquer l'acte par lequel il y avait renoncé. Il se ménagea en même temps les ressources de la force pour seconder l'emploi des négociations. Il travailla à l'organisation intérieure de son royaume, que Mazarin avait négligée; il rétablit les finances publiques, qui étaient dans un grand état de désordre; il forma une armée excellente par la discipline plus encore que par le nombre, et il améliora singulièrement l'administration de la guerre. L'ordre, le secret, le travail, régnèrent partout sous l'œil attentif et la direction du maître, et développèrent la prospérité du pays et la force de l'Etat.

Mais cette époque du règne de Louis XIV fut, s'il se peut, plus remarquable encore par l'habilité des négociations. Elles roulèrent presque toutes sur la succession d'Espagne ; Lionne les conduisit. Ce ministre avait été choisi par Mazarin, comme Mazarin l'avait été par Richelieu; et il fut légué par Mazarin à Louis XIV, comme Richelieu avait légué Mazarin lui-même à Louis XIII et à Anne d'Autriche. Il avait été le second de ce grand ministre depuis 1643 jusqu'en 1661; il avait participé aux négociations de Westphalie, conclu la ligue du Rhin, concouru au traité des Pyrénées. Les correspondances de cette époque sont toutes écrites de sa main et portent l'empreinte de son esprit. Il était fin, vif, perçant, et d'une grande fécondité de ressources; il avait un bon sens toujours relevé par la hauteur de sa vue, et une imagination réglée par la pratique des affaires. Il a eu, auprès de ses contemporains, une réputation plus grande que dans l'histoire. C'est que, tour à tour au service de Mazarin et de Louis XIV, il leur a donné ses pensées, et il a accru leur grandeur par ses travaux. Mazarin et Louis XIV l'ont effacé. Ils lui ont pris sa gloire; car la gloire ne va pas à ceux qui conseillent, mais à ceux qui commandent ou qui agissent. Les générations qui assistent au spectable de l'histoire ne

peuvent apercevoir que ceux qui sont en première ligne sur le théâtre lointain des événements.

En 1661 Philippe IV vivait encore. Il n'avait pas payé la dot accordée à Marie-Thérèse en échange de ses droits à la succession d'Espagne: la clause essentielle de l'acte de renonciation n'avait donc pas été accomplie. Louis XIV, qui regardait un contrat particulier comme ne pouvant pas déroger à une loi fondamentale, réputait cet acte nul en lui-même; mais il se fortifia encore davantage dans l'opinion de son invalidité, en voyant la cour de Madrid le violer de son côté. Il négocia dès lors avec elle pour obtenir la révocation de cet acte, et avec divers cabinets de l'Europe, pour les préparer à la revendication des droits de sa femme sur la monarchie espagnole.

Ces négociations étaient d'autant plus opportunes, que la succession pouvait s'ouvrir d'un moment à l'autre. Philippe IV, resté longtemps sans avoir d'héritier mâle, mourut en laissant un successeur âgé de quatre ans, maladif, infirme et toujours sur le point de succomber, le débile Charles II. Mais Louis XIV, impatient d'agir et de s'étendre, ne prépara pas seulement les autres puissances à ses projets sur la succession totale de l'Espagne, si elle devenait vacante ; il se ménagea un moyen provisoire d'agrandissement, par le *droit de dévolution,* qu'il pouvait invoquer après la mort de Philippe IV, et sans attendre celle de Charles II. Ce droit résultait d'une coutume en vigueur dans quelques provinces des Pays-Bas, coutume qui donnait l'héritage paternel aux enfants du premier lit, préférablement à ceux du second. Louis XIV la détourna de son application civile pour la transporter dans l'ordre politique et lui faire régir la transmission des couronnes, ou tout au moins des provinces. Marie-Thérèse, sa femme, étant du premier lit, tandis que Charles II était du second, il revendiqua pour elle la partie des Pays-Bas qui admettait le droit de dévolution. Il la fit demander d'abord d'une manière amiable; mais, ne l'ayant pas obtenue, il recourut à l'emploi des armes. Il envahit la Flandre et conquit la Franche-Comté. Cette première guerre, qui donna le branle à tout son règne, commença en 1667 et finit en 1668, par la paix d'Aix-la-Chapelle. Elle eut son origine dans une question de succession partielle à la monarchie espagnole.

Cette période est une négociation continuelle. Négociation avec l'Espagne, pour obtenir d'abord qu'elle révoquât l'acte de renonciation, ensuite qu'elle condescendît au droit de dévolution; avec la Hollande,

pour lui faire admettre les prétentions générales de Louis XIV à la monarchie espagnole et ses projets particuliers sur les Pays-Bas, quoiqu'elle fût la puissance la plus exposée par son agrandissement; avec l'empire d'Allemagne, pour proroger la ligue du Rhin; avec la diète de Ratisbonne, pour l'empêcher de prendre sous sa garantie le cercle de Bourgogne : négociation et traités avec les électeurs de Mayence, de Cologne, de Brandebourg, le duc de Neubourg et l'évêque de Munster, pour qu'ils fermassent à l'empereur la route des Pays-Bas, s'il voulait y marcher au secours de l'Espagne; avec le Portugal, pour qu'il attaquât l'Espagne dans la péninsule, lorsque Louis XIV lui prendrait la Flandre ; négociation avec la Suède et l'Angleterre, pour les maintenir dans son alliance ou dans l'inaction; enfin négociation et traité secret et éventuel de partage de la monarchie espagnole avec l'empereur Léopold: tels furent les grands actes diplomatiques qui remplirent cette époque.

Presque toutes ces négociations réussirent. On n'en est pas surpris lorsqu'on connaît la manière dont elles furent conduites par M. de Lionne. La vue de ce ministre embrasse avec aisance le vaste champ des affaires politiques de l'Europe, et elles lui sont si familières, qu'il les traite avec une facilité merveilleuse qui plaît, bien que parfois elle devienne un peu prolixe. Dans les ordres et les directions qu'il donne, il montre la connaissance la plus profonde des hommes et des matières d'Etat; il prévoit toutes les difficultés probables, et il indique avec abondance les moyens de les vaincre. On le surprend fréquemment à penser, agir, diriger de lui-même, sauf l'approbation du roi qui ne lui manque jamais ; il paraît ne pas douter que ses avis seront écoutés, préférés, suivis. On reconnaît qu'il cède volontiers au sentiment qu'il a de sa force, de sa rare prudence et de son ascendant sur l'esprit de son maître. Ses allures sont lestes, dégagées et en quelque sorte présomptueuses; elle ne deviennent jamais rudes et blessantes que par l'ordre de Louis XIV, dont on reconnaît parfois et facilement l'intervention dans la marche et le langage de son ministre.

La période de 1661 à 1668 fut le moment le plus beau de la politique de ce prince. Il cultiva avec soin ses alliances; il maintint dans l'immobilité les puissances jalouses ou effrayées. Il fit, avec son compétiteur à la succession d'Espagne, le plus utile traité de partage en cas de mort de Charles II, puisqu'il ménageait la réunion des Pays-Bas à la France. Il entreprit une guerre si bien préparée, qu'il ne rencontra

pas un ennemi en campagne, quoiqu'il rompît la paix du monde. Il s'y montra aussi surprenant par la rapidité de ses coups que par la modération de ses exigences. Il acquit les places de Charleroi, Binch, Ath, Douai, Tournai, Oudenarde, Lille, Armentières, Courtrai, Bergues, Furnes, avec leur territoire, et étendit ainsi, du côté du nord, la frontière de la France, qui dans cette direction était trop faible et trop rapprochée de la capitale.

Mais peu de temps après disparut avec M. de Lionne, qui mourut en 1671, l'esprit qui avait jusque-là dirigé et contenu Louis XIV. Le roi habile devint un roi passionné.

ANTONIO PEREZ [1]) ET PHILIPPE II. (1844—1846).

LES LIBERTÉS DE L'ARAGON.

On connaît la constitution de l'Aragon et la forme singulièrement indépendante que la justice avait conservée dans ce royaume. Très libres sous leurs princes nationaux, les Aragonais avaient veillé avec une sollicitude encore plus attentive au maintien de leurs vieux privilèges, depuis que, vers le commencement de ce siècle [2]), ils avaient été placés sous la domination des rois de Castille. Ceux-ci ne prenaient le titre de rois d'Aragon qu'après avoir solennellement juré d'observer les *fueros* (privilèges) de ce royaume. La violation des fueros, de la part du roi, autorisait la révolte des sujets, qui poussaient alors le cri de *contra fuero!* et ce cri, dit l'historien Herrera, soulevait jusqu'aux pierres en Aragon. La déposition même du souverain pouvait en être la suite. Aussi les altières et célèbres paroles que le grand justicier d'Aragon adressait, au nom de ses compatriotes, au roi, après que celui-ci avait prêté serment, la tête nue: „Nous qui valons autant que

[1]) **Antoine Perez, secrétaire d'Etat et ministre tout-puissant de Philippe II (depuis 1567), encourut sa disgrâce, en 1579, pour des motifs que Mignet croit être surtout des rivalités d'amour. Gardé longtemps en prison, il s'échappa, gagna l'Aragon; poursuivi et emprisonné à nouveau par l'Inquisition, il provoqua par deux fois (1591) une insurrection du peuple de Saragosse, et enfin parvint à se réfugier en France, où il mourut, en 1611, „personnage", dit Mignet, „désordonné et attachant, adroit et inconsidéré, d'un esprit aimable et d'un caractère léger, plein d'activité, d'imagination, de vanité, de passion, d'intrigue, que l'on condamne, mais qui touche par quelques-uns de ses sentiments et par ses malheurs". (note de Jullian.)**

[2]) **Le XVIe siècle.**

vous et qui pouvons plus que vous, nous vous faisons notre roi, à condition que vous respecterez nos privilèges; sinon, non," n'étaient pas une vaine formule.

Malgré toute leur puissance, Charles-Quint et Philippe II n'avaient pas osé enfreindre la constitution de ces fiers et courageux montagnards. Ils avaient été constamment obligés de choisir parmi les Aragonais le vice-roi auquel ils déléguaient leur faible autorité, ainsi que les autres agents de la couronne. Aucun soldat étranger ne pouvait mettre le pied sur le territoire de l'Aragon. Le pays se gardait, se gouvernait, s'imposait, s'administrait, se jugeait lui-même. Les cortès, divisées en quatre ordres, appelés *brazos*, comprenant le clergé mitré, la haute noblesse ou les *ricos hombres*, les députés de la noblesse secondaire, des *caballeros* et *hidalgos*, et ceux des villes, étaient convoquées tous les deux ans par le roi, qui les présidait lui-même, ou désignait pour les présider un prince de sa famille. Elles réglaient l'impôt, prononçaient sur les diverses matières d'Etat, et décidaient de la paix et de la guerre. Le roi ne pouvait ni les dissoudre, ni les proroger sans leur consentement, et il fallait l'unanimité des voix pour que ses propositions fussent admises. La session ne durait point au delà de quarante jours, mais une députation permanente des cortès, composée de deux membres de chaque *brazo*, restait chargée des pouvoirs, et exerçait l'action souveraine de cette assemblée dans le long intervalle des sessions.

La justice, ce premier besoin si tardivement satisfait des sociétés humaines, était organisée, en Aragon, d'une manière plus rassurante et plus originale que partout ailleurs. Comme dans les autres Etats de la monarchie espagnole, il y avait des juges royaux, des juges ecclésiastiques. Mais ces justices particulières étaient placées sous la haute surveillance et la suprême autorité d'un magistrat appelé *justicia mayor*, ou grand justicier, choisi dans la seconde classe de la noblesse, chargé de protéger le peuple et de soutenir ses droits. Tout habitant de l'Aragon pouvait en appeler à lui. Aussitôt les pouvoirs des autres tribunaux étaient suspendus, le justicia mayor faisait surseoir à l'exécution de leurs sentences, revisait celles-ci, assisté de ses cinq lieutenants, les annulait s'il les trouvait contraires aux privilèges du royaume, et relevait le prisonnier de la condamnation prononcée contre lui. Sa procédure était publique, son mode d'information excluait la torture et tout emploi de la violence, sa prison s'appelait

du beau nom de la *Manifestation* ou de la *Liberté*, et son autorité était l'objet d'un respect immémorial et en quelque sorte passionné. Le roi nommait bien le justicia mayor, mais il ne pouvait pas révoquer ce grand défenseur de la constitution aragonaise, qui avait le droit de faire un appel aux armes contre le roi même, s'il mettait cette constitution en péril. Gardien des fueros, le justicia mayor ne relevait que des cortès, dont l'assemblée, investie de toute l'autorité nationale, pouvait le suspendre de ses fonctions s'il les remplissait avec faiblesse ou avec infidélité.

Ce fut sous l'égide de cette magistrature tutélaire, alors exercée par don Juan de la Nuza, qu'Antonio Perez se trouva placé en arrivant à Saragosse....

Le propre des insurrections est de compromettre les droits des peuples lorsqu'elles ne les fondent pas. Or, les insurrections entreprises par un esprit d'indépendance locale ne paraissaient pas destinées à réussir à une époque où la marche générale des Etats vers l'unité monarchique tendait à former de grands royaumes, au moyen des petits territoires qui s'étaient constitués sous des lois particulières pendant la décomposition du moyen âge. La péninsule espagnole obéissait à cette tendance. Dans le cours d'un siècle, de 1474 à 1580, avaient été réunis sous la même domination les royaumes de Castille, d'Aragon, de Valence, de Grenade, de Navarre et de Portugal. De plus, à l'aide des conseils établis par Charles-Quint et Philippe II au centre de l'Etat et auprès du chef commun de tous les territoires, une administration générale se substituait peu à peu à l'ancienne administration locale des divers royaumes. Les tentatives hasardées pour empêcher cette révolution l'avaient facilitée. Les Castillans avaient perdu leurs libertés après l'insurrection des *communeros* sous Charles-Quint; il était à croire que les Aragonais perdraient leurs privilèges après l'insurrection des défenseurs du *fuero* national sous Philippe II. Depuis longtemps les rois d'Espagne n'attendaient qu'un prétexte pareil pour les leur enlever. On rapporte que la reine Isabelle avait dit un jour: „Mon plus grand désir est que les Aragonais s'insurgent, pour avoir une occasion de détruire leurs *fueros*." Lorsque cette occasion se présenta, son arrière-petit-fils ne la laissa point échapper.

CHARLES-QUINT. (1852—1854).

RÉSUMÉ DU RÈGNE DE CHARLES-QUINT.

En terminant l'histoire longtemps inconnue ou défigurée des deux dernières années de Charles-Quint, j'ai peut-être à craindre de lui avoir donné trop d'étendue. Mais rien de ce qui touche à un grand homme n'est indifférent. On aime encore à savoir ce qu'il a pensé lorsqu'il a cessé d'agir, et comment il a vécu quand il n'a plus régné. D'ailleurs les détails intérieurs de son existence privée servent à expliquer la fin, sans cela singulière, de son existence politique; les infirmités multipliées de sa personne, les intempérances insurmontables de ses appétits, les lassitudes anciennes de son âme, les ardeurs croissantes de sa foi, l'ont conduit du trône dans la solitude, et rapidement de la solitude au tombeau.

Charles-Quint a été le souverain le plus puissant et le plus grand du XVIe siècle. Issu des quatre maisons d'Aragon, de Castille, d'Autriche, de Bourgogne, il en a représenté les qualités variées et, à plusieurs égards, contraires, comme il en a possédé les divers et vastes Etats. L'esprit toujours politique et souvent astucieux de son grand-père, Ferdinand le Catholique; la noble élévation de son aïeule, Isabelle de Castille, à laquelle s'était mêlée la mélancolique tristesse de Jeanne la Folle, sa mère; la valeur chevaleresque et entreprenante de son bisaïeul, Charles le Téméraire, auquel il ressemblait de visage; l'ambition industrieuse, le goût des beaux-arts, le talent pour les sciences mécaniques de son aïeul, l'empereur Maximilien, lui avaient été transmis avec l'héritage de leur domination et de leurs desseins. L'homme n'avait pas fléchi sous la charge du souverain. Les grandeurs et les félicités que le hasard de nombreuses successions et la prévoyance de plusieurs princes avaient accumulées sur lui, il les porta à leur comble. Pendant longtemps ses qualités si différentes et si fortes lui permirent de suffire non sans succès à la diversité de ses rôles et à la multiplicité de ses entreprises. Toutefois, la tâche était trop immense pour un seul homme.

Roi d'Aragon, il lui fallait maintenir en Italie l'œuvre de ses prédécesseurs, qui lui avaient laissé la Sardaigne, la Sicile, le royaume de Naples, et y accomplir la sienne en se rendant maître du duché de Milan, afin d'enlever le haut de cette péninsule au rival puissant qui aurait pu le déposséder du bas. Roi de Castille, il avait à poursuivre

la conquête et à opérer la colonisation de l'Amérique. Souverain des Pays-Bas, il devait préserver les possessions de la maison de Bourgogne des atteintes de la maison de France. Empereur d'Allemagne, il avait, comme chef politique, à la protéger contre les invasions des Turcs, parvenus alors au plus haut degré de leur force et de leur ambition; comme chef catholique, à y empêcher les progrès et le triomphe des doctrines protestantes. Il l'entreprit successivement. Aidé de grands capitaines et d'hommes d'Etat habiles, qu'il sut choisir avec art, employer avec discernement, il dirigea d'une manière supérieure et persévérante une politique toujours compliquée, des guerres sans cesse renaissantes. On le vit à plusieurs reprises se transporter dans tous les pays, faire face à tous ses adversaires, conclure lui-même toutes les affaires, conduire en personne la plupart de ses expéditions. Il n'évita aucune des obligations que lui imposaient sa grandeur et sa croyance. Mais, sans cesse détourné de la poursuite d'un dessein par la nécessité d'en reprendre un autre, il ne put pas toujours commencer assez vite pour réussir, ni persister assez longtemps pour achever.

Il parvint toutefois à réaliser quelques-unes de ses entreprises. Ayant à s'étendre en Italie, à garder une partie de ce beau pays disputé, et a constituer l'autre dans ses intérêts, il y réussit, malgré François Ier et Henri II, au prix de trente-quatre ans d'efforts, de cinq longues guerres, dans lesquelles, presque toujours victorieux, il fit un roi de France et un pape prisonniers. Il parvint aussi non seulement à préserver les Pays-Bas, mais à les accroître: au nord, du duché de Gueldre, de l'évêché d'Utrecht, du comté de Zutphen, au sud, de l'archevêché de Cambrai; il les dégagea en même temps de la suzeraineté de la France sur la Flandre et sur l'Artois. Mais comment empêcher la Hongrie d'être envahie par les Turcs, les côtes de l'Espagne, les îles de la Méditerranée, le littoral de l'Italie d'être ravagés par les Barbaresques? Il le tenta cependant. Lui-même repoussa le formidable Soliman II de Vienne, en 1532; enleva la Goulette et Tunis à l'intrépide dévastateur Barberousse, en 1535, voulut, en 1541, se rendre maître d'Alger, d'où le repoussa la tempête. Il aurait complété sur terre et sur mer cette défense des pays chrétiens, et aurait devancé dans le protectorat de la Méditerranée son fils immortel, l'héroïque vainqueur de Lépante,[1]) s'il n'avait pas été constamment réduit à se tourner vers d'autres desseins, par d'autres dangers.

[1]) Don Juan d'Autriche.

Quant au projet de ramener l'Allemagne à la vieille croyance catholique, il dut être impuissant parce qu'il fut tardif. Charles-Quint, obligé de souffrir le protestantisme lorsqu'il était encore faible, l'attaqua lorsqu'il était devenu trop fort pour être, je ne dirai pas détruit, mais contenu. Durant trente années, l'arbre de la nouvelle croyance avait poussé de profondes racines sous le sol de toute l'Allemagne, qu'il couvrait alors de ses impénétrables rameaux. Comment l'abattre et le déraciner? Le catholique espagnol, le dominateur italien, le chef couronné du Saint-Empire Romain, auquel l'ardeur religieuse de sa foi comme l'entraînement politique de son rôle interdisaient d'admettre le protestantisme, qu'il n'avait jamais que temporairement toléré, crut, en 1546, pouvoir le dompter par les armes et le convertir par le concile. Après avoir affermi ses établissements en Italie, renouvelé ses victoires en France, étendu ses conquêtes en Afrique, il marcha en Allemagne. Dans deux campagnes il triompha des troupes protestantes; mais, après avoir désarmé les bras, il ne put soumettre les consciences.

Son triomphe religieux et militaire sur l'Allemagne protestante et libre, qui n'entendait être ni convertie, ni opprimée, fut le signal d'un irrésistible soulèvement de l'Elbe au Danube, et ranima toutes les vieilles inimitiés contre Charles-Quint dans le reste de l'Europe, où tout ce qui paraissait décidé en sa faveur se trouva remis en question.

Il fit encore face à la fortune ; mais il était au bout de ses forces, de sa félicité, de sa vie. Accablé de maladies, surpris par ce grand et inévitable revers de son dernier dessein, hors d'état d'entreprendre, à peine capable de résister, ne pouvant plus diriger et accroître cette vaste domination, dont la charge devait être divisée après lui, n'entendant pas composer avec l'hérésie victorieuse en Allemagne, trouvant à agrandir son fils en Angleterre, ayant soutenu une lutte et fait une trêve sans désavantage avec la France, il réalisa le projet d'abdication qu'il avait médité depuis tant d'années, et que lui rendaient nécessaire les maladies de l'homme, les fatigues du souverain, les sentiments du chrétien.

La retraite ne le changea point ; le profond politique se montra toujours dans le pieux solitaire, et l'habitude du commandement survécut chez lui à sa renonciation. S'il devint désintéressé pour lui-même, il demeura ambitieux pour son fils. Se prononçant du fond de son monastère, en 1557, contre Paul IV, comme il l'avait fait, en 1527, du haut de son trône contre Clément VII ; conseillant à Phi-

lippe II de poursuivre Henri II avec la même vigueur qu'il avait mise à poursuivre dans son temps François Ier ; songeant sans cesse à garantir les pays chrétiens des dévastations des Turcs, qu'il avait autrefois repoussés de l'Allemagne et vaincus en Afrique; défendant les doctrines catholiques des atteintes protestantes, sinon avec plus de conviction, du moins avec plus d'ardeur, parce qu'il n'avait point alors à agir, mais simplement à croire, et que, si la conduite est souvent obligée d'être accommodante, la pensée peut toujours être inflexible ; arbitre consulté et chef obéi de la famille, dont les tendres respects et les invariables soumissions se tournaient incessamment vers lui : on peut dire qu'il ne fut pas autre dans le couvent que sur le trône. Espagnol intraitable par la croyance, ferme politique par le jugement, toujours égal en des situations diverses, s'il a terminé sa vie dans l'humble dévotion du chrétien, il a pensé jusqu'au bout avec la persévérante hauteur du grand homme.

FRANÇOIS—RENÉ DE CHATEAUBRIAND (1768—1848).

Cet illustre écrivain est né à Saint-Malo, sur la Manche. Comme il le dit lui-même, le mugissement des vagues étouffa ses premiers cris, le bruit de la tempête berça son premier sommeil. Il voyagea en Amérique, rentra en France au moment de la Révolution et émigra en 1792. Sous la Restauration (1814—1830), il fut ministre des Affaires étrangères. On lui doit : *Le Génie du Christianisme*, *les Natchez (Atala, René)*, *les Martyrs*, *Itinéraire de Paris à Jérusalem*, *Mémoires d'Outre-tombe*, etc. Son œuvre a exercé une influence considérable sur le développement de la littérature romantique.

Les *Mémoires d'Outre-tombe* furent écrits de 1811 à 1836 et publiées après sa mort dans la Presse (1849—50). L'édition de Nelson contient les chapitres: Napoléon, De Buonaparte et des Bourbons, et Assassinat du duc d'Enghien.

MÉMOIRES D'OUTRE-TOMBE (1849—50).

NAPOLÉON.

Le traité de Presbourg est signé le 26 décembre 1805. Napoléon fabrique deux rois, l'électeur de Bavière et l'électeur de Wurtemberg. Les républiques que Bonaparte avait créées, il les dévorait pour les transformer en monarchies ; et, contradictoirement à ce système, le 27 décembre 1805, au château de Schœnbrunn, il déclare que *la dynastie de Naples a cessé de régner ;* mais c'était pour la remplacer par la sienne : à sa voix, les rois entraient ou sautaient par les fenêtres. Les desseins de la Providence ne s'accomplissaient pas moins avec ceux de Napoléon : on voit marcher à la fois Dieu et l'homme. Bonaparte, après sa victoire, ordonne de bâtir le pont d'Austerlitz à Paris, et le ciel ordonne à Alexandre d'y passer.

La guerre commencée dans le Tyrol s'était poursuivie tandis qu'elle continuait en Moravie. Au milieu des prosternations, quand on trouve un homme debout, on respire: Hofer le Tyrolien ne capitula pas comme son maître ; mais la magnanimité ne touchait point Napoléon ; elle lui semblait stupidité ou folie. L'empereur d'Autriche abandonna Hofer. Lorsque je traversai le lac de Garde, qu'immortalisèrent Catulle et Virgile, on me montra l'endroit où fut fusillé le chasseur ; c'est ce

que j'ai su personnellement du courage du sujet et de la lâcheté du prince.

Le prince Eugène, le 14 janvier 1806, épousa la fille du nouveau roi de Bavière : les trônes s'abattaient de toute part dans la famille d'un soldat de la Corse. Le 20 février, l'empereur décrète la restauration de l'église de Saint-Denis ; il consacre les caveaux reconstruits à la sépulture des princes de sa race, et Napoléon n'y sera jamais enseveli : l'homme creuse la tombe ; Dieu en dispose.

Berg et Clèves sont dévolus à Murat, les Deux-Siciles à Joseph. Un souvenir de Charlemagne traverse la cervelle de Napoléon, et l'Université est érigée.

La République batave, contrainte à aimer les princes, envoie le 5 juin 1806 implorer Napoléon, afin qu'il daignât lui accorder son frère Louis pour roi.

L'idée de l'association de la Batavie à la France par une union plus ou moins déguisée ne provenait que d'une convoitise sans règle et sans raison : c'était préférer une petite province à fromage aux avantages qui résulteraient de l'alliance d'un grand royaume ami, en augmentant sans profit les frayeurs et les jalousies de l'Europe ; c'était confirmer aux Anglais la position de l'Inde, en les obligeant, pour leur sûreté, de garder le cap de Bonne-Espérance et Ceylan dont ils s'étaient emparés à notre première invasion de la Hollande. La scène de l'octroiement des Provinces-Unies au prince Louis était préparée : on donna au château des Tuileries une seconde représentation de Louis XIV faisant paraître au château de Versailles son petit-fils Philippe V. Le lendemain, il y eut déjeuner en grand gala, dans le salon de Diane. Un des enfants de la reine Hortense entre ; Bonaparte lui dit : „Chou-chou, répète-nous la fable que tu as apprise." L'enfant aussitôt : *Les grenouilles qui demandent un roi*, et il continue :

Les grenouilles, se lassant
De l'état démocratique,
Par leurs clameurs firent tant
Que Jupin leur envoie un roi tout pacifique.

Assis derrière la récente souveraine de Hollande, l'empereur, selon une de ses familiarités, lui pinçait les oreilles : s'il était de grande société, il n'était pas toujours de bonne compagnie.

Le 12 de juillet 1806, a lieu le traité de la confédération des Etats

du Rhin ; quatorze princes allemands se séparent de l'Empire, s'unissent entre eux et avec la France : Napoléon prend le titre de protecteur de cette confédération.

Le 20 juillet, la paix de la France avec la Russie étant signée, François II, par suite de la confédération du Rhin, renonce le 6 août à la dignité d'empereur électif d'Allemagne et devient empereur héréditaire d'Autriche : le Saint-Empire romain croule. Cet immense événement fut à peine remarqué ; après la Révolution française, tout était petit ; après la chute du trône de Clovis, on entendait à peine le bruit de la chute du trône germanique.

Au commencement de notre révolution, l'Allemagne comptait une multitude de souverains. Deux principales monarchies tendaient à attirer vers elles les différents pouvoirs : l'Autriche créée par le temps, la Prusse par un homme. Deux religions divisaient le pays et s'asseyaient tant bien que mal sur les bases du traité de Westphalie. L'Allemagne rêvait l'unité politique ; mais il manquait à l'Allemagne, pour arriver à la liberté, l'éducation politique, comme pour arriver à la même liberté l'éducation militaire manque à l'Italie. L'Allemagne, avec ses anciennes traditions, ressemblait à ces basiliques aux clochetons multiples, lesquelles pèchent contre les règles de l'art, mais n'en représentent pas moins la majesté de la religion et la puissance des siècles.

La confédération du Rhin est un grand ouvrage inachevé, qui demandait beaucoup de temps, une connaissance spéciale des droits et des intérêts des peuples ; il dégénéra subitement dans l'esprit de celui qui l'avait conçu : d'une combinaison profonde, il ne resta qu'une machine fiscale et militaire. Bonaparte, sa première visée de génie passée, n'apercevait plus que de l'argent et des soldats : l'exacteur et le recruteur prenaient la place du grand homme. Michel-Ange de la politique et de la guerre, il a laissé des cartons remplis d'immenses ébauches.

Remueur de tout, Napoléon imagina vers cette époque le grand Sanhédrin ; cette assemblée ne lui adjugea pas Jérusalem ; mais, de conséquence en conséquence, elle a fait tomber les finances du monde aux échoppes des Juifs, et produit par là dans l'économie sociale une fatale subversion.

Le marquis de Lauderdale vint à Paris remplacer M. Fox dans les négociations pendantes entre la France et l'Angleterre, pourparlers

diplomatiques qui se réduisirent à ce mot de l'ambassadeur anglais sur M. de Talleyrand : „C'est de la boue [1]) dans un bas de soie."

Dans le courant de 1806, la quatrième coalition éclate. Napoléon part de Saint-Cloud, arrive à Mayence, enlève à Saalbourg les magasins de l'ennemi. A Saalfedt, le prince Ferdinand de Prusse est tué. A Auerstaedt et à Iéna, le 14 octobre, la Prusse disparaît dans cette double bataille : je ne la retrouvai plus à mon retour de Jérusalem.

Le Bulletin prussien peint tout dans une ligne : *„L'armée du roi a été battue. Le roi et ses frères sont en vie."* Le duc de Brunswick survécut peu à ses blessures : en 1792, sa proclamation avait soulevé la France ; il m'avait salué sur le chemin lorsque, pauvre soldat, j'allai rejoindre les frères de Louis XVI.

Le prince d'Orange et Moellendorf, avec plusieurs officiers généraux renfermés dans Halle, ont la permission de se retirer en vertu de la capitulation de la place.

Moellendorf, âgé de plus de 80 ans, avait été le compagnon de Frédéric, qui en fait l'éloge dans l'*Histoire de son temps*, de même que Mirabeau dans ses *Mémoires secrets*. Il assista à nos désastres de Rosbach et fut témoin de nos triomphes d'Iéna : le duc de Brunswick vit à Clostercamp immoler d'Assas, et tomber à Auerstaedt Ferdinand de Prusse, coupable seulement de haine généreuse contre le meurtre du duc d'Enghien. Ces spectres des vieilles guerres de Hanovre et de Silésie ont touché les boulets de nos deux Empires : les ombres impuissantes du passé ne pouvaient arrêter la marche de l'avenir ; entre les fumées de nos anciennes tentes et de nos bivouacs nouveaux, elles parurent et s'évanouirent.

Erfurt capitule ; Leipsick est saisi par Davoust ; les passages de l'Elbe sont forcés ; Spandau cède ; Bonaparte fait prisonnière à Potsdam l'épée de Frédéric. Le 27 octobre 1806, le grand roi de Prusse, dans sa poussière autour de ses palais vides à Berlin, entend porter les armes d'une façon qui lui révèle des grenadiers étrangers : Napoléon est arrivé. Pendant que le monument de la philosophie s'écroulait au bord de la Sprée, je visitais à Jérusalem le monument impérissable de la religion.

Stettin, Custrin se rendent ; à Lubeck, nouvelle victoire ; la capitale de la Wagrie est emportée d'assaut ; Blücher, destiné à pénétrer deux

[1]) J'affaiblis l'expression. (Ch.)

fois dans Paris, demeure entre nos mains. C'est l'histoire de la Hollande et de ses quarante-six villes emportées dans un voyage en 1672 par Louis XIV.

Le 21 novembre paraît le décret de Berlin sur le système continental, décret gigantesque qui mit l'Angleterre au ban du monde, et fut au moment de s'accomplir ; ce décret paraissait fou, il n'était qu'immense. Nonobstant, si le blocus continental créa d'un côté les manufactures de la France, de l'Allemagne, de la Suisse et de l'Italie, de l'autre il étendit le commerce anglais sur le reste du globe : en gênant les gouvernements de notre alliance, il révolta des intérêts industriels, fomenta des haines, et contribua à la rupture entre le cabinet des Tuileries et le cabinet de Saint-Pétersbourg. Le blocus fut donc un acte douteux : Richelieu ne l'aurait pas entrepris.

Bientôt, à la suite des autres Etats de Frédéric, la Silésie est parcourue. La guerre avait commencé le 9 octobre entre la France et la Prusse : en dix-sept jours, nos soldats, comme une volée d'oiseaux de proie, ont plané sur les défilés de la Franconie, sur les eaux de la Saale et de l'Elbe ; le 6 décembre les trouve au delà de la Vistule. Murat, depuis le 29 novembre, tenait garnison à Varsovie, d'où s'étaient retirés les Russes, venus trop tard au secours des Prussiens. L'électeur de Saxe, enflé en roi napoléonien, accède à la confédération du Rhin, et s'engage à fournir en cas de guerre un contingent de vingt mille hommes.

L'hiver de 1807 suspend les hostilités entre les deux empires de France et de Russie ; mais ces empires se sont abordés, et une altération s'observe dans les destinées. Toutefois, l'astre de Bonaparte monte encore malgré ses aberrations. En 1807, le 7 février, il garde le champ de bataille à Eylau : il reste de ce lieu de carnage un des plus beaux tableaux de Gros, orné de la tête idéalisée de Napoléon. Après cinquante et un jours de tranchée, Dantzick ouvre ses portes au maréchal Lefebvre, qui n'avait cessé de dire aux artilleurs pendant le siège : „Je n'y entends rien ; mais fichez-moi un trou et j'y passerai." L'ancien sergent aux gardes-françaises devint duc de Dantzick.

Le 14 juin 1807, Friedland coûte aux Russes 17,000 morts et blessés, autant de prisonniers et 70 canons ; nous payâmes trop cher cette victoire : nous avions changé d'ennemi ; nous n'obtenions plus de succès sans que la veine française ne fût largement ouverte. Kœnigsberg est emporté ; à Tilsit, un armistice est conclu.

Napoléon et Alexandre ont une entrevue dans un pavillon, sur un radeau. Alexandre menait en laisse le roi de Prusse qu'on apercevait à peine : le sort du monde flottait sur le Niémen, où plus tard il devait s'accomplir. A Tilsit on s'entretint d'un traité secret en dix articles. Par ce traité, la Turquie européenne était dévolue à la Russie, ainsi que les conquêtes que les armées moscovites pourraient faire en Asie. De son côté, Bonaparte devenait maître de l'Espagne et du Portugal, réunissait Rome et ses dépendances au royaume d'Italie, passait en Afrique, s'emparait de Tunis et d'Alger, possédait Malte, envahissait l'Egypte, ouvrant la Méditerranée aux seules voiles françaises, russes, espagnoles et italiennes : c'étaient des cantates sans fin dans la tête de Napoléon. Un projet d'invasion de l'Inde par terre avait déjà été concerté en 1800 entre Napoléon et l'empereur Paul Ier.

La paix est conclue le 7 juillet. Napoléon, odieux dès le début pour la reine de Prusse, ne voulut rien accorder à ses intercessions. Elle habitait une petite maison esseulée sur la rive droite du Niémen, et on lui fit l'honneur de la prier deux fois aux festins des empereurs. La Silésie, jadis injustement envahie par Frédéric, fut rendue à la Prusse : on respectait le droit de l'ancienne injustice ; ce qui venait de la violence était sacré. Une partie des territoires polonais passa en souveraineté à la Saxe; Dantzick fut rétabli dans son indépendance ; on compta pour rien les hommes tués dans ses rues et dans ses fossés : ridicules et inutiles meurtres de la guerre! Alexandre reconnut la confédération du Rhin et les trois frères de Napoléon, Joseph, Louis et Jérôme, comme rois de Naples, de Hollande et de Westphalie.

Cette fatalité dont Bonaparte menaçait les rois le menaçait lui-même ; presque simultanément il attaque la Russie, l'Espagne et Rome : trois entreprises qui l'ont perdu. Vous avez vu dans le *Congrès de Vérone,* dont la publication a devancé celle de ces *Mémoires,* l'histoire de l'envahissement de l'Espagne. Le traité de Fontainebleau fut signé le 29 octobre 1807. Junot arrivé en Portugal avait déclaré, d'après le décret de Bonaparte, que la maison de Bragance *avait cessé de régner* ; protocole adopté : vous savez qu'elle règne encore. On était si bien instruit à Lisbonne de ce qui se passait sur la terre, que Jean second ne connut ce décret que par un numéro du *Moniteur* apporté par hasard, et déjà l'armée française était à trois marches de la capitale de la Lusitanie. Il ne restait à la cour qu'à fuir sur ces mers qui saluèrent les voiles de Gama et entendirent les chants de Camoëns.

En même temps que pour son malheur Bonaparte avait au nord touché la Russie, le rideau se leva au midi ; on vit d'autres régions et d'autres scènes, le soleil de l'Andalousie, les palmiers du Guadalquivi que nos grenadiers saluèrent en portant les armes. Dans l'arène on aperçut des taureaux combattant, dans les montagnes des guérillas demi-nues, dans les cloîtres des moines priant.

DES ALLIÉS.

A ne considérer d'abord que les raisons particulières, est-il un homme au monde qui voulût jamais s'en reposer sur la parole de Buonaparte? N'est-ce pas un point de sa politique commun, un des penchants de son cœur, que de faire consister l'habileté à tromper, à regarder la bonne foi comme une duperie et comme la marque d'un esprit borné, à se jouer de la sainteté des serments? A-t-il tenu un seul des traités qu'il a faits avec les diverses puissances de l'Europe? C'est toujours en violant quelque article de ces traités, et en pleine paix, qu'il a fait ses conquêtes les plus solides; rarement il a évacué une place qu'il devait rendre; et aujourd'hui même qu'il est abattu, il possède encore dans quelques forteresses de l'Allemagne le fruit de ses rapines et les témoins de ses mensonges.

On le liera de sorte qu'il ne puisse recommencer ses ravages. — Vous aurez beau l'affaiblir en démembrant la France, en mettant garnison dans les places frontières pendant un certain nombre d'années, en l'obligeant à payer des sommes considérables, en le forçant à n'avoir qu'une petite armée, et à abolir la conscription: tout cela sera vain. Buonaparte, encore une fois, n'est point changé. L'adversité ne peut rien sur lui, parce qu'il n'était pas au-dessus de la fortune. Il méditera en silence sa vengeance: tout à coup, après un ou deux ans de repos, lorsque la coalition sera dissoute, que chaque puissance sera rentrée dans ses Etats, il nous appellera aux armes, profitera des générations qui se seront formées, enlèvera, franchira les places de sûreté, et se débordera de nouveau sur l'Allemagne. Aujourd'hui même il ne parle que d'aller brûler Vienne, Berlin et Munich; il ne peut consentir à lâcher sa proie. Les Russes reviendront-ils assez vite des rives du Borysthène pour sauver une seconde fois l'Europe? Cette miraculeuse coalition, fruit de vingt-cinq années de souffrances, pourra-t-elle se

renouer quand tous les fils en auront été brisés? Buonaparte n'aura-t-il pas trouvé le moyen de corrompre quelques ministres, de séduire quelques princes, de réveiller d'anciennes jalousies, de mettre peut-être dans ses intérêts quelques peuples assez aveugles pour combattre sous ses drapeaux? Enfin, les princes qui règnent aujourd'hui seront-ils tous sur le trône, et ce changement dans les règnes ne pourrait-il pas amener un changement dans la politique? Des puissances si souvent trompées pourraient-elles reprendre tout à coup une sécurité qui les perdrait? Quoi! elles auraient oublié l'orgueil de cet aventurier qui les a traitées avec tant d'insolence, qui se vantait d'avoir des rois dans son antichambre, qui envoyait ses ordres aux souverains, établissait ses espions jusque dans leur cour, et disait tout haut qu'avant dix ans sa *dynastie* serait la plus ancienne de l'Europe! Des rois traiteraient avec un homme qui leur a prodigué des outrages que ne supporterait pas un simple particulier! Une reine charmante faisait l'admiration de l'Europe par sa beauté, son courage et ses vertus, et il a avancé sa mort par les plus lâches comme par les plus ignobles outrages. La sainteté des rois comme la décence m'empêchent de répéter les calomnies, les grossièretés, les ignobles plaisanteries qu'il a prodiguées tour à tour aux rois et aux ministres. Si les puissances méprisent personnellement ces outrages, elles ne peuvent ni ne doivent les mépriser pour l'intérêt et la majesté des trônes : elles doivent se faire respecter des peuples, briser enfin le glaive de l'usurpateur, et déshonorer pour toujours cet abominable droit de la force sur qui Buonaparte fondait son orgueil et son empire.

Après ces considérations particulières, il s'en présente d'autres d'une nature plus élevée, et qui seules peuvent déterminer les puissances coalisées à ne plus reconnaître Buonaparte pour souverain.

Il importe au repos des peuples, il importe à la sûreté des couronnes, à la vie comme à la famille des souverains, qu'un homme sorti des rangs inférieurs de la société ne puisse impunément s'asseoir sur le trône de son maître, prendre place parmi les souverains légitimes, les traiter de *frères*, et trouver dans les révolutions qui l'ont élevé assez de force pour balancer les droits de la légitimité de la race. Si cet exemple est une fois donné au monde, aucun monarque ne peut compter sur sa couronne. Si le trône de Clovis peut être, en pleine civilisation, laissé à un Corse, tandis que les fils de saint Louis sont errants sur la terre, nul roi ne peut s'assurer aujourd'hui qu'il régnera

demain. Qu'on y prenne bien garde : toutes les monarchies de l'Europe sont à peu près filles des mêmes mœurs et des mêmes temps ; tous les rois sont réellement des espèces de frères unis par la religion chrétienne et par l'antiquité des souvenirs. Ce beau et grand système une fois rompu, des races nouvelles assises sur les trônes où elles feront régner d'autres mœurs, d'autres principes, d'autres idées, c'en est fait de l'ancienne Europe ; et, dans le cours de quelques années, une révolution générale aura changé la succession de tous les souverains. Les rois doivent donc prendre la défense de la maison de Bourbon, comme ils la prendraient de leur propre famille. Ce qui est vrai, considéré sous les rapports de la royauté, est encore vrai sous les rapports naturels. Il n'y a pas un roi en Europe qui n'ait du sang des Bourbons dans les veines, et qui ne doive voir en eux d'illustres et infortunés parents. On n'a déjà que trop appris aux peuples qu'on peut remuer les trônes. C'est aux rois à leur montrer que si les trônes peuvent être ébranlés, ils ne peuvent jamais être détruits ; et que, pour le bonheur du monde, les couronnes ne dépendent pas des succès du crime et des jeux de la fortune.

Il importe encore à l'Europe civilisée que la France, qui en est comme l'âme et le cœur par son génie et par sa position, soit heureuse. florissante, paisible : elle ne peut l'être que sous ses anciens rois. Tout autre gouvernement prolongerait parmi nous ces convulsions qui se font sentir au bout de la terre. Les Bourbons seuls, par la majesté de leur race, par la légitimité de leurs droits, par la modération de leur caractère, offriront une garantie suffisante aux traités, et fermeront les plaies du monde.

Sous le règne des tyrans, toutes les lois morales sont comme suspendues ; de même qu'en Angleterre, dans les temps de trouble, on suspend l'acte sur lequel repose la liberté des citoyens. Chacun sait qu'il n'agit pas bien, qu'il marche dans une fausse voie ; mais chacun se soumet et se prête à l'oppression : on se fait même une espèce de fausse conscience ; on remplit scrupuleusement les ordres les plus opposés à la justice. L'excuse est qu'il viendra de meilleurs jours, que l'on rentrera dans ses droits ; que c'est un temps d'iniquités qu'il faut passer comme on passe un temps de malheurs. Mais, en attendant ce retour, le tyran fait tout ce qui lui plaît ; il est obéi : il peut traîner tout un peuple à la guerre, l'opprimer, lui demander tout sans être refusé. Avec un prince légitime, cela est impossible : tout le monde,

sous un sceptre légal, est en jouissance de ses droits naturels et en exercice de ses vertus. Si le roi voulait passer les bornes de son pouvoir, il trouverait des obstacles invincibles ; tous les corps feraient des remontrances, tous les individus parleraient ; on lui opposerait la raison, la conscience, la liberté. Voilà pourquoi Buonaparte, resté maître d'un seul village de la France, est plus à craindre pour l'Europe que les Bourbons avec la France jusqu'au Rhin.

Au reste, les rois peuvent-ils douter de l'opinion de la France? Croient-ils qu'ils seraient parvenus aussi facilement jusqu'au Louvre, si les Français n'avaient espéré en eux des libérateurs? N'ont-ils pas vu, dans toutes les villes où ils sont entrés, des signes manifestes de cette espérance? Qu'entend-on en France depuis six mois, sinon ces paroles : *Les Bourbons y sont-ils? où sont les princes? Viennent-ils? Ah! si l'on voyait un drapeau blanc!* D'une autre part, l'horreur de l'usurpateur est dans tous les cœurs. Il inspire tant de haine, qu'il a balancé, chez un peuple guerrier, ce qu'il y a de dur dans la présence d'un ennemi ; on a mieux aimé souffrir une invasion d'un moment, que de s'exposer à garder Buonaparte toute la vie. Si les armées se sont battues, admirons leur courage et déplorons leurs malheurs ; elles détestent le tyran autant et plus que le reste des Français ; mais elles ont fait un serment, et des grenadiers français meurent victimes de leur parole. La vue de l'étendard militaire inspire la fidélité : depuis nos pères les Francs jusqu'à nous, nos soldats ont fait un pacte saint, et se sont pour ainsi dire mariés à leur épée. Ne prenons donc pas le sacrifice de l'honneur pour l'amour de l'esclavage. Nos braves guerriers n'attendent qu'à être dégagés de leur parole. Que les Français et les alliés reconnaissent les princes légitimes, et à l'instant l'armée, déliée de son serment, se rangera sous le drapeau sans tâche, souvent témoin de nos triomphes, quelquefois de nos revers, toujours de notre courage, jamais de notre honte.

Les rois alliés ne trouveront aucun obstacle à leur dessein, s'ils veulent suivre le seul parti qui peut assurer le repos de la France et celui de l'Europe. Ils doivent être satisfaits du triomphe de leurs armes. Nous, Français, nous ne devons considérer ces triomphes que comme une leçon de la Providence, qui nous châtie sans nous humilier. Nous pouvons nous dire avec assurance que ce qui eût été impossible sous nos princes légitimes, ne pouvait s'accomplir que sous ce règne d'un aventurier. Les rois alliés doivent désormais aspirer à une gloire plus

solide et plus durable. Qu'ils se rendent avec leur garde sur la *place* de notre *Révolution ;* qu'ils fassent célébrer une pompe funèbre à la place même où sont tombées les têtes de Louis et d'Antoinette ; que ce conseil de rois, la main sur l'autel, au milieu du peuple français à genoux et en larmes, reconnaisse Louis XVIII pour roi de France : ils offriront au monde le plus grand spectacle qu'il ait jamais vu, et répandront sur eux une gloire que les siècles ne pourront effacer.

Mais déjà une partie de ces événements est accomplie. Les miracles ont enfanté les miracles. Paris, comme Athènes, a vu rentrer dans ses murs des étrangers qui l'ont respecté, en souvenir de sa gloire et de ses grands hommes. Quatre-vingt mille soldats vainqueurs ont dormi auprès de nos citoyens sans troubler leur sommeil, sans se porter à la moindre violence, sans faire même entendre un chant de triomphe. Ce sont des libérateurs, et non pas des conquérants. Honneur immortel aux souverains qui ont pu donner au monde un pareil exemple de modération dans la victoire! Que d'injures ils avaient à venger! Mais ils n'ont point confondu les Français avec le tyran qui les opprime. Aussi ont-ils déjà recueilli le fruit de leur magnanimité. Ils ont été reçus des habitants de Paris comme s'ils avaient été nos véritables monarques, comme des princes français, comme des Bourbons. Nous les verrons bientôt, les descendants de Henri IV! Alexandre nous les a promis ; il se souvient que le contrat de mariage du duc et de la duchesse d'Angoulême est déposé dans les archives de la Russie. Il nous a fidèlement gardé le dernier acte public de notre gouvernement légitime ; il l'a rapporté au trésor de nos chartes, où nous garderons à notre tour le récit de son entrée dans Paris, comme un des plus grands et des plus glorieux monuments de l'histoire.

CH.-A. DE SAINTE-BEUVE (1804—1869).

Sainte-Beuve, né à Boulogne-sur-Mer, étudia la médecine, puis se lia avec les romantiques. D'un cours fait à Lausanne sortit *l'Histoire de Port-Royal;* d'un cours professé à Liège, l'ouvrage intitulé *Chateaubriand et son groupe littéraire.* Professeur au Collège de France, puis à l'Ecole normale, il fut nommé sénateur en 1865. Parmi ses œuvres, on peut encore citer: *Portraits littéraires* et *Causeries du lundi;* la dernière fut publiée dans le *Constitutionnel.* Sainte-Beuve passa ensuite au *Moniteur* et au *Temps.*

Les *Causeries du lundi* sont publiées de 1857 à 1862 en 15 volumes. Ces *Lundis* sont une incohérente collection d'âmes individuelles; toutes sortes d'individus arrêtent l'auteur. Il parle du général Joubert aussi bien que de Goethe; Marie Stuart lui appartient aussi bien que Mlle de Scudéry. Il extrait de leurs accidents biographiques toutes les particularités psychologiques et physiologiques qui les définissent.

CAUSERIES DU LUNDI.

Lundi 29 décembre 1851.

CHARLES PERRAULT.

(Les Contes des Fées, édition illustrée).

Il y a un an qu'à pareil jour, en prenant congé de Florian, j'ai donné rendez-vous à Perrault pour les futures étrennes; c'est une promesse que j'aime à tenir aujourd'hui. Charles Perrault est, comme on sait, l'auteur, le rédacteur de ces sept ou huit jolis Contes vieux comme le monde, qui ont charmé notre enfance, et qui charmeront celle encore, je l'espère, des générations à venir, aussi longtemps qu'il restera quelques fées du moins pour le premier âge, et que l'on n'en viendra pas à enseigner la chimie et les mathématiques aux enfants dès le berceau; mais Charles Perrault n'est pas seulement auteur de ces jolis Contes, il a été de son temps un homme à idées neuves, à inventions, fertile en projets et en entreprises, tourné vers l'avenir, confiant au génie moderne, et, dans sa querelle avec les plus illustres partisans de l'antiquité, il n'a été qu'à demi battu. Que dis-je? à voir les résultats croissants de la civilisation dans les arts et dans l'industrie,

on peut dire que Perrault triomphe. Il nous a rendu compte lui-même, dans des Mémoires agréables et très-naturels, de ses premières années et d'une grande partie de sa vie. Né à Paris le 12 janvier 1628, dans une famille de bonne et riche bourgeoisie, sa mère lui apprit à lire ; il eut son père pour premier précepteur et répétiteur ; il fit ses études au collège dit *de Beauvais*, et il revenait le soir à la maison paternelle. Plein de facilité, faisant des vers plus volontiers que de la prose, il aimait de plus à discuter, à demander la raison des choses, à trouver des arguments neufs pour soutenir son opinion. En philosophie, un jour que son professeur le fit taire, il se leva et sortit de la classe suivi d'un camarade appelé Beaurain qui était en tout son second. Ils allèrent d'abord tous deux au jardin du Luxembourg, comme les séditieux de Rome se retiraient sur le Mont-Aventin ou sur le Mont-Sacré, et là ils décidèrent de ne plus retourner au collège qui leur était inutile, et d'étudier ensemble librement.

„Nous exécutâmes notre résolution, dit Perrault, et, pendant trois ou quatre années de suite, M. Beaurain vint presque tous les jours deux fois au logis, le matin à huit heures jusqu'à onze, et l'après-dînée depuis trois heures jusqu'à cinq. Si je sais quelque chose, je le dois particulièrement à ces trois ou quatre années d'études. Nous lûmes presque toute la Bible et presque tout Tertullien, l'Histoire de France de La Serre et de Davila ; nous traduisîmes le traité de Tertullien, *De l'Habillement des Femmes;* nous lûmes Virgile, Horace, Tacite, et la plupart des autres auteurs classiques, dont nous fîmes des extraits que j'ai encore."

On voit quel amalgame de lectures cela faisait, et combien les extraits devaient en être bizarres. Cette retraite du jeune Perrault au Luxembourg est, je le répète, sa retraite du Mont-Aventin ; il s'émancipe et se prépare à devenir bientôt une sorte de tribun des idées nouvelles.

S'il continuait de lire les anciens pêle-mêle et à la diable, il ne les respectait guère ; il les parodiait d'abord par instinct et divertissement avant que ce fût par calcul. C'était dans ce temps-là la mode du burlesque, dont Scarron avait donné le signal. Perrault, excité par son camarade Beaurain, se mit à traduire en vers burlesques le sixième livre de l'Enéide (le plus admiré de tous, celui qui nous peint la descente d'Enée aux Enfers). Aux éclats de rire des deux rimeurs, un frère de Perrault, qui fut depuis docteur en Sorbonne, accourut et prit

part à la plaisanterie. Son autre frère le médecin, depuis célèbre architecte, se mit aussi du jeu et fit de beaux dessins à l'encre de Chine pour illustrer le manuscrit. Virgile avait représenté dans les Champs-Elysées les héros conservant les mêmes inclinations et les mêmes habitudes qu'ils avaient eues pendant leur vie ; ce qui fit dire aux frères Perrault qu'on y voyait *l'ombre d'un cocher*.

Qui, tenant l'ombre d'une brosse,
Nettoyait l'ombre d'un carosse.

Cette folle idée était du docteur de Sorbonne. On voit d'ici ce qu'était cette active, spirituelle et irrévérente famille. Boileau a dit qu'il y avait chez elle de la *bizarrerie* d'esprit. J'y vois surtout de l'originalité, et les hommes les plus compétents qui jugent aujourd'hui de Claude Perrault, médecin, physicien et architecte, lui accordent, sans hésiter, du génie pour ses vues dans l'anatomie comparée et la physiologie, dans la mécanique, et pour ses nobles conceptions dans les beaux-arts.

Quand vinrent les querelles de la Sorbonne sur la Grâce, dont tout le monde parlait sans y rien entendre, Charles et Claude Perrault et quelques autres amis voulurent „savoir à fond de quoi il s'agissait." Toujours cette idée de tout comprendre, qui est le cachet de l'émancipation moderne. Ils prièrent le frère, le docteur, de leur rendre raison de cette question si obscure ; et, quand ils virent qu'elle se réduisait à si peu de chose, ils firent conseiller à Messieurs de Port-Royal par Vitart, cousin de Racine, de montrer clairement au public combien tout ce grand bruit qu'on faisait était pour rien. Huit jours après, Vitart leur apporta la première des *Lettres provinciales* de Pascal, en leur disant: „Voilà ce que vous m'avez demandé."

Notre Charles Perrault se fait recevoir avocat ; il plaide, mais sa vue sensée et naturelle va bien au-delà des dossiers. En fait de législation, il a déjà de ces idées simples et unes qui de Colbert iront se rejoindre à l'Assemblée constituante, à la Convention et au Conseil d'Etat sous Bonaparte:

„J'étudiai, dit-il, et appris sans maître les Institutes avec le secours des commentaires de Borcholten. Les Institutes sont un livre excellent et le seul que je voudrais que l'on conservât du Droit romain. Car, hors ce livre qui est très-bon pour fortifier le sens commun, hors les Ordonnances et les Coutumes qu'il serait utile de *réduire à une seule pour toute la France*, si cela se pouvait, *de même que les poids et les mesures*,

je crois qu'il faudrait brûler tous les autres livres de jurisprudence, Digestes, Codes avec leurs commentaires, et particulièrement tous les livres d'Arrêts, n'y ayant point de meilleur moyen au monde pour diminuer le nombre des procès."

Mais Perrault s'ennuie bientôt de *traîner une robe dans le Palais ;* d'avocat il devient commis de son frère aîné, receveur général des finances de Paris. Cette place lui laisse du loisir, et il fait des vers ; il les fait dans le genre galant et précieux du jour. Son début poétique fut un certain *Portrait d'Iris,* que Quinault trouva si joli qu'il s'en fit honneur auprès d'une demoiselle dont il était amoureux:

Ses cheveux longs et noirs, luisants et déliés,
Par boucles épandus et galamment liés,
Ombragent doucement la fraîcheur de sa joue....

Ce sont, en un mot, de ces vers à ravir Quinault et à mettre Boileau hors de lui.

Poésie d'opéra, peinture de décors, Perrault ne conçoit rien de plus beau: c'est le côté faible de son goût. L'art, le style, dans leurs aspects majestueux et sévères, ou dans leurs qualités exquises, lui échappent, et il est tenté de les confondre en tout avec le brillant de l'industrie. Pour admirer, il lui suffit qu'il y ait de l'esprit, de l'habileté, de l'éclat, et une appropriation heureuse aux circonstances et à la société du moment. Quinault lui paraît supérieur à Racine, et le peintre Le Brun (ô sacrilège!) est plus grand à ses yeux que Raphaël.

En même temps qu'il rime pour Iris, Perrault surveille et dirige un corps de logis qu'on bâtit à Viry, terre de son frère. Il se distingue tellement dans la construction de ce bâtiment de Viry, que le récit qu'on en fait à Colbert dispose ce ministre à songer à lui pour le faire son commis dans la surintendance des bâtiments du roi en 1664. Un homme entendu à tout, voilà Perrault. De nos jours, il eût construit tour à tour un chemin de fer et un vaudeville. Il aurait donné ses idées pour le palais de cristal de Londres, et aurait perfectionné le daguerréotype. [1])

Il est membre, dès le commencement, avec l'abbé de Bourreis, Chapelain, Cassagne, et lui quatrième, de la *petite Académie* destinée par Colbert à fournir des devises et inscriptions un peu érudites et jolies pour les bâtiments du roi; cela est devenu plus tard la docte et

[1]) Ancien nom de la photographie.

grave Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. Avant d'en venir à déchiffrer les inscriptions égyptiennes et phéniciennes, ce n'était d'abord qu'un quadrille de beaux esprits dans la confidence du ministre pour la confection des devises royales.

Perrault excellait à ce genre d'esprit aussi bien qu'aux dessins et plans pour les sujets de tapisserie et de tenture que l'on commandait aux Gobelins, ou pour les sujets de sculpture que l'on destinait à la décoration de Versailles. Il imaginait avec facilité et largeur des allégories plus ou moins mythologiques où il entrait toujours quelque chose à la gloire du roi : c'était le but final auquel il fallait tout rapporter. Chaque grande époque produit de ces esprits qui sont faits avant tout pour la servir, qui s'en enflamment, qui s'en enivrent, et qui ne datent que d'elle en quelque sorte. Tel est Charles Perrault par rapport au siècle de Louis-le-Grand. En tout ce qui est bâtiments et beaux-arts, il ne voit rien au-delà. Versailles est son temple ; toutes les merveilles du monde y sont pour lui rassemblées ; il remarque seulement que ce qu'il appelle les Muses y tient moins de place que le reste, et il croit y suppléer avec des descriptions à la Scudéry et des madrigaux à la Benserade. Le premier recueil des Œuvres de Perrault avait été donné par lui dans un beau manuscrit et sous forme d'album à la bibliothèque du château de Versailles, comme pour y être voué à la divinité du lieu.

Cependant aucune idée grandiose ou utile du ministère de Colbert ne lui était étrangère. Il aidait de tout son pouvoir à l'organisation de l'Académie des Sciences qui se fit vers ce temps, et dans laquelle son frère entra l'un des premiers. Il donne de curieux détails sur cette création aussi bien que sur les autres actes de la libéralité du grand ministre. Pourtant toutes ces premières fondations de Colbert ne se maintinrent pas à un égal degré ; il y eut quelquefois plus de façade que de fond, plus de tenture que de solide. Ainsi, à propos de ces gratifications et pensions distribuées à si grand fracas au nom de Louis XIV parmi tous les illustres de France et d'Europe, voici ce que nous apprend Perrault :

„Il alla de ces pensions en Italie, en Allemagne, en Danemark, en Suède et aux dernières extrémités du Nord ; elles y allaient par lettres de change. A l'égard de celles qui se distribuaient à Paris, elles se portèrent la première année chez tous les gratifiés, par le commis du trésorier des bâtiments, dans des bourses de soie d'or les plus propres

du monde ; la seconde année, dans des bourses de cuir. Comme toutes choses ne peuvent pas demeurer au même état et vont naturellement en dépérissant, les années suivantes il fallut aller recevoir soi-même les pensions chez le trésorier, en monnaie ordinaire. Les années bientôt eurent quinze et seize mois ; et, quand on déclara la guerre à l'Espagne, une grande partie de ces gratifications s'amortirent."

Mais l'idée, l'intention première surnagea, et la postérité, de loin, a fixé son jugement sur l'ensemble de l'apparence.

Perrault expose au long et il établit la vraie part qu'eut son frère le médecin au bâtiment de l'Observatoire et à la façade du Louvre. Quant à celle-ci, il ajoute : „La pensée du péristyle est de moi, et l'ayant communiquée à mon frère, il l'approuva et la mit dans son dessin, mais en l'embellissant infiniment." Le charlatanisme du cavalier Bernin, qu'on fait venir exprès de Rome, est bien démasqué dans ces Mémoires, et l'on y entend même les rudes jurons dont l'accueillait tout bas Colbert, en dissimulant tout haut. L'habileté de courtisan, la tactique flatteuse de ce dur et âpre ministre n'y est pas moins trahie avec bonheur. On peut dire qu'on ne connaît bien Colbert que lorsqu'on s'est assis dans son cabinet avec Perrault.

Colbert demanda un jour des nouvelles de l'Académie française à Perrault, croyant qu'il en était. Il parut étonné quand celui-ci lui répondit qu'il n'avait pas cet honneur : „Il faut que vous en soyez, dit Colbert ; c'est une Compagnie que le roi affectionne beaucoup; et, comme mes affaires m'empêchent d'y aller aussi souvent que je le voudrais, je serai bien aise de prendre connaissance par votre moyen de tout ce qui s'y passe. Demandez la première place qui vaquera." Peu après, Gilles Boileau, frère aîné de Despréaux, et de l'Académie bien avant son frère, mourut (1669), et Perrault allait le remplacer ; mais le Chancelier (Séguier) avait promis la place. Il en fut une autre fois. A peine introduit, il y apporta le mouvement et une sorte de révolution, comme il aimait en toutes choses.

Le jour de sa réception (23 novembre 1671), il fit un remerciement qui fut très-goûté de la Compagnie ; mais ces remerciements, bien que déjà oratoires, se prononçaient jusqu'alors à huis-clos, et, comme on louait Perrault du sien, il répondit que, si son discours avait fait plaisir à Messieurs de l'Académie, il l'aurait fait à toute la terre si elle avait pu l'entendre ; il ajouta qu'il ne serait pas mal que l'Académie ouvrît ses portes les jours de réception, et qu'elle se fît voir dans toute

sa parure. On crut que l'idée venait de M. Colbert, et l'Academie, qui, en ce temps-là, était très-docile aux puissances, s'empressa de modifier son usage et d'établir la publicité pour la cérémonie de la réception. Ainsi, ces discours, qui devinrent plus châtiés, plus académiques, et qui firent un genre à part, du moment qu'ils se prononcèrent en public, sont une des nouveautés qu'on doit à Perrault, et une de ces nouveautés qui sont assez dans les mœurs françaises pour avoir gardé de leur attrait au milieu de tous les changements qui se sont succédé depuis. [1])

Encore une autre innovation de Perrault. Avant lui les élections académiques se faisaient comme à l'amiable, à haute voix, et sans qu'on allât au scrutin :

„Peu de temps après ma réception, je dis qu'il me semblait que Dieu avait bien assisté l'Académie dans le choix de ceux qu'elle avait reçus jusqu'alors, vu la manière dont elle les nommait ; mais que ce serait le tenter que de vouloir continuer à en user de la sorte ; que ma pensée était qu'il faudrait dorénavant élire par scrutin et par billets, afin que chacun fût dans une pleine liberté de nommer qui il lui plairait."

On crut encore voir une idée de M. Colbert sous la proposition de Perrault, et l'Académie adopta ce nouveau mode d'élire. La première boîte à scrutin fut construite à ses frais et sur le dessin qu'il en donna. On voit qu'il y avait chez lui surcroît d'invention.

Les Tuileries ouvertes et publiques, qu'on dut à Perrault vers ce temps-là, cadrent bien avec l'idée aimable qu'on se fait de l'ami et de l'enchanteur des enfants, de l'auteur des *Contes de Fées*. Dirai-je une pensée qui m'est souvent venue en traversant ce jardin tout peuplé de statues? J'aimerais à voir le buste en marbre de Perrault placé à l'ombre du grand marronnier.

---

[1]) Les dames pourtant ne furent point admises tout d'abord: il fallut trente ans encore pour qu'elles pussent assister, et de côté seulement, à ces séances académiques qu'elles décorent et qu'elles envahissent aujourd'hui. On lit dans le journal de Dangeau, à la date du 7 Septembre 1702: „M. l'évêque de Senlis fut reçu à l'Académie. M. Chamillart, son frère (alors ministre favori), était à la réception. L'on avait pratiqué dans un cabinet voisin de la salle où se font les réceptions une tribune pour les dames. Il n'y en avait jamais eu à aucune assemblée de l'Académie française, mais seulement à celles de l'Académie des Sciences et des Inscriptions." Et Saint-Simon, annotateur de Dangeau, ajoute: „Cette nouveauté des femmes fut en faveur des filles de Chamillart et de leurs amies, qui y allèrent pour se moquer du pauvre Senlis," lequel était, en effet, un sujet très-peu académique.

Nous arrivons au moment des grandes guerres littéraires qui ont rempli la fin du XVII^e^ siècle, et qui ont donné une célébrité équivoque au nom de Perrault. Enthousiaste des beautés de son siècle, et recueillant en faisceau les admirations de sa jeunesse, il les consacra dans un petit poëme intitulé : *Le siècle de Louis-le-Grand*, qu'il lut à l'Académie le 27 janvier 1687, c'est-à-dire le jour où elle s'assemblait pour témoigner sa joie de la convalescence du roi, qui avait subi une opération. La plupart des vers de Perrault en ce petit poëme sont détestables; bien des idées sont hasardées. Préférant hautement son siècle à tous les précédents, il y parlait légèrement d'Homère, de Ménandre, de tous les noms les plus réverés entre les classiques. Il y exprimait pourtant une idée très-philosophique, c'est qu'il n'y a pas de raison pour que la nature ne crée pas aujourd'hui d'aussi grands hommes qu'autrefois, et qu'il y a place, dans sa fertilité inépuisable, à un éternel renouvellement des talents. On ne saurait se figurer la colère qui s'empara de quelques académiciens, en entendant exprimer ces doctrines.

Le *Parallèle des Anciens et des Modernes* de Perrault (quatre volumes) commença à paraître en 1688, et se continua les années suivantes. Contre les savants de profession et ceux qui posent l'autorité en matière de belles-lettres et de beaux-arts, il est clair, à la façon dont le combat s'engage et dès les premières lignes, que Perrault aura en bonne partie raison. Il réduit sa thèse à celle-ci : „En un mot, je suis très convaincu que, si les anciens sont excellents, comme on ne peut pas en disconvenir, les modernes ne leur cèdent en rien et les surpassent même en bien des choses." Dans l'entraînement de la dispute, il ira beaucoup plus loin ; mais à l'origine il ne prétend prouver que cela.

Contre les doctes de ses amis, Charpentier, Ménage, le couple Dacier et les pédants en *us* ; contre ces illustres traducteurs qui, à la moindre critique sur Platon ou sur Homère, se fâchent comme s'ils en étaient descendus en droite ligne; contre eux tous, Perrault, ce me semble, a d'emblée gain de cause devant nous. Il les raille à merveille, et se joue de ces renommées de savants acquises à grand fracas.

Sur toutes les branches d'art, de métier et de science, il a encore gain de cause assez aisément, du moins pour l'ensemble. Quand il parle de Versailles, Perrault a toute la fierté légitime de celui qui fut le bras droit de Colbert dans les bâtiments ; c'est à Versailles qu'il place la scène de ses Dialogues : c'est sur le grand escalier qu'il croit mieux

démontrer l'irrésistible triomphe de son opinion. Perrault fait tenir à trois personnes cinq dialogues sur les arts, les sciences, l'éloquence, la poésie.

C'est sur ce dernier point qu'on pourrait surtout le prendre et l'arrêter net. Perrault n'entend pas la poésie. Il croit qu'on peut juger des poëtes par les traductions ; il parle d'Homère et de Théocrite sans prendre la peine de pénétrer dans leur génie de grandeur ou de délicatesse. De même en tout art. Il croit Versailles très-supérieur au Parthénon, et il cite le Val-de-Grâce pour écraser la fontaine des Innocents.

Dans les assertions hardies des Dialogues de Perrault et dans les réponses que lui fit Boileau, ce qui me frappe, c'est à quel point ils ont raison l'un et l'autre, mais incomplètement et sans se répondre, sans presque se rencontrer. Boileau sent les hérésies de Perrault en matière de poésie et s'en irrite. Pour venger Pindare que l'autre insultait, il s'avisa d'un singulier moyen de défense, ce fut de faire son Ode pindarique sur *la Prise de Namur* (1693), qui prêta tant à la critique et qui compromit la cause. Lorsque Boileau eut fait son amère Satire contre *les Femmes*, Perrault, mieux avisé, se constitua leur vengeur et publia une pièce de vers avec préface, intitulée : Apologie des Femmes. (1694.) Dans la préface de l'Apologie, Perrault reprochait à Boileau, entr'autres choses, que „les vers de sa Satire étaient plus durs, plus secs, plus coupés par morceaux, plus enjambants les uns sur les autres, plus pleins de transpositions et de mauvaises césures que tous ceux qu'il avait faits jusqu'ici."

Le vieil Arnauld, ou comme on disait, le grand Arnauld, alors réfugié à Bruxelles, et âgé de quatre-vingt-deux ans, s'émut beaucoup de cette querelle sur les femmes entre son ami Boileau et Perrault, qui était le frère d'un de ses amis. Comme Perrault lui avait envoyé son *Apologie sur les Femmes*, Arnauld se crut obligé de lui répondre par une longue lettre où il étalait ses arguments et ses raisons. Bossuet donna moins de tort à Perrault que ne l'avait fait Arnauld ; et, sur ces entrefaites, Racine ménagea entre les deux adversaires une réconciliation qui, sans être jamais fort tendre, fut honnête du moins et suffisante.

C'était en bon père et en père de famille, bien plutôt qu'en poëte, que Perrault avait répondu à Boileau, au satirique célibataire et valétudinaire, orphelin en naissant, et à qui jamais sa mère n'avait

conté les Contes du coin du feu. Tout en les redisant à ses enfants, Perrault s'avisa de les écrire, et il les publia en janvier 1697, comme si c'était son jeune fils (Perrault d'Armancourt) qui les avait composés. *La Belle-au-Bois-Dormant, le Petit Chaperon rouge, la Barbe-Bleue, le Chat botté, Cendrillon, Riquet-à-la-Houpe, le Petit Poucet,* qu'ajouter au seul titre de ces petits chefs-d'œuvre? Des savants ont disserté à ce sujet. Il est bien certain que pour la matière de ces Contes, de même pour *Peau d'âne* qu'il a mise en vers, Perrault a dû puiser dans un fonds de tradition populaire, et qu'il n'a fait que fixer par écrit ce que, de temps immémorial, toutes les *mères grand's* ont raconté. Mais sa rédaction est simple, courante, d'une bonne foi naïve, quelque peu malicieuse pourtant et légère ; elle est telle que tout le monde la répète et croit l'avoir trouvée. Si j'osais revenir, à propos de ces contes d'enfants, à la grosse querelle des anciens et des modernes, je dirais que Perrault a fourni là un argument contre lui-même, car ce fonds d'imagination merveilleuse et enfantine appartient nécessairement à un âge ancien et très-antérieur ; on n'inventerait plus aujourd'hui de ces choses, si elles n'avaient été imaginées dès longtemps ; elles n'auraient pas cours, si elles n'avaient été accueillies et crues bien avant nous. Nous ne faisons plus que les varier et les habiller diversement. Il y a donc un âge pour certaines fictions et certaines crédulités heureuses, et, si la science du genre humain s'accroît incessamment, son imagination ne fleurit pas de même.

Il faut s'arrêter là avec Perrault, car c'est sa gloire. Un peu oublié et négligé, le bon Perrault mourut en mai 1703, à l'âge de soixante-quinze ans, léguant la meilleure partie de ses idées à Fontenelle, qui les fit valoir.

JULES FAVRE (1809—1880).

Jules Favre, Lyonnais ,républicain dès 1830, rentra au corps législatif en 1858. Orateur ardent, parlant une belle langue, il fut le chef de l'opposition. La déconsidération profonde que la lointaine expédition du Mexique jeta sur le gouvernement, est due en grande partie à l'éloquence passionnée de Jules Favre. Ce grand orateur fut dix ans dans le parlement de la troisième République. Il fut député de Paris en 1858, de Lyon en 1863 et meurt comme sénateur.

Ses *Discours parlementaires* et ses *Plaidoyers politiques et judiciaires* remplissent plusieurs volumes.

DISCOURS PARLEMENTAIRE.

RAPPORT

sur la demande de poursuites contre M. Louis Blanc, 2 juin 1848.

Le 31 mai 1848,

L'Assemblée nationale nomma une commission pour examiner la demande de poursuites du procureur général de la République près le tribunal de première instance de la Seine, contre M. Louis Blanc, prévenu d'avoir participé volontairement à l'envahissement et à l'oppression de l'Assemblée nationale, actes qui constituaient le crime d'attentat ayant pour but soit de détruire, soit de changer le gouvernement, crime prévu et puni par l'article 87 du Code pénal.

M. Jules Favre fut nommé rapporteur de cette commission.

Citoyens Représentants,

Je viens, au nom de votre commission, vous rendre compte d'une des plus graves résolutions sur lesquelles nous ayons jamais eu à provoquer vos méditations.

Il s'agit, en effet, de décider si l'inviolabilité qui protège chacun des membres de cette Assemblée cessera momentanément de couvrir celui que M. le procureur général vous a signalé dans son réquisitoire.

Cette question touche à la fois à vos prérogatives, aux intérêts de la société représentée par la justice, à la personne d'un de nos collègues.

Votre commission en a compris toute l'importance ; et c'est après avoir consacré à son étude la journée d'hier tout entière, après s'être entourée de tous les documents capables d'éclairer sa religion, qu'elle vous apporte l'expression consciencieuse de l'opinion à laquelle elle a cru devoir s'arrêter, à une majorité de 15 voix contre 3.

Permettez-moi tout d'abord de vous faire part des scrupules qui l'ont préoccupée.

La prérogative d'inviolabilité devant laquelle l'autorité judiciaire s'est inclinée n'est écrite à votre profit dans aucun texte. L'Assemblée nationale n'a pas pris le soin de la décréter, plus soucieuse de consacrer de suite tout son temps aux intérêts généraux du pays, que de réglementer ses propres privilèges. Mais, à vrai dire, ce soin, de sa part, eût été superflu. Investie du pouvoir suprême, expression vivante de la souveraineté populaire, elle est, comme institution, placée au-dessus de toutes les lois, et nulle force morale ne peut légitimement lui porter atteinte. Chacun de ses membres, fraction de cette indivisible unité, participe à la fois à sa puissance et à ses prérogatives, et se meut librement dans cette double sphère d'autorité indéfinie et d'incessante inviolabilité. Toutefois, cette inviolabilité a pour limites le respect des lois éternelles sans l'observation desquelles les pouvoirs les mieux assis sont brisés en un jour. C'est pour la dignité, l'indépendance de l'Assemblée nationale, et non pour l'intérêt privé des représentants du peuple, qu'elle est établie. L'Assemblée, souveraine en tout, est donc toujours maîtresse d'en écarter l'égide, et de rendre au droit commun celui dont les actes lui paraissent devoir subir ce contrôle.

En ceci elle est guidée par les règles de la justice, par l'inspiration de sa conscience, par le souci de sa propre considération, premier élément de sa grandeur et de son autorité. C'est à ces mobiles élevés qu'elle demande les raisons de sa décision, se tenant à la fois en garde contre les entraînements qui déshonorent les hommes d'Etat, et contre les faiblesses qui les compromettent et qui les perdent.

Cette doctrine, dont je crois utile de déposer ici l'expression, vous dit assez que votre commission s'est vivement inquiétée du caractère et de la portée de la proposition soumise à son examen. Elle a dû rechercher soigneusement si elle était pure de toute pensée de parti, de tout esprit de persécution. L'inviolabilité des mandataires du peuple a précisément pour objet de garantir l'Assemblée de ce double fléau. Il ne faut pas que les majorités, abusant de leur force, puissent jamais

décimer des minorités incommodes, en arrachant de leurs sièges de redoutables contradicteurs. Il serait aussi excessif, aussi dangereux, que cette tyrannie, mise au service de haines individuelles, s'associât à des idées vengeresses. Les enseignements de l'histoire nous montrent où conduisent ces coupables extrémités, et comment les assemblées qui les tolèrent vont, d'holocaustes en holocaustes, jusqu'à tomber tout entières sous les fureurs des partis. Mais, messieurs, votre commission vous a apporté ici l'expression d'une conviction profonde : ainsi, non-seulement rien n'a pu lui faire soupçonner qu'une pensée de réaction politique ait inspiré la mesure qu'elle a dû apprécier ; non-seulement elle a trouvé une garantie toute-puissante dans la loyauté, le patriotisme et la fermeté des magistrats qui ont signé le réquisitoire, mais encore elle est sûre que, dans une question de cette gravité, si le moindre indice de parti pris contre une opinion se manifestait, toute l'Assemblée se lèverait pour le désavouer. Rendons-en grâce au progrès de nos mœurs, à nos pères qui nous ont éclairés par leurs malheurs et leurs fautes ; nous comprenons le respect de la pensée loyale et convaincue, et si, dans cette enceinte, les idées et les systèmes se livrent des batailles acharnées, les personnes sont au-dessus du combat, elles ne peuvent descendre dans l'arène que le jour où elles se découvrent et se compromettent elles-mêmes.

Ainsi, les auteurs de la proposition et ceux qui ont la mission de l'examiner nous ont également rassurés contre toute crainte d'entraînement politique, et nous estimons qu'on doit écarter désormais des débats, comme inexactes et dangereuses, toutes les considérations empruntées à cet ordre de raisonnement.

Votre commission n'a pas pu s'arrêter davantage au soupçon d'une persécution individuelle ; elle n'ajoutera rien à ce qu'elle vient de vous dire de la délicatesse et du civisme des magistrats que ce soupçon incriminerait. A ses yeux, leur nom les met suffisamment à l'abri. Mais n'est-il pas bon d'aller plus loin encore? Quel esprit sensé pourrait admettre qu'on eût choisi comme victime de je ne sais quel système haineux un homme déjà considérable par ses travaux d'histoire, en relation de familiarité, en communauté d'opinion avec ceux qui le signalent aujourd'hui ; un homme qui a partagé le dévouement, les sacrifices, les périls de ce gouvernement provisoire dont vous avez proclamé les incontestables services ; un homme enfin qui, attaqué dans ses théories, n'en a pas moins été constamment respecté et honoré

pour les sentiments généreux que ses erreurs économiques n'ont point effacés?

Personne ne voudra croire que, par une animosité du reste inexpliquée, les magistrats aient songé à créer cet embarras au gouvernement, et que le gouvernement l'ait inutilement accepté.

Vous reconnaîtrez donc avec votre commission que le réquisitoire qui vous a saisis ne peut être taxé ni de réaction politique, ni d'esprit de persécution. Il est l'expression d'un scrupule de conscience qui a embarrassé les agents de la justice, lorsque, dans le cours de l'instruction à laquelle ils se livrent à l'occasion de l'attentat du 15 mai, ils ont rencontré le nom d'un représentant du peuple en contact avec plusieurs indices accusateurs.

S'il se fût agi d'un citoyen ordinaire, leur marche était simple : en présence d'un membre de l'Assemblée, ils se sont abstenus et vous en ont référé. Ils sont restés dans la ligne de leurs devoirs et du respect que mérite votre souveraineté.

Vous l'avez ainsi compris vous-mêmes en nommant une commission. Cette commission, vous lui avez donné un mandat de haute confiance ; vous l'avez chargée de faire ce qui était impossible à toute l'Assemblée, en séance publique, au milieu des explications trop souvent orageuses de cette tribune. Choisis par les bureaux pour s'éclairer par ces investigations et vous transmettre leurs impressions, les membres de votre commission ont entendu M. le procureur général, M. le procureur de la République et M. le juge d'instruction ; ils se sont fait communiquer toutes les pièces de la procédure ; ils ont appelé M. Louis Blanc, qui a été écouté dans ses observations, et qui a déposé une note imprimée, et, après une discussion approfondie, ils vous déclarent par mon organe que la majorité est d'avis qu'il y a lieu d'accorder l'autorisation réclamée par le réquisitoire.

Cet avis ne sera accompagné d'aucun développement, et en voici la raison: la commission a puisé les éléments de son opinion, non dans une procédure que nos lois rendent secrète, et dont nous ne pourrions vous entretenir sans manquer à tous nos devoirs. D'ailleurs, qui ne sent que, l'instruction n'étant point encore achevée, étant à peine commencée en ce qui concerne notre collègue, l'énonciation publique de certains faits aurait de graves inconvénients; qu'elle provoquerait dans cette enceinte un débat indigne de la majesté de vos travaux, en dégé-

nérant forcément en une enquête tumultueuse et confuse, où la passion seule aurait place, sans aucun profit pour la vérité?

La majorité de votre commission a donc pensé qu'il lui était absolument interdit de sortir de cette réserve. Prenez bien garde, au surplus, que son opinion, que votre décision, n'ont aucun caractère judiciaire, qu'elles ne forment pas même un préjugé: elles n'ont d'autre signification que celle-ci: dans l'état des faits, la dignité, l'intégrité de l'Assemblée, n'ont point à souffrir de la cessation momentanée du privilège d'un de ses membres. Dans l'état des faits, les magistrats ne peuvent se dispenser d'informer, s'ils veulent connaître et contrôler tous les indices qui leur sont signalés à l'occasion de l'attentat du 15 mai.

J'ajoute que si la dignité de l'Assemblée ne peut être atteinte par la poursuite, elle a tout à gagner à sa continuation; qu'il suffit qu'un doute soit né, entouré de circonstances graves et précises, pour que l'Assemblée, pour que la France, aient hâte de l'éclairer. Tel doit être également le désir de notre collègue, et nous croirions trahir ses intérêts les plus chers, en même temps que déconsidérer la représentation nationale, si, entraînés par de lâches considérations, nous condamnions l'élu du peuple, un instant soupçonné, à subir le triste bénéfice d'une inviolabilité qui étoufferait la lumière.

Ah, sans doute, nous le répétons, nous l'y obligerions au nom des principes du salut public, si la poursuite nous paraissait dictée par la violence d'un parti, la perfidie de la haine ou l'erreur de la légèreté. Dans ce cas, tout en en souffrant, le représentant du peuple devrait sacrifier le besoin de se justifier à la nécessité de conserver intacts les privilèges de la souveraineté nationale. Ici, rien de semblable; la poursuite est pure. Ce qui, dans le réquisitoire, ne devrait être qu'indiqué, se trouve complété par les communications qui nous ont été faites. Notre conscience, nous croyons pouvoir dire celle de l'Assemblée, celle du pays, sont en droit de demander que désormais nulle entrave ne soit apportée à l'action de la justice.

Votre commission désire, elle espère, elle a même le pressentiment que les charges signalées s'évanouiront, que des explications loyales feront disparaître les contradictions graves nées de plusieurs témoignages. Mais plus est élevée la qualité de celui qu'un soupçon a touché, plus considérable est le pouvoir dont il est investé, plus audacieux est l'attentat insensé duquel les indices l'ont un instant rapproché, plus il importe à l'Assemblée, au pays, au représentant lui-même, que toute

latitude soit laissée à l'instruction, et qu'un vote de silence n'écrive pas une condamnation pour l'histoire dans l'équivoque absolution d'un ordre du jour.

Projet de Décret.

L'Assemblée nationale autorise les poursuites requises par le citoyen procureur général et le citoyen procureur de la République contre le citoyen Louis Blanc, représentant du peuple.

VICTOR DURUY (1811—1894).

Victor Duruy a été professeur d'histoire, d'abord à Reims, ensuite à Paris. Il devint en 1861 Inspecteur de l'enseignement public sous le second Empire. Il réalisa d'utiles réformes relatives à l'enseignement.

Quelques-unes de ses œuvres principales sont: *Histoire romaine* (1848), *Histoire de France* (1852), *Histoire de la Grèce ancienne* (1862).

***L'Histoire des temps modernes* fait partie de *l'Histoire universelle*, publiée par une société de professeurs et de savants sous la direction de Victor Duruy.**

HISTOIRE DES TEMPS MODERNES (7e édition, 1875).

Lutte des deux religions aux Pays-Bas; formation de la république des Provinces-Unies (1566—1609).

Les Pays-Bas étaient, au seizième siècle, le plus riche pays de l'Europe ; dans la seule année 1566 ils avaient reçu de Lisbonne, d'Italie et d'Angleterre pour 80 millions de denrées. Bruges seule avait acheté, cette année, pour près de 10 millions de laine d'Espagne. Anvers faisait, dit-on, plus d'affaires en un mois que Venise en deux ans. Elle avait, en 1566, mille maisons de commerce. Chaque jour 300 vaisseaux entraient dans son port, et chaque semaine 2000 chariots lui arrivaient d'Allemagne, de France ou de Lorraine. Lille, Courtrai, Valenciennes, Douai, Bruxelles étaient presque aussi riches et actives. La Flandre, dit un écrivain espagnol, semblait alors ne faire qu'une seule ville, tant les cités populeuses s'y pressaient. *Flandriam continuam urbem.* Il n'y a pas à s'étonner si l'impôt des Pays-Bas rapportait plus que celui de la Castille, si Philippe II put tirer de ce pays, en 1588, jusqu'à 35 millions.

Charles-Quint, son père, avait cruellement persécuté les réformés des Pays-Bas : on parle de 50000 victimes ; mais, Flamand de cœur comme de naissance, son administration, ce qui touche à l'hérésie mis à part, avait été en général bienveillante et habile. Il avait favorisé le commerce des Flamands en lui ouvrant des débouchés ; il les aimait

comme ses compatriotes, s'entourait d'eux et leur confiait les principales charges de son empire. Tout changea sous Philippe II. La noblesse flamande perdit son crédit à la cour, au profit de la grandesse espagnole. Des hommes habitués à l'éclat des grandes affaires, au mouvement de la guerre et de la politique, se virent condamnés à l'inaction.

Le peuple n'était pas mieux traité. Il avait prêté l'oreille aux prédications des réformés qui retentissaient autour de lui. Philippe II, pour arrêter les progrès de l'hérésie, érigea quatorze nouveaux évêchés dans les Pays-Bas, qu'il dota aux dépens des abbayes du pays ; il introduisit les décrets du concile de Trente, et, pour assurer l'exécution de ses mesures, il mit des troupes espagnoles en garnison dans les principales villes, et des étrangers dans les principales fonctions. C'était comme une invasion des Pays-Bas par les Espagnols. Ce petit pays, qui ne demandait qu'à être libre de fabriquer et de vendre, se voyait enchaîné à une monarchie qui épuisait ses ressources à des plans impossibles, qui demandait chaque jour davantage, et chaque jour donnait moins de repos et de sécurité.

Atteints dans leur amour-propre national et dans leurs intérêts, menacés dans leur liberté religieuse comme dans leurs libertés politiques, les Néerlandais, nobles ou bourgeois, grands ou petits, catholiques ou réformés, se plaignirent. L'opposition était vive surtout contre le cardinal Granvelle, qui s'était chargé d'établir aux Pays-Bas le pouvoir absolu et l'unité religieuse. La gouvernante Marguerite de Parme essaya de conjurer par des concessions le mécontentement public. Les troupes espagnoles furent rappelées, Granvelle fut destitué, mais les édits qu'il avait promulgués restèrent ; et la noblesse donnant, en 1566, l'exemple de la résistance, signa le compromis de Bréda, par lequel la plupart des gentilshommes flamands se promirent une mutuelle assistance. Ils demandèrent ensuite à la gouvernante le redressement de leurs griefs.

Marguerite répondit qu'elle appuierait leurs réclamations auprès du roi. Philippe II lui-même avait paru disposé à se départir de sa sévérité : il en avait du moins donné l'assurance au comte d'Egmont. Une transaction était encore possible. Mais le peuple, moins patient que la noblesse, courut aux armes, brisa partout les images des saints, renversa les autels, brûla les chaires, montrant, dans ses représailles, autant de violence que ses ennemis avaient montré de cruauté dans

leurs persécutions. Les nobles, effrayés, se rallièrent autour de la gouvernante, et l'insurrection, isolée par ses excès mêmes, fut vaincue partout.

Il appartenait à la clémence de rendre cette victoire féconde. Mais Philippe II ne vit dans ces troubles que la justification de ses mesures antérieures. Il écrivait au pape „qu'il perdrait les provinces, ou qu'il y maintiendrait la religion catholique"; il envoya aux Pays-Bas sa meilleure armée et son meilleur général, le duc d'Albe (1567). Nul n'était plus capable de comprendre et d'exécuter les intentions de Philippe II. D'autant plus cruel qu'il l'était par système, et non par passion, ce qui tranquillisait sa conscience, il regardait la force comme le seul moyen de gouvernement. Un tribunal exceptionnel, composé d'étrangers et qui reçut le nom trop bien mérité de *tribunal de sang*, entra aussitôt en fonction. 18000 personnes furent exécutées, parmi lesquelles les comtes de Horn et d'Egmont, 30000 dépouillées de leurs biens; 100000 sortirent du pays. Le duc d'Albe se fit représenter sur la place publique d'Anvers, foulant aux pieds les Flamands abattus. Pour les mieux tenir dans la dépendance, il se proposa de les ruiner en les soumettant à l'impôt désastreux de l'Alcavala, ou au dixième de la valeur de certaines marchandises, du drap par exemple. C'était la destruction de la fabrique flamande. Les bourgeois de Bruxelles se soulevèrent. Dix-sept d'entre eux allaient être pendus, quand arriva la nouvelle de la prise de Briel par *les gueux*.

Lorsque les 200 députés étaient venus demander à Marguerite de Parme le redressement de leurs griefs, un seigneur, pour rassurer la gouvernante qui se montrait fort effrayée, lui avait dit: „Ce ne sont que des gueux." Les rebelles se firent honneur de ce nom de mépris, et le prirent pour désigner leur parti. Les rigueurs barbares du duc d'Albe leur donnèrent de nombreuses recrues. Après avoir longtemps fait la guerre de pirates qui ne finissait rien, ils entreprirent la guerre sur terre, qui pouvait commencer quelque chose; ils s'emparèrent de Briel, et aussitôt la Hollande et la Zélande prirent les armes (1572).

Ce fut le signal d'une lutte de trente-sept ans; à la suite de laquelle les provinces du nord se constituèrent en république. Au début de la guerre, les insurgés ne demandaient que la liberté religieuse, et nul doute qu'ayant à lutter contre un ennemi aussi redoutable que le roi d'Espagne, les Bataves n'eussent succombé, malgré leur héroïque courage, s'ils fussent restés sans appui; mais ils furent soutenus par

les protestants d'Allemagne, d'Angleterre et de France, servis par la nature de leur pays entrecoupé de canaux, et par l'ambition même de Philippe II, qui poursuivait trop de grandes affaires à la fois pour en pouvoir mener une seule à bonne fin.

Surtout ils eurent la bonne fortune de trouver pour chef Guillaume de Nassau, prince d'Orange. Grand dans les revers, comme Coligny, dont il épousa la fille, nul ne sut mieux profiter des moindres succès. Il concentra dans sa main toutes les opérations de la guerre ou de la politique, et fit un Etat puissant de quelques petites villes révoltées. On sait le mot du cardinal Granvelle, l'ancien ministre de Charles-Quint et de Philippe II. On lui annonçait que le duc d'Albe avait détruit l'armée du prince d'Orange. „Le *Taciturne* est-il pris? demanda-t-il. — Non. — Eh bien, le duc d'Albe n'a rien fait."

La violence ayant échoué, Philippe rappela le duc d'Albe et le remplaça par don Luis de Requesens (1573). Ce nouveau gouverneur, doux et conciliant, eût réussi peut-être à ramener le calme, si l'argent ne lui eût manqué. Laissée sans solde depuis trois ans, et sans vivres, l'armée se paya de ses propres mains, en mettant à sac les principales villes, entre autres Anvers et Maëstricht. Il en résulta que les catholiques s'unirent aux protestants, les provinces wallonnes aux provinces bataves: la confédération de Gand fut conclue (1576).

Philippe II envoya alors aux Pays-Bas le vainqueur de Lépante. Don Juan d'Autriche s'efforça de faire croire à sa modération et à son désir de la paix. Il échoua contre les défiances des protestants. Il réussit au moins à jeter des germes de discorde entre les Bataves et les Wallons. Ceux-ci, par défiance contre le calviniste Guillaume d'Orange, appelèrent en 1577, pour diriger la guerre contre l'Espagne, le catholique Matthias, archiduc d'Autriche (1577), puis le duc d'Anjou, frère du roi de France Henri III (1578). Don Juan mourut à 31 ans; son successeur, le duc de Parme Alexandre Farnèse, profita de ces divisions: mêlant habilement la diplomatie à la guerre, il parvint à rompre l'union de Gand, et les dix provinces wallonnes étant manufacturières et catholiques, les sept provinces bataves étant commerçantes et calvinistes, l'opposition des intérêts et des croyances amena l'opposition des vues politiques. Les Wallons reconnurent pour roi Philippe II, par le traité d'Arras (1579).

Mais déjà les sept provinces du nord (Hollande, Zélande, Gueldre,

Utrecht, Frise, Over-IJsel et Groningue), avaient resserré leur union à Utrecht, et s'étaient constituées en république fédérative, chacune gardant son administration distincte, mais toutes soumises à l'assemblée des Etats généraux et ayant un stathouder ou gouverneur général qui fut Guillaume d'Orange (23 janvier 1579). Deux ans plus tard, les Etats généraux de la Haye, capitale fédérale des Provinces-Unies, se séparèrent solennellement de la couronne d'Espagne, rompirent le sceau de Philippe II, et le déclarèrent déchu de toute autorité dans les Pays-Bas. Cette déclaration fut le titre fondamental de la nouvelle république (1581).

Le résultat définitif de la guerre était atteint. Avec tout son génie, et malgré l'assassinat du prince d'Orange par un agent de l'Espagne (1584) [1], Farnèse ne put réduire les provinces du nord. Celles du midi (Brabant, Limbourg, Luxembourg, Flandre, Artois, Hainaut, Namur, Anvers et Malines) essayèrent même un instant de se constituer aussi en Etat indépendant sous le duc d'Anjou (1581); mais ce prince ne fit que des fautes et sortit des Pays-Bas avec honte. Leicester, qu'Elisabeth envoya pour les soutenir, ne réussit pas davantage (1585). La reine secourut mieux la république en détruisant l'invincible Armada (1588). Epuisé par ce grand effort, distrait par les affaires de France, où il envoya plusieurs fois Farnèse et les successeurs de cet habile général, Philippe II sembla renoncer aux Pays-Bas, en les donnant pour dot à sa fille Isabelle qui devait épouser un archiduc d'Autriche (1598). En 1609, Philippe III consentait à une trêve de douze ans avec les Etats généraux de la Haye. L'indépendance de la république des Sept-Provinces ne fut pourtant officiellement reconnue par l'Espagne qu'au traité de Westphalie, en 1648.

CHARLES II ET JACQUES II (1660—1668).

La réponse des puissances protestantes à la révocation de l'édit de

---

[1]) Philippe II avait pris, dès l'année 1573, la résolution de se défaire du Taciturne. Louis de Requesens reçut cette commission, mais ne trouva pas jour à l'exécuter. Don Juan d'Autriche et Alex. Farnèse eurent plus de scrupule. La mise à prix est du 15 mars 1580. Quant à Elisabeth de Valois et à don Carlos, dont on a reproché la mort à Philippe II, il n'y eut pas assassinat. Le fils de Philippe II s'est tué lui-même, mais ce fut un suicide désiré, prévu et secondé par le père. Voyez sur ces questions les Mémoires lus à l'Académie de Bruxelles par M. Gachard en 1858 et 1859.

Nantes fut la révolution d'Angleterre, qui précipita du trône le catholique Jacques II et y fit monter le calviniste Guillaume III.

Louis avait compris qu'il n'aurait rien à craindre de l'inimitié de l'Europe, tant qu'il conserverait l'alliance de l'Angleterre. Là, en effet, était le secret de sa force, parce qu'il n'était plus, dans ce cas, obligé de la diviser, d'en porter moitié sur l'Océan et moitié sur le continent. Aussi n'avait-il rien épargné pour s'attacher Charles II, fils de Charles Ier, décapité à Londres en 1649, et qui après la mort de Cromwell avait été en 1660 rappelé sur le trône sans condition.

On crut d'abord que ce prince frivole et débauché avait rapporté quelque expérience de l'exil. Dans les premières années, grâce aux conseils de Clarendon, son chancelier, il parut bien vouloir consolider la prédominance de la couronne, mais en laissant le parlement jouir de ses anciens privilèges et il resta fidèle au protestantisme de l'Eglise anglicane, sans dévier à droite ni à gauche, vers les catholiques ou vers les presbytériens. S'il avait vendu à Louis XIV, en 1662, Dunkerque et Mardick, ces précieuses conquêtes de Cromwell, il avait réparé cette faute en s'unissant, en 1668, à la Suède et à la Hollande, pour arrêter les progrès de la France aux Pays-Bas. Mais, dans la seconde partie de son règne, il se rapprocha des catholiques pour qu'ils l'aidassent à rendre son pouvoir absolu; et, comme Louis XIV poursuivait sur le continent le triomphe du catholicisme et de la royauté, il rechercha son appui, et n'hésita pas à lui vendre l'honneur et les intérêts de l'Angleterre. Louis lui fit jusqu'à sa mort une pension de 2 millions; et en même temps, pour le mieux tenir à sa discrétion, les ambassadeurs de France encouragèrent par leurs subsides l'opposition du parlement contre les Stuarts. C'était bien un peu machiavélique, mais le roi ne croyait pas acheter trop cher le moyen de neutraliser le mauvais vouloir des protestants anglais. Louis entraîna ainsi dans la guerre contre la Hollande Charles II que son peuple suivit un moment dans l'espoir d'hériter du commerce batave.

A la fin, l'Angleterre s'indigna d'un pareil marché, qui menaçait du même coup sa religion et ses libertés. L'opposition, faible d'abord, grandit, et les anciens pensionnaires de Louis allèrent plus loin qu'il ne l'eût souhaité. En 1674, les *whigs*, c'est-à-dire ceux qui défendaient contre les *torys* l'Eglise anglicane et les prérogatives parlementaires, devinrent assez forts pour forcer Charles II à conclure la paix avec la Hollande sans pouvoir obtenir encore une déclaration de guerre

contre la France. L'année précédente, ils l'avaient obligé à sanctionner le bill du *test* (épreuve), par lequel tout fonctionnaire devait prêter le serment qu'il ne croyait point à la transsubstantiation, ce qui interdisait les emplois publics aux catholiques. En 1678, on leur ferma la chambre des Communes et celle des Lords, exclusion qui n'a été retirée qu'en 1829. Cette année même un intrigant de bas étage, nommé Titus Oates, imagina la fameuse *conspiration papiste*. La peur fut universelle. On alla jusqu'à penser que le grand incendie de Londres, en 1666, avait été l'œuvre des papistes et qu'ils allaient recommencer; le peuple crut fermement que le pape songeait à conquérir l'Angleterre. Ridicule, cette crédulité est encore cruelle. Huit jésuites furent pendus, et le vénérable vicomte Strafford, condamné à la peine des traîtres, malgré ses soixante-dix ans, n'obtint que sur les instances du roi une commutation de supplice. Il fut décapité, au lieu d'être pendu et coupé en quartiers. Le duc d'York, frère de Charles II et son héritier présomptif, avait abjuré le protestantisme; les Communes voulurent, par un bill, le priver de ses droits.

Le roi, battu sur la question religieuse, le fut en même temps sur la question politique. L'Angleterre s'apprêta à prendre parti pour la Hollande. C'est pour prévenir cette diversion que Louis XIV signa la paix de Nimègue.

Charles cassa ce parlement devenu si hostile; les élections en donnèrent un autre plus animé encore contre la cour. Un de ses premiers actes fut le vote du bill d'*habeas corpus* (1679). Cette loi, une des plus grandes conquêtes faites par les Anglais sur le despotisme, se trouve déjà dans la grande Charte; mais elle avait été éludée par l'adresse des hommes de loi et par les mesures oppressives du gouvernement. En vertu du bill de 1679, aucun juge ne peut refuser, à quelque prisonnier que ce soit, dans les vingt-quatre premières heures de son arrestation, l'ordre d'*habeas corpus*, qui oblige le geôlier à le reproduire devant la cour que cet ordre désignera, et où sera vérifiée la cause de son emprisonnement; si la cour le fait élargir, on ne peut le remettre en prison pour le même sujet. En outre, les juges étaient obligés d'accepter, dans un très-grand nombre de cas, la caution offerte par les prévenus, et l'usage de les envoyer hors du royaume pour les soustraire à la juridiction ordinaire était aboli.

L'Angleterre faisait donc pacifiquement et avec des lois sa révolution intérieure, quand un parti violent compromit tout par un

assassinat et une guerre civile. Les puritains se soulevèrent en Ecosse, et marquèrent leur prise d'armes par le meurtre du primat archevêque de Saint-André (1680). Ils furent écrasés au pont de Bothwell, sur la Clyde, par le duc de Monmouth, fils naturel de Charles II, et des exécutions atroces suivirent la victoire.

Une autre tentative coupable, le complot de Rye-House, amena d'autres supplices qui ne parurent pas mérités, et blessèrent profondément l'Angleterre. Deux hommes, l'honneur du parti whig, le républicain Algernon Sidney et William Russell, d'une des plus illustres maisons d'Angleterre, périrent sur l'échafaud (1683). L'opposition consternée se tut, et à la mort de Charles II, le duc d'York, âgé de cinquante-deux ans, fut proclamé sans opposition, malgré le bill des Communes qui l'avait exclu de la couronne (1685).

Elevé comme toute la famille des Stuarts dans les idées du pouvoir absolu, Jacques II resserra l'alliance qu'avait eue son frère avec Louis XIV. Il voulut faire deux choses également odieuses à l'Angleterre: rétablir le catholicisme et renverser les libertés publiques. Son frère l'avait tenté, mais sourdement; lui l'entreprit tout haut et sans réserve, car il avait plus de zèle et d'obstination que d'habilité, et l'apparente résignation de l'Angleterre, depuis la mort de Sidney et de Russell, lui faisait illusion. On le vit, dès son avènement, proroger indéfiniment les Communes, gouverner sans contrôle, et braver les plus vifs sentiments du peuple, en se rendant à la messe avec toute la pompe qui accompagnait Louis XIV allant entendre l'office dans son palais de Versailles. Les exilés crurent que le gouvernement de Jacques II était déjà trop détesté pour qu'il ne tombât pas au premier choc. Argyle débarqua en Ecosse, et Monmouth en Angleterre. Ils périrent tous deux, le premier sans avoir pu combattre, le second après la sanglante journée de Sedgemoor, près de Bridgewater (1685). Jacques fit frapper, pour célébrer sa double victoire, deux médailles, portant d'un côté deux troncs sans tête. Une des victimes était cependant son neveu. Un tel roi trouve aisément de dignes ministres: deux sont restés célèbres dans l'exécration de l'Angleterre, le colonel Kirke et le chef de justice Jeffries. Ce dernier écrivait au ministre Sunderland: „J'ai commencé aujourd'hui ma besogne avec les rebelles, et j'en ai dépêché 98." Ceux qu'il ne pendait pas, il les faisait vendre aux colonies comme esclaves. Jacques, pour récompenser tant de zèle, fit de ce boucher un grand chancelier d'Angleterre.

Une partie de l'aristocratie et le clergé anglais auraient pardonné aux Stuarts leur despotisme, car ces deux classes se souvenaient de ce qu'elles avaient souffert dans la révolution de 1648; mais elles ne pouvaient tolérer les tendances ouvertement catholiques de Jacques II. Pour le clergé anglais, si richement doté par la réforme, le rétablissement du culte romain était la ruine; l'aristocratie de son côté craignait de perdre les immenses domaines qu'elle avait acquis à la suppression des couvents; beaucoup de ses membres voulaient d'ailleurs la pratique sincère du gouvernement constitutionnel, favorable à leur influence, favorable aussi aux grands intérêts du pays.

Pour lutter victorieusement contre d'aussi puissants intérêts, il aurait fallu un prince extrêmement habile. Jacques II, qui s'était distingué dans sa jeunesse comme amiral, semblait avoir perdu toutes ses qualités. Faible et entêté comme un mulet, disait son frère, il marchait à son but avec un tel aveuglement, que selon un cardinal „il fallait l'excommunier, parce qu'il allait ruiner le peu de catholicisme qui restait en Angleterre." On le voyait dans un pays protestant[1]) s'entourer de moines, donner place dans le conseil au jésuite Péters, dispenser les catholiques du serment du *test*, se faire présenter des adresses avec la formule de l'absolutisme *a Deo rex, a rege lex*, afin envoyer en Italie une ambassade solennelle pour réconcilier l'Angleterre avec l'Eglise romaine. Les évêques anglicans réclament, il les fait mettre en prison. Le primat du royaume, l'archevêque de Cantorbéry, est lui-même enfermé à la Tour, avec six de ses suffragants.

Ces violences rendaient une révolution inévitable. Depuis longtemps Guillaume d'Orange était lié avec les chefs du parti whig. Gendre de Jacques II, il était son héritier le plus voisin: il pouvait attendre. Mais le roi s'était remarié à une princesse italienne et catholique; de ce mariage naquit, en 1688, un fils qui effaçait les droits de la femme de Guillaume d'Orange. Alors ce prince n'hésite plus : il accepte les offres de l'aristocratie anglaise et se prépare à renverser son beau-père avec les forces de la Hollande. Louis XIV avertit en vain Jacques II des dangers qu'il court et lui offre une assistance qui est refusée presque avec hauteur. Louis commet lui-même une faute grave: la

---

[1]) Sir William Temple disait à Charles II que les catholiques ne formaient pas en Angleterre la centième, en Ecosse la deux centième partie de la population.

cause de Jacques étant la sienne, puisque c'était celle du pouvoir absolu des rois, il eût dû le secourir malgré lui; il le fit, mais à moitié; il envoya une armée sur le Rhin, ce qui souleva l'Allemagne, au lieu de l'envoyer sur la Meuse, ce qui eût intimidé les Provinces-Unies et peut-être retenu Guillaume. A cette nouvelle, les fonds montèrent de 10 pour 100 en Hollande, et Guillaume partit.

La flotte portait 15000 hommes, et ses drapeaux la devise: *Pro religione et libertate.* Il se fit précéder d'un manifeste où il déclarait „qu'appelé par les seigneurs et les Communes d'Angleterre, il avait acquiescé à leurs vœux, parce que, comme héritier de la couronne, il était intéressé à la conservation des lois et de la religion du pays." Il marcha sur Londres sans rencontrer de résistance; tout le monde abandonnait Jacques: son premier ministre, Sunderland, son favori Marlborough, même sa seconde fille, Anne de Danemark. Il ne tenta pas de résister et s'enfuit sous un déguisement. Alors une longue procession parcourut les rues de Londres, armée de bâtons, de sabres, de lances, à l'extrémité desquels chacun avait fixé une orange. Des rubans de cette couleur, qui était déjà celle du parti protestant, flottaient sur toutes les têtes. Bientôt retentit le terrible cri de „*No popery!* A bas le papisme!" Toutes les chapelles catholiques et même quelques maisons furent démolies. Les bancs, les chaises, les confessionnaux, les bréviaires furent amoncelés en un tas et brûlés; mais pas un catholique ne perdit la vie, pas même Jeffries.

Cependant, au moment où la galiote qui emportait Jacques allait mettre à la voile, elle avait été abordée par 50 ou 60 matelots qui recherchaient des prêtres catholiques. Le roi, pris par eux pour un jésuite déguisé, fut d'abord assez rudement traité; mais quelques gentilshommes du comté de Kent qui le reconnurent le firent relâcher; il en profita pour rentrer dans Londres (16 décembre). Le lendemain les soldats hollandais arrivaient: il fallut partir, cette fois pour toujours. Guillaume lui avait refusé toute entrevue, et les lords, réunis en assemblée extraordinaire, lui avaient signifié qu'il eût à se rendre à Rochester. Guillaume l'y fit conduire sous la garde des troupes hollandaises, et eut soin de le laisser s'évader. Jacques se réfugia en France, où Louis XIV lui donna une magnifique hospitalité (1688).

Le parlement déclara le trône vacant et déféra la royauté au prince d'Orange et à sa femme, la princesse Marie, après eux à la princesse Anne, excluant à jamais les autres descendants de Jacques II. Le

stathouder de Hollande était roi. Mais avant de s'asseoir sur le trône, Guillaume III dut signer la fameuse *déclaration des droits* (février 1689).

Cette nouvelle charte, qui constituait la royauté consentie à la royauté du droit divin, contenait à peu près toutes les libertés et garanties que les Anglais réclamaient depuis des siècles: la convocation périodique des parlements, le vote de l'impôt, la loi faite par le concours du roi et des chambres, le jury, le droit de pétition, etc. Elle a fondé, chez nos voisins, le gouvernement *constitutionnel* ou *parlementaire*, avec tous les tempéraments et la sagesse pratique qui en ont assuré la durée.

Un droit nouveau, celui des peuples, se levait donc, dans la société moderne, en face du droit absolu des rois qui depuis deux siècles la régissait et qui venait de trouver, dans Louis XIV, sa plus glorieuse personnification. Il n'y a pas à s'étonner de la lutte acharnée qui éclata entre la France et l'Angleterre. Ce sont plus que deux intérêts contraires, ce sont deux droits politiques différents qui sont aux prises. En outre, au seizième siècle, la France avait pris en main la défense du protestantisme et des libertés générales de l'Europe ; au dix-septième elle menaçait la conscience des peuples et l'indépendance des Etats. Le rôle que nous abandonnions, l'Angleterre allait s'en saisir: elle se fera le centre de toutes les coalitions contre la maison de Bourbon, comme la France avait été le centre de la résistance à la maison d'Autriche.

EDMOND ABOUT (1828—1885).

Edmond About, Lorrain, au sortir de l'Ecole Normale alla à l'Ecole d'Athènes, d'où il a rapporté cette satire plus amusante que juste ou charitable, *la Grèce contemporaine* (1855). Il composa plusieurs pièces de théâtre qui tombèrent. Il écrivit au *Figaro*, au *Moniteur*, à l'*Opinion nationale*, au *Gaulois*. Après la guerre, il fonda le XIXe Siècle, journal républicain.

Ses romans et nouvelles sont: *Tolla*, *Mariages de Paris* (1856), *le Roi des Montagnes* (1856), *l'Homme à l'oreille cassée* (1861), *le Nez d'un notaire* (1862), *les Mariages de province* (1868).

LA GRÈCE CONTEMPORAINE (1855).

L'Instruction. — Gratuité de l'enseignement. — Penchant de tous les Grecs pour les professions libérales.

On compte dans le royaume de Grèce une grande université, une école militaire, une école polytechnique, une école normale, une école d'agriculture, un séminaire, sept lycées, un immense institut pour l'éducation des filles, cent soixante-dix-neuf écoles helléniques et trois cent soixante-neuf écoles communales ; mais il est bon de s'entendre sur le sens de chaque mot.

Nous avons déjà parlé de l'école d'agriculture et de ses sept élèves. L'école polytechnique est tout simplement une école d'arts et métiers [1]) où les sculpteurs apprennent à mouler, et les peintres à barbouiller des enseignes. L'école normale forme des instituteurs primaires ; nous parlerons bientôt du savoir que les papas [2]) ont amassé au séminaire ; et les adjudants sous-officiers qui sortent de l'école des Evelpides ne sont ni des savants ni des héros.

Les écoles helléniques sont celles où l'on apprend un peu de grec

---

[1]) Ambachtsschool.
[2]) Prêtre grec.

ancien ; les écoles communales ou romaïques [1]), celles où l'on reçoit strictement l'instruction élémentaire. Le nombre de ces écoles n'a rien d'exagéré ; nos départements les plus pauvres et les moins peuplés en ont davantage.

Les sept lycées sont bien au-dessous de nos collèges communaux, et l'université d'Athènes, avec ses trente-deux professeurs, n'est pas une Sorbonne. Athènes possède un observatoire, une bibliothèque, une collection d'instruments de physique, un musée d'histoire naturelle, un musée anatomique, un musée d'anatomie pathologique. Tout cela se réduit à quelques instruments en mauvais état, quelques échantillons en désordre et quelques lézards empaillés. Elle possédait une collection de médailles, mais le conservateur l'a emportée en Allemagne.

L'enseignement de l'université d'Athènes est réparti en quatre facultés : de théologie, de philosophie, de droit et de médecine. La faculté de philosophie comprend treize cours :

Littérature grecque générale ;
Explication et analyse des prosateurs et poëtes grecs ;
Rhétorique et philologie ;
Philosophie ;
Astronomie et mathématiques ;
Histoire naturelle ;
Histoire ancienne et antiquités grecques ;
Histoire moderne et du moyen âge ; statistique ;
Archéologie et histoire de l'art ;
Physique ;
Chimie générale ;
Langues orientales.

On voit que les Grecs appellent philosophie, comme au temps de Thalès, l'ensemble des connaissances humaines. La faculté de philosophie remplace à elle seule une faculté des lettres et une faculté des sciences.

Je pense qu'il est inutile de faire remarquer le peu de place qu'ils accordent aux sciences. Un cours d'astronomie et de mathématiques, un cours d'histoire naturelle, un cours de physique et un cours de chimie générale ne peuvent donner aux écoliers que des notions superficielles. Mais j'ai dit que les Grecs n'ont aucun goût pour les sciences

[1]) qui appartient aux Grecs modernes.

de pure spéculation, qu'ils n'acquièrent avidement que les connaissances utiles, et qu'ils n'étudient avec plaisir que lorsqu'ils apprennent en même temps une science et un métier.

Notez aussi l'omission des langues et des littératures de l'Occident. Les Grecs s'imaginent que leurs ancêtres savaient tout, et ils se trompent.

Les cours de la faculté de philosophie sont beaucoup moins fréquentés que les autres. C'est qu'ils n'aboutissent à aucune carrière lucrative.

Dans les premières années qui ont suivi la fondation de l'université, toute la jeunesse étudiait le droit. Quand les tribunaux ont été envahis, on s'est rejeté sur la médecine. Aujourd'hui le royaume possède une armée de juges et d'avocats et une armée de médecins, sans parler d'une armée d'officiers.

La seule chose que j'admire dans l'instruction publique en Grèce, c'est qu'elle est gratuite à tous les degrés, depuis les écoles de villages jusqu'aux cours de l'université.

Mais cette gratuité a ses dangers : elle favorise outre mesure le penchant qui entraîne la jeunesse vers les professions libérales.

Ce qui n'est pas moins remarquable, c'est l'application soutenue des écoliers. Les enfants de tout âge poursuivent leurs études avec un acharnement infatigable. Ces jeunes esprits, sérieux dès l'enfance et initiés de bonne heure aux difficultés de la vie, ne perdent jamais de vue le diplôme qui sera leur gagne-pain.

J'ai vu, dans un petit village, une quinzaine d'enfants accroupis au soleil, le livre à la main, devant la porte de l'école. En France, il serait impossible de faire une classe en plein air : l'attention des écoliers se répartirait par moitiés égales entre les gens qui passent et les hirondelles qui volent ; le professeur aurait le reste. Ces studieux bambins nous virent défiler, nous et nos bagages, et un événement aussi rare, dans un pays perdu, leur fit à peine lever la tête.

UN ENTERREMENT GREC.

Le lendemain de mon arrivée à Athènes, je marchais au hasard dans les rues pour faire connaissance avec la ville. J'entendis à quelque cent pas une musique horriblement monotone ; j'y courus, et je vis un enterrement qui passait.

En tête du cortège marchaient trois ou quatre bambins brandissant

qui une croix, qui une image au bout d'un bâton. Un homme portait le couvercle du cercueil, recouvert de papier noir et semé de croix blanches. Un peu plus loin s'avançait la musique. Les papas[1]) venaient derrière les musiciens, et les relayaient de temps en temps par quelques airs de plain-chant[2]) sur un ton grave et mélancolique.

Le cercueil était porté à bras. La morte était enveloppée d'une robe bleue, toute jonchée de narcisses et de fleurs odorantes. Son visage découvert avait une expression de sérénité qui ressemblait au sommeil. Pour écarter soigneusement l'horreur qui s'attache à la vue de la mort, on avait ravivé avec un peu de carmin la couleur éteinte de ses lèvres.

Derrière le cercueil marchaient trois grands jeunes gens à la figure maladive, dont l'un ne tardera pas à suivre sa mère. Ils allaient séparément, soutenu chacun par deux amis. Ils ne portaient pas d'autre deuil qu'un crêpe noir sur leur bonnet rouge. Presque tous ceux qui formaient le cortège étaient en veste de couleur, en foustanelle blanche et en guêtres rouges ou bleues. Tous les visages avaient un air de gravité recueillie qu'on ne voit pas souvent dans nos enterrements : il est vrai que le cortège se composait en grande partie des parents de la morte. J'ai dit que les familles grecques sont nombreuses et compliquées.

On entra dans l'église. Le cercueil fut placé au milieu de la nef, près du saint des saints et de cette partie du temple où les prêtres seuls ont droit de pénétrer. Les assistants restaient debout : il n'y a pas de chaises dans les églises.

Une vieille femme distribua des cierges à tout le monde. Vingt ou trente gamins qui jouaient dans la rue s'empressèrent d'en venir prendre, et assistèrent à la cérémonie avec une gravité qui honorerait des sénateurs.

Les papas, avec leurs longs cheveux et leur barbe flottante, psalmodiaient les prières des morts. Je m'étais promis d'examiner si ces hommes, qui n'ont pas renoncé aux affections de famille, s'acquittaient de leur ministère avec plus d'émotion que ceux qui n'ont plus d'autre famille que Dieu. Il me sembla au contraire qu'ils remplissaient cette triste tâche en hommes qui sont pressés de finir et de retourner à leur ménage. Ces oraisons étaient chantées en langue vulgaire, et

---

[1]) Prêtre grec.

[2]) Chant traditionnel de l'Eglise, dont saint Grégoire le Grand a fixé le répertoire. Cette musique est écrite sur une portée de quatre lignes.

cependant, soit que le chant rendît les paroles inintelligibles, soit que le peuple ait perdu l'habitude de chercher le sens de ses prières, les auditeurs ne semblaient écouter que leurs propres pensées.

Quand l'office des morts fut terminé, chacun des parents et des amis s'approcha de la morte et lui baisa les mains et la figure. On donne ainsi un caractère religieux et solennel à la dernière marque d'affection que reçoivent les morts. Il est difficile de voir sans une profonde émotion des fils venant devant l'autel donner un dernier baiser à leur mère.

Le convoi s'achemina lentement vers le cimetière. Sur sa route les hommes et les femmes s'arrêtaient, et se couvraient des signes de croix avec cette prodigalité machinale que j'ai déjà signalée. L'enterrement traversa l'Ilissus en s'éclaboussant un peu : le pont n'était pas encore bâti. Un tel passage exciterait en France quelques éclats de rire : la cérémonie ne perdit rien de sa gravité.

Le coin du cimetière habité par les pauvres est d'un aspect assez original. On ne plante pas sur chaque tombe une croix de bois. On se contente d'enfoncer en terre, en les croisant un peu, les deux bâtons qui ont servi à porter le cercueil. Sur la plus grande de ces deux branches, les parents du mort viennent planter une cruche dont ils brisent le fond. Cette sorte d'offrande est d'une haute antiquité.

Je n'ai pas remarqué que le corps fût mis en terre avec beaucoup plus de ménagements que dans nos cimetières civilisés. Ce sont les mêmes cris : „Pousse! tire! à toi! à moi! enfonce les pieds! attention à la tête! enfin! l'y voilà!". Cérémonial grossier, et bien propre à dégoûter les gens de mourir en pays civilisé. Heureux celui qui meurt d'un coup de flèche chez les sauvages! Il est mangé par ses amis avec respect, ou du moins avec reconnaissance.

On procéda ensuite à une autre cérémonie plus repoussante. On dépouilla la morte de tous les ornements dont on l'avait revêtue. La robe de mérinos bleu qu'on avait fait voir en passant à toute la ville lui fut ôtée ; on la laissa dans une méchante robe noire. On reprit l'oreiller brodé qu'elle avait sous la tête, et on le remplaça par un sac plein de terre. On commença même par lui ôter de mauvais gants blancs qu'elle avait aux mains ; mais un des fils, qui souffrait sans doute comme moi de voir ainsi manier ce corps roidi, fit signe de les laisser. Il ne resta dans le cercueil que quelques fleurs et une pomme, légère provision pour un si grand voyage.

Chacun des amis s'empressa de jeter une pincée de terre dans la tombe, et courut à dix pas plus loin, dans un endroit abrité du vent, où l'on alluma des cigarettes. Les bedeaux, les enfants de chœur et quelques amis vidèrent une grande bouteille de vin qu'on avait apportée, puis ils prirent le chemin de la maison mortuaire pour y souper.

Je m'en revins tout doucement au logis, précédé des enfants de chœur, qui se donnaient des coups de croix dans le dos et lançaient des pierres dans les images de saint Georges et de saint Michel.

Le sport. — Le turf athénien. — La place de la musique. — Les plaisirs du dimanche. — Le chapelet des Grecs. — Emploi du mouchoir de poche. — Le roi et la reine au milieu de leurs sujets. — Souvenirs du Cirque Olympique.

Lorsqu'on a traversé toute la rue d'Eole en tournant le dos à l'Acropole et à la tour des Vents, on aperçoit devant soi une route poudreuse, longue d'un grand kilomètre et terminée par un petit village. Le village était, sous les Turcs, la résidence du pacha. Le nom de pacha, ou padischah, lui est resté, un peu corrompu, il est vrai : les Athéniens disent Patissia.

La route de Patissia est le turf d'Ahènes.

Si je disais que c'est un lieu de plaisance, je mentirais comme un historien grec. La route est mal entretenue, et tiendrait mal son rang parmi nos chemins vicinaux. Les arbres dont on a essayé de la border sont morts, ou mourants, ou malades ; les quatre ou cinq cabarets qui se dressent à droite et à gauche ne sont pas des Parthénons ; les champs d'orge ou les terrains incultes qu'elle traverse ne font pas un paradis terrestre.

Cependant les promeneurs qui s'entassent sur cette route peuvent voir, quand la poussière le permet, un des plus beaux panoramas du monde. Ils ont devant eux le mont Parnès, fendu par une grande crevasse béante ; derrière eux, Athènes et l'Acropole ; à droite, le Lycabète ; à gauche, la mer, les îles et les montagnes de la Morée. La vue est moins belle au bois de Boulogne.

Le monde élégant d'Athènes a pour distraction principale, en été comme en hiver, la promenade sur la route de Patissia. On y vient à pied, en voiture, et surtout à cheval. Tout Grec qui trouve trois cents drachmes à emprunter se hâte d'acheter un cheval ; tout Grec

qui a trois drachmes dans sa poche les consacre à la location d'un cheval. Les commis des magasins de la rue Vivienne auront beau faire ; ils ne seront jamais aussi grands cavaliers que les coiffeurs et les cordonniers d'Athènes, le dimanche, à Patissia.

Les jeunes employés qui gagnent plus de deux mille drachmes par an, les bourgeois qui ont de quoi vivre, les officiers de cavalerie, et quelquefois les membres du corps diplomatique, font les beaux jours de la route de Patissia. Le chargé d'affaires d'une des cours d'Allemagne s'y promène tous les jours en tenue de haute école, sur un cheval de cents francs. Les jolies femmes de la société, qui presque toutes sont d'excellentes écuyères, s'y risquent de temps en temps. J'y ai rencontré souvent Janthe qui faisait sauter les fossés à un magnifique cheval blanc, moins beau sans doute que le cheval du cheik. Janthe était le meilleur cavalier de la ville. Lorsqu'elle sortait, suivie d'un petit cortège d'amis, elle avait si grand air que les gamins accoururent plus d'une fois en criant sur son passage : ils la prenaient pour la reine. La reine ne lui pardonnera jamais ces méprises-là.

Le public n'a pas d'autre promenade attitrée que la route de Patissia. On va s'y montrer en hiver de trois heures à cinq ; en été de sept à neuf. En hiver, les seuls jours où elle reste déserte sont les jours de vent du nord : il serait presque impossible de marcher contre le vent jusqu'au village. C'est un véritable courant que je me suis amusé quelquefois à remonter, après m'être enveloppé de deux manteaux. Arrivé à Patissia, on n'a plus qu'à tourner le village vers Athènes : le vent se charge de vous y porter.

A la sortie de la ville, à droite de la route, s'étend une plate-forme nue dont le sol est une sorte de macadam naturel. Le seul ornement de cette place est une petite rotonde de bois qui peut abriter vingt personnes. C'est sous le toit de ce modeste monument que la musique s'établit tous les dimanches. Le peuple fait cercle alentour pour écouter ; le roi et la reine viennent au milieu du cercle donner le spectacle à leurs sujets.

La *musique* est une fête hebdomadaire pour toute la population d'Athènes. Il faut que le temps soit bien épouvantable pour qu'un dimanche se passe sans musique. C'est à la musique qu'on peut voir la réunion de toutes les classes de la société, depuis les personnes de la cour jusqu'aux pauvres loqueteux et mendiants. Dès trois heures en hiver, dès six heures en été, un piquet de soldats arrive sur la

place. Les musiciens, en uniforme militaire, ne se font pas attendre : ils vont s'établir sous leur kiosque de bois blanc. Bientôt on voit apparaître le panache du colonel Touret. Les musiciens ne consentiraient jamais à jouer si le colonel n'était pas là. Il se tient sur la route, devant le petit pont qui la relie à la place. C'est là qu'il attend Leurs Majestés, en caracolant : son cheval n'a jamais plus de deux pieds à terre. Le préfet de police, en costume de Pallicare, arrive ensuite, le gourdin à la main. Ses employés, qu'on n'aimerait point à rencontrer au coin d'un bois, sont autour de lui ; chacun d'eux porte un bâton où l'on a écrit, pour rassurer le public : Force de la loi. Sur un ordre du colonel, le piquet de soldats s'éparpille de manière à décrire un grand cercle autour des musiciens. Derrière eux viennent se ranger les voitures : derrière les voitures, circulent les piétons et les cavaliers. Les marchands d'Athènes se promènent avec leurs femmes et leurs enfants, en grande toilette. Le chef de la famille roule dans ses doigts un gros chapelet qui n'est pas un instrument de religion, mais un passe-temps, un jouet de grandes personnes, dont on s'amuse à compter les grains machinalement et sans y penser. Cet exercice très-doux finit par devenir un besoin pour ceux qui en ont pris l'habitude, et je connais des Français de beaucoup d'esprit, qui ont quitté la Grèce depuis plusieurs années, qui ont des occupations sérieuses, une vie pleine et agitée, et qui ne se possèdent plus lorsqu'ils n'ont pas le chapelet entre les doigts: tant l'habitude les a bien ensorcelés! J'ai vu en Grèce le président du sénat diriger une discussion orageuse sans cesser un instant de compter les grains de son chapelet.

On rencontre à la musique un certain nombre de bourgeoises qui ne mettent le nez dehors qu'une fois par semaine. Leurs maris les font sortir tout habillées d'une boîte dont ils ont la clef ; ils leur donnent un coup de brosse, et les exposent au grand air jusqu'au soir. Après la musique, elles rentrent dans leur coffre, que l'on referme hermétiquement.

Ces dames sont en grande toilette : la toilette est une des plaies de la société athénienne. Tel employé à douze cents francs achète à sa femme une robe de moire antique blanche ou rose, qu'on voit traîner tous les dimanches dans la poussière. Ces tristes poupées s'avancent majestueusement, un mouchoir brodé à la main. C'est le seul mouchoir de la maison. Les hommes de toute condition se mouchent dans leurs doigts avec une grande dextérité. Les riches bourgeois s'essuient

après avec leur mouchoir. La haute société se mouche à la française et n'en est pas plus fière.

Dans un coin écarté, le long d'un mur, s'entassent les servantes, les ouvrières, les Albanaises et toute la classe des femmes pauvres. C'est dans ce fouillis de bras et de jambes qu'on découvre les plus beaux profils et les figures les plus distinguées. J'ai vu des servantes venues de Naxos ou de Milo qui auraient éclipsé toutes les femmes de Paris, si l'on avait pu les faire infuser six mois dans une eau courante.

A l'heure indiquée pour le commencement de la cérémonie, le colonel, qui en remontrerait au soleil pour l'exactitude, fait un signe à l'orchestre. On joue des quadrilles, des valses, des polkas et toute autre espèce de musique savante. Le public écoute ces bruits variés avec toute l'attention qu'ils méritent, c'est-à-dire assez mal. Vers le deuxième ou le troisième morceau, on voit le cheval du colonel s'enlever comme s'il avait des ailes. A ce symptôme, on pressent l'arrivée du roi.

Le roi et la reine entrent dans le cercle au galop. Leur suite s'arrête à l'entrée. Elle se compose ordinairement d'un aide de camp, d'un ou deux officiers d'ordonnance, d'une dame d'honneur et de l'écuyer de la reine, un bon gros Allemand qui lui dresse ses chevaux, et qui les fatigue le matin lorsqu'elle doit les monter le soir. Le piquet de cavalerie, qui suit Leurs Majestés à vingt-cinq pas de distance, va se placer de l'autre côté du cercle.

Les Français qui ont fréquenté le Cirque des Champs-Elysées ou suivi les représentations de l'Hippodrome, sont reportés brusquement à leurs souvenirs, lorsqu'ils voient ces étranges évolutions s'opérer au son de cette grosse musique. Le roi et la reine sont arrêtés côte à côte, occupés à retenir leurs chevaux, à écouter le tapage des cuivres, à contempler leur peuple et à se sourire l'un à l'autre. Le costume de la reine a souvent quelque chose de théâtral. De temps en temps le roi s'amuse à marquer la mesure, en roi absolu qui s'est placé au-dessus des lois.

A la fin du morceau, Leurs Majestés, suivies de la cour, traversent le cercle : les citoyens ôtent leur bonnet ; les cavaliers de l'escorte éperonnent leurs montures, et la cour se perd dans un nuage de poussière. Ne pleurez point: elle reviendra. J'ai vu le roi revenir jusqu'à trois fois dans la même après-dinée : les musiciens ne se lassaient pas de souffler, ni les bourgeois de saluer.

HIPPOLYTE TAINE (1828—1893)

Taine est né à Vouziers (dans le département des Ardennes). Il entre à l'Ecole Normale et professe peu de temps, étant très suspect pour ses opinions politiques. Son influence, depuis 1865 environ, a été immense.

Son œuvre se distribue en trois masses principales: philosophie, critique, histoire.

Le livre de l'*Intelligence* parut en 1870: il y avait vingt ans que Taine l'avait dans la pensée. C'est un puissant effort pour faire de la psychologie une science.

L'*Essai sur la Fontaine et ses fables*, l'*Essai sur Tite-Live*, mais surtout l'*Histoire de la littérature anglaise* et les études sur la *Philosophie de l'art* sont les maîtresses pièces de la critique de Taine.

En histoire, Taine veut faire comprendre ce qu'est la France contemporaine; par la description de l'ancien régime, de la Révolution et du régime nouveau. Le premier volume des *Origines de la France contemporaine* parut en 1875.

HISTOIRE DE LA LITTÉRATURE ANGLAISE (1863).

L'ŒUVRE DU PEUPLE ANGLAIS.

LONDRES: LE COMMERCE.

Il n'y a pas de plus grand spectacle que son œuvre ; dans aucun siècle et chez aucune nation de la terre, on n'a, je crois, ainsi manié et utilisé la matière. Entrez à Londres par le fleuve, et vous verrez une accumulation de travail et d'œuvres qui n'a pas d'égale sur la planète. Paris, en comparaison, n'est qu'une élégante ville de plaisir ; la Seine, avec ses quais, un joli jouet commode. Ici tout est énorme ; j'avais vu Marseille, Bordeaux, Amsterdam, je n'avais pas l'idée d'un pareil amas. De Greenwich à Londres, les deux rives sont un quai continu : toujours des marchandises qu'on empile, des sacs qu'on hisse, des navires qu'on amarre ; toujours de nouveaux magasins pour le cuivre, la bière, les agrès, le goudron, les matières chimiques. Les entrepôts, les chantiers, les bassins de calfat et de construction se

multiplient et se serrent. Il y a sur la gauche la carcasse en fer d'une église qu'on achève pour la porter dans l'Inde.

Le fleuve a un mille de large, et n'est plus qu'une rue peuplée de vaisseaux, un tortueux chantier de travail. Les bâtiments à vapeur, à voiles, montent, descendent, stationnent, par paquets de deux, trois, dix, puis en longs amas, puis en haie serrée ; il y en a cinq ou six mille à l'ancre. Sur la droite, les docks, comme autant de rues maritimes, arrivent en travers, dégorgeant ou emmagasinant les navires. Si vous montez sur une hauteur, vous voyez les bâtiments au loin par centaines et par milliers, posés comme en pleine terre ; leurs mâts alignés, leurs cordages grêles font une toile d'araignée qui ceint tout l'horizon. Cependant sur le fleuve lui-même, du côté du couchant, on voit se lever une forêt inextricable de mâtures, de vergues et de câbles ; ce sont les navires qui se déchargent, accrochés, mêlés parmi les cheminées des maisons, parmi les poulies des magasins, parmi les grues, les cabestans et tout l'attirail du labeur incessant et gigantesque. Une fumée brumeuse, pénétrée du soleil, les enveloppe de son voile roussâtre ; c'est l'air lourd et charbonneux d'une grosse serre ; depuis le sol et l'homme jusqu'à la lumière et l'air, tout est transformé par le travail.

Si vous entrez dans un de ces docks, l'impression sera plus accablante encore ; chacun d'eux semble une ville ; toujours des navires, et encore des navires, alignés, montrant leur tête, leurs flancs évasés, leur poitrine de cuivre, comme de monstrueux poissons sous leur cuirasse d'écailles. Quand on descend jusqu'au bas, on voit que cette cuirasse a cinquante pieds de haut ; beaucoup d'entre eux portent trois mille, quatre mille tonneaux ; les clippers longs de trois cents pieds vont partir pour l'Australie, pour Ceylan, pour l'Amérique.

Un pont se lève au moyen d'une machine, il pèse cent tonnes, et il ne faut qu'un homme pour le mouvoir. Ici est le quartier du vin : il y a trente mille tonneaux de porto dans les celliers ; ici le quartier des peaux. ici celui des suifs, celui de la glace. Le réceptacle des épiceries s'allonge à perte de vue, colossal, sombre comme un tableau de Rembrandt, comblé de futailles énormes, peuplé d'une fourmilière d'hommes qui s'agite dans l'ombre vacillante. L'univers aboutit à ce centre, comme un cœur où afflue le sang et d'où jaillit le sang ; l'argent, les marchandises, le négoce, arrivent ici des quatre coins de la planète et coulent d'ici vers tous les bouts du globe. Et cette circulation semble

naturelle, tant elle est bien conduite. Les grues tournent sans bruit, les tonneaux ont l'air de se mouvoir d'eux-mêmes, un petit traîneau les roule à l'instant et sans effort ; les ballots descendent par leur propre poids sur les plans inclinés qui les conduisent à leur place. Les *clerks*, sans se presser, crient les numéros ; les hommes poussent ou tirent sans confusion, avec calme, épargnant leur peine, pendant que le maître flegmatique, en chapeau noir, commande gravement avec des gestes rares et sans prononcer un mot.

LE PAYS HOUILLER: L'INDUSTRIE.

A présent, prenez un chemin de fer et allez à Glasgow, à Birmingham, à Liverpool, à Manchester, voir l'industrie. A mesure que vous avancez dans le pays houiller, l'air s'obscurcit de fumée ; les cheminées, hautes comme des obélisques, s'entassent par centaines et couvrent la plaine à perte de vue ; les files multipliées, entre-croisées de hauts bâtiments en briques rouges et monotones, passent devant les yeux, comme des rangées de ruches économiques et affairées. Les hauts fourneaux flamboient dans la brume ; j'en ai compté seize en un seul tas ; les débris de minerais s'amoncellent comme des montagnes ; les locomotives courent, semblables à des fourmis noires, d'un mouvement automatique et violent ; et tout d'un coup on se trouve engouffré dans la ville monstrueuse.

Telle usine a cinq mille ouvriers, telle manufacture contient trois cent mille broches. Les magasins de tissus sont des édifices babyloniens, larges et longs de cent vingt pas, à six étages. A Liverpool, il y a cinq mille navires rangés le long de la Mersey et qui s'étouffent ; d'autres attendent pour entrer ; les docks ont six milles d'étendue, et les entrepôts de coton qui les bordent allongent à perte de vue leur énorme rempart rougeâtre. Toutes les choses semblent ici bâties dans des proportions démesurées et comme par des bras de colosses.

Vous entrez dans une usine : ce ne sont que piliers de fer épais comme des troncs d'arbres, cylindres larges comme un homme, arbres [1]) de locomotives qui ressemblent à de grands chênes, machines à entailler qui font sauter des copeaux de fer, laminoirs qui plient la tôle comme une pâte, volants qui disparaissent dans l'essor de leur

[1]) Axe de métal qui transmet le mouvement.

vitesse ; huit ouvriers, commandés par une espèce de colosse paisible, poussaient et retiraient de la forge un arbre de fer rougi gros comme mon corps.

C'est la houille qui a fait pousser tout cela : l'Angleterre en produit deux fois autant que le reste de l'Europe. Ajoutez la brique, les grands schistes qui affleurent, et les estuaires des fleuves où la mer entre pour faire un port naturel. Liverpool, Manchestre et une douzaine de villes de quarante à cent mille âmes germent comme une végétation sur le bassin du Lancashire ; jetez les yeux sur la carte, et voyez les districts teintés de noir, Glasgow, Newcastle, Birmingham, le pays de Galles : tel ou tel comté n'est qu'un bloc de charbon. Les vieilles forêts antédiluviennes, en accumulant ici les aliments du feu, y ont emmagasiné la puissance qui remue la matière, et la mer fournit le vrai chemin sur lequel la matière peut être transportée.

L'homme lui-même, esprit et corps, semble fait pour mettre à profit ces avantages. Ses muscles sont résistants et son esprit peut supporter l'ennui. Il est moins sujet à la lassitude et au dégoût qu'un autre. Il travaille aussi bien à la dixième heure qu'à la première. Nul ne manie mieux les machines ; il a leur régularité et leur précision ; deux ouvriers font dans une manufacture de coton l'ouvrage de trois et, parfois de quatre ouvriers français.

Cherchez maintenant dans les statistiques combien de lieues d'étoffes ils fabriquent chaque année, combien de millions de tonnes ils exportent et importent, combien de milliards ils produisent et consomment; ajoutez-y les empires industriels ou commerciaux qu'ils ont fondés ou qu'ils fondent en Amérique, en Chine, dans l'Inde, en Australie, et peut-être alors, en comptant les hommes et les valeurs, en calculant que leur capital est deux fois plus grand que celui de la France, que leur population a doublé depuis cinquante ans, que leurs colonies, partout où le climat est sain, deviennent de nouvelles Angleterres, vous atteindrez quelque idée bien sèche, bien imparfaite, d'une œuvre dont les yeux seuls peuvent mesurer la grandeur.

L'AGRICULTURE; LE CONFORT.

Il reste pourtant encore une des portions à explorer, la culture ; du wagon, on en voit assez déjà pour la comprendre. Une prairie avec une haie, puis une autre prairie avec une autre haie, et ainsi de suite ; parfois d'immenses carrés de raves ; tout cela aligné, nettoyé,

lisse ; point de forêts, ça et là seulement un bouquet d'arbres : la campagne est un large potager, une fabrique d'herbe et de viande ; rien n'est laissé à la nature et au hasard ; tout est calculé, aménagé, tourné vers le produit et le profit.

Si vous regardez les campagnards, vous ne trouvez pas non plus de vrais paysans ; rien de semblable à nos villageois, sortes de fellahs, parents de la terre, défiants et incultes, séparés des citadins par un abîme. L'homme de la campagne ici ressemble à un ouvrier ; et en effet un champ est une manufacture avec un fermier pour contremaître. Propriétaires et fermiers, ils prodiguent les capitaux à la façon des grands entrepreneurs ; ils ont drainé, assolé ; ils ont fait un bétail, le plus riche en rendement qu'il y ait au monde ; ils ont importé les machines à vapeur dans la culture et dans l'élevage, ils perfectionnent les étables perfectionnées. Les plus grands seigneurs y mettent leur gloire ; quantité de gentlemen de campagne n'ont pas d'autre emploi ; le prince Albert a, près de Windsor, une ferme modèle, et cette ferme rapporte de l'argent; il y a quelques années, les journaux annonçaient que la reine avait découvert un remède pour la maladie des dindonneaux. Sous cet effort universel, la production agricole a doublé en cinquante ans, l'hectare anglais a reçu huit ou dix fois plus d'engrais que l'hectare français ; quoique de qualité inférieure, on lui a fait produire le double ; trente personnes ont suffi à cette œuvre, quand il fallait en France quarante personnes pour obtenir la moitié de cette œuvre.

Vous entrez dans une ferme, même médiocre, de cent acres [2]) par exemple ; vous trouvez des gens décents, dignes, bien vêtus, qui s'expliquent clairement et sensément, un grand bâtiment sain, confortable, souvent un petit péristyle avec des fleurs grimpantes, un jardin bien tenu, des arbres d'ornement, les murs intérieurs blanchis tous les ans à la chaux, les carreaux du sol lavés tous les huit jours, une propreté presque hollandaise ; avec cela, un assez grand nombre de livres, des voyages, des traités d'agriculture, quelques volumes de religion ou d'histoire, au premier rang la grande Bible de famille. Même dans les plus pauvres chaumières, on trouve quelques objets de confortable et d'agrément : un large poêle de fonte luisant, un tapis, presque toujours un papier de tenture, un ou deux petits romans

[2]) L'acre vaut, en Angleterre, 40 ares $^1/_2$.

moraux, et toujours la Bible. Le cottage est propre ; il y a là des habitudes d'ordre ; les assiettes à dessins bleuâtres, régulièrement rangées, font un bon effet au-dessus du buffet brillant ; les carreaux rouges ont été balayés, il n'y a pas de vitres cassées, ni salies ; point de portes disjointes, de volets dépendus, de mares stagnantes, de fumiers épars, comme chez nos villageois ; le petit jardin est purgé de toutes les mauvaises herbes ; souvent des rosiers, des chèvrefeuilles encadrent la porte, et, le dimanche, on voit le père, la mère assis près d'une table bien essuyée, avec du thé et du beurre, jouir de leur *home*, et de l'ordre qu'ils y ont mis.

Chez nous le paysan, le dimanche, sort de sa cabane pour aller voir sa terre ; ce qu'il souhaite, c'est la possession ; ce que ceux-ci aiment, c'est le confortable. Point de pays où l'on soit plus exigeant à cet endroit. „Notre vice", me disait un d'eux, „c'est la passion exagérée de toutes les choses bonnes et commodes ; nous avons trop de besoins, nous dépensons trop ; nos paysans, sitôt qu'ils ont un peu d'argent, au lieu d'acquérir un bout de terre, achètent le meilleur sherry, les meilleurs habits."

A mesure qu'on monte vers les hautes classes, ce goût devient plus fort. Dans les moyennes, l'homme s'excède de travail pour donner à sa femme des robes trop voyantes et pour mettre dans sa maison les cent mille brimborions du demi-luxe. Vers le sommet, les inventions du bien-être sont si multipliées, qu'on en est gêné ; il y a trop de journaux et de revues sur votre table de nuit, trop d'espèces de tapis, de cuvettes, d'allumettes, de serviettes dans votre cabinet de toilette : leur raffinement est inoui : vous songerez, en fourrant vos pieds dans les pantoufles, qu'il a fallu vingt générations d'inventeurs pour porter la semelle et la doublure jusqu'à ce degré de perfection. On ne saurait imaginer des clubs mieux munis du nécessaire et du superflu, des maisons si bien approvisionnées et si bien menées, l'agrément et l'abondance si savamment entendus, un service si sûr, si respectueux, si rapide. Les domestiques, dans le dernier recensement, faisaient „la classe la plus nombreuse parmi les sujets de sa Majesté" ; ils en ont cinq là où nous en avons deux.

Quand, à Hyde-Park, on voit leurs jeunes filles riches, leurs gentlemen à cheval et en équipage, lorsqu'on réfléchit sur leurs maisons de campagne, sur leurs habits, leurs parcs et leurs écuries, on se dit que véritablement ce peuple est fait selon le coeur des écono-

mistes, j'entends qu'il est le plus grand protecteur et le plus grand consommateur de la terre, que nul n'est plus propre à exprimer et aussi à absorber le suc des choses ; qu'il a développé ses besoins en même temps que ses ressources, et vous pensez involontairement à ces insectes qui, après leur métamorphose, se trouvent tout d'un coup munis de dents, d'antennes, de pattes infatigables, d'instruments admirables et terribles, propres à fouir, à scier, à bâtir, à tout faire, mais pourvus en même temps d'une faim incessante et de quatre estomacs.

PHILOSOPHIE DE L'ART (1869).

Ce que l'esprit national des Pays-Bas exige et ce qu'il provoque, c'est la représentation de l'homme réel et de la vie réelle, tels que les yeux les voient : bourgeois, paysans, bétail, échoppes, auberges, appartements, rues et paysages. On n'a pas besoin de les transformer pour les ennoblir ; il leur suffit d'être, pour être dignes d'intérêt. La nature par elle-même, quelle qu'elle soit, humaine, animale, végétale, inanimée, avec ses irrégularités, ses trivialités, ses lacunes, a raison d'être comme elle est; dès qu'on la comprend, on l'aime et on jouit de la voir. L'art a pour but, non de l'altérer, mais de l'interpréter; à force de sympathie, il la rend belle. Ainsi entendue, la peinture peut représenter la ménagère qui file dans sa chaumière, le menuisier qui pousse son rabot sur son établi, le chirurgien qui panse le bras d'un rustre, la cuisinière qui embroche sa volaille, la dame riche à qui l'on donne à laver, tous les intérieurs, depuis le taudis jusqu'au salon, tous les types, depuis la trogne enluminée du gros buveur jusqu'au sourire calme de la demoiselle bien apprise, toutes les scènes de la vie élégante ou rustique, une partie de cartes dans une salle tapissée de fleurons d'or, une ripaille de paysans dans une auberge nue, des patineurs sur un canal glacé, des vaches à l'abreuvoir, des barques sur la mer, et toute l'infinie diversité du ciel, des terrains, de l'eau, de la nuit et du jour. Terburg, Metzu, Gérard Dow, Van der Meer de Delft, Adrien Brouwer, Schalken, Franz Mieris, Jean Steen, Wouwermans, les deux Van Ostade, Wynants, Cuyp, Van der Neer, Ruysdael, Hobbema, Paul Potter, Backhuysen, les deux Van de Velde, Philippe de Kœnig, Van der Heyden, combien en citerais-je! Il n'y pas d'école où les talents originaux soient si nombreux; lorsque l'art a pour domaine, non une cime

bornée, mais toute la large étendue de la vie, il offre à chaque esprit un champ distinct ; l'idéal est étroit et ne se laisse habiter que par deux ou trois génies; le réel est immense et fournit des places à cinquante talents. — Une paisible et heureuse harmonie se dégage de toutes ces œuvres; on se repose à les regarder; l'âme de l'artiste, comme celle de ses personnages, est en équilibre; on serait bien et à l'aise dans son tableau. On voit qu'il n'imagine pas au delà; il semble qu'il soit, comme ses figures, content de vivre ; la nature lui paraît bonne; tout ce qu'il songe à lui ajouter, c'est un arrangement, un ton près d'un ton, un effet de lumière, un choix d'attitudes; devant elle, il est comme un Hollandais heureux et marié devant sa femme; il ne la souhaite point autre; il l'aime par habitude de cœur et concordance intime; tout au plus, tel jour de fête, il lui demandera de mettre sa robe rouge, au lieu de sa robe bleue. Il ne ressemble pas à nos peintres, observateurs raffinés, remplis par les livres et les journaux de philosophie et d'esthètique, qui peignent le paysan et l'ouvrier comme le Turc et l'Arabe, c'est-à-dire à titre d'animal curieux et de spécimen intéressant, qui portent dans leurs paysages des délicatesses, des raffinements et des émotions de citadins et de poètes, pour en dégager la vie sourde et le rêve silencieux. Il est bien plus naïf; l'excès de la vie cérébrale ne l'a point détraqué ni surexcité ; comparé à nous, c'est un artisan ; quand il entre dans la peinture, il n'a que des intentions pittoresques ; il est moins touché par le détail inattendu et frappant que par les grands traits généraux et simples. A cause de cela, son œuvre, plus saine et moins poignante, s'adresse à des âmes moins cultivées et fait plaisir à plus d'hommes. — Parmi tous ces peintres, deux seulement, Ruysdael, par une finesse d'âme et une supériorité d'éducation singulières, Rembrandt surtout, par une structure d'œil particulière et une sauvagerie extraordinaire de génie, ont poussé au delà de leur nation et de leur siècle, jusqu'aux instincts communs qui relient les races germaniques et conduisent aux sentiments modernes. Celui-ci, collectionneur, solitaire, entraîné par le développement d'une faculté monstrueuse, a vécu, comme notre Balzac, en magicien et en visionnaire, dans un monde construit par lui-même et dont seul il avait la clef. Supéreur à tous les peintres par la délicatesse et l'acuité natives de ses perceptions optiques, il a compris et suivi dans toutes ses conséquences cette vérité, que pour l'œil toute l'essence d'une chose visible est dans *la tache*, que d'ailleurs la plus

simple couleur est infiniment complexe, que toute sensation visuelle est un produit de ses éléments et, en outre, de ses alentours, que chaque objet dans le champ visuel n'est qu'une tache modifiée par d'autres taches, et qu'ainsi le principal personnage d'un tableau est l'air coloré, vibrant, interposé, dans lequel les figures sont plongées comme les poissons dans la mer. Il a rendu cet air palpable, il en a montré la vie fourmillante et mystérieuse ; il y a fait entrer la lumière de son pays, lumière débile et jaunâtre, comme celle d'une lampe dans une cave ; il a senti le douloureux combat qu'elle livre à l'ombre, la défaillance des rayons plus rares qui vont mourir dans les profondeurs, les tremblotements des reflets qui s'accrochent en vain aux parois luisantes, et toute cette population vague des demi-ténèbres, qui, invisible au regard ordinaire, semble, dans ses tableaux et ses estampes, un monde sous-marin entrevu à travers l'abîme des eaux. Au sortir de cette obscurité, la pleine lumière a été pour ses yeux une pluie éblouissante ; il l'a sentie comme un flamboiement d'éclairs, comme une illumination magique, ou comme une gerbe de dards. En sorte qu'il a trouvé dans le monde inanimé le drame le plus complet et le plus expressif, tous les contrastes, tous les conflits, ce qu'il y a de plus accablant et de plus mortellement lugubre dans la nuit, ce qu'il y a de plus fuyant et de plus mélancolique dans l'ombre ambiguë, ce qu'il y a de plus violent et de plus irrésistible dans l'irruption du jour. — Cela fait, il n'a eu qu'à poser sur le drame naturel le drame humain ; un théâtre ainsi construit désigne lui-même ses personnages. Les Grecs et les Italiens n'avaient connu de l'homme et de la vie que les pousses les plus droites et les plus hautes, la fleur saine qui s'épanouit dans la lumière ; il en a vu la souche, tout ce qui rampe et moisit dans l'ombre, les avortons déformés et rabougris, le peuple obscur des pauvres, la juiverie d'Amsterdam, la populace fangeuse et souffrante d'une grande ville et d'un mauvais climat, le gueux difforme, la vieille idiote bouffie, le crâne chauve de l'artisan usé, la face blême du malade, toute la foule grouillante des passions mauvaises et des misères hideuses qui pullulent dans nos civilisations comme des vers dans un arbre pourri. Une fois sur cette voie, il a pu comprendre la religion de la douleur, le christianisme véritable, interpréter la Bible comme aurait fait un lollard [1]), retrouver le Christ éternel, présent aujourd'hui

[1]) Hérétique du XIVe siècle.

comme autrefois, aussi vivant dans un cellier ou une auberge de Hollande que sous le soleil de Jérusalem, le consolateur et le guérisseur des misérables, seul capable de les sauver, parce qu'il est aussi pauvre et encore plus triste qu'eux. Lui-même, par contre-coup, il a senti la pitié ; à côté des autres qui semblent des peintres d'aristocratie, il est peuple ; du moins, il est le plus humain de tous ; ses sympathies plus larges embrassent la nature plus à fond ; aucune laideur ne lui répugne, aucun besoin de joie ou de noblesse ne lui dissimule aucun bas-fond de la vérité. — C'est pourquoi, libre de toute entrave et guidé par la sensibilité excessive de ses organes, il a pu représenter dans l'homme, non seulement la charpente générale et le type abstrait qui suffisent à l'art classique, mais encore les particularités et les profondeurs de l'individu, les complications infinies et indéfinissables de la personne morale, toute cette empreinte mouvante qui concentre en un moment sur un visage l'histoire entière d'une âme, et que Shakespeare seul a vue avec une aussi prodigieuse lucidité. En cela, il est le plus original des artistes modernes, et il forge l'un des bouts de la chaîne dont les Grecs ont fondu l'autre bout ; tous les autres maîtres, Florentins, Vénitiens, Flamands, sont dans l'entre-deux, et, quand aujourd'hui notre sensibilité surexcitée, notre curiosité acharnée à la poursuite des nuances, notre recherche impitoyable du vrai, notre divination des lointains et des dessous de la nature humaine, cherchent des précurseurs et des maîtres, c'est chez lui et chez Shakespeare que Balzac et Delacroix pourraient en trouver.

Une pareille floraison est passagère ; car la sève qui la produit s'épuise à sa production. Vers 1667, après les défaites navales de l'Angleterre, de légers indices montrent l'altération naissante des mœurs et des sentiments qui avaient suscité l'art national. Le bien-être est trop grand. Déjà, en 1660, Parival, parlant de leur prospérité, s'extasie à tous ses chapitres ; les Compagnies des Grandes-Indes et des Petites-Indes donnent à leurs actionnaires des dividendes de 40 et de 45 pour 100. Les héros deviennent des bourgeois ; Parival note chez eux, au premier rang, la soif du gain. De plus, „ils haïssent les „duels, batteries et querelles, et disent communément que les gens riches ne se battent pas." Ils veulent jouir, et les maisons des grands, que les ambassadeurs vénitiens, au commencement du siècle, trouvaient si simples et si nues, deviennent luxueuses ; chez „les principaux bourgeois", on trouve des tapisseries, des tableaux de prix, „de la

vaisselle d'or et d'argent". Les riches intérieurs de Terburg et de Metzu nous montrent l'élégance nouvelle, les robes de soie pâle, les corsages de velours, les bijoux, les perles, les tentures gaufrées d'or, les hautes cheminées à colonnes de marbre. L'antique énergie se relâche. Quand Louis XIV, en 1672, envahira le pays, il ne trouvera point de résistance. Ils ont négligé l'armée ; leurs troupes se débandent ; leurs villes se rendent du premier coup ; quatre cavaliers français prennent Muyden, qui est la clef des écluses ; les Etats Généraux implorent la paix à toutes conditions. En même temps le sentiment national s'affaiblit dans les arts ; le goût s'altère ; Rembrandt, en 1669, meurt pauvre, presque à l'insu de tous ; le luxe nouveau prend ses modèles à l'étranger, en France et en Italie. — Déjà, pendant la belle époque, quantité de peintres étaient allés à Rome pour peindre des figurines et des paysages ; et Jean Both, Berghem, Karel Dujardin, vingt autres, Wouwermans lui-même, faisaient, à côté de l'école nationale, une école demi-italienne. Mais cette école était spontanée et naturelle ; parmi les montagnes, les ruines, les fabriques et les guenilles d'outre monts, la blancheur vaporeuse de l'air, la bonhomie des figures, la mollesse des carnations, la gaieté et la belle humeur du peintre, marquaient la persistance et la liberté de l'instinct hollandais. — Au contraire, à ce moment, on voit cet instinct faiblir sous l'invasion de la mode. Sur la Kaisergracht et sur la Heeregracht s'élèvent de grands hôtels en style Louis XIV, et le peintre flamand qui a fondé l'école académique, Gérard de Lairesse, vient de les décorer de ses doctes allégories et de ses mythologies hybrides. — Il est vrai que l'art national ne cède pas tout d'un coup l'empire ; il se prolonge par une suite de chefs-d'œuvre jusqu'aux premières années du XVIII^{e} siècle ; en même temps, le sentiment national, réveillé par l'humiliation et le danger, provoque une révolution populaire, des sacrifices héroïques, l'inondation du pays, et tous les succès qui vont suivre. Mais ces succès eux-mêmes achèvent de ruiner l'énergie et l'enthousiasme que ce retour passager avait produits. Pendant toute la guerre de la succession d'Espagne, la Hollande, dont le stathouder est devenu roi d'Angleterre, est sacrifiée à son alliée ; après le traité de 1713, elle perd la primauté maritime, tombe au second rang et ensuite plus bas ; bientôt le grand Frédéric dira qu'elle est traînée à la remorque par l'Angleterre, comme une chaloupe par un vaisseau de ligne. La France la foule pendant la guerre de la succession d'Autriche ; plus tard,

l'Angleterre lui impose le droit de visite et lui prend la côte de Coromandel. A la fin, la Prusse vient chez elle accabler le parti républicain et rétablir le stathoudérat. Comme tous les faibles, elle est rudoyée par les forts, puis, après 1789, conquise et reconquise. Ce qui est pis, elle s'y résigne et se contente d'être une bonne maison de commerce et de banque. Déjà en 1723, son historien, un réfugié, Jean Leclerc, raillait platement les vaillants marins qui, pendant la guerre de l'Indépendance, se faisaient sauter plutôt que d'amener leur pavillon [1]). En 1732, un autre historien déclare que „les Hollan-„dais ne songent plus qu'à amasser des richesses". Après 1748, on laisse tomber l'armée et la flotte. En 1787, le duc de Brunswick soumet le pays presque sans coup férir. Quelle distance entre ces sentiments et ceux des compagnons du Taciturne, de Ruyter et de Tromp! — C'est pourquoi, par une concordance admirable, on voit l'invention pittoresque finir avec l'énergie active. Dix ans après le commencement du XVIII[e] siècle, tous les grands peintres sont morts. Depuis une génération déjà, la décadence se manifeste dans le style plus pauvre, l'imagination plus restreinte, le fini plus minutieux, chez Franz Mieris, Schalken et les autres. Un des derniers, Adrien Van der Werf, par sa peinture froide et polie, par ses mythologies et ses nudités, par ses carnations d'ivoire, par son retour impuissant vers le style italien, témoigne que les Hollandais ont oublié leurs goûts natifs et leur génie propre. Ses successeurs ressemblent à des hommes qui veulent parler et n'ont rien à dire ; élevés par des maîtres ou des pères illustres, Pierre Van der Werf, Henri Van Limborch, Philippe Van Dyck, Mieris le fils, Mieris le petit-fils, Nicolas Verkolie, Constantin Netscher, répètent la phrase qu'ils ont entendue, mais en automates. Le talent ne survit que chez les peintres d'accessoires et de fleurs, Jacques de Witt, Rachel Ruysch, Van Huysum, dans un petit genre qui exige une moindre invention et dure quelques années encore, semblable à une broussaille tenace, sur une terre desséchée où tous les grands arbres sont morts. Il meurt à son tour, et le sol reste vide. Dernière preuve de la dépendance qui attache l'originalité individuelle à la vie sociale, et proportionne les facultés inventives de l'artiste aux énergies actives de la nation.

---

[1]) „Ce bon capitaine était de ceux qui mouraient de peur de mourir. Si „Dieu pardonne à ces gens-là, c'est comme à des gens hors de sens."

LES ORIGINES DE LA FRANCE CONTEMPORAINE (1875—1892).

DANTON.

Il n'y a rien du fou chez Danton ; au contraire, non seulement il a l'esprit le plus sain, mais il possède l'aptitude politique, et à un degré éminent, à un degré tel, que, de ce côté, nul de ses collaborateurs ou de ses adversaires n'approche de lui, et que, parmi les hommes de la Révolution, Mirabeau seul l'a égalé ou surpassé.

C'est un génie original, spontané, et non, comme la plupart de ses contemporains, un théoricien raisonneur et scribe, c'est-à-dire un fanatique pédant, une créature factice et fabriquée par les livres, un cheval de meule qui marche avec les œillères et tourne sans issue dans un cercle fermé. Son libre jugement n'est point entravé par les préjugés abstraits : il n'apporte point un contrat social, comme Rousseau, ni un art social, comme Sieyès, des principes ou des combinaisons de cabinet ; il s'en est écarté par instinct, peut-être aussi par mépris : il n'en avait pas besoin, il n'aurait su qu'en faire. Les systèmes sont des béquilles à l'usage des impotents, et il est valide ; les formules sont des lunettes à l'usage des myopes, et il a de bons yeux. „Il avait peu lu, peu médité", dit un témoin lettré et philosophe ; „il ne savait presque rien, et il n'avait pas l'orgueil de rien deviner ; mais il *regardait et voyait.* Sa capacité naturelle, qui était très grande et qui n'était remplie de rien, se fermait naturellement aux notions vagues, compliquées et fausses, et s'ouvrait naturellement à toutes les notions d'expérience dont la vérité était manifeste...." Partant, „son coup d'œil sur les hommes et les choses, subit, net, impartial et vrai, avait la prudence solide et pratique."

Se représenter exactement les volontés divergentes ou concordantes, superficielles ou profondes, actuelles ou possibles des différents partis et de vingt-six millions d'âmes, évaluer juste la grandeur des résistances probables et la grandeur des puissances disponibles, apercevoir et saisir le moment décisif qui est unique, combiner les moyens d'exécution, trouver les hommes d'action, mesurer l'effet produit, prévoir les contre-coups prochains et lointains, ne pas se repentir et ne pas s'entêter, accepter les crimes à proportion de leur efficacité politique, louvoyer devant les obstacles trop forts, s'arrêter ou biaiser, même au mépris des maximes qu'on étale, ne considérer les choses et les hommes qu'à la façon d'un mécanicien, constructeur d'engins et calcula-

teur de forces, voilà les facultés dont il fait preuve au 10 août, au 2 septembre, pendant la dictature effective qu'il s'est arrogée entre le 10 août et le 21 septembre, puis dans la Convention, dans le premier Comité de Salut Public, au 31 mai et au 2 juin : on l'a vu à l'œuvre. Jusqu'au bout, en dépit de ses partisans, il a tâché d'accroître ou au moins de ne pas détruire les puissances que le gouvernement pouvait employer. A travers les vociférations des clubs qui exigeaient l'extermination des Prussiens, la capture du roi de Prusse, le renversement de tous les trônes et le meurtre de Louis XVI, il a négocié la retraite presque pacifique de Brunswick, il a travaillé à séparer la Prusse de la coalition, il a voulu changer la guerre de propagande en une guerre d'intérêt, il a fait décréter par la Convention que „la France ne s'immiscerait en aucune manière dans le gouvernement des autres puissances", il a obtenu l'alliance de la Suède, il a posé d'avance les bases du traité de Bâle, il a songé à sauver le roi. A travers les défiances et les attaques des Girondins qui veulent le déshonorer et le perdre, il s'obstine à leur tendre la main, il ne leur déclare la guerre que parce qu'ils lui refusent la paix, et il s'efforce de les préserver quand ils sont à terre.

Au milieu de tant de bavards et d'écrivailleurs dont la logique est verbale et dont la fureur est aveugle, qui sont des serinettes à phrases ou des mécaniques à meurtres, son intelligence, toujours large et souple, va droit aux faits, non pour les défigurer et les tordre, mais pour s'y soumettre, s'y adapter et les comprendre. Avec un esprit de cette qualité, on va loin, n'importe dans quelle voie : reste à choisir la voie. Mandrin aussi, sous l'ancien régime, fut, dans un genre voisin, un homme supérieur ; seulement, pour voie, il avait choisi le grand chemin [1]).

Entre le démagogue et le brigand, la ressemblance est intime : tous les deux sont des chefs de bande, et chacun d'eux a besoin d'une occasion pour former sa bande : pour former la sienne, Danton avait besoin de la Révolution.

---

[1]) Les faits n'autorisaient pas l'auteur à conclure contre Danton, bien loin de là: mais la passion l'anime et la comparaison lui servira, par une brusquerie imprévue, de raison. (Note de Camille Jullian, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Bordeaux).

Mandrin fut un fameux chef de brigands, roué vif à Valence en 1755.

„Sans naissance, sans protection", sans fortune, trouvant les places prises et „le barreau de Paris inabordable", reçu avocat après „des efforts", il a longtemps vagué et attendu sur le pavé ou dans les cafés, comme aujourd'hui ses pareils dans les brasseries. Au café de l'Ecole, le patron, bonhomme „en petite perruque ronde, en habit gris, la serviette sous le bras" circulait autour des tables avec un sourire, et sa fille siégeait au fond comme demoiselle de comptoir. Danton a causé avec elle, et l'a demandée en mariage : pour l'obtenir, il a dû se ranger, acheter une charge d'avocat au Conseil du Roi, trouver dans sa petite ville natale des répondants et des bailleurs de fonds. Une fois marié, logé dans le triste passage du Commerce, „chargé de dettes plus que de causes", confiné dans une profession sédentaire où l'assiduité, la correction, le ton modéré, le style décent et la tenue irréprochable étaient de rigueur, confiné dans un ménage étroit qui, sans le secours d'un louis avancé chaque semaine par le beau-père limonadier, n'aurait pu joindre les deux bouts, ses goûts larges, ses besoins alternatifs de fougue et d'indolence, ses appétits de jouissance et de domination, ses rudes et violents instincts d'expansion, d'initiative et d'action se sont révoltés : il est impropre à la routine paisible de nos carrières civiles ; ce qui lui convient, ce n'est pas la discipline régulière d'une vieille société qui dure, mais la brutalité tumultueuse d'une société qui se défait ou d'une société qui se fait. Par tempérament et par caractère, il est un *Barbare*, et un barbare né pour commander à ses pareils, comme tel leude du VI^e^ siècle ou tel baron du X^e^.

Un colosse à tête de „Tartare" couturée de petite vérole, d'une laideur tragique et terrible, un masque convulsé de „bouledogue" grondant, de petits yeux enfoncés sous les énormes plis d'un front menaçant qui remue, une voix tonnante, des gestes de combattant, une surabondance et un bouillonnement de sang, de colère et d'énergie, les débordements d'une force qui semble illimitée comme celles de la nature, une déclamation effrénée, pareille aux mugissements d'un taureau, et dons les éclats portent à travers les fenêtres fermées jusqu'à cinquante pas dans la rue, des images démesurées, une emphase sincère, des tressaillements et des cris d'indignation, de vengeance, de patriotisme, capables de réveiller les instincts féroces dans l'âme la plus pacifique et les instincts généreux dans l'âme la plus abrutie, des jurons et des gros mots, un cynisme, non pas monotone et voulu comme celui d'Hébert, mais jaillissant, spontané et de source vive,

des crudités énormes et dignes de Rabelais, un fond de sensualité joviale et de bonhomie gouailleuse, des façons cordiales et familières, un ton de franchise et de camaraderie, bref, le dedans et les dehors les plus propres à capter la confiance et les sympathies d'une plèbe gauloise et parisienne, tout concourt à composer „sa popularité infuse et pratique" et à faire de lui „un grand seigneur de la sans-culotterie."

Avec de telles dispositions pour jouer un rôle, on est bien tenté de le jouer, sitôt que le théâtre s'ouvre, quel que soit le théâtre, interlope et fangeux, quels que soient les acteurs, polissons, chenapans et filles perdues, quel que soit le rôle, ignoble, meurtrier et finalement mortel pour celui qui le prendra.

Pour résister à la tentation, il faudrait les répugnances que la culture fine ou profonde développe dans les sens et dans l'âme ; et, chez Danton, ces répugnances manquent. Ni au physique, ni au moral, il n'a de dégoûts ; il peut embrasser Marat, fraterniser avec des ivrognes, féliciter des septembriseurs[1]), répondre en style de cocher aux injures des femmes de la rue, vivre de pair à compagnon avec des drôles, des voleurs et des repris de justice, avec Carra, Westermann, Huguenin et Rossignol, avec les scélérats avérés qu'il expédie dans les départements après le deux septembre. Il faut des boueux pour travailler dans les boues ; on ne doit pas se boucher le nez, quand ils viennent réclamer leur salaire ; on est tenu de les bien payer, de leur dire un mot d'encouragement, de leur laisser les coudées franches. Danton consent à faire la part du feu et s'accommode aux vices ; il n'a pas de scrupules, il laisse gratter et prendre.

Lui-même il a pris, autant pour donner que pour garder, autant pour soutenir son rôle que pour en jouir, quitte à dépenser contre la cour l'argent de la cour, probablement avec un rire intérieur et narquois, avec ce rire qu'on devine chez le paysan en blouse lorsqu'il vient de duper son propriétaire en redingote, avec ce rire que les vieux historiens décrivent chez le Franc lorsqu'il empochait l'or romain pour mieux faire la guerre à Rome. Sur le sauvageon plébéien, la greffe n'a pas pris ; dans notre jardin moderne, il est le même que dans la vieille forêt ; sa sève intacte a gardé l'âpreté primitive, et ne

---

[1]) Danton a été accusé d'avoir laissé se produire les septembrisades (massacre des détenus politiques dans les prisons de Paris, du 2 au 6 septembre 1792).

produit point les bons fruits de notre civilisation ; le sens moral, l'honneur et la conscience. Danton n'a ni le respect de lui-même, ni le respect d'autrui ; les délimitations précises et délicates qui circonscrivent la personne humaine lui semblent une convention de légistes et une bienséance de salon : comme un Clovis, il marche dessus, et, comme un Clovis, avec des facultés égales, avec des expédients pareils, avec une bande pire, il se lance à travers la société chancelante pour la démolir et la reconstruire à son profit.

Dès l'origine, il a compris le caractère propre et le procédé normal de la Révolution, c'est à dire l'emploi de la brutalité populaire : en 1788, il figurait déjà dans les émeutes. Dès l'origine, il a compris l'objet final et l'effet définitif de la Révolution, c'est-à-dire la dictature de la minorité violente : au lendemain du 14 juillet 1789, il a fondé dans son quartier une petite république indépendante, agressive et dominatrice, centre de la faction, asile des enfants perdus, rendez-vous des énergumènes, pandémonium de tous les cerveaux incendiés et de tous les coquins disponibles, visionnaires et gens à poigne, harangueurs de gazette ou de carrefour, meurtriers de cabinet ou de place publique, Camille Desmoulins, Fréron, Hébert, Chaumette, Clootz, Théroigne, Marat, et, dans cet Etat plus que jacobin, modèle anticipé de celui qu'il établira plus tard, il règne, comme il régnera plus tard, président perpétuel du district, chef du bataillon, orateur du club, machinateur des coups de main. Là, l'usurpation est de règle : on ne reconnaît aucune autorité légale ; on brave le roi, les ministres, les juges, l'Assemblée, la municipalité, le maire, le commandant de la garde nationale. De par la nature et les principes, on s'est mis au-dessus des lois : le district prend Marat sous sa protection, place deux sentinelles à sa porte pour le garantir des poursuites, et résiste en armes à la force armée chargée d'exécuter le mandat d'arrêt. Bien mieux, au nom de Paris, „première sentinelle de la nation", on prétend gouverner la France : Danton vient déclarer à l'Assemblée nationale que les citoyens de Paris sont les représentants naturels des quatre-vingt-trois départements, et la somme, sur leur injonction, de rétracter un décret rendu.

Toute la pensée jacobine est là ; avec son coup d'œil supérieur, Danton l'a pénétrée jusqu'au fond, et l'a proclamée en termes propres; à présent, pour l'appliquer grandement, il n'a plus qu'à passer du petit théâtre au grand, des Cordeliers à la Commune, au ministère,

au Comité de Salut Public, et, sur tous ces théâtres, il joue le même rôle avec le même objet et les mêmes effets. Un despotisme institué par la conquête et maintenu par la crainte, le despotisme de la plèbe jacobine et parisienne, voilà son but et ses moyens ; c'est lui qui, adaptant les moyens au but et le but aux moyens, conduit les grandes journées et provoque les mesures décisives de la Révolution, le 10 août, le 2 septembre, le 31 mai, le 2 juin, le décret qui lève dans chaque grande ville une armée de sans-culottes salariés „pour tenir les aristocrates sur leurs piques", le décret qui, dans chaque commune où les grains sont chers, taxe les riches pour mettre le prix du pain à la portée des pauvres, le décret qui alloue aux ouvriers quarante sous par séance pour assister aux assemblées de section, l'institution du Tribunal Révolutionnaire, la proposition „d'ériger le Comité de Salut Public en gouvernement provisoire", la proclamation de la Terreur, l'application du zèle jacobin à des œuvres effectives, l'emploi des sept mille délégués des assemblées primaires renvoyés chez eux pour y devenir les agents du recrutement et de l'armement universels, les paroles enflammées qui lancent toute la jeunesse sur la frontière, les motions sensées qui limitent la levée en masse à la réquisition des hommes de dix-huit à vingt-cinq ans, et qui mettent fin aux scandaleuses carmagnoles chantées et dansées par la populace dans la salle même de la Convention.

Pour édifier la machine, il a déblayé le terrain, fondu le métal, forgé les grandes pièces, limé les boursouflures, dessiné le moteur central, ajusté les rouages secondaires, imprimé le premier élan et le branle final, fabriqué la cuirasse qui protège l'œuvre contre l'étranger et contre les chocs du dehors. La machine est de lui : pourquoi, après qu'il l'a construite, ne se charge-t-il pas de la manœuvrer ?

C'est que, s'il était capable de la construire, il n'est pas capable de la manœuvrer. Aux jours de crise, il peut bien donner un coup d'épaule, emporter les volontés d'une assemblée ou d'une foule, mener de haut et pendant quelques semaines un comité d'exécution. Mais le travail régulier, assidu, lui répugne ; il n'est pas fait pour les écritures, pour les paperasses et la routine d'une besogne administrative. Homme de police et de bureau, comme Robespierre et Billaud, lecteur minutieux de rapports quotidiens, annotateur de listes mortuaires, professeur d'abstractions décoratives, menteur à froid, inquisiteur appliqué et

convaincu, il ne le sera jamais ; surtout il ne sera jamais bourreau méthodique.

D'une part, il n'a point sur les yeux le voile gris de la théorie : il voit les hommes, non pas à travers le contrat social, comme une somme d'unités arithmétiques, mais tels qu'ils sont en effet, vivants, souffrants et saignants, surtout ceux qu'il connaît, chacun avec sa physionomie et son geste. A ce spectacle, les entrailles s'émeuvent quand on a des entrailles, et il en a ; il a même du cœur, une large et vive sensibilité, la sensibilité de l'homme de chair et de sang en qui subsistent tous les instincts primitifs, les bons à côté des mauvais, que la culture n'a point desséché ni racorni, qui a pu faire et laissé faire les massacres de septembre, mais qui ne se résigne pas à pratiquer de ses mains, tous les jours, à l'aveugle, le meurtre systématique et illimité. Déjà en septembre, „couvrant sa pitié sous ses rugissements", il a dérobé ou arraché aux égorgeurs plusieurs vies illustres. Quand la hache approche des Girondins, il en est „malade de douleur" et de désespoir. „Je ne pourrai pas les sauver", s'écriait-il, „et de grosses larmes tombaient le long de son visage."

D'autre part ,il n'a pas sur les yeux le bandeau épais de l'incapacité et de l'imprévoyance. Il a démêlé le vice intérieur du système, le suicide inévitable et prochain de la Révolution. „Les Girondins nous ont forcés de nous jeter dans le sans-culottisme qui les a dévorés, qui nous dévorera tous, et qui se dévorera lui-même." —

— „Laissez faire Robespierre et Saint-Just ; bientôt il ne restera plus en France qu'une Thébaïde avec une vingtaine de Trappistes politiques." — A la fin, il voit plus clair encore : „A pareil jour, j'ai fait instituer le Tribunal Révolutionnaire : j'en demande pardon à Dieu et aux hommes. — Dans les révolutions, l'autorité reste aux plus scélérats. — Il vaut mieux être un pauvre pêcheur que de gouverner les hommes."

Mais il a prétendu les gouverner, il a construit le nouvel engin de gouvernement, et, sourde à ses cris, sa machine opère conformément à la structure et à l'impulsion qu'il lui a données. Elle est là debout devant lui, la sinistre machine, avec son énorme roue qui pèse sur la France entière, avec son engrenage de fer dont les dents multipliées compriment chaque portion de chaque vie, avec son couperet d'acier qui incessamment tombe et retombe ; son jeu, qui s'accélère, exige chaque jour une plus large fourniture de vies humaines, et ses four-

nisseurs sont tenus d'être aussi insensibles, aussi stupides qu'elle. Danton ne le peut pas, ne le veut pas. — Il s'écarte, si distrait, jouit, oublie ; il suppose que les coupe-tête consentiront peut-être à l'oublier; certainement, ils ne s'attaqueront point à lui. „Ils n'oseraient...." „On ne me touche pas, moi : je suis l'arche." Au pis, il aime mieux être guillotiné que guillotineur." — Ayant dit ou pensé cela, il est mûr pour l'échafaud.

FUSTEL DE COULANGES (1830—1889).

Fustel de Coulanges, professeur à la Faculté des Lettres de Paris, est un grand historien et un grand écrivain. Il ne cherche rien au-delà de la représentation explicative du passé; il a réduit *au minimum* la subjectivité.

Il a écrit: *la Cité antique* (1864), *Recherches sur quelques problèmes d'histoire* (1885), *Histoire des institutions politiques de l'ancienne France* (1875), et plusieurs autres ouvrages.

LA CITÉ ANTIQUE (1864).

L'ouvrage comprend cinq parties: I. *Antiques croyances;* II. *La Famille;* III. *La Cité;* IV. *les Révolutions;* V. *Le Régime municipal disparaît.* M. Lanson voit passer, dans *la Cité antique*, le même courant d'idées contemporaines que dans les études de Renan sur le christianisme ou de M. Boissier sur le paganisme. La précision extrême de son étude exprime toute la réalité: il sait obtenir les plus grands effets par les plus simples moyens; et quelques types compréhensifs nous rendent la Grèce présente.

LE CULTE DES MORTS.

Les morts passaient pour des êtres sacrés. Les anciens leur donnaient les épithètes les plus respectueuses qu'ils pussent trouver ; ils les appelaient bons, saints, bienheureux. Ils avaient pour eux toute la vénération que l'homme peut avoir pour la divinité qu'il aime ou qu'il redoute. Dans leur pensée chaque mort était un dieu.

Cette sorte d'apothéose n'était pas le privilège des grands hommes ; on ne faisait pas de distinction entre les morts. Cicéron dit : „Nos ancêtres ont voulu que les hommes qui avaient quitté cette vie fussent comptés au nombre des dieux." Il n'était même pas nécessaire d'avoir été un homme vertueux ; le méchant devenait un dieu autant que l'homme de bien ; seulement il gardait dans cette seconde existence tous les mauvais penchants qu'il avait eus dans la première.

Les Grecs donnaient volontiers aux morts le nom de dieux souterrains. Dans Eschyle, un fils invoque ainsi son père mort : „O toi qui es un dieu sous la terre."

Euripide dit en parlant d'Alceste : „Près de son tombeau le passant s'arrêtera et dira : „Celle-ci est maintenant une divinité bienheureuse." Les Romains donnaient aux morts le nom de Dieux Mânes. „Rendez aux Dieux Mânes ce qui leur est dû", dit Cicéron ; „ce sont des hommes qui ont quitté la vie ; tenez-les pour des êtres divins."

Les tombeaux étaient les temples de ces divinités. Aussi portaient-ils l'inscription sacramentelle *Dis Manibus*, et en grec *Θεοῖς Χθονίοις*. C'était là que le dieu vivait enseveli, Manesque sepulti, dit Virgile. Devant le tombeau il y avait un autel pour les sacrifices, comme devant les temples des dieux.

On trouve ce culte des morts chez les Hellènes, chez les Latins, chez les Sabins, chez les Etrusques ; on le trouve aussi chez les Aryas de l'Inde. Les hymnes du Rig-Véda en font mention. Le livre des Lois de Manou parle de ce culte comme du plus ancien que les hommes aient eu. Déjà l'on voit dans ce livre que l'idée de la métempsycose a passé par-dessus cette vieille croyance ; déjà même auparavant, la religion de Brahma s'était établie, et pourtant, sous le culte de Brahma, sous la doctrine de la métempsycose, la religion des âmes des ancêtres subsiste encore, vivante et indestructible, et elle force le rédacteur des Lois de Manou à tenir compte d'elle et à admettre encore ses prescriptions dans le livre sacré. Ce n'est pas la moindre singularité de ce livre si bizarre que d'avoir conservé les règles relatives à ces antiques croyances, tandis qu'il est évidemment rédigé à une époque où des croyances tout opposées avaient pris le dessus.

Cela prouve que s'il faut beaucoup de temps pour que les croyances humaines se transforment, il en faut encore bien davantage pour que les pratiques extérieures et les lois se modifient. Aujourd'hui même, après tant de siècles et de révolutions, les Hindous continuent à faire aux ancêtres leurs offrandes. Ces idées et ces rites sont ce qu'il y a de plus vieux dans la race indo-européenne[1]), et sont aussi ce qu'il y a de plus persistant.

Ce culte était le même dans l'Inde qu'en Grèce et en Italie. L'Hindou devait procurer aux mânes le repas qu'on appelait *sraddha*. „Que le maître de maison fasse le sraddha avec du riz, du lait, des racines, des fruits, afin d'attirer sur lui la bienveillance des Mânes." L'Hindou croyait qu'au moment où il offrait ce repas funèbre, les Mânes des

[1]) Ils ne sont point particuliers à cette race.

ancêtres venaient s'asseoir près de lui et prenaient la nourriture qui leur était offerte. Il croyait encore que ce repas procurait aux morts une grande jouissance : „Lorsque le sraddha est fait suivant les rites, les ancêtres de celui qui offre le repas éprouvent une satisfaction inaltérable."

Ainsi les Aryas de l'Orient, à l'origine, ont pensé comme ceux de l'Occident relativement au mystère de la destinée après la mort. Avant de croire à la métempsycose, ce qui supposait une distinction absolue de l'âme et du corps, ils ont cru à l'existence vague et indécise de l'être humain, invisible mais non immatériel, et réclamant des mortels une nourriture et des breuvages.

L'Hindou, comme le Grec, regardait les morts comme des êtres divins qui jouissaient d'une existence bienheureuse. Mais il y avait une condition à leur bonheur : il fallait que les offrandes leur fussent régulièrement portées par les vivants. Si l'on cessait d'accomplir le sraddha pour un mort, l'âme de ce mort sortait de sa demeure paisible et devenait une âme errante qui tourmentait les vivants ; en sorte que si les Mânes étaient vraiment des dieux, ce n'était qu'autant que les vivants les honoraient d'un culte.

Les Grecs et les Romains avaient exactement les mêmes opinions. Si l'on cessait d'offrir aux morts le repas funèbre, aussitôt les morts sortaient de leurs tombeaux ; ombres errantes, on les entendait gémir dans la nuit silencieuse. Ils reprochaient aux vivants leur négligence impie ; ils cherchaient à les punir, ils leur envoyaient des maladies ou frappaient le sol de stérilité. Ils ne laissaient enfin aux vivants aucun repos jusqu'au jour où les repas funèbres étaient rétablis. Le sacrifice, l'offrande de la nourriture et la libation les faisaient rentrer dans le tombeau et leur rendaient le repos et les attributs divins. L'homme était alors en paix avec eux.

Si le mort qu'on négligeait était un être malfaisant, celui qu'on honorait était un dieu tutélaire. Il aimait ceux qui lui apportaient la nourriture. Pour les protéger, il continuait à prendre part aux affaires humaines ; il y jouait fréquemment son rôle. Tout mort qu'il était, il savait être fort et actif. On le priait ; on lui demandait son appui et ses faveurs. Lorsqu'on rencontrait un tombeau, on s'arrêtait, et l'on disait : „Toi qui es un dieu sous la terre, sois-moi propice."

On peut juger de la puissance que les anciens attribuaient aux morts par cette prière qu'Electre adresse aux Mânes de son père :

„Prends pitié de moi et de mon frère Oreste ; fais-le revenir en cette contrée ; entends ma prière, ô mon père ; exauce mes vœux en recevant mes libations." Ces dieux puissants ne donnent pas seulement les biens matériels ; car Electre ajoute : „Donne-moi un cœur plus chaste que celui de ma mère et des mains plus pures." Ainsi l'Hindou demande aux Mânes „que dans sa famille le nombre des hommes de bien s'accroisse, et qu'il ait beaucoup à donner."

Ces âmes humaines divinisées par la mort étaient ce que les Grecs appelaient des *démons* ou des *héros*. Les Latins leur donnaient le nom de *Lares, Mânes, Génies*. „Nos ancêtres ont cru", dit Apulée, „que les Mânes, lorsqu'ils étaient malfaisants, devaient être appelés Larves, et ils les appelaient Lares lorsqu'ils étaient bienveillants et propices." On lit ailleurs: „Génie et Lare, c'est le même être ; ainsi l'ont cru nos ancêtres"; et dans Cicéron : „Ceux que les Grecs nomment Démons, nous les appelons Lares."

Cette religion des morts paraît être la plus ancienne qu'il y ait eu dans cette race d'hommes. Avant de concevoir et d'adorer Indra ou Zeus, l'homme adora les morts : il eut peur d'eux, il leur adressa des prières. Il semble que le sentiment religieux ait commencé par là. C'est peut-être à la vue de la mort que l'homme a eu pour la première fois l'idée du surnaturel et qu'il a voulu espérer au-delà de ce qu'il voyait. La mort fut le premier mystère ; elle mit l'homme sur la voie des autres mystères. Elle éleva sa pensée du visible à l'invisible, du passager à l'éternel, de l'humain au divin.

LE ROMAIN, L'ATHÉNIEN.

Cette même religion, qui avait fondé les sociétés et qui les gouverna longtemps, façonna aussi l'âme humaine et fit à l'homme son caractère. Par ses dogmes et par ses pratiques elle donna au Romain et au Grec une certaine manière de penser et d'agir, et de certaines habitudes dont ils ne purent de longtemps se défaire. Elle montrait à l'homme des dieux partout, dieux petits, dieux facilement irritables et malveillants. Elle écrasait l'homme sous la crainte d'avoir toujours des dieux contre soi et ne lui laissait aucune liberté dans ses actes.

LE ROMAIN.

Il faut voir quelle place la religion occupe dans la vie d'un Romain. Sa maison est pour lui ce qu'est pour nous un temple ; il y trouve

son culte et ses dieux. C'est un dieu que son foyer ; les murs, les portes, le seuil, sont des dieux ; les bornes qui entourent son champ sont encore des dieux. Le tombeau est un autel, et ses ancêtres sont des êtres divins.

Chacune de ses actions de chaque jour est un rite ; toute sa journée appartient à sa religion. Le matin et le soir il invoque son foyer, ses pénates, ses ancêtres ; en sortant de sa maison, en y rentrant, il leur adresse une prière. Chaque repas est un acte religieux qu'il partage avec ses divinités domestiques. La naissance, l'initiation, la prise de la toge, le mariage et les anniversaires de tous ces événements sont les actes solennels de son culte.

Il sort de chez lui et ne peut presque faire un pas sans rencontrer un objet sacré ; ou c'est une chapelle, ou c'est un lieu jadis frappé de la foudre, ou c'est un tombeau ; tantôt il faut qu'il se recueille et prononce une prière ; tantôt il doit détourner les yeux et se couvrir le visage pour éviter la vue d'un objet funeste.

Chaque jour il sacrifie dans sa maison, chaque mois dans sa curie, plusieurs fois par an dans sa *gens* ou dans sa tribu. Par-dessus tous ces dieux, il doit encore un culte à ceux de la cité. Il y a dans Rome plus de dieux que de citoyens.

Il fait des sacrifices pour remercier les dieux ; il en fait d'autres, et en plus grand nombre, pour apaiser leur colère. Un jour il figure dans une procession en dansant suivant un rythme ancien au son de la flûte sacrée. Un autre jour il conduit des chars dans lesquels sont couchées les statues des divinités. Une autre fois c'est un *lectisternium* : une table dressée dans une rue et chargée de mets ; sur des lits sont couchées les statues des dieux, et chaque Romain passe en s'inclinant, une couronne sur la tête et une branche de laurier à la main.

Il a une fête pour les semailles, une pour la moisson, une pour la taille de la vigne. Avant que le blé soit venu en épi, il a fait plus de dix sacrifices et invoqué une dizaine de divinités particulières pour le succès de sa récolte. Il a surtout un grand nombre de fêtes pour les morts, parce qu'il a peur d'eux.

Il ne sort jamais de chez lui sans regarder s'il ne paraît pas quelque oiseau de mauvais augure. Il y a des mots qu'il n'ose prononcer de sa vie. Forme-t-il quelque désir, il inscrit son vœu sur une tablette qu'il dépose aux pieds de la statue d'un dieu.

A tout moment il consulte les dieux et veut savoir leur volonté. Il

trouve toutes ses résolutions dans les entrailles des victimes, dans le vol des oiseaux, dans l'avis de la foudre. L'annonce d'une pluie de sang ou d'un bœuf qui a parlé le trouble et le fait trembler ; il ne sera tranquille que lorsqu'une cérémonie expiatoire l'aura mis en paix avec les dieux.

Il ne sort de sa maison que du pied droit. Il ne se fait couper les cheveux que pendant la pleine lune. Il porte sur lui des amulettes. Contre l'incendie, il couvre les murs de sa maison d'inscriptions magiques. Il sait des formules pour éviter la maladie, et d'autres pour la guérir ; mais il faut les répéter vingt-sept fois et cracher à chaque fois d'une certaine façon.

Il ne délibère pas au Sénat, si les victimes n'ont pas donné les signes favorables. Il quitte l'assemblée du peuple, s'il a entendu le cri d'une souris. Il renonce aux desseins les mieux arrêtés, s'il a aperçu un mauvais présage ou si une parole funeste a frappé son oreille. Il est brave au combat, mais à condition que les auspices lui assurent la victoire.

Ce Romain que nous présentons ici n'est pas l'homme du peuple, l'homme à l'esprit faible que la misère et l'ignorance retiennent dans la superstition. Nous parlons du patricien, de l'homme noble, puissant et riche. Ce patricien est tour à tour guerrier, magistrat, consul, agriculteur, commerçant ; mais partout et toujours il est prêtre et sa pensée est fixée sur les dieux. Patriotisme, amour de la gloire, amour de l'or, si puissants que soient ces sentiments sur son âme, la crainte des dieux domine tout. Horace a dit le mot le plus vrai sur le Romain : c'est en redoutant les dieux qu'il est devenu le maître de la terre,

Dis te minorem quod geris, imperas.

On a dit que c'était une religion de politique. Mais pouvons-nous supposer qu'un sénat de trois cents membres, un corps de trois mille patriciens se soit entendu avec une telle unanimité pour tromper le peuple ignorant? et cela pendant des siècles, sans que, parmi tant de rivalités, de luttes, de haines personnelles, une seule voix se soit jamais élevée pour dire : Ceci est un mensonge. Si un patricien eût trahi les secrets de sa caste, si, s'adressant aux plébéiens qui supportaient impatiemment le joug de cette religion, il les eût tout à coup débarrassés et affranchis de ces auspices et de ces sacerdoces, cet homme eût acquis immédiatement un tel crédit qu'il fût devenu le maître de l'Etat. Croit-on que, si les patriciens n'eussent pas cru à la religion qu'ils prati-

quaient, une telle tentation n'aurait pas été assez forte pour déterminer au moins un d'entre eux à révéler le secret? On se trompe gravement sur la nature humaine si l'on suppose qu'une religion puisse s'établir par convention et se soutenir par imposture. Que l'on compte dans Tite-Live combien de fois cette religion gênait les patriciens eux-mêmes, combien de fois elle embarrassa le sénat et entrava son action, et que l'on dise ensuite si cette religion avait été inventée pour la commodité des politiques. C'est au temps de Cicéron que l'on a commencé de croire que la religion était utile au gouvernement; mais déjà la religion était morte dans les âmes.

L'ATHÉNIEN.

La peur des dieux n'était pas un sentiment propre au Romain; elle régnait aussi bien dans le cœur d'un Grec. Ces peuples, constitués à l'origine par la religion, nourris et élevés par elle, conservèrent très longtemps la marque de leur éducation première. On connaît les scrupules du Spartiate, qui ne commence jamais une expédition avant que la lune soit dans son plein, qui immole sans cesse des victimes pour savoir s'il doit combattre et qui renonce aux entreprises les mieux conçues et les plus nécessaires parce qu'un mauvais présage l'effraye. L'Athénien s'éloigne du Romain et du Spartiate par mille traits de caractère et d'esprit; mais il leur ressemble par la crainte des dieux. Une armée athénienne n'entre jamais en campagne avant le septième jour du mois, et, quand une flotte va prendre la mer, on a grand soin de redorer les statues de Pallas.

Xénophon assure que les Athéniens ont plus de fêtes religieuses qu'aucun autre peuple grec. „Que de victimes offertes aux dieux!" dit Aristophane, „que de temples! que de statues! que de processions sacrées! A tout moment de l'année on voit des festins religieux et des victimes couronnées." „C'est nous", dit Platon, „qui offrons les plus nombreux sacrifices et qui faisons pour les dieux les processions les plus brillantes et les plus saintes." La ville d'Athènes et son territoire sont couverts de temples et de chapelles; il y en a pour le culte de la cité, pour le culte des tribus et des dèmes, pour le culte des familles. Chaque maison est elle-même un temple et presque dans chaque camp il y a un tombeau sacré.

L'Athénien qu'on se figure si inconstant, si capricieux, si libre penseur, a, au contraire, un singulier respect pour les vieilles tradi-

tions et les vieux rites. Sa principale religion, celle qui obtient de lui la dévotion la plus fervente, c'est la religion des ancêtres et des héros. Il a le culte des morts et il les craint. Une de ses lois l'oblige à leur offrir chaque année les prémices de sa récolte ; une autre lui défend de prononcer un seul mot qui puisse provoquer leur colère. Tout ce qui touche à l'antiquité est sacré pour un Athénien. Il a de vieux recueils où sont consignés ses rites et jamais il ne s'en écarte ; si un prêtre introduisait dans le culte la plus légère innovation, il serait puni de mort. Les rites les plus bizarres sont observés de siècle en siècle. Un jour de l'année, l'Athénien fait un sacrifice en l'honneur d'Ariane, et parce qu'on dit que l'amante de Thésée est morte en couches, il faut qu'on imite les cris et les mouvements d'une femme en travail[1]). Il célèbre une autre fête annuelle qu'on appelle Oschophories et qui est comme la pantomime du retour de Thésée dans l'Attique ; on couronne le caducée d'un héraut, parce que le héraut de Thésée a couronné son caducée ; on pousse un certain cri que l'on suppose que le héraut a poussé, et il se fait une procession où chacun porte le costume qui était en usage au temps de Thésée. Il y a un autre jour où l'Athénien ne manque pas de faire bouillir des légumes dans une marmite de forme déterminée ; c'est un rite dont l'origine se perd dans une antiquité lointaine, dont on ne connaît plus le sens, mais qu'on renouvelle pieusement chaque année.

L'Athénien, comme le Romain, a des jours néfastes; ces jours-là, on ne se marie pas, on ne commence aucune entreprise, on ne tient par d'assemblée, on ne rend pas la justice. Le dix-huitième et le dix-neuvième jour de chaque mois sont employés à des purifications. Le jour des Plyntéries, jour néfaste entre tous, on voile la statue de la grande divinité poliade[1]). Au contraire, le jour des Panathénées, le voile de la déesse est porté en grande procession, et tous les citoyens, sans distinction d'âge ni de rang, doivent lui faire cortège. L'Athénien fait des sacrifices pour les récoltes ; il en fait pour le retour de la pluie ou le retour du beau temps ; il en fait pour guérir les maladies et chasser la famine ou la peste.

Athènes a ses recueils d'antiques oracles, comme Rome a ses livres Sibyllins, et elle nourrit au Prytanée des hommes qui lui annoncent

---

[1]) In barensnood.

[1]) Divinité de la ville. (πόλις).

l'avenir. Dans ses rues on rencontre à chaque pas des devins, des prêtres, des interprètes des songes. L'Athénien croit aux présages ; un éternûment on un tintement des oreilles l'arrête dans une entreprise. Il ne s'embarque jamais sans avoir interrogé les auspices. Avant de se marier il ne manque pas de consulter le vol des oiseaux. Il croit aux paroles magiques, et, s'il est malade, il se met au cou des amulettes. L'assemblée du peuple se sépare dès que quelqu'un assure qu'il a paru dans le ciel un signe funeste. Si un sacrifice a été troublé par l'annonce d'une mauvaise nouvelle, il faut le recommencer.

L'Athénien ne commence guère une phrase sans invoquer d'abord la Bonne Fortune. A la tribune, l'orateur débute volontiers par une invocation aux dieux et aux héros qui habitent le pays. On mène le peuple en lui débitant des oracles. Les orateurs, pour faire prévaloir leur avis, répètent à tout moment : La déesse ainsi l'ordonne.

FRANÇOIS-PIERRE-GUILLAUME GUIZOT (1787—1874).

Guizot devint en 1812 professeur d'histoire moderne à la Sorbonne. Après la révolution de 1830, il fut ministre de l'intérieur et plus tard de l'instruction publique. En 1840, il alla en Angleterre comme ambassadeur et fut de 1840 à 1848 ministre des affaires étrangères (voir son *Histoire parlementaire de France).*

Comme historien, il était philosophe et opérait sur des idées; ses principaux ouvrages sont: *Histoire de la Révolution d'Angleterre, Cours d'histoire moderne;* les 6 volumes de cette dernière œuvre sont dédoublés en *Histoire générale de la Civilisation en Europe* et *Histoire générale de la Civilisation en France.* Ces trois grandes oeuvres sont la démonstration de ces vérités: qu'une royauté même légitime n'a pas de droits contre les représentants de la nation; et que le gouvernement doit appartenir aux classes moyennes, qui assureront la prospérité du corps social.

HISTOIRE PARLEMENTAIRE DE FRANCE (1864).

SUR LA POLITIQUE ET LES ACTES DU GOUVERNEMENT ENVERS L'EMPEREUR DU MAROC.

CHAMBRE DES PAIRS. — SÉANCE DU 10 JUILLET 1844.

L'asile que, dans sa lutte contre la France en Algérie, l'émir Abd-el-Kader trouvait certainement sur le territoire du Maroc amena, entre le gouvernement français et l'empereur du Maroc, des discussions qui devaient finir et qui finirent, en effet, par une guerre courte et décisive. A l'occasion de la discussion du budget, le pressentiment et les préparatifs de cette guerre donnèrent lieu, dans les deux Chambres, à des objections et à des demandes d'explications auxquelles je m'empressai de répondre.

Je dois avant tout remercier la Chambre d'avoir bien voulu changer son ordre du jour, et remettre à aujourd'hui les interpellations qui avaient été annoncées pour avant-hier. Je n'avais pu me dispenser de demander ce changement. L'ordre du jour de la Chambre des députés

était réglé bien antérieurement aux interpellations dont il s'agit. La Chambre sait d'ailleurs que, dans l'intérêt de ses propres travaux, il importe que la discussion du budget n'éprouve aucune interruption. Plusieurs changements auraient été entraînés par celui qu'il aurait fallu demander dans l'ordre du jour de la Chambre des députés ; c'est ce qui m'a empêché de le faire. Je remercie la Chambre d'avoir bien voulu conserver dans cette occasion la facilité et la courtoisie des rapports qui existent habituellement entre les grands pouvoirs de l'Etat.

Je puis rassurer, comme vient déjà de le faire M. le ministre de la marine, M. le prince de la Moskowa. Nous n'avons compromis en aucune façon, auprès d'un gouvernement étranger, ni les instructions données à nos amiraux et à nos généraux, ni la liberté du gouvernement du roi.

Quand sir Robert Peel s'est exprimé comme il l'a fait dans le Parlement, il a, je n'en doute pas, et le simple bon sens l'indique, il a voulu dire qu'il avait connaissance des instructions politiques données en cette occasion à nos amiraux et à nos généraux ; il n'est pas possible qu'il ait attaché à ses paroles un autre sens. Quant aux instructions militaires ou navales, à ce qui est essentiellement secret et propre au gouvernement appelé à faire la guerre, aucune communication semblable n'a eu lieu.

Quant à la politique générale, aux intentions, aux instructions politiques, nous les avons proclamées et nous les proclamons tout haut. Notre politique envers le Maroc est parfaitement simple ; c'est une politique étrangère à toute vue de conquête. Nous n'avions aucune raison de ne pas donner communication franche et sans réserve, de cette politique à un gouvernement ami. C'est ce que nous avons fait. Nous n'avons, je le répète, ni rien compromis de secret, ni aliéné la liberté d'action du gouvernement du roi ; et j'ai la parfaite conviction que, dans le langage qu'il a tenu au Parlement, sir Robert Peel n'a pas entendu dire autre chose que ce que j'ai l'honneur de dire moi-même à la Chambre en ce moment.

Que l'Angleterre ait, quant au Maroc, des intérêts graves et qui font qu'elle regarde de près à tout ce qui s'y rapporte, il n'y a rien de si simple ; cela n'a pas besoin d'être dit à cette tribune ; mais cela ne veut pas dire que l'Angleterre, à propos du Maroc, méconnaisse les droits de la politique française et les intérêts que la possession de l'Algérie impose à la France ; je n'hésite pas à dire que, dans cette

occasion en particulier, les intérêts qui nous commandent, envers le Maroc, la conduite que nous tenons, ont été loyalement reconnus par le gouvernement anglais lui-même. Dans les communications que nous avons eues avec lui à ce sujet, il n'a méconnu ni les droits, ni les devoirs de la politique de la France.

L'honorable préopinant, après avoir blâmé le cabinet sur ses rapports avec le gouvernement anglais, a abordé le fond même de la question et s'est attaqué à ce que nous voulons faire dans le Maroc.

J'ai eu l'honneur de dire à une autre tribune que nous n'avions avec le Maroc aucune cause naturelle, nationale, inévitable, de conflit et de guerre.

Nous n'en avons, en effet, aucune. Nous n'avons point à nous plaindre en général de nos rapports commerciaux, ni de nos rapports politiques avec le Maroc.

Tant que la guerre entre Abd-el-Kader et nous s'est concentrée dans l'intérieur de l'Algérie, nous avons eu quelquefois sujet de croire que des secours venaient à Abd-el-Kader par le Maroc. Nous nous sommes plaints, nous avons réclamé. L'empereur a fait, je crois, ce qui était en son pouvoir pour nous faire rendre justice.

Mais quand une fois Abd-el-Kader, chassé d'Algérie, s'est réfugié dans le Maroc, la situation de l'empereur du Maroc vis-à-vis de son peuple est devenue infiniment plus difficile qu'elle ne l'était auparavant. Abd-el-Kader a pris par son nom, par ses prédications, par sa présence au milieu de ces populations, une influence véritable ; il a menacé de les soulever, il les a soulevées quelquefois. Les embarras du gouvernement marocain sont devenus très-grands, et nous avons été obligés de recourir au moyen que nous employons en ce moment pour lui donner peut-être à lui-même la force dont il a besoin pour résister à l'empire qu'un étranger exerce au milieu de ses Etats.

Qu'avons-nous donc à demander au Maroc?

Nous avons à demander qu'aucun rassemblement de troupes ne se forme sur notre frontière algérienne, que les rassemblements provoqués par l'émir ou par des agents marocains infidèles soient dissous et dispersés.

C'est le premier point de nos réclamations.

Des violations de notre territoire ont eu lieu ; nous devons demander que les agents marocains qui les ont tolérées ou provoquées soient punis, non-seulement révoqués de leurs fonctions, mais punis.

C'est notre seconde demande.

Et à ce sujet, je dois dire à la Chambre qu'une dépêche, qui n'est pas encore tout à fait certaine, m'annonce que le prince héréditaire, le fils de l'empereur du Maroc, qui réside à Fez, vient de donner l'ordre que les deux caïds[1]) qui, à Ouchda, ont provoqué ou toléré l'invasion de notre territoire, fussent arrêtés, mis aux fers, amenés à Fez et remplacés par des agents plus fidèles aux bons rapports du Maroc avec le gouvernement français.

Le consul du roi à Tanger, en me transmettant cette nouvelle, me dit qu'il la croit très-probable, que cependant elle mérite confirmation. C'est ce qui fait que je ne la regarde pas encore comme ayant vidé la question.

Nous demandons donc, et nous avons droit de demander ces deux premier points : la dispersion de tout rassemblement armé sur notre frontière, le rappel et la punition des agents qui provoquent ou tolèrent les rassemblements et les invasions.

Notre troisième demande, c'est qu' Abd-el-Kader soit éloigné de la frontière.

Ce troisième point sera peut-être difficile à exécuter pour l'empereur. Mais enfin, si le pouvoir de l'empereur du Maroc n'y suffisait pas, nous sommes là pour y pourvoir. Nous n'avons pas dit que nous nous contenterions d'une exécution inefficace, incomplète ; nous avons demandé qu'Abd-el-Kader fût non-seulement éloigné momentanément de la frontière, mais retenu loin de la frontière. Et si le pouvoir de l'empereur du Maroc n'était pas suffisant pour accomplir ce que nous avons le droit de demander, nous sommes, je le répète, en état d'y pourvoir nous-mêmes.

On s'étonne que nous ne demandions pas davantage ; on s'étonne que nous ne demandions pas l'expulsion absolue d'Abd-el-Kader des Etats du Maroc : avons-nous jamais souffert que, chez nous, cela nous fût demandé pour aucun proscrit, pour aucun réfugié? Nous nous sommes chargés de les tenir dans une résidence fixe, de réprimer leurs tentatives quand elles pouvaient compromettre nos rapports avec d'autres puissances ; nous ne nous sommes jamais engagés à les expulser de notre territoire ; nous avons toujours considéré le droit d'asile comme notre droit. Nous aurions mauvaise grâce à demander

[1]) Magistrat indigène qui cumule les fonctions de juge, commandant etc.

à d'autres ce que nous ne souffririons pas qu'on nous demandât à nous-mêmes.

Nous avons demandé ce que nous avons le droit de demander, c'est-à-dire qu'Abd-el-Kader, dans le Maroc, soit rendu impuissant, soit annihilé ; et si nous n'obtenons pas cela, c'est alors que nous aviserons à d'autres moyens pour atteindre le but.

Ainsi, nous demandons tout ce que nous avons le droit, la nécessité de demander, et nous n'avons renoncé à aucun des moyens dont nous pourrions avoir besoin pour l'obtenir.

Il est vrai, nous avons annoncé que la politique de la France ne lui conseillait pas de faire dans le Maroc de nouvelles conquêtes, qu'elle ne lui conseillait pas de chercher un agrandissement de territoire.

Je crois que ce dont parlait tout à l'heure à la tribune l'honorable prince de la Moskowa, l'occupation de Fez, de Tanger, de Tétuan, ne serait pas un moyen de diminuer les difficultés que nous rencontrons en Afrique. *(Sourires d'approbation.)*

Je crois que ces tentatives-là, ces nouvelles possessions....

M. le prince de la Moskowa. — Je n'ai pas parlé de Fez.

M. le ministre. — Je me réduis à Tétuan et à Tanger.

M. le prince de la Moskowa. — C'est qu'il y a une grande différence.

M. le ministre. — Je ne parle plus de Fez, je me réduis à Tétuan et à Tanger, comme le désire M. le prince de la Moskowa. Eh bien, je suis convaincu, et la Chambre pensera comme moi, que cette occupation occasionnerait à la France beaucoup plus de difficultés et lui imposerait bien plus d'efforts que la présence d'Abd-el-Kader sur les frontières du Maroc ne nous en a jamais imposé.

Je ne crois donc pas que ce fût un bon moyen de mettre un terme aux difficultés que nous rencontrons sur les frontières de la province d'Oran. Pour mon compte, je suis fermement décidé à ne pas employer ce moyen.

J'ajoute que la guerre n'est point certaine et inévitable.

Les demandes que nous avons faites ne nous ont pas été refusées. On raisonne toujours comme si tout nous avait été refusé, comme si nous étions déjà et absolument engagés dans la guerre. J'en demande pardon à l'honorable membre ; tout cela est parfaitement en dehors des faits, de la réalité ; c'est de la politique de conversation, pressée d'aller au-devant d'événements qui ne se réaliseront peut-être pas. Si, comme je l'espère, l'empereur du Maroc reconnaît qu'il est dans notre

droit de demander tout ce que nous demandons, que nous n'avons pas dépassé la limite de ce droit, et s'il croit que, de son côté, il est de son intérêt, de son devoir, d'accorder tout ce que nous demandons, la question se résoudra pacifiquement. Si, au contraire, nous ne pouvons obtenir les réparations et les garanties dont nous avons besoin, nous les poursuivrons par les moyens que j'ai indiqués, et avec les précautions que la politique nous conseille.

Messieurs, nous avons d'une part le droit, de l'autre, la modération ; je me flatte que notre droit et notre modération seront reconnus par tout le monde, par le Maroc lui-même aussi bien qu'à Londres, et que la question se résoudra bientôt et d'une manière satisfaisante, sans aucun des moyens extrêmes que l'honorable préopinant conseillait tout à l'heure au gouvernement du roi *(Marques d'approbation)*.

M. le comte Pelet de la Lozère. — ....Serait-il vrai qu'une force navale supérieure à celle de l'amiral français aurait été envoyée par l'Angleterre sur les côtes d'Afrique? On va jusqu'à nommer les bâtiments de guerre qui composeraient cette escadre ; et si, en effet, elle était composée comme on l'a dit, si elle était supérieure à celle de la France dans ces parages, ce serait un acte tout à fait contraire à ce qui se passe entre nations unies par de bons rapports, et d'ailleurs de nature à empêcher le succès des négociations dont M. le ministre des affaires étrangères vient de nous entretenir il y a un moment....

M. le ministre des affaires étrangères. — Il me sera facile de rassurer l'honorable préopinant. Si, en effet, des forces navales étrangères, supérieures à celles que commande M. le prince de Joinville, étaient envoyées devant Tanger, il serait du devoir du gouvernement du roi d'y regarder et de demander des explications à ce sujet. Il n'y a rien de semblable ; les forces navales envoyées pour renforcer celles qui stationnent à Gibraltar sont inférieures à celles que commande M. le prince de Joinville ; ce sont évidemment des forces d'observation que l'Angleterre a cru devoir envoyer là pour protéger les intérêts anglais et suivre de près les événements dans une occasion grave pour l'Angleterre. Mais je puis, quant à la quotité de ces forces, rassurer complètement l'honorable préopinant.

Sur le second point, je dirai que M. le maréchal Bugeaud fait avec un grand et glorieux succès la guerre dans l'Algérie ; mais M. le maréchal Bugeaud n'est pas chargé de résoudre les questions de paix et de guerre, ni de conduire les négociations qui s'élèvent entre les deux

Etats. M. le maréchal Bugeaud n'a reçu aucune instruction analogue à celle dont on vient de parler ; ce sont des idées qui, venant de lui, ont une grande autorité et méritent d'être mûrement débattues, mais qui ne lui sont pas venues comme instructions du gouvernement du roi. Le négociateur chargé de nos rapports diplomatiques avec le Maroc est le consul général du roi à Tanger, établi depuis longtemps dans ces parages, homme très-capable et qui connaît parfaitement le pays.

M. le prince de la Moskowa. — Il y a imprudence à faire entendre dans cette Chambre des paroles dont la conséquence pourrait être d'affaiblir l'influence du maréchal Bugeaud....

M. le ministre des affaires étrangères. — Messieurs, je ne veux point rentrer dans la question ; un seul mot sur ce que l'honorable préopinant vient de dire de M. le maréchal Bugeaud.

Je ne suis certainement pas de ceux qui voudraient affaiblir M. le maréchal Bugeaud dans la lutte difficile qu'il a à soutenir. J'ai, au contraire, l'honneur de faire partie d'un cabinet qui a fourni à M. le maréchal Bugeaud les moyens d'action les plus énergiques, les plus étendus, pour atteindre le but qu'il était chargé de poursuivre, et qui lui porte la plus grande confiance. Je n'ai donc garde de vouloir l'affaiblir en aucune façon ; mais, en même temps, il est de mon devoir de maintenir la distinction des pouvoirs, et de réserver aux agents diplomatiques le droit de négocier selon les instructions qu'ils ont reçues. J'ai saisi l'occasion de rappeler ces règles de bon sens dans une autre enceinte ; je les rappelle également devant cette Chambre. Je ne négligerai, le cabinet ne négligera aucune occasion de fortifier M. le maréchal Bugeaud, de lui fournir tous les moyens de guerre, tous les moyens de gouvernement intérieur dont il peut avoir besoin, et pour nos possessions d'Afrique et pour la brave armée qui est sous ses ordres. Quant aux questions de paix et de guerre, quant aux négociations auxquelles ces questions peuvent donner lieu, elles resteront toujours entre les mains du gouvernement du roi et des ministres auxquels le roi a fait l'honneur de les confier. *(Très-bien! très-bien!)*

JULES MICHELET (1798—1874).

Michelet, fils d'un imprimeur ruiné par le Consulat et l'Empire, répétiteur dans une pension en 1817, professeur au collège Sainte-Barbe en 1822, maître de conférences à l'Ecole normale en 1827, supplée Guizot à la Sorbonne, puis est désigné pour la chaire de morale et d'histoire au Collège de France (1838).

Œvres principales: *Précis d'histoire moderne*, *Histoire romaine*, *les Mémoires de Luther*, *le Procès des Templiers*, *Histoire de France*. Œuvres posthumes: *Histoire du XIXe Siècle*, *Ma jeunesse*, *Un hiver en Italie*, *Sur les chemins de l'Europe*.

HISTOIRE DE FRANCE (1833—1867).

LA BRETAGNE.

Asseyons-nous sur cette formidable pointe du Raz, sur ce rocher miné, à cette hauteur de trois cents pieds, d'où nous voyons sept lieues de côtes. C'est ici, en quelque sorte, le sanctuaire du monde celtique. Ce que vous apercevez par delà la baie des Trépassés, est l'île de Sein, triste banc le sable sans arbres et presque sans abri ; quelques familles y vivent, pauvres et compatissantes, qui, tous les ans, sauvent des naufragés. Cette île était la demeure des vierges sacrées qui donnaient aux Celtes beau temps ou naufrage. Là, elles célébraient leur triste et meurtrière orgie ; et les navigateurs entendaient avec effroi de la pleine mer le bruit des cymbales barbares. Cette île, dans la tradition, est le berceau de Myrddyn, le Merlin du moyen âge. Son tombeau est de l'autre côté de la Bretagne, dans la forêt de Brocéliande, sous la fatale pierre où sa Vyvyan l'a enchanté. Tous ces rochers que vous voyez, ce sont des villes englouties ; c'est Douarnenez, c'est Is, la Sodome bretonne ; ces deux corbeaux, qui vont toujours volant lourdement au rivage, ne sont rien autre que les âmes du roi Grallon et sa fille ; et ces sifflements, qu'on croirait ceux de la tempête, sont les *crierien*, ombres des naufragés qui demandent la sépulture.

A Lanvau, près de Brest, s'éléve, comme la borne du continent, une grande pierre brute. De là, jusqu'à Lorient, et de Lorient à Quiberon et Carnac, sur toute la côte méridionale de la Bretagne, vous ne pouvez

marcher un quart d'heure sans rencontrer quelques-uns de ces monuments informes qu'on appelle druidiques. Vous les voyez souvent de la route dans les landes couvertes de houx et de chardons. Ce sont de grosses pierres basses, dressées et souvent un peu arrondies par le haut ; ou bien, une table de pierre portant sur trois ou quatre pierres droites. Qu'on veuille y voir des autels, des tombeaux, ou de simples souvenirs de quelque événement, ces monuments ne sont rien moins qu'imposants, quoi qu'on ait dit[1]). Mais l'impression en est triste, ils ont quelque chose de singulièrement rude et rebutant. On croit sentir dans ce premier essai de l'art une main déjà intelligente, mais aussi dure, aussi peu humaine que le roc qu'elle a façonné. Nulle inscription, nul signe, si ce n'est peut-être sous les pierres renversées de Loc Maria Ker, encore si peu distincts, qu'on est tenté de les prendre pour des accidents naturels[2]). Si vous interrogez les gens du pays, ils répondront brièvement que ce sont les maisons des Korrigans, des Courils, petits hommes lascifs qui, le soir, barrent le chemin, et vous forcent de danser avec eux jusqu'à ce que vous en mouriez de fatigue. Ailleurs, ce sont des fées qui, descendant des montagnes en filant, ont apporté ces rocs dans leur tablier. Ces pierres éparses sont toute une noce pétrifiée. Une pierre isolée, vers Morlaix, témoigne du malheur d'un paysan qui, pour avoir blasphémé, a été avalé par la lune.

Je n'oublierai jamais le jour où je partis de grand matin d'Auray, la ville sainte des chouans, pour visiter, à quelques lieues, les grands monuments druidiques de Loc Maria Ker et de Carnac. Le premier de ces villages, à l'embouchure de la sale et fétide rivière d'Auray, *avec ses îles du Morbihan, plus nombreuses qu'il n'y a de jours dans l'an,* regarde par-dessus une petite baie la plage de Quiberon, de sinistre mémoire. Il tombait du brouillard, comme il y en a sur ces côtes la moitié de l'année. De mauvais ponts sur des marais, puis le bas et sombre manoir avec la longue avenue de chênes qui s'est religieuse-

[1]) Alexandre Bertrand *(la Gaule avant les Gaulois)* a démontré que „les *dolmens ou allées couvertes* (les tables de pierre de Michelet) étaient des monuments funéraires, tombeaux de chefs de famille ou de tribu." Quant aux *menhirs* (pierres dressées), ce seraient, d'après lui, des pierres de souvenir, destinées à rappeler la mémoire d'un événement. Il serait possible que ce fussent également des pierres funéraires.

[2]) Ce sont des dessins gravés au silex et très informes: combinaisons de cercles, zigzacs, lignes ondulées etc.

ment conservée en Bretagne ; des bois fourrés et bas, où les vieux arbres même ne s'élèvent jamais bien haut ; de temps en temps un paysan qui passe sans regarder ; mais il vous a bien vu avec son œil oblique d'oiseau de nuit. Cette figure explique leur fameux cri de guerre, et le nom de *chouans*, que leur donnaient les *bleus*. Point de maisons sur les chemins ; ils reviennent chaque soir au village. Partout de grandes landes, tristement parées de bruyères roses et de diverses plantes jaunes ; ailleurs, ce sont des campagnes blanches de sarrasin. Cette neige d'été, ces couleurs sans éclat et comme flétries d'avance, affligent l'œil plus qu'elles ne le récréent, comme cette couronne de paille et de fleurs dont se pare la folle d'*Hamlet*. En avançant vers Carnac, c'est encore pis. Véritables plaines de roc où quelques moutons noirs paissent le caillou. Au milieu de tant de pierres, dont plusieurs sont dressées d'elles-mêmes, les alignements de Carnac n'inspirent aucun étonnement. Il en reste quelques centaines debout ; la plus haute a quatorze pieds.

Le Morbihan est sombre d'aspect et de souvenirs : pays de vieilles haines, de pèlerinages et de guerre civile, terre de caillou et race de granit. Là, tout dure ; le temps y passe plus lentement. Les prêtres y sont très forts. C'est pourtant une grave erreur de croire que ces populations de l'Ouest, bretonnes et vendéennes, soient profondément religieuses : dans plusieurs cantons de l'Ouest, le saint qui n'exauce pas les prières risque d'être vigoureusement fouetté. En Bretagne, comme en Irlande, le catholicisme est cher aux hommes comme symbole de la nationalité. La religion y a surtout une influence politique. Un prêtre irlandais qui se fait ami des Anglais est bientôt chassé du pays. Nulle église, au moyen âge, ne resta plus longtemps indépendante de Rome que celle d'Irlande et de Bretagne. La dernière essaya longtemps de se soustraire à la primatie de Tours, et lui opposa celle de Dol.

La noblesse innombrable et pauvre de la Bretagne était plus rapprochée du laboureur. Il y avait là aussi quelque chose des habitudes de clan. Une foule de familles de paysans se regardaient comme nobles; quelques-uns se croyaient descendus d'Arthur ou de la fée Morgane, et plantaient, dit-on, des épées pour limites à leur champs. Ils s'asseyaient et se couvraient devant leur seigneur en signe d'indépendance. Dans plusieurs parties de la provincie, le servage était inconnu : les

domaniers et quevaisiers [1]), quelque dure que fût leur condition, étaient libres de leur corps, si leur terre était serve. Devant le plus fier des Rohan [2]), ils se seraient redressés en disant, comme ils font, d'un ton si grave : *Me zo deuzar armoriq*, „et moi aussi je suis Breton". Un mot profond a été dit sur la Vendée, et il s'applique aussi à la Bretagne : Ces populations sont au fond républicaines ; républicanisme social, non politique.

Ne nous étonnons pas que cette race celtique, la plus obstinée de l'ancien monde, ait fait quelques efforts dans ces derniers temps pour prolonger encore sa nationalité ; elle l'a défendue de même au moyen âge. Pour que l'Anjou prévalût au XII^e^ siècle sur la Bretagne, il a fallu que les Plantagenets devinssent, par deux mariages, rois d'Angleterre et ducs de Normandie et d'Aquitaine. La Bretagne, pour leur échapper, s'est donnée à la France, mais il leur a fallu encore un siècle de guerre entre les partis français et anglais, entre les Blois et les Montfort. Quand le mariage d'Anne avec Louis XII eut réuni la province au royaume, quand Anne eut écrit sur le château de Nantes la vieille devise du château des Bourbons *(Qui qu'en grogne, tel est mon plaisir)*, alors commença la lutte légale des Etats, du Parlement de Rennes, sa défense du droit coutumier contre le droit romain, la guerre des privilèges provinciaux contre la centralisation monarchique. Comprimée durement par Louis XIV, la résistance recommença sous Louis XV, et la Chalotais, dans un cachot de Brest, écrivit avec un cure-dent son courageux factum contre les Jésuites.

Aujourd'hui la résistance expire, la Bretagne devient peu à peu toute France. Le vieil idiome, miné par l'infiltration continuelle de la langue française, recule peu à peu. Le génie de l'improvisation poétique, qui a subsisté si longtemps chez les Celtes d'Irlande et d'Ecosse, qui chez nos Bretons même n'est pas tout à fait éteint, devient pourtant une singularité rare. Jadis, aux demandes de mariage, le bazvalan [3])

---

[1]) Termes particuliers à la Bretagne pour désigner les possesseurs de terres soumises à certains droits féodaux (dans la *quevaise*, le dernier enfant du quevaisier hérite seul de la quevaise).

[2]) On connaît les prétentions de cette famille descendue des Mac Tiern de Léon. Au XVIe siècle, ils avaient pris cette devise qui résume leur histoire: *Roi ne puis, prince ne daigne, Rohan suis.*

[3]) Le bazvalan était celui qui se chargeait de demander les filles en mariage. C'était le plus souvent un tailleur, qui se présentait avec un bas bleu et un blanc.

chantait un couplet de sa composition ; la jeune fille répondait quelques vers. Aujourd'hui ce sont des formules apprises par cœur qu'ils débitent. Les essais, plus hardis qu'heureux, des Bretons qui ont essayé de raviver par la science la nationalité de leur pays, n'ont été accueillis que par la risée. Moi-même j'ai vu à T*** le savant ami de Le Brigant, le vieux M. D*** (qu'ils ne connaissent que sous le nom de M. Système).[6]) Au milieu de cinq ou six volumes dépareillés, le pauvre vieillard, seul, couché sur une chaise séculaire, sans soin filial, sans famille, se mourait de la fièvre entre une grammaire irlandaise et une grammaire hébraïque. Il se ranima pour me déclamer quelques vers bretons sur un rythme emphatique et monotone qui, pourtant, n'était pas sans charme. Je ne pus voir, sans compassion profonde, ce représentant de la nationalité celtique, ce défenseur expirant d'une langue et d'une poésie expirantes.

SUR LES CHEMINS DE L'EUROPE (PUBLIÉ EN 1893).

YPRES — LA HALLE AUX DRAPS.

NOTES D'UN VOYAGE FAIT DE 1837 à 1840.

J'aime à entrer le soir dans une ville qui m'est tout à fait inconnue, et en faire seul la découverte. Rien ne prête aux objets autant de fantasmagorie que les demi-ténèbres.

Ypres, vieille petite cité flamande, éveille entre toutes la curiosité.

Hier soir donc, après avoir assuré mon gîte dans le seul hôtel acceptable de la ville, je me suis mis en route, et, par des rues obscures, j'ai marché vers une grande ombre que je croyais être la cathédrale. Je ne me trompais qu'à demi. C'était la cathédrale du peuple, la fameuse Halle d'Ypres. Mon oncle, qui a longtemps habité le pays, m'en avait souvent parlé; l'impression a pourtant surpassé mon attente.

J'ai vu, en effet, dans l'ombre, s'allonger sur une longueur qui me semblait infinie, un prodigieux portail à triple rang de fenêtres gothiques. Aucune cathédrale ne présente un pareil développement. L'*immane dorsum* était dentelé au comble, comme d'un peigne délicat qui mordait dans le ciel sombre. Le tout, dominé au centre par une large et souve-

[6]) Renan a parlé de lui dans les *Souvenirs d'enfance et de jeunesse:* „Le bonhomme Système" est son compatriote de Tréguier. Michelet nous a conservé son nom dans les notes de son voyage. Il s'appelait Duigon.

raine tour, ouvragée, percée de croisées de même style et qui montait comme une mère géante dont tout le reste serait sorti.

Voilà la première vision, écrasante. Elle a hanté toute la nuit mon sommeil. Ah! que l'homme se voit petit à côté de ses propres œuvres!

Ce matin, levé à cinq heures, j'ai couru à six chez le vieil archiviste de la ville qui a fait l'historique du monument. Je lui ai acheté son livre, et, remettant de l'entretenir, je suis retourné à ma vision. La lumière du jour n'a pas affaibli la grande impression de la nuit. Le portail est bien de cent pieds plus long que Notre-Dame de Paris vue de côté. Et, ce que n'offre pas Notre-Dame, ni aucun monument du moyen âge, c'est que toutes les croisées, tous les ornements de la Halle d'Ypres étant rigoureusement du même style : triple rose du XIII^{e} et du XIV^{e} siècle, toute cette féerie de pierre, semble avoir jailli d'un seul jet.

Quel était donc l'empire, quelle était la nation puissante qui bâtissait de tels monuments?.... Une seule, une toute petite ville qui n'eut jamais la population infinie de Gand, ni, comme Bruges, les grandes ressources pécuniaires d'un commerce lointain.

Une construction à ce point vaste et colossale, ne se comprendrait pas, si elle n'eût été qu'un simple Hôtel de Ville, le siège de la souveraineté, ou même le lieu de réunion du peuple sous ce climat pluvieux. La disposition seule de l'édifice, à deux étages, indique un autre emploi. Le livre de M. Lambin m'a donné le mot de l'énigme. Le premier étage était destiné à recevoir les métiers des tisserands de draps et d'étoffes de serge. Le rez-de-chaussée était occupé par les peigneurs, les cardeurs, fileurs, tondeurs, fouleurs et par les teinturiers. Les vendeurs avaient aussi là leur comptoir.

Ainsi, dès le moyen âge, nous voyons naître le grand mouvement de travail sinon collectif, du moins simultané, exercé dans un même lieu. Les moines en avaient donné les premiers l'exemple, en ce sens que s'ils ne fabriquaient point eux-mêmes, ils réunissaient, du moins, des ouvriers dans leurs abbayes. Dans la Halle d'Ypres, il y avait cette différence, que c'étaient des séculiers qui travaillaient librement ensemble.

La Commune, à la fois protectrice et juge de leur travail, l'approuvait ou le rejetait, sans appel. A Gand — cette immense ruche de tisserands — la toile condamnée comme défectueuse et blâmée par les

experts, cessait d'appartenir à celui qui l'avait fabriquée. Le vendredi, jour de grand marché, elle était attachée par un anneau à la haute et souveraine tour pour être distribuée aux hospices. A Ypres, j'ai vu le sceau réprobateur: *Condamnée par Ypres*. La sentence, en français, semblerait indiquer que le principal marché, pour ce pays, était la France.

Maintenant, quelles étaient les conditions du travail dans ce grand atelier commun où l'émulation devait être si vive pour se surpasser dans la perfection des produits?

Y avait-il communauté, et les bénéfices se partageaient-ils comme dans les monastères anciens? Ou bien, n'étaient-ce que de simples places louées pour les métiers et l'étalage des étoffes dans ce bel et lumineux emplacement qui devait si bien les faire valoir?

J'aurais bien de la peine à me ranger à ce dernier avis. Le travail y était libre sans doute, mais il y avait en outre de grands avantages attachés à cette réunion dans un même lieu. Ceux qui occupèrent les premiers l'édifice capital d'Ypres, le centre de la souveraineté, avaient, par cela seul, une sorte de force politique. Ils étaient toujours en mesure de prêter main-forte aux magistrats, s'ils ne l'étaient eux-mêmes. Je croirais volontiers que c'étaient les plus anciens habitants de la cité qui s'étaient bâti pour forteresse, autant que pour atelier, ce puissant édifice d'où ils pouvaient commander à la foule des nouveaux venus. En 1245, la Halle comptait déjà 400 métiers à 30 ou 40 ouvriers chacun.

L'ambition pour tous, c'était d'entrer là, et de prendre ainsi droit de cité. Mais bientôt il n'y eut plus de places libres. Il fallut que le tisserand se résignât à tisser chez lui. La ville devenant à son tour trop petite, car il en venait toujours, attirés par la prospérité croissante d'Ypres, on créa les faubourgs que devait ruiner Philippe le Hardi.

En 1200, la tour d'Ypres fut fondée. En 1304, cent ans après, le colossal édifice s'ouvrait tout entier à l'industrie.

Vous croyez peut-être que l'héroïque petite ville, ayant exhaussé sa montagne de pierre et fondé sa royauté industrielle, se déclara satisfaite et prit un peu de repos? Ce serait la méconnaître. Il ne suffisait pas de fabriquer, il fallait exporter les produits. Mais comment? Point de routes faciles ni de rivière. Il y avait bien la Lys, tout à portée, à deux lieues de la ville; mais Gand la revendiquait sa propriété. Il ne restait donc à Ypres, pour toute ressource, que l'Yperlé qui n'était pas

navigable. Ypres décida non seulement de le canaliser, mais encore de le diviser en deux bras, l'un allant à Furnes et le côté maritime ; l'autre, vers les villes qui avaient leurs débouchés sur des rivières.

Cette dernière grande œuvre achevée, l'héroïque petite ville entra dans l'âge d'or. J'entends encore rouler sous ses voûtes profondes les puissantes rumeurs du passé. En haut, le va et vient des métiers. En bas, les mille bruits des instruments employés à préparer la besogne aux tisseurs ou bien à l'achever. Ici, le bruit aigu comme un chant de cigale, que rend le peigne du cardeur ; là, le coup sec des grands ciseaux du tondeur de laine. Plus loin, les bouillonnements de la chaudière où se cuit la teinture pour les étoffes. Au fond, les comptoirs de la vente, les voix qui se croisent ou se répondent ; les prix jetés au vol, acceptés ou refusés par la foule des clients qui venaient là, de l'Orient et du bout du monde : de Venise, de Bergen et de Novgorod...

Hélas! cet âge d'or fut de peu de durée. Le siècle qui le vit commencer, fut aussi le témoin de son déclin.

Philippe le Hardi, duc de Bourgogne, en épousant Marguerite de Flandre, était devenu le maître de ses Etats. Bientôt, mécontent de ses nouveaux sujets et voulant les châtier, il vint mettre le siège devant Ypres (1383). Pour y entrer, il fallait d'abord se rendre maître des longs faubourgs occupés par ces tisserands qui n'avaient pu rester au cœur de la ville.

Ceux-ci, ayant tout intérêt à la protéger, soutinrent vaillamment l'assaut. Ils virent, sans faiblir, leurs maisons tomber une à une en ruines. Le plus cruel, ce fut l'interdiction de les relever. Le vainqueur, profondément irrité d'une aussi longue résistance, punit les vaincus, en leur défendant le travail dans la banlieue. C'était pour ces malheureux un ordre d'exil. La moitié de cette population laborieuse qui faisait la richesse d'Ypres et son légitime orgueil, dut quitter le pays, s'arracher de la chère cité pour n'y plus revenir jamais.

Quarante ans après ce funèbre adieu, l'Yperlé cessait d'être navigable. On imagina de planter sur tout son parcours des pieux, de façon qu'il n'y eût plus de passage que pour les petites barques. Cela seul eût été pour Ypres une sentence de mort....

Mais déjà, Ypres n'était plus.

La rivalité entre les villes souveraines de Flandre : Gand, Bruges, Ypres, voilà surtout ce qui les a successivement tuées.

Au moment où la Halle d'Ypres s'achevait, celle de Bruges sortait de terre. Qui croirait à voir le lourd édifice — la tour seule est svelte et légère — qu'il soit postérieur d'un siècle à celui d'Ypres. C'est que la destination n'était pas la même. Bruges fondait des magasins, un entrepôt pour les villes de la Ligue hanséatique. Ypres avait, avant tout, créé un vaste atelier de travail. Il fallait dès lors l'éclairer, y faire entrer à profusion la lumière. De là, ces hautes fenêtres, qui donnent au monument sa légèreté, son élégance.

La grande querelle d'Ypres ne fut pas tant avec Bruges qu'avec Poperinghen qui fabriquait et détournait à son profit la clientèle des acheteurs. Néanmoins, la commerçante Bruges ne se sentit vraiment reine de la Flandre occidentale — sa tour porte couronne — qu'après l'abaissement de la petite ville industrielle, petite comme espace, mais si grande dans l'histoire!

Ypres sembla, dès sa naissance, prédestinée pour le pouvoir. Avant sa grandeur industrielle, nous trouvons la domination ecclésiastique fortement établie. Saint-Martin qui semble commander encore la gigantesque Halle, a primé l'industrialisme avant 1200, après 1500.

En 1010, Robert II de Jérusalem, comte de Flandre, fit don au patron et protecteur de la ville, à Saint Martin — par son prévôt — de tout le territoire que lui avait voué la piété des fidèles. C'était étendre son comté de la ville dans la banlieue. Le pape vint à son tour ajouter à sa suprématie, en faisant défense d'élever aucune autre église sans l'aveu de saint Martin, *seul possesseur*. Notre-Dame, elle-même, qui fut accordée à la prière des habitants, se vit reléguée au fond d'un faubourg.

Mais une église à laquelle personne ne songeait, l'église du travail, sortit elle aussi de terre, puissante et haute. Saint-Martin, rebâti dans le cours du XIII^e^ siècle, montait en même temps que la Halle. Ainsi s'élevaient, à l'envi, les édifices rivaux, celui-ci espérant bien masquer celui-là. Saint-Martin un moment humilié, en 1500 prit sa revanche ; il triompha, il triomphe encore aujourd'hui.

Cette église, pleine du pouvoir occulte des Jésuites, nous raconte à la fois l'histoire du passé et l'histoire contemporaine.

La chaire dont la balustrade présente une tête de pape avec la tiare, est soutenue par qui? Par la statue d'Ignace de Loyola. A vrai dire, celui-ci soutient tout.

Un vieil habitant de la ville m'a aidé à trouver la pierre de Jansé-

nius parmi celle des autres évêques d'Ypres. Ils n'ont pas osé supprimer ses armes. Mais il est certain que le prédestianisme dut être haï aux Pays-Bas espagnols, comme doctrine hollandaise, de même que l'arianisme fut haï en Hollande.

Celui qui veut comprendre l'Italie doit voir Pise, et celui qui veut comprendre les Flandres doit voir Ypres. Si déchue qu'elle soit aujourd'hui, cette pauvre petite ville communale, elle a encore, tout comme l'église triomphante, son sanctuaire, ses reliques. Ce sont ses vieilles archives si bien gardées dans leur coffre de fer et de chêne massif, de l'épaisseur d'un demi-pied. Deux coffres plus modernes sont une merveille, l'un, par ses gonds et serrures dans lesquels on lit les chiffres même des actes qui y sont enfermés ; l'autre, par ses sculptures en bois qui représentent les quatre membres de la Flandre, c'est-à-dire, les quatre cités souveraines : Gand, avec son lion au repos, endormi au sein de la Vierge ; Bruges avec son ours ; Ypres, avec ses deux croix unies. Les armoiries de Gand et de Bruges semblent féodales.

En face de l'immense témoin de la grandeur industrielle d'Ypres au moyen âge, en face de la Halle, de cette antiquité vénérable, dans l'hôtel même où je loge, j'ai sous les yeux le souvenir vivant de ce passé, dans ma très vieille hôtesse. Petit commerce et petit esprit sans doute, mais cette octogénaire avec son énergie, sa facilité à tout apprendre ; langues, usages et toutes choses, me représente, à merveille, l'universalité pratique de cette ancienne population des Pays-Bas, ardente comme wallonne, laborieuse comme flamande, et si digne d'être relevée de sa déchéance.

E.-M. CARO (1826—1887).

Caro fut professeur à la Faculté des Lettres de Paris depuis 1864. C'est lui qui reprit avec éclat la tradition des cours publics. Il eut de véritables dons d'orateur. On peut citer: *Etudes morales sur le temps présent, l'Idée de Dieu et ses nouveaux critiques, le Pessimisme au XIXe siècle, le Matérialisme et la Science*, etc.

LE MATÉRIALISME ET LA SCIENCE (1867).

Quand on parle des sciences positives [1]) et de ceux qui les cultivent, il faut bien se garder de confondre l'école expérimentale avec le positivisme. Il y a quelque chose de commun entre ces deux écoles, comme nous le montrerons aisément ; mais par beaucoup de traits essentiels elles diffèrent. C'est ce que je voulais établir par quelques exemples analysés avec précision. La conséquence de cette distinction n'est pas médiocre. Il s'agit du sort même et de l'avenir de la métaphysique ; il s'agit de savoir si elle peut vivre, si elle doit vivre, dans une paix honorable, dans une indépendance respectée, sous la condition de ménagements réciproques, à côté des sciences de la nature, ou si elle doit être définitivement supprimée par elles.

Nous n'aurons garde de refaire ici incidemment l'exposition ou la critique du positivisme. Il a été dans ces derniers temps l'objet de travaux si nombreux que nous nous croyons dispensé de revenir avec détails sur les principes, l'origine et le développement organique de cette école. Tout récemment encore, à l'occasion d'un livre de M. Stuart Mill [2]), un savant distingué qui a voué sa vie à interpréter ou à défendre cette doctrine et qui a mis à son service de telles qualités d'esprit qu'on peut dire qu'il l'a fondée une seconde fois, M. Littré en a résumé les traits principaux dans un débat public que je considère comme capital

---

[1]) J'entends par *science positive* l'étude expérimentale de la nature, et par *métaphysique*, la science rationnelle des premiers principes et des premières causes, laquelle n'est pas positive et ne peut pas l'être, au sens propre du mot, n'étant pas susceptible de vérifications expérimentales (note de l'auteur).

[2]) Auguste Comte and Positivism, by Stuart Mill.

et dont nous ferons à l'occasion notre profit. C'est à cette dernière exposition que nos lecteurs pourront se référer en toute confiance, s'ils veulent se former une image exacte et fidèle de cette école, de sa physionomie propre et distincte. En faisant appel à ces souvenirs encore récents, nous pourrons essayer de répondre, sans plus ample informé, à ses questions que de nombreux et remarquables écrits, issus de l'école expérimentale, ont mises en quelque sorte à l'ordre du jour: quelle est l'attitude des savants désintéressés et sans parti pris devant la métaphysique? S'il n'est pas vrai que le mode de penser parmi les savants soit exclusivement le mode de penser positiviste, à quoi tient le malentendu persistant de l'opinion qui les classe presque tous indistinctement dans l'école de M. Auguste Comte? Il m'a semblé qu'il pouvait y avoir quelque opportunité à une libre enquête de ce genre, entreprise sans autre parti pris que celui de voir clair dans la confusion des idées, des doctrines et des noms propres.

J'ai parlé d'un malentendu. Il y en a toujours quelqu'un au fond de ces classifications arbitraires et artificielles que l'opinion s'empresse de dresser, comme pour se dispenser d'un examen sérieux. Il semble que ce soit pour elle comme un allégement de conscience de pouvoir ranger à la hâte sous une dénomination commune le plus grand nombre possible de penseurs ou de savants. C'est tout au plus un allégement de mémoire, souvent même obtenu au préjudice des plus grands intérêts, ceux de la vérité, de la justice historique, et des plus simples convenances à l'égard des penseurs originaux, qui s'indignent à bon droit de voir inscrits leurs noms pêle-mêle sous l'étiquette banale d'une catégorie sans rapport avec les traits précis et les formes vraies de leur individualité scientifique.

C'est par suite d'une confusion de ce genre qu'on s'est habitué à croire et à répéter, sur la foi de quelques oracles vulgaires, que tous les savants sont positivistes. Nous essaierons de faire voir comment cette confusion a pu naître, se répandre, s'enraciner dans le préjugé public. Nous montrerons qu'il y a en effet quelque chose de commun entre la science et la philosophie positive, puisque la conception du monde, objet le plus élevé que poursuive cette philosophie, ne représente rien autre chose à ses yeux que les résultats systématisés de l'expérience, les faits généraux de chaque science coordonnés hiérarchiquement dans un certain ensemble. Si les éléments de cette philosophie sont exactement les mêmes que ceux des sciences, auxquels elle a la

prétention de n'ajouter rien, et si ces éléments ne sont rien que les résultats de l'expérience, il est trop clair, et c'est presque une naïveté de le dire, que la méthode des sciences physiques et naturelles doit entrer comme partie intégrante dans la définition de la philosophie positive. Il y a là une cause perpétuelle d'erreur pour les esprits inattentifs ou prévenus, qui les porte à croire que l'emploi habituel, exclusif même des méthodes positives, suffit à faire un positiviste. L'identité des mots ajoute encore à la confusion des idées, et n'est pas d'un médiocre secours pour la propager.

Il faut s'expliquer une fois pour toutes sur ce point en prenant un exemple décisif pour sortir de cette demi-obscurité que le langage abstrait crée autour des notions les plus simples et les plus claires.

J'ouvre le livre récent de M. Claude Bernard, l'*Introduction à la Médecine expérimentale*. J'y étudie avec l'attention que mérite tout ce qu'écrit un savant de cet ordre les principes et les lois de la méthode qu'il connaît si bien pour l'avoir admirablement pratiquée ; mais ce que j'y cherche avec un soin égal, c'est le sentiment particulier de l'auteur à l'égard de la philosophie. Assurément s'il est une œuvre qui au premier abord et à un coup d'œil superficiel paraisse appartenir à l'école positiviste par ses tendances, par son esprit général, par certaines formules, c'est bien celle-là. Examinons-la de plus près. Marquons avec soin l'ordre de phénomènes dans lequel se circonscrit l'auteur, l'ordre d'opérations intellectuelles dans lequel il se maintient, tout s'expliquera de soi. Telle proposition qui aurait une signification critique et presque menaçante pour la philosophie prendra aussitôt à nos yeux un sens inoffensif et tout naturel, si nous venons à réfléchir qu'il ne s'agit ici que de science positive. En lisant ce livre, il faut, pour en bien saisir la juste portée, avoir toujours cette distinction présente à l'esprit. A la clarté de cette réflexion, bien des équivoques involontaires se dissiperont.

Que signifie en effet ce grand principe du déterminisme sur lequel l'auteur revient avec une insistance marquée, comme pour mieux l'inculquer dans l'attention du lecteur? Rien que de très simple en vérité, si vous en limitez l'application à l'ordre des connaissances que poursuit exclusivement l'auteur, et dans lesquelles volontairement il borne son horizon ; mais si vous en faites un critérium universel pour tous les ordres de connaissances, vous le transformez aussitôt en une redoutable machine de guerre contre la métaphysique et les vérités qui en

dépendent. Voyons au juste en quoi consiste ce principe, et nous nous persuaderons sans peine que dans sa formule scientifique et dans ses applications variées aux phénomènes physiques, chimiques, physiologiques, il n'est ni à contester sérieusement, ni à redouter.

Le caractère essentiel de tout fait scientifique est d'être déterminé ou du moins déterminable. Déterminer un fait, c'est le rattacher à sa cause immédiate et l'expliquer par elle. Or, tel est le but de la méthode expérimentale, partout où elle s'applique : elle ne tend partout et toujours qu'à rattacher par l'expérience les phénomènes naturels à leurs conditions d'existence ou à leurs causes prochaines. — Que si un phénomène se présentait dans une expérience avec une apparence tellement contradictoire qu'il ne se rattachât pas d'une manière nécessaire à des conditions d'existence déterminées, la raison devrait repousser le fait comme un fait non scientifique. Il faudrait attendre ou chercher par des expériences directes quelle est la cause de l'erreur qui a pu se glisser dans l'observation. Il faut en effet qu'il y ait eu erreur ; car l'admission d'un fait sans cause, c'est-à-dire indéterminable dans ses conditions d'existence, n'est ni plus ni moins que la négation de la science. — La science n'étant que le déterminé et le déterminable, on doit forcément admettre comme axiome que dans des conditions identiques tout phénomène est identique, et qu'aussitôt que les conditions cessent d'être les mêmes, le phénomène cesse d'être identique : de telle sorte qu'un phénomène naturel, quel qu'il soit, étant donné, jamais un expérimentateur ne pourra admettre qu'il y ait une variation dans l'expression de ce phénomène sans qu'en même temps il soit survenu des conditions nouvelles dans sa manifestation [1]). Voilà dans sa plus simple expression le principe du déterminisme.

Ces règles, qui sont les conditions générales de la méthode expérimentale, doivent s'appliquer aussi bien dans les sciences biologiques que dans les sciences physico-chimiques. Là est une des nouveautés principales de ce livre. L'auteur repousse absolument de la science, telle qu'il l'entend, l'idée de l'indéterminé. La médecine n'est une science qu'à la condition qu'elle se soumette à cette première loi de toute science. Donc, chez les êtres vivants aussi bien que dans les corps bruts, les conditions d'existence de tout phénomène sont déterminées d'une manière absolue. Là comme ailleurs, la condition d'un phéno-

[1]) Introduction à la **Médecine expérimentale**, p. 94, 95 passim.

mène une fois connue et remplie, le phénomène doit se reproduire toujours et nécessairement à la volonté de l'expérimentateur.

Tel est le principe de cette nouvelle logique de la méthode expérimentale que l'auteur lui-même résume ainsi : dans tout ordre de sciences physiques et naturelles, il n'y a pour nous que des phénomènes à étudier, les conditions matérielles de leurs manifestations à déterminer.

Ainsi expliqué, le principe du déterminisme ne soulève pas une seule objection. C'est le critérium scientifique par excellence, et dans l'ordre des phénomènes physico-chimiques comme dans l'ordre des phénomènes vitaux, il s'applique sans restriction. Le progrès de chaque science expérimentale se mesure exactement sur les applications nouvelles et l'extension de plus en plus large de ce principe. Le positivisme n'a rien ici à réclamer pour sa part. Il ne s'agit que de méthode positive, ce qui est bien différent, et dans ces limites le principe du déterminisme est inattaquable. Il n'appartient pas à une école, il est la règle et la lumière de la science.

C'est à la clarté de ce principe qu'il faut lire certaines propositions auxquelles, je le sais, on pourrait attribuer une tout autre portée, mais que je considère pour ma part comme étant des suites et des dépendances logiques de ce principe.

Quand M. Claude Bernard nous dit „que l'essence des choses doit rester toujours ignorée, que nous ne pouvons connaître que les relations de ces choses, non les choses elles-mêmes, et que les phénomènes sont non pas la manifestation de cette essence cachée, mais seulement les résultats des relations des choses entre elles "[1]), remarquons qu'il parle des essences et des phénomènes matériels, et que ce serait détourner ces fortes expressions de leur sens légitime que de les appliquer aux réalités et aux phénomènes d'un autre ordre, qui ne sont pas ici en question. Cette observation est de la dernière importance pour qui veut lire cet ouvrage et n'y trouver exactement que ce que l'auteur a voulu y mettre. Lui-même prend soin de délimiter les applications de cette règle. „La nature de notre esprit, dit-il, nous porte à chercher l'essence ou le *pourquoi* des choses. En cela, nous visons plus loin que le but qu'il nous est donné d'atteindre, car l'expérience nous apprend bientôt que nous ne pouvons pas aller au delà du *comment*, c'est-à-dire de la

[1]) Introduction à la Médecine expérimentale, p. 114.

cause prochaine ou des conditions d'existence des phénomènes. *Sous ce rapport, les limites de notre connaissance sont dans les sciences biologiques les mêmes que dans les sciences physico-chimiques*[1]). Puis, développant sa pensée, l'auteur nous montre avec la dernière clarté que, dans tous les ordres de la science expérimentale, quand nous avons trouvé la cause prochaine d'un phénomène en déterminant les conditions et les circonstances simples dans lesquelles il se manifeste, nous avons atteint le but scientifique que nous ne pouvons dépasser. Quand nous savons que l'eau et toutes ses propriétés résultent de la combinaison de l'oxygène et de l'hydrogène dans certaines proportions définies, nous savons tout ce que nous pouvons savoir à ce sujet, et cela répond au *comment,* non au *pourquoi* des choses. Nous savons comment on peut faire de l'eau ; mais pourquoi la combinaison d'un volume d'oxygène et de deux volumes d'hydrogène forme-t-elle de l'eau? Nous n'en savons rien. De même en physiologie, si l'on prouve que l'oxyde de carbone tue en s'unissant plus énergiquement que l'oxygène à la matière du globule du sang, nous savons ce que nous pouvons savoir sur la cause de la mort. Pourquoi l'oxyde de carbone a-t-il plus d'affinité pour le globule du sang que l'oxygène? Pourquoi l'entrée de l'oxygène est-elle nécessaire à la vie? C'est là que nous sentons la limite de notre connaissance, et en supposant même que nous parvenions à pousser plus loin l'analyse expérimentale, nous arrivons à *une cause sourde* à laquelle nous serons obligés de nous arrêter sans avoir la raison première des choses[2]).

Tout cela est très vrai, de tout point incontestable. La science expérimentale peut remonter de quelques anneaux la chaîne des phénomènes. Elle ne peut pas sortir de la série des causes secondes et des effets, de la liaison nécessaire des antécédents et des conséquents. Son effort n'aboutira jamais qu'à reculer de quelques degrés la limite supérieure de notre ignorance ; mais cet effort est assez beau déjà, et rien ne prouve mieux la grandeur de la pensée que la conquête de ces vérités relatives et partielles sur l'immense inconnu que lui offre le monde ouvert devant nous.

Nous pouvons également souscrire, sans aucun scrupule métaphysique, aux raisons que nous donne M. Claude Bernard pour nous faire

---

[1]) Introduction à la Médecine expérimentale, p. 137.
[2]) Ibid., p. 139.

comprendre pourquoi la nature ou l'essence même de tous les phénomènes, qu'ils soient vitaux ou minéraux, nous restera toujours inconnue. La connaissance de la nature intime ou de l'absolu, dans le phénomène le plus simple, exigerait la connaissance de tout l'univers, car il est évident qu'un phénomène de l'univers est un rayonnement quelconque de cet univers dans lequel il entre pour sa part. La vérité absolue, dans les corps vivants, serait encore plus difficile à atteindre, car, outre qu'elle supposerait la connaissance de tout l'univers extérieur, elle exigerait aussi la connaissance complète de l'organisme, qui forme lui-même un petit monde dans le grand univers. La connaissance absolue ne laisserait rien en dehors d'elle, et ce serait à la condition de tout savoir qu'il pourrait être donné à l'homme de l'atteindre dans le plus simple phénomène.

LÉON GAMBETTA (1838—1882).

Orateur politique et homme d'état; élu député en 1869 à Paris et à Marseille; membre du gouvernement de la Défense Nationale en 1870; président du conseil en 1881. Il avait la parole éclatante et large et disciplina le parti républicain.

DISCOURS ET PLAIDOYERS POLITIQUES (1885).

LE BUDGET ET LES CHAMBRES.

(REVUE POLITIQUE ET LITTÉRAIRE DU 4 JUILLET 1868).

Depuis le 29 juin, la discussion générale du budget de 1869 est ouverte au corps législatif ; nos lecteurs connaissent les termes de la question. Notre collaborateur, M. Allain Targé, leur a exposé l'importance des cinq lois de finance actuellement en discussion, il a déjà examiné et jugé le travail de la commission ; il se réserve d'apprécier prochainement, au point de vue du présent et de l'avenir, la situation financière du pays, telle que le gouvernement l'a faite et qu'elle doit ressortir de ce solennel débat. Sans empiéter sur le domaine réservé à notre ami, compétent en ces délicates matières, nous voudrions émettre ici les réflexions que nous inspire le spectacle des dernières séances parlementaires.

Malgré l'époque déjà avancée de l'année, l'affluence est très considérable au Palais-Bourbon ; on étouffe bravement dans les tribunes. La question financière passionne tous les esprits. Dans ce pays si frivole et naturellement enclin à dédaigner les questions d'argent et de chiffres, si habitué à se laisser gérer, se produit un symptôme tout à fait nouveau et bien étrange : chacun sent aujourd'hui que la politique et les finances sont affaires de chacun, chacun veut savoir où en est le Trésor, le budget, le crédit de l'Etat, le patrimoine du peuple ; les chiffres n'effrayent plus personne, les détails les plus techniques ne sont plus arides, la passion publique s'en mêle, tout le monde veut pénétrer les difficiles ressorts des finances publiques ; on compte, on énumère, on dissèque les budgets, on les réunit, on les additionne ; le total, pour être exact, n'en est que plus monstrueux. On critique l'ordi-

naire, l'extraordinaire, le spécial, le rectificatif, le supplémentaire, l'amortissement, les caisses; tout cela devient accessible et prescue usuel. Dette fondée, dette flottante, sont des mots à la mode ; le déficit, son synonyme plein d'ampleur, le découvert, sont sur toutes les lèvres. Encore un peu et les erreurs budgétaires seront des banalités : ce progrès est bon ; ces ténébreuses formules une fois sondées et dissipées, le contribuable verra clair dans ses affaires. Il comprendra ; de là à vouloir surveiller et régir lui-même, la distance est mince, il n'y a que l'épaisseur d'un bulletin de vote.

Le pays est surtout redevable de cette bonne et récente aptitude à ses députés de l'opposition, qui se multiplient depuis huit mois pour faire la lumière sur toutes les parties de la machine budgétaire ; on ne saurait trop célébrer le zèle infatigable de ce petit groupe d'hommes qui ne se lasse pas de nous soutenir et de nous instruire. Quels enseignements, quelles leçons ne trouvons-nous pas par exemple dans les derniers discours de MM. Magnin, Garnier-Pagès et Thiers?

M. Garnier-Pagès, avec la compétence particulière qu'il possède en matière de finances, s'est attaché, depuis sa rentrée à la Chambre, à faire tous les ans une exposition détaillée du mécanisme, compliqué à plaisir, des finances impériales. Grâce à lui nous avons été introduits dans toutes les parties spéciales et techniques de nos nombreux budgets, et nous avons toujours applaudi à cette manière simple, franche, familière dont la bonhomie n'exclut ni la finesse ni la fermeté. On doit lui savoir surtout gré de la conclusion ordinaire de tous ces discours financiers : nous périrons par le poids des dépenses militaires.

M. Garnier-Pagès, tout comme le vieux Caton, a son *delenda Carthago*. C'est le militarisme et les grosses dépenses qu'il traîne à sa suite. S'il détaille avec tant de complaisance et de sûreté de main les diverses branches de la dépense publique, c'est pour mieux établir l'enflure et l'exagération du budget de la guerre. Là est le mal, de là doit sortir le remède.

A côté de lui siège et parle M. Magnin. Trois années ont suffi à ce vaillant député pour acquérir, dans la Chambre et dans le pays, la renommée et l'autorité qui ne s'attachent d'habitude en ces matières qu'aux plus vieux parmi les plus expérimentés ; les dons si brillants qu'il tenait de la nature n'eussent pas suffi à lui gagner ce rang. Il y faut de plus de solides qualités et surtout un esprit de scrupule, de travail et d'ordre, qui est le seul moyen de s'imposer définitivement

aux hommes froids, sérieux et difficiles qui dédaignent les dehors éclatants et ne se livrent qu'à la raison. C'est le trait original de cette nouvelle et brillante figure parlementaire, que l'alliance des grâces extérieures de la personne dans un jeune orateur, avec la maturité de l'esprit, la sévérité et l'aridité des études. Lorsqu'il apparaît à la tribune, on a le sentiment très vif de cette double séduction ; il y reste à l'aise comme dans un salon, il semble ignorer qu'il parle, et préfère conter avec clarté et non sans enjouement, sur ces terribles matières. Son langage n'a rien d'apprêté ni d'ambitieux ; il expose simplement, avec une pointe d'ironie bourguignonne, le résultat de ses longues et pénibles recherches, dissimulant la trace de l'effort sous l'abandon même du débit ; il évite ainsi la monotonie sans nuire à la clarté, qualité maîtresse des hommes d'affaires. Le dernier discours que nous avons entendu de lui est certainement un des plus remarquables qu'on puisse prononcer sur les finances ; il révèle dans tout leur éclat les précieuses qualités du représentant de la Côte-d'Or ; d'un dessin plus grand, plus large, plus mouvementé que ses précédents, ce discours est une merveille d'ordonnance méthodique. M. Magnin s'est promené à travers les dédales et les labyrinthes tracés depuis dix-sept ans par les fantaisistes financiers du second Empire, en éclairant à chaque pas les précipices, les fondrières et les écueils. On revient de ce voyage avec les impressions de Dante, et un peu aussi sa figure ; à d'autres de dire si ce compte [1]) de toutes les comédies humaines vaut une page de la *Divine Comédie*.

A proprement parler, et sans image, le discours de M. Magnin est incontestablement un guide financier. Les deux qualités principales de cet esprit sont donc la modération et l'ordre, le *lucidus ordo*.

Le langage de l'homme est bien ici l'homme lui-même, concis et clair. Né pour la vie parlementaire, il y est devenu en quelques années, ce que les Anglais indiquent d'un mot, un *debater*.

Ajoutons, pour compléter cette esquisse, que M. Magnin est un caractère ; en tout temps, sur toutes les questions, il pourra apporter au service des idées communes les mêmes ressources de ténacité et de convictions lucides dont il fait preuve en matière de finances. Il continue d'ailleurs une glorieuse tradition démocratique, et, fils d'un

---

[1]) Etat de recettes et de dépenses.

père cher à la démocratie radicale, il sait ce qu'il doit à son nom et à son parti, et le leur rend.

Après eux, M. Thiers a occupé la tribune la journée entière du mercredi ; avec quelle force et quel succès, ses adversaires le savent. L'illustre orateur vient d'ajouter à la série déjà si complète de ses magistrales harangues, un discours dont l'éloge serait superflu. La seule louange qu'il en faille faire, c'est d'inviter le pays à le lire, les politiques à le méditer, car il nous semble que l'avoir lu c'est l'avoir appris, et l'avoir appris, c'est se réserver de le réciter à propos. A la vérité ce discours ne contient pas la doctrine rigoureuse, nécessaire de la démocratie, et dès lors, nous devons, non sans inopportunité, y trouver des lacunes, faire nos réserves et attendre de rencontrer pour nos opinions radicales un aussi vigoureux interprète ; ce qui viendra par la suite de la discussion. — D'ici là, force nous en est bien d'admirer tel qu'il est ce prodigieux orateur, le chef de l'école libérale, et de remarquer la puissance de ses coups. A ce point de vue, nous ne saurions exprimer tout le plaisir que nous avons ressenti à voir cet infatigable et juvénile vieillard résumer, éteindre tous les chiffres budgétaires amoncelés depuis vingt ans, établir sans réplique, sans réfutation possible, une de ses foudroyantes vérités qu'il excelle à envelopper dans la plus simple, la plus facile, la plus courante des formules : „Vous dépensez, bon an, mal an, 2 milliards 200 millions, vous ne recevez que 2 milliards, vous êtes en déficit annuel, constant, réglementaire, de 200 millions."

Voilà le point culminant de la partie financière, nous laissons de côté tous les développements, toutes les démonstrations, toutes les preuves accumulées par lui avec cette solidarité spirituelle, cette persuasion railleuse dont il a pris le secret à Voltaire, quoi qu'il en ait. Mais constater le déficit, signaler le gouffre, c'est à coup sûr le moindre effort de cet admirable orateur ; c'est au contraire à la recherche de indication de la cause unique du mal qu'il a consacré ses prodigieuses ressources, toutes les habiletés de sa parole ; écoutez avec quelle véhémence de dialectique il établit que les recettes sont désormais stationnaires, que les dépenses ne peuvent être arrêtées, que les économies sont illusoires. Quelle ironie sur les rigueurs de la commission du budget, quelle audace et quel à-propos dans cette protection inattendue, prêtée par lui aux *deux illustres maréchaux*, quelle concision, quelle sobriété de touche quand il porte la main sur la Constitution et

indique fièrement le remède! Cet art prodigieux dans ses effets, si léger et si gracieux dans ses apparences, d'arracher une assemblée à ses habitudes, à ses sentiments, à ses préjugés pour la tourner tout entière vers la politique est vraiment désespérant ; ne faire servir l'étude la plus approfondie des affaires qu'à une leçon de politique constitutionnelle, conduire graduellement ses auditeurs dans l'enceinte même des pouvoirs, les convier à agir et les abandonner brusquement en face d'un présent critique et d'un avenir plein de péril; enfin trouver constamment, pour terminer et couronner ses discours, une de ces sentences où respire la sagesse politique et dont plusieurs ont déjà reçu la consécration politique de l'histoire, tout cela M. Thiers l'accomplit comme en se jouant ; son esprit cache même les profondeurs de sa tactique ; on est tout confondu de tout ce qui reste de puissant après ces sémillantes oraisons ; amis et adversaires, tout le monde gagne à y réfléchir encore, et ce qui est la marque même de la supériorité du politique, ses discours sont des actes.

Outre ces trois grands discours d'opposition vraie, nous avons eu une véritable nouveauté, c'est l'opposition *in extremis* de messieurs de la majorité officielle. Un grave symptôme, presque un miracle.

En effet, tous les membres de la majorité de la Chambre ou de la commission du budget qui ont pris part aux débats ont tenu un langage tout à fait voisin de celui de l'opposition ; à la longue, vous verrez que l'opposition n'aura été qu'une prévoyante avant-courrière. Les événements viennent à la file lui donner raison sur l'Allemagne, comme sur le Mexique, comme sur les finances, et son rôle pourrait se borner aujourd'hui à recueillir les aveux et les déceptions des vaincus. C'est le premier budget de l'Empire qui aura soulevé d'aussi vives et d'aussi unanimes critiques. Les amis du premier degré s'en mêlent : M. Louvet, M. Calley Saint-Paul, M. de Talhouët. Le premier, député de Saumur, membre perpétuel des commissions budgétaires depuis 1852, vient de retrouver la parole publiquement, pour peindre, sous les plus noires couleurs, la crise du présent et les sinistres perspectives de l'avenir. M. Louvet est un homme considérable dans cette Chambre en sa double qualité d'ancien député et de banquier renommé. Petit, sec, avec une voix tremblante, les cheveux rares, le corps anguleux, la face osseuse et parcheminée, avec des traits effilés, une grande mâchoire que disloque à intervalles égaux un spasme nerveux, toute sa personne offre l'aspect resserré et coupant du personnage que Balzac a peint sous le nom du

père Grandet. Avec tout cela, les gens de cette espèce sont fins. Ils flairent le vent et savent presque toujours se garer à temps. Circonspects et avisés, ils savent également se taire et parler à propos. Avec leur mine futée qui rappelle le *Peseur d'or* d'Holbein, ils sont d'assez madrés politiques. La politique c'est une manière particulière de dresser le cours du change. Donc, M. Louvet se croit arrivé à ce moment particulier de l'histoire de France, où il est de bon expédient, après s'être tu très longtemps, après avoir prêté ses votes, son concours, ses acclamations et son enthousiasme, de changer tout cela. L'imminence même des élections ne paraît pas tout à fait étrangère à ce subit retour de l'esprit de critique et d'indépendance. On croit le suffrage universel semblable au seigneur du Nouveau Testament qui prodigue tous ses biens au travailleur de la onzième heure.

Nous espérons bien qu'il n'en sera rien, et que le pays réveillé ne pardonnera pas à ceux-là mêmes qui ont réveillé sa torpeur. D'ailleurs, une fois ces doléances faites sur l'état de nos affaires, M. Louvet ne connaît d'autre moyen d'y remédier, que de faire appel à la tempérance des ministres. Ah! le bon billet![1]) Que voulez-vous? M. Louvet n'a pas de secret comme M. de Saint-Paul. Ce dernier est tout à fait réjouissant ; il croit qu'il n'est pas bon de tout dire, et après avoir trouvé nos finances malades, ce qui de la part d'un député *tant mieux*[2]), l'une des sept planètes du groupe Cassagnac, doit paraître inquiétant aux bonnes gens, il affirme à haute voix qu'il a trouvé un vulnéraire[3]) financier. On le somme de s'expliquer ; il se tait ; cela probablement touche à la vie privée, car il a refusé d'en faire part à la Chambre. Ce secret n'est peut-être pas bien difficile à percer, c'est peut-être, pour obvier aux déficits qui vont croissant, une augmentation d'impôts, la non-exécution des promesses faites depuis un an. L'augmentation des impôts pour sortir de la crise semble la panacée cachée derrière tous les discours de la majorité. M. de Talhouët lui-même, dont les alarmes,

---

[1]) „Ah, le bon billet qu'à la Châtre!" On omet souvent la seconde moitié. C'est une phrase dite par la célèbre Ninon de Lenclos, en parlant d'un de ses adorateurs qui l'avait attendue sous l'orme, malgré qu'elle lui eût écrit un billet.

[2]) Allusion à la fable de la Fontaine intitulée: „Les Médecins." La Fontaine les appelle: le médecin „tant mieux" et le médecin „tant pis", c'est-à-dire l'optimiste et le pessimiste. Voilà donc un député *tant mieux*, qui trouve les finances.... *malades*, ce qui inquiète fort les bonnes gens.

[3]) Médicament bon pour les plaies et blessures.

exprimées par une vive et loyale parole, ont profondément impressionné l'Assemblée, ne semble pas éloigné de ce détestable moyen. Oui, la situation est tellement grave, que, à moins de se vouer à l'emprunt permanent avec les affreuses conséquences qu'il engendre, il faut choisir entre les impôts nouveaux et la réduction énergique des dépenses.

Ces diverses solutions seront certainement examinées et soutenues au cours de cette grande discussion, et, lorsqu'on descendra dans le fond même de la question, nous savons que la gauche radicale ne faiblira pas à sa mission, et tracera fermement le programme du budget d'une démocratie économe et libre.

ALFRED FOUILLÉE (Né en 1838).

A. Fouillée est un philosophe qui a écrit de très littéraires études sur:
La Philosophie de Platon (1869), *la Liberté et le déterminisme* (1873 et 1884), *l'Idée moderne du droit* (1878), *la Science sociale contemporaine* (1880).

LA PHILOSOPHIE DE PLATON (1869).

L'IMMORTALITÉ.

L'âme est-elle immortelle dans sa substance et dans sa personne, et cette immortalité est-elle une conséquence naturelle de la théorie des Idées?

Le *Phédon* expose les preuves de l'immortalité dans leur ordre dialectique, depuis les arguments les plus extérieurs jusqu'aux plus intimes, et chaque preuve ne doit pas être considérée dans son isolement, mais comme un des anneaux d'un chaîne continue.

Les premières preuves sont tirées des rapports extrinsèques de l'âme avec les Idées, les autres de ses rapports les plus intrinsèques et de son essence même.

C'est seulement dans son essence, en effet, que l'âme est immortelle d'après le *Phédon*. Aussi on remarquera que ce dialogue ne fait aucune allusion à la tripartition de l'âme qu'on trouve dans la *République* et le *Timée*. C'est dans son unité essentielle, non dans les fonctions accidentelles et organiques, que Platon cherche le principe de son immortalité. Beaucoup de critiques ont vu là une nouvelle contradiction de Platon avec lui-même, touchant la nature de l'âme. Mais est-ce donc se contredire que d'admettre à la fois dans l'âme l'unité essentielle, et la multiplicité des fonctions, produites par la triple relation de l'âme: 1° avec la matière; 2° avec les Idées dans leur opposition; 3° avec la suprême unité? Platon a fort bien compris que le difficile est de démontrer l'immortalité de l'âme dans ses fonctions, et que cette immortalité n'est admissible que pour certaines facultés. Il était donc logique de considérer exclusivement dans le *Phédon*, outre l'essence de l'âme, ses fonctions essentielles et seules immortelles.

On a remarqué avec justesse que Platon parle seulement, dans le *Phédon,* de l'âme raisonnable, de l'*esprit,* et non de l'âme irraisonnable avec ses facultés appétitive ou irascible. Cependant c'est une erreur de croire que Platon, dans ce dialogue, ait démontré seulement l'immortalité de la *raison* proprement dite. L'essence de l'âme enveloppe, d'après le *Phédon,* deux fonctions constitutives: la fonction intellectuelle et la fonction motrice ou vitale. Nous allons voir que l'âme est immortelle tout à la fois comme principe de pensée et comme principe de mouvement, sans compter son essence une et indivisible. En d'autres termes, ce qui subsiste en elle, c'est : 1° l'unité fondamentale, participation de l'Unité divine ; 2° la pensée, participation de l'Intelligence divine ; 3° la vie, participation de la vie absolue ou de l'Ame divine. Ce qui est mortel, c'est le côté par lequel l'âme regarde non plus Dieu, mais le corps et la matière.

La veille du jugement de Socrate, dit Platon dans le *Phédon,* on avait „couronné la poupe" du navire que les Athéniens envoyaient chaque année à Délos en souvenir des victimes ravies par Thésée au Minotaure. La loi défendait de faire mourir aucun condamné jusqu'à ce que le navire fût revenu. Trente jours s'écoulèrent entre le départ et le retour du vaisseau, entre la condamnation et la mort de Socrate.

Le jour où eut lieu le dernier entretien du maître avec ses disciples, ceux-ci s'étaient réunis plus tôt que de coutume ; car, la veille au soir, ils avaient appris l'arrivée du navire, et ils étaient convenus de se rendre tous le lendemain dans la prison aussi matin que possible. En entrant, ils trouvèrent Socrate, auquel on venait d'ôter ses fers ; sa femme Xantippe était assise auprès de lui et tenait un de ses enfants entre ses bras. A la vue des disciples de Socrate, elle se mit à se lamenter et à pousser des cris. Socrate, trouvant ces scènes de désespoir indignes des dernières heures d'un philosophe, ordonna aux esclaves d'emmener Xantippe et resta seul avec ses amis.

Socrate s'assit alors sur son lit, et, pliant la jambe d'où l'on avait ôté la chaîne: „Quelle chose étrange, dit-il, que ce que les hommes appellent plaisir! et comme elle s'accorde merveilleusement avec la douleur, qu'on croit pourtant son contraire! Quand l'un arrive, l'autre le suit de près. A la douleur que les fers me faisaient subir, le plaisir succède."

En mettant ces paroles dans la bouche de Socrate, Platon a sans

doute voulu nous donner d'abord une image de la vie sensible et terrestre, dont l'entretien métaphysique qui va suivre nous montrera la vanité. Tout est mélangé, tout est mobile dans ce qu'on appelle improprement l'existence présente: on souffre, on jouit, on souffre encore ; rien de stable et d'assuré. Est-ce donc là une vie libre? Non. On aura beau enlever à un homme enchaîné les fers qui le font souffrir, on ne lui aura pas pour cela donné la véritable délivrance, car il ne connaîtra que le plaisir né d'une peine et dont la peine doit renaître. Le monde sensible est une perpétuelle succession de contraires: vivre dans ce monde, c'est donc *devenir* et non pas *être*.

La même conclusion ressort d'un autre récit symbolique prêté par Platon à Socrate. Ce dernier raconte qu'il avait eu toute sa vie un même songe : tantôt sous une forme, tantôt sous une autre, une voix connue lui recommandait toujours une même chose : „Socrate, exerce-toi à l'art des Muses." Socrate avait toujours cru que cet art était la philosophie. Pourtant, depuis qu'il était dans sa prison, voyant sa mort reculée par la fête d'Apollon, dieu de la poésie, il composa un hymne en son honneur, puis mit en vers quelques fables d'Esope. C'était comme une sorte d'adieu aux choses dont les hommes embellissent leur vie terrestre. Mais Socrate, en racontant ainsi la manière dont il vient de cultiver la poésie, laisse à entendre qu'il existe un art bien supérieur et une muse plus digne d'être appelée libératrice. C'est l'art de délivrer son âme des liens du corps et en quelque sorte de mourir à la vie sensible pour vivre de la vie intelligible ; la muse libératrice est la sagesse, et l'heure de la délivrance finale est ce que nous appelons la mort. Aussi Socrate, en terminant, dit-il à ses disciples que le poète Evénus ne doit pas craindre en lui un rival. „Voilà, mon cher Cébès, s'il avait cette crainte, ce que tu aurais à lui répondre; dis-lui aussi de se bien porter, et s'il est sage, de me suivre."

„Quel conseil tu donnes là à Evénus!" s'écrie Simmias, ne comprenant point le sens profond de cette parole et croyant que Socrate conseille à Evénus de se donner la mort. Telle n'était point la pensée de Socrate : en disant à Evénus de le *suivre*, il lui disait de s'exercer comme lui à la mort en mourant de plus en plus aux choses corporelles et en se détachant de tout ce qui est sensible, même de l'attrait des muses inférieures, comme la poésie. Simmias semble croire que la conclusion d'un tel dédain pour la vie des sens, c'est le suicide. Mais autre chose est de rompre brusquement les liens physiques du corps, autre chose de dénouer peu à peu les liens les plus tenaces, quoique

invisibles, qui nous attachent moralement au corps : passions, préjugés, vices, en un mot tout ce qui rend l'âme esclave. Socrate, avec les pythagoriciens, condamne le suicide. Le corps, dit-il, est une „prison" où Dieu même a placé notre âme : il ne suffit pas de sortir pour être libre, car une âme attachée à la matière aurait beau quitter cette vie, elle emporterait encore avec elle sa prison. En outre, dit Socrate, Dieu est „maître" de nos destinées, qui font partie de l'ordre universel ; nous avons notre place sous la terre et nous jouons notre rôle dans le monde : quitter la vie par le suicide, c'est se révolter contre l'universelle sagesse, et cela sans connaître les desseins de Dieu sur notre destinée extérieure. Tout ce que nous savons, c'est que notre destination intérieure est la vertu, et tout ce que nous pouvons faire, c'est d'échapper peu à peu à la vie sensible dans cette vie même par l'anéantissement des passions et la délivrance de la raison. — Ces idées pythagoriciennes ne sont pas sans analogie avec les antiques doctrines de l'Orient sur les moyens de parvenir à l'anéantissement de soi, doctrines que le christianisme devait plus tard répandre dans l'Occident.

S'il en est ainsi, ce que nous appelons la mort, selon Platon, est vraiment la vie ; ce que nous appelons la vie est vraiment la mort : en d'autres termes, la mort du corps est la vie de l'âme, et l'âme, considérée en elle-même, est immortelle ; pour mieux dire enfin, l'âme est supérieure au temps et aux vicissitudes de la „génération" ou de la „destruction" : elle est „éternelle". Le *Phédon* a pour objet les preuves de cette éternité, que les disciples de Socrate demandent à leur maître comme le naturel sujet de ce dernier entretien.

Socrate va développer ces preuves jusqu'à l'instant où le serviteur des Onze viendra enfin lui tendre la coupe. Ce moment prévu sera sans cesse rappelé par Platon dans le cours de la discussion philosophique : tantôt c'est le serviteur des Onze qui recommande à Socrate de ne point trop s'animer dans la discussion, pour que le poison conserve mieux sa vertu ; tantôt c'est Socrate qui se compare lui-même au cygne chantant avant de mourir ; plus loin, jouant avec les cheveux de Phédon assis à ces pieds, Socrate lui rappelle en souriant le deuil du lendemain qui l'obligera à couper cette belle chevelure ; plus tard encore, c'est Criton qui demande à son maître comment il faudra l'ensevelir. Ainsi se laisse entrevoir sans cesse, comme le dernier personnage de ce drame, la mort qui anéantit ou délivre. En même

temps que la dialectique nous élève vers la lumière intelligible, vers l'éternel et le divin, cette ombre, par intervalles, paraît et disparaît ; à mesure que Socrate nous entraîne plus haut avec lui, la mort perd son aspect mystérieux et terrible ; à la fin tout s'éclaire, toute tristesse humaine a disparu ; la divine sérénité du sage pénètre la pensée de ceux qui l'écoutent, et il semble que, comme lui, nous ayons pris conscience de notre éternité.

THÉORIE DE L'ART.

Comme Socrate, si Platon fut philosophe, il fut aussi artiste. Dracon fut son maître de musique dans sa jeunesse ; il apprit la peinture ; enfin, avant d'écrire ses dialogues, il avait composé beaucoup de vers. Quand nous ignorerions tous ces détails, les œuvres de Platon sont là pour nous témoigner combien il fut sensible à la beauté, et peut-être même, suivant par avance la marche qu'il enseigne dans la dialectique, il admira d'abord les belles formes, les beaux visages, les belles poésies, les beaux chants, avant de goûter le charme austère des beautés philosophiques.

Mais une fois adonné tout entier à la philosophie, il semble avoir eu quelque dédain pour les arts qui l'avaient charmé autrefois : s'il les accepte, ce n'est qu'à condition de les transformer et de les élever à la hauteur de la philosophie même. C'est ce qui ressortira de ses opinions sur la nature, l'objet, l'origine et le but de l'art.

„L'art de créer ou de faire (*ποιητική*) a deux parties. — Lesquelles? — L'une divine, l'autre humaine. Nous avons appelé puissance capable de faire, toute puissance qui est cause que ce qui n'était pas arrive à l'être. Tous les êtres vivants mortels, les végétaux qui croissent, soit d'une racine, soit d'une semence, à la surface de la terre ; les corps inanimés fusibles et non fusibles contenus dans son sein, est-ce à quelque autre cause qu'à une puissance divine que nous attribuerons de les avoir fait passer du non-être à l'être?.... Les choses que l'on dit produites par la nature sont l'œuvre d'un art divin ; celles que les hommes *composent avec celles-là* sont l'œuvre d'un art humain, et par conséquent il y a deux manières de faire, l'une humaine, l'autre divine....“ Dans chacun de ces arts, Platon établit une subdivision : l'art de produire des ressemblances ou d'imiter. — „Ne disons-nous

pas que l'art humain fait une véritable maison au moyen de l'architecture ; et que, par la peinture, il en fait une autre, qui est une espèce de songe composé par nous à l'usage des gens éveillés? Toutes nos œuvres peuvent être rapportées ainsi à nos deux manières de faire : la chose même, à notre art de faire les choses ; le simulacre, à notre art de faire des simulacres."

L'art humain est donc analogue à l'art divin, et on ne peut comprendre le premier sans l'intelligence du second. Si le devoir de l'homme est d'imiter Dieu en toutes choses, l'artiste véritable sera celui qui ressemblera le mieux à l'éternel artiste. Le *Timée* ne nous montre-t-il pas les dieux inférieurs se réglant dans la formation de l'homme et des animaux sur l'exemple donné par le Père des dieux? — „Dieux issus d'un Dieu, appliquez-vous, suivant votre nature, à former ces animaux, en imitant la puissance que j'ai déployée moi-même dans votre formation." L'homme, à son tour, quand il crée, doit imiter dans la mesure de sa faiblesse les créations divines.

Or comment Dieu a-t-il procédé dans la formation du monde? Tout art, nous l'avons vu, consiste à produire soit des réalités, soit des images. Cette double puissance dont parle le *Sophiste*, Platon l'attribue à Dieu et en donne des exemples dans le X^e^ livre de la *République* et dans le *Timée*.

Dieu, d'après Platon, est l'auteur des *essences*, qui sont les choses vraiment réelles. Les objets même les plus vulgaires — le lit par exemple — ont cependant une raison d'être éternelle que Dieu conçoit, raison de possibilité qui constitue elle-même une réalité supérieure. „Dieu fait de soi et l'essence du lit et celle de toutes les autres choses." L'ensemble des Idées forme un modèle vivant de perfection, un idéal suprême qui est en même temps la suprême réalité. Dieu est donc artiste à ce premier titre qu'il produit et réalise éternellement l'idéal en lui-même. Il possède la première partie de l'art : celle qui consiste à créer des réalités.

Il possède également la seconde : celle qui consiste à produire des images ; car le monde, son œuvre est l'image des Idées. Il ne faut pas croire pour cela que le monde soit entièrement dépourvu de réalité, car l'image, dit *Cratyle*, n'est pas le contraire absolu de la réalité ; le non-être, dit le *Sophiste*, n'est pas le contraire absolu de l'être. Quoi qu'il en soit, Dieu est l'auteur des apparences sensibles comme des essences intelligibles. Il produit en lui-même le modèle de toutes les

choses possibles, et, fixant ses regards sur cet exemplaire éternel, il crée cette grande œuvre d'art qui est le monde.

Quant à l'éloquence, on sait que Platon lui a consacré deux dialogues, le *Phèdre* et le *Gorgias*.

La Rhétorique, sorte d'attraction des âmes (*ψυχαγωγία*) est l'art de conduire les esprits par la parole, dans les tribunaux et dans les assemblées publiques, ou même dans les conversations particulières. En d'autres termes, c'est l'art de la persuasion.

Mais il y deux sortes de persuasion : celle qui produit la simple croyance et celle qui produit la science. La rhétorique vulgaire et *flatteuse* se contente de la première ; la vraie rhétorique prétend à la seconde et procure aux hommes le plus grand de tous les biens, la vérité.

Toutes les qualités d'un bon orateur sont résumées admirablement dans cette phrase : „Avant de connaître la vraie nature de chaque chose dont on parle et dont on écrit, de savoir en donner une définition générale, puis la diviser en des parties indivisibles ; avant d'avoir approfondi la nature de l'âme et d'avoir trouvé l'espèce de discours qui convient à chaque espèce d'âme ; avant de savoir disposer et ordonner son discours; ....avant tout cela il est impossible de manier parfaitement l'art de la parole."

L'orateur est donc d'abord philosophe par l'universalité et la profondeur de ses connaissances. Savoir la *vraie nature* de chaque chose, c'est la juger non d'après l'apparence, mais d'après l'essence ; c'est la ramener à l'Idée.

L'orateur est également philosophe par la méthode qu'il emploie, et qui n'est autre chose que l'art de définir et de diviser : la dialectique.

Il est philosophe surtout par la connaissance des âmes, qui lui est indispensable. „Puisque la vertu du discours est d'entraîner les âmes, celui qui veut devenir orateur doit savoir combien il y a d'espèces d'âmes et les qualités par lesquelles elles diffèrent les unes des autres." L'orateur doit approprier ses paroles au caractère de l'auditeur, et pour cela il faut qu'il ait une connaissance profonde du cœur humain.

Le parfait orateur est donc surtout et avant tout un savant, un philosophe, un dialecticien, un psychologue.

Mais il doit aussi être artiste : il faut même qu'il ait reçu de la nature un certain talent de la parole, *φύσει ῥητορικῷ εἶναι*. Ce

talent, Platon ne l'analyse point : c'est pour lui l'analogue de l'inspiration poétique. Or on sait qu'il explique les diverses sortes d'inspiration par la puissance de l'amour. C'est l'amour du beau qui fait les grands poètes ; c'est l'amour du vrai et du beau qui fera les grands orateurs. L'art et la philosophie se réconcilient dans l'éloquence.

La rhétorique digne de ce nom soutient donc le *vrai* au moyen du *beau*, et ajoutons, pour être complet : en vue du *bien*. L'orateur véritable ne recherche pas la puissance, les richesses, les honneurs, l'impunité, pour lui ou pour les autres ; il n'aspire qu'à rendre les hommes justes, et par là même heureux.

Les grandes Idées du bien, du beau et du vrai, dominent donc la rhétorique comme elles dominent tous les autres arts. L'esthétique de Platon découle de sa métaphysique ; elle en a la grandeur, elle en a les imperfections. Dans l'art comme dans la science Platon amoindrit le plus qu'il peut les réalités particulières, le mouvement, la vie individuelle, et il augmente de plus en plus la part de l'universel, de l'unité immuable, de l'Idée.

Preuve socratique et platonicienne de l'immortalité par la nature de la vertu, qui délivre l'âme du corps.

Platon a disposé, dans le *Phédon*, les preuves de l'immortalité selon l'ordre dialectique qui lui est habituel. Tournant au profit de sa propre doctrine toutes les théories antérieures, il complète chaque argument de ses devanciers par la considération des Idées. De là, dans l'argumentation du *Phédon*, trois parties principales, où dominent tour à tour l'esprit socratique, puis l'esprit pythagorique, enfin l'esprit purement platonicien.

Platon se place d'abord au point de vue moral que Socrate préférait. Il cherche si la nature même de la vertu, telle que Socrate la comprenait, n'a point pour conséquence l'immortalité de l'âme.

La vertu, selon Socrate, c'est la science du bien, qui se traduit d'elle-même en courage et en tempérance. Or la science du bien est-elle autre chose qu'un affranchissement des passions et de l'égoïsme du corps? La vraie science est „l'application de la pensée à l'essence des choses", au bon, au beau, au juste ; or le corps est un obstacle à une telle science, car il nous oblige à voir les choses dans leur apparence

et non dans leur réalité. Aussi faut-il se délivrer de la tyrannie des sens pour acquérir la sagesse ; il faut mourir matériellement pour vivre intellectuellement. „Libres par ce moyen et affranchis de la folie du corps, nous connaîtrons par nous-mêmes l'essence pure des choses, et peut-être la vérité n'est que cela ; mais à celui qui n'est pas pur il n'est pas permis d'atteindre la pureté.... Or purifier l'âme, n'est-ce pas la séparer du corps, l'accoutumer à se renfermer et à se recueillir en elle-même, en renonçant à ce commerce et en vivant, soit dans cette vie, soit dans l'autre, seule et dégagée du corps comme d'une chaîne? Et cette délivrance, cette séparation de l'âme et du corps, n'est-ce pas là ce qu'on appelle la mort? — Assurément. — Et les véritables philosophes ne sont-ils pas les seuls qui travaillent véritablement à cette fin?.... — Il est certain que les véritables philosophes ne travaillent qu'à mourir, et que la mort ne leur paraît nullement terrible."

En même temps que, par la sagesse, l'âme reprend sa liberté et s'affranchit de ses organes, elle acquiert le courage et la tempérance, ces deux vertus que Socrate croyait inséparables de la sagesse même. Le vrai courage, dit Platon dans le *Phédon,* n'est point celui du vulgaire, qui affronte une douleur par peur d'une douleur plus grande : ce n'est là que le courage de la peur. Le courage digne de ce nom est celui qui vient de ce que l'âme, ayant la science du bien réel, est par là même délivrée de la peur des maux imaginaires. Or le philosophe qui s'exerce continuellement à mourir, possède seul ce courage. De même, la vraie tempérance ne consiste pas à modérer ses plaisirs en vue d'un plaisir plus grand : le vulgaire, en agissant de la sorte, „n'est tempérant que par intempérance." La sagesse seule, en donnant à l'âme la jouissance du vrai bien, la délivre des jouissances inférieures.

Sage, courageuse, tempérante, l'âme est vertueuse, par conséquent libre, par conséquent séparée de la matière : la vie du philosophe est une mort anticipée. Dès lors, que pourrait la mort physique sur une âme qui s'est déjà elle-même séparée de la matière? En d'autres termes, selon ce premier argument, dès que nous avons conscience de notre liberté, conséquemment de notre puissance absolue sur nous-mêmes et de l'impuissance des choses extérieures sur nous. Spinosa ne fera que traduire la pensée de Platon en disant : „Nous sentons,

nous éprouvons que nous sommes éternels." C'est la sagesse, selon Platon, qui nous donne ce sentiment d'éternité.

Cette preuve morale de l'immortalité n'a pas toujours été bien comprise ; Spinosa lui-même, quoique ici voisin de Platon, semble vouloir le réfuter ailleurs, en disant que la sagesse n'est pas, selon l'expression du *Phédon*, „une méditation de la mort", mais de la vie. D'abord, ce ne sont point là les paroles de Platon : c'est seulement la traduction inexacte donnée par Cicéron dans les *Tusculanes*, et reproduite par tous les philosophes chrétiens. On a cru que Platon conseillait de méditer sans cesse sur la mort et sur les récompenses ou les peines de la vie future. Or Platon ne veut pas dire que le philosophe doive passer sa vie à méditer sur la mort ; loin de là : selon lui, le sage y songe à peine, et il ne s'exerce qu'à mourir dès à présent par le détachement des liens sensibles, c'est-à-dire à vivre de la véritable vie. Platon eût donc très volontiers admis avec Spinosa que la sagesse est une méditation de la vie et non de la mort, puisque la vertu est réellement la vie intellectuelle.

En outre, Platon ne présente point l'immortalité comme une sorte de récompense extérieure qui viendrait s'ajouter à la vertu au moment de la mort : ici encore, il diffère de la doctrine chrétienne. Selon lui, la vertu trouve déjà en elle-même sa récompense : car la vertu est une délivrance, et toute délivrance est une joie. Aussi a-t-elle en soi, et dès la vie présente, le principe de son immortalité, dont la vie à venir sera la simple manifestation. Loi et sanction ne font qu'un dans la vraie sagesse : nous rendre vertueux et libres, c'est nous rendre heureux et immortels.

La doctrine du *Phédon* reçoit une lumière nouvelle de ce passage du *Théétète*, où Socrate dit: „Nous devons tâcher de fuir au plus vite de ce séjour à l'autre ; or cette fuite, c'est la ressemblance avec Dieu, autant qu'il dépend de nous, et on ressemble à Dieu par la justice, la sainteté et la sagesse. Il y a dans la nature des choses deux modèles : l'un divin et bienheureux, l'autre sans Dieu et misérable (la matière)." Les hommes injustes ne s'en doutent pas, et l'excès de leur folie les empêche de sentir que leur conduite pleine d'injustice „les rapproche du second et les éloigne du premier."

Platon sera fidèle à cette pensée de son maître, lorsque, voulant enseigner à l'homme l'affranchissement de passions, il s'écriera : „Fuyons, fuyons dans notre chère patrie ; mais comment fuir, com-

ment y revenir? Nos pieds sont impuissants pour nous y conduire ; ils ne sauraient que nous transporter d'un coin de la terre à l'autre. Pour revoir cette chère patrie, il n'est besoin que d'ouvrir les yeux de l'âme en fermant les yeux du corps.

Si Socrate et Platon, au lieu de représenter la liberté de l'âme comme une liberté trop exclusivement intellectuelle, y avaient vu l'action d'une puissance vraiment volontaire, ils auraient donné de l'immortalité la raison la plus haute en la concevant comme le fond de la liberté morale et de la moralité même.

Dans la *République* se trouvera une preuve analogue, plus belle encore que celle du *Phédon*. Il y a pour toutes choses, dit Platon dans le X^e^ livre, un bien et un mal: l'un conserve, l'autre altère ou détruit. Or une chose ne peut périr que par son propre mal ; par exemple, ce ne sont pas les mauvais aliments qui font par eux-mêmes périr le corps : ils suscitent seulement dans le corps le mal qui lui est propre et qui peut seul le détruire. „Jamais nous ne prétendrons que les aliments, qui sont d'une nature différente de celle du corps, aient, par leur mauvaise qualité, la vertu de le détruire, à moins que ce mal étranger ne fasse naître en lui le mal qui lui est propre", c'est-à-dire la maladie corporelle. „Par la même raison, à moins que la maladie du corps n'engendre celle de l'âme, ne disons jamais que l'âme, qui ne partage pas le mal du corps, puisse périr par un mal étranger, mais seulement par l'intervention du mal qui lui est propre." Reste à savoir quel est le mal de l'âme. Ce ne peut être, selon Platon, que le mal moral ou l'injustice, cette discorde intérieure, cette maladie par laquelle les diverses fonctions de l'âme entrent en lutte. Or la corruption de l'âme, si grande qu'elle soit, ne peut la tuer et la détruire : la méchanceté n'atteint pas l'âme dans son fond et ne peut être jamais la mort complète de l'âme. Comment donc la mort physique, „ce mal destiné par la nature à la destruction d'une autre substance, pourrait-il faire périr l'âme? Il est évident qu'une chose qui ne peut périr ni par son propre mal, ni par un mal étranger, doit exister toujours, et que, si elle existe toujours, elle est immortelle."

Si l'injustice ne peut détruire l'âme, la justice, de son côté, étant le bien de l'âme et la réalisation de son essence, renferme en elle-même et par elle-même l'éternité. Nous n'avons donc pas besoin d'un principe autre que la justice même et qui communiquerait extérieurement

à l'âme la vertu de subsister toujours. La justice est une immortalité intérieure, qui, dès cette vie périssable, nous assure une vie indestructible. La mort, selon Platon, ne fait que dégager et délivrer cette divinité qui était déjà dans l'âme. Ceux qui verraient Glaucus le marin recouvert de la fange et des herbes de l'Océan auraient peine à reconnaître dans ce monstre la figure d'un dieu : „Ainsi l'âme se présente à nous défigurée par mille maux ; mais voici, mon cher Glaucon, ce qu'il faut envisager en elle. — Quoi? — Son amour pour la vérité. Il faut faire réflexion aux choses vers lesquelles elle se porte, aux objets dont elle recherche le commerce, à cette liaison étroite qu'elle a naturellement avec tout ce qui est divin, immortel, impérissable, et à ce qu'elle doit devenir lorsque, se livrant tout entière à cette poursuite sublime, elle s'élève par un noble effort du fond de cette mer où elle est plongée, et se débarrasse des cailloux ou des coquillages qui s'attachent à elle par la nécessité où elle est de se nourrir de choses terrestres, nécessité dont tant de gens s'applaudissent comme d'un bonheur." Ainsi, selon ce poétique symbole, l'âme, comme un dieu intérieur, en se séparant du corps dès cette vie, s'apprête à rejeter enfin avec le corps lui-même tout ce qui cachait aux regards sa beauté immortelle.

GASTON BOISSIER (1823—1908).

G. Boissier est né à Nîmes et fut professeur au Collège de France et à l'Ecole Normale supérieure. Il a fait des études diverses sur la littérature latine. Très au courant de la science allemande comme de l'érudition française, fortement influencé par Renan, M. Boissier s'est enfermé dans son rôle d'historien; il a recherché l'expression des âmes, des idées, des croyances, de préférence dans les monuments écrits, dans l'épigraphie et dans la littérature.

Principaux ouvrages: *Cicéron et ses amis, l'Opposition sous les Césars, la Religion romaine d'Auguste aux Antonins, Promenades archéologiques, la Fin du Paganisme en Occident, Mme de Sévigné, Saint-Simon.*

L'OPPOSITION SOUS LES CÉSARS (1875).

L'EXIL D'OVIDE.

DÉPART D'OVIDE POUR L'EXIL. — LE PREMIER LIVRE DES *TRISTES*. — LA VIE D'OVIDE À TOMI. — SES SUPPLICATIONS À AUGUSTE. — SA MORT.

Ovide a raconté, dans une de ses élégies les plus désespérées, la dernière nuit qu'il passa à Rome. Rien n'était prêt pour le départ, quoique Auguste eût laissé le temps de s'y préparer. La fille du poète n'avait pas pu être prévenue et lui amener ses petits-enfants. Sa maison était presque déserte ; deux ou trois amis à peine avaient osé venir lui serrer la main. Rien ne le surprit davantage et ne lui fut plus sensible que cet abandon. Comme il n'avait jamais connu de disgrâce, il ne savait pas que, „tant qu'on est heureux, on compte beaucoup d'amis, mais qu'au premier nuage on reste seul."

Son malheur lui fit faire cette découverte. Cependant le soleil allait se lever ; il fallait partir. La maison retentissait des pleurs des esclaves et des affranchis ; „c'était comme un jour de funérailles". Ovide s'arracha enfin à tous ces regrets et s'enfuit en jetant un dernier regard sur cette ville où il avait été si heureux et où il lui semblait, disait-il, qu'il laissait une partie de lui-même. — Nous verrons qu'il y laissait à la fois son bonheur et son génie.

Il traversa l'Adriatique au mois de décembre, dans la saison des orages. Sa navigation ne fut pas sans dangers ; une tempête le rejeta sur les côtes d'Italie qu'il semblait ne pouvoir pas quitter. Avec un autre navire, la Minerve, qu'il prit à Corinthe, il côtoya les Cyclades et longea les rivages de l'Asie Mineure. Ces pays ne lui étaient pas inconnus. Quelques années auparavant, en compagnie de son ami Macer, poète comme lui, il avait parcouru la Grèce et passé la mer Ionienne pour visiter le théâtre de l'Iliade. Ces souvenirs d'un temps heureux que tout lui rappelait rendaient sa traversée encore plus triste ; pour se consoler, il écrivait. „Ces vers que vous lirez, disait-il à ses amis, je ne les compose pas dans mes jardins, mollement étendu sur mon lit de repos comme c'était mon habitude ; j'écris au milieu des tempêtes, à la lumière d'un ciel orageux, et les flots de la mer irritée viennent battre mes tablettes." C'est ainsi que fut composé le premier livre des *Tristes*.

Ce livre, quand il arriva à Rome, ne fut pas approuvé de tout le monde. Quelques amis d'Ovide le blâmèrent de l'avoir écrit. C'étaient les mêmes, je suppose, qui ne s'étaient pas trouvés chez lui le jour de son départ. Depuis qu'il était loin et ne pouvait plus les compromettre, ils lui donnaient généreusement de bons conseils ; ils témoignaient surtout un grand souci de sa dignité, et, comme il n'y a rien de plus majestueux que le silence, ils auraient voulu lui persuader de se taire. Le pauvre poète leur répondait qu'il est bien difficile de retenir ses larmes quand on souffre, et qu'on trouve même quelque douceur à les laisser couler. Il n'avait pas d'autre soulagement dans sa douleur que d'en entretenir ses amis et le public. Ne voit-on pas, disait-il, que tous les malheureux chantent? „L'esclave, qui cultive la terre les fers aux pieds, adoucit par ses chansons le poids du travail. Le batelier chante lorsque, penché sur le sable fangeux, il traîne avec effort sa barque contre le courant. Il chante aussi, le matelot, qui ramène avec mesure les rames flexibles contre sa poitrine et frappe les flots en cadence. Quand le berger fatigué s'appuie sur son bâton ou s'assied sur un rocher, il charme son troupeau par les sons de sa flûte rustique. La servante qui travaille chante et file à la fois, et elle arrive ainsi plus facilement au bout de sa tâche." [1]) Ovide ne disait pas tout ; il

[1]) Trist., I, 11, 37 et IV, 1.

avait une autre raison bien plus grave d'envoyer sans cesse des vers nouveaux à Rome : il craignait d'être oublié. Comme il connaissait bien la légèreté de la vie mondaine, il n'ignorait pas qu'on n'a guère le temps de se souvenir du passé quand on est si occupé du présent, que les malheureux déplaisent à des gens qui ne veulent pas être distraits de leurs plaisirs, et qu'on s'empresse de n'y plus songer pour se dispenser de les plaindre. C'est ce qu'il voulait éviter à tout prix ; aussi écrivait-il sans cesse pour rappeler son souvenir à toutes ces mémoires fragiles. Ses lettres, adressées à ses amis les plus fidèles, étaient aussitôt rendues publiques. Il voulait essayer par tous les moyens d'émouvoir l'opinion en sa faveur ; mais l'opinion, disciplinée par une servitude d'un demi-siècle, se montrait indifférente. Ce peuple était déjà celui dont Juvénal a dit plus tard : „Il adore le succès et déteste les proscrits."[1])

Ovide ne se faisait pas d'illusion sur le mérite de ses derniers ouvrages. Il savait bien qu'il était né pour être le poète du plaisir, et que sa muse n'avait pas d'accents pour la douleur. Son vers élégiaque si gai, si folâtre, si sautillant, est tout dépaysé au milieu des larmes. Il lui arrive de sourire par habitude et de plaisanter à contretemps. Plusieurs fois, sans que le poète le veuille, peut-être sans qu'il le sache, un bon mot se glisse à la fin d'un pentamètre désolé. C'est surtout l'abus de la mythologie qui nous impatiente chez lui. Tout lui rappelle la Fable ; elle arrive à tout propos et hors de propos. Croirait-on, par exemple, qu'en voyant l'Hellespont glacé, au milieu de la tristesse que lui cause ce spectacle, il lui vient aussitôt dans l'esprit que c'était une belle occasion pour Léandre d'aller voir Héro sans se noyer? Les souvenirs mythologiques obsèdent sa pensée ; il ne sait pas leur résister, et il faut toujours qu'il nous gâte ses malheurs réels en les comparant à des malheurs imaginaires. Ce n'était après tout qu'un poète de mode et de salon ; or il est d'usage que dans ces côteries aristocratiques, où l'on tient à se distinguer de la foule, où le plus grand reproche qu'on puisse adresser à quelqu'un est d'être vulgaire, on se fasse une langue à part et qu'on aime par-dessus tout à s'en servir. Du temps de Louis XIV, il y avait dans les salons tout un vocabulaire de galanterie, et l'on se faisait reconnaître homme du monde en l'employant. A l'époque d'Auguste, cette langue des gens

[1]) Juvénal, X 73.

distingués, c'était la mythologie. Personne ne l'a parlée avec plus d'esprit qu'Ovide ; mais il a si bien pris l'habitude de s'en servir qu'il ne lui a plus été possible de s'en délivrer, et de même qu'au dix-septième siècle la galanterie envahit chez les plus grands écrivains jusqu'aux endroits où l'on ne voudrait entendre que la passion véritable, de même chez les auteurs du siècle d'Auguste, et surtout chez Ovide, il arrive souvent que la mythologie se montre et répand un air de pédanterie quand la douleur seule devrait parler.

Après un voyage long et périlleux, Ovide arriva dans la ville où il était condamné à vivre et à mourir. Il nous en a fait les descriptions les plus sombres. Quoiqu'il s'attendît à tout, la réalité dépassa ses craintes. Cette ville, qu'on appelait Tomi ou Tomis, aujourd'hui Kustendjé [1]), est située sur les bords de la mer Noire, à quelque distance du Danube. C'était une ancienne colonie grecque, habitée en grande partie par des Sarmates qui s'y étaient fixés. Ovide sentit son cœur se serrer en y arrivant. Il est sûr que rien ne ressemble moins au pays qu'il ne se consolait pas d'avoir quitté ; le paysage y est sévère et le climat violent. Nous ne sommes pas aussi exclusifs aujourd'hui, et nous savons apprécier la beauté de sites très différents. Les grandeurs de la nature sauvage nous touchent au moins autant que l'élégance de la nature civilisée. Les voyageurs qui de Kustendjé regardent les steppes de la Dobroudcha ne se lassent pas d'admirer la majesté de ces plaines solitaires et leur monotonie grandiose ; Ovide n'était frappé que de leur aspect désolé. „Vous n'y verriez, disait-il, que des terres toutes nues, sans ombre, sans verdure. [2])" On n'y connaît ni le printemps ni l'automne, on n'y voit ni moissons ni vendanges, on n'y entend jamais le chant des oiseaux. La campagne, où l'on n'aperçoit ni arbres, ni maisons, ne semble être qu'une continuation de la mer. Qu'on regarde le Pont-Euxin ou la terre ferme, on n'a jamais devant soi qu'une plaine immense, nue et ondulée. Quel triste spectacle pour des yeux accoutumés à la nature gracieuse et accidentée de l'Italie et aux ombrages des villas romaines!

Il avait du reste beaucoup d'autres reproches à faire au lieu de son exil. Tomi était une conquête récente des Romains, ils n'avaient pas

[1]) Les inscriptions trouvées à Kustendjé, et dont quelques-unes ont été copiées par nos officiers pendant la guerre de Crimée, établissent que cette ville a remplacé l'ancienne métropole du Pont.

[2]) Trist. III, 10, 75.

eu le temps de la pacifier. Les mœurs y étaient restées violentes, les discussions devenaient facilement des batailles, et les procès finissaient par des coups d'épées. L'aspect de la ville avait quelque chose d'étrange et d'effrayant. Comme il arrive dans les pays barbares, les femmes y travaillent plus que les hommes ; on les voyait partout écraser le grain et porter des cruches sur leur tête. Les rues et les places étaient souvent traversées par des Sarmates et des Gètes à cheval. Ils avaient la voix dure, le visage farouche, la barbe et les cheveux longs. Ils portaient un arc à la main, un couteau à la ceinture et s'en servaient souvent. Rien de plus rude que ce climat. Le poète nous dit que le vent y souffle avec tant de violence qu'il renverse des murailles. L'hiver y est long et rigoureux. La neige, qu'un Italien connaît à peine, couvre la terre pendant des mois entiers. On voit alors les rivières et la mer prises par les glaces et les chariots traverser les fleuves. Le vin se gèle dans les tonneaux ; pour le distribuer aux convives, il faut le couper à coups de hache. Les habitants ne sortent plus que couverts de peaux de bête qui les cachent tout entiers. C'est à peine si l'on aperçoit leur visage et leur barbe hérissée de glaçons. „Tel est le séjour du poète de l'amour! voilà les gens qu'il est forcé de voir et d'entendre!" Ceux qui habitent au delà du Danube sont bien plus redoutables encore. Quels voisins que ces Sarmates, que ces Besses, que ces Gètes, qui ne craignent personne et font peur à tout le monde? On se plaît à dire à Rome que l'univers est soumis, que tous les peuples tremblent devant les légions. Ovide, depuis qu'il est exilé, sait bien ce qu'il faut penser de cette illusion de la vanité nationale. Il a près de lui des barbares qui n'obéissent pas au préteur et se moquent du légat. Le Danube est contre eux une barrière plus efficace que la crainte des Romains ; mais, quand le Danube est glacé, rien ne les arrête plus : ils se précipitent par bandes isolées, enlevant les hommes et les troupeaux qu'ils peuvent saisir. „Leurs chevaux sont rapides comme l'oiseau," leurs armes inévitables. Ils lancent des flèches empoisonnées qui causent le frisson à Ovide toutes les fois qu'il y pense, et il y pense souvent. Le seul moyen de les éviter, c'est de rester chez soi et de se tenir enfermé tant que l'hiver dure. Quelquefois ce ne sont plus des cavaliers isolés, ce sont des populations entières qui passent le fleuve et viennent assiéger la ville. Il faut alors prendre les armes, courir aux murailles. Le malheureux poète, qui a refusé d'être soldat quand il était jeune, est obligé de se

battre dans sa vieillesse. L'attaque est souvent sérieuse, et les flèches des barbares, ces fameuses flèches empoisonnées, tombent jusqu'au milieu des rues. Un jour Ovide en a ramassé une pour l'envoyer à ses amis de Rome : il n'avait pas d'autre présent à leur faire, c'était le seul produit du pays des Gètes.

Ces dangers qu'il courait à Tomi expliquent les efforts désespérés qu'il a faits pour en sortir. Toutes les supplications d'Ovide à sa femme et à ses puissants amis ne sont rien, on le comprend, auprès de celles qu'il adresse à Auguste. Il le flattait déjà avec bassesse avant sa disgrâce, il ne garda plus aucune pudeur quand il fut malheureux. Ce n'est pas assez de le mettre au-dessus des héros de l'antiquité ; il lui sacrifie sans scrupule tous les dieux de l'Olympe. S'il le compare à Jupiter, c'est pour ajouter aussitôt que l'un est un dieu imaginaire, tandis que l'autre est un dieu visible. [1]) Le jour où son ami Cotta lui envoie les images de l'empereur et de sa famille est un jour de fête pour cette pauvre maison de Tomi. Le poète ne se lasse pas de les contempler. Il leur construit une chapelle ; il leur fait dévotement sa prière. „Ma tête tombera de mes épaules, dit-il, mes yeux sortiront de leurs orbites, avant que je souffre, ô divinités chéries, que vous me soyez arrachées. Vous êtes le port et l'autel de mon infortune. Si le Gète vient pour me tuer, il vous trouvera pressées sur ma poitrine." C'est le délire de l'adulation. Il a pourtant des flatteries plus savantes encore et plus raffinées. Croirait-on que les vertus d'Auguste qu'il célèbre le plus volontiers sont précisément sa clémence et sa bonté? Tous les malheurs qui le frappent ne l'empêchent pas de dire „qu'il n'y a rien dans l'univers de plus doux que César." Jamais il ne s'est plaint à lui d'avoir été trop rigoureusement traité. Au lieu de lui reprocher son exil, il le remercie de lui avoir laissé la vie. „Je craignais tout, lui dit-il, parce que j'avais tout mérité ; mais ta colère a été moins grande que ma faute." C'est tout à fait ainsi que, dans les monarchies de l'Orient, il est dans l'étiquette que la victime commence par demander pardon au bourreau.

Ovide passa huit ans entiers à Tomi. Il eut le temps d'apprendre la langue du pays, et, comme il était un poète incorrigible, il finit par faire des vers sarmates. Les habitants, tout barbares qu'ils étaient, furent flattés d'avoir conquis un si grand écrivain, et ils le comblèrent

[1]) **Trist., IV, 4, 20.**

de distinctions. Le sénat et le peuple de Tomi[1]) lui accordèrent l'immunité de toutes les charges ; les villes voisines suivirent cet exemple. On lui décerna même une couronne de laurier, et il nous dit qu'il ne l'accepta qu'à regret. C'est qu'il songeait sans doute à d'autres triomphes plus retentissants dont il était privé. Les années s'écoulaient sans que rien pût guérir ce cœur blessé ; jusqu'à la fin il eut les yeux fixés sur la ville „qui des sept collines regarde à ses pieds l'univers soumis[2])." Il ne se résigna jamais à ne pas la revoir. Les mécomptes qu'il avait subis ne l'empêchaient pas d'espérer. Il prétend qu'au dernier moment son ami Fabius Maximus avait réussi à fléchir Auguste ; mais Fabius, victime d'une intrigue de cour, fut obligé de se tuer, et Auguste ne lui survécut que peu de temps. Ovide s'empressa d'élever un temple au dieu qui venait de mourir, et de chanter ses louanges dans un poème gète ; puis, après s'être mis en règle avec l'empereur défunt, il se tourna vers l'empereur nouveau et recommença ses supplications. Il connaissait pourtant Tibère, et il devait savoir ce qu'on pouvait espérer de sa clémence. Aussi trouve-t-on parfois dans ses derniers vers un accent de sombre résignation qui ne lui est pas ordinaire.

„Pardonnez-moi, mes amis, si j'ai trop compté sur vous ; c'est une faute dont je veux enfin me corriger.... Je suis venu dans les pays des Gètes, il faut que j'y meure, et que mon destin s'achève comme il a commencé. Que ceux-là s'attachent à l'espérance qui n'ont pas toujours été trompés par elle. Quand l'espoir n'est plus permis, le mieux est de savoir désespérer à propos et de se croire une fois pour toutes irrévocablement perdu. Il y a des blessures qui s'enveniment par la peine qu'on prend pour les guérir ; il valait mieux n'y pas toucher. On souffre moins à périr englouti tout d'un coup dans les flots qu'à les fatiguer d'un bras impuissant."[3]) Mais ce ne sont que des éclairs ; au fond du cœur, il s'obstinait à espérer, et après quelques moments de découragement il se remettait à flatter et à prier, comme si l'âme cruelle et dédaigneuse de Tibère pouvait être sensible à la prière et aux flatteries. Il était occupé à revoir son poème des *Fastes* pour y

[1]) C'est la façon ambitieuse dont les magistrats municipaux de Tomi sont désignés dans une inscription du temps d'Hadrien.
[2]) Trist., I, 5, 69.
[3]) Pont., III, 7.

introduire quelques allusions au nouveau règne et quelques éloges de plus de l'ancien quand la mort le surprit à cinquante-neuf ans.

L'exil d'Ovide et les incidents qui s'y rattachent appartiennent à l'histoire politique de Rome autant qu'à son histoire littéraire. Ils nous font assister au déclin de ce règne dont Horace et Virgile avaient salué les débuts triomphants. Ils nous montrent par quels degrés un prince qui jusque-là avait usé modérément de son autorité, attristé par le mauvais succès de ses réformes, aigri de la résistance inattendue qu'elles rencontraient, impitoyable pour tous ceux qu'il soupçonnait de l'avoir encouragée, fut entraîné par sa colère à s'écarter de la conduite habile et généreuse qu'il avait suivie, et, après s'être glorifié longtemps de respecter la liberté de parler et d'écrire, finit par condamner les écrivains à l'exil et les livres au feu, en sorte que, selon le témoignage de Dion, il devint à charge aux Romains, qui l'avaient tant admiré, et que le monde se sentit soulagé quand il mourut. Les dernières années d'Auguste, comme celles de Louis XIV, nous enseignent qu'il est difficile au pouvoir absolu de se maintenir et de durer, et que le temps, qui affermit les autres régimes, use celui-là. En les étudiant dans les ouvrages d'Ovide, nous comprenons comment il put naître alors, malgré l'éclat apparent de ce règne, une opposition sourde dont Auguste, au milieu de sa gloire, fut impatienté et qui irrita bien plus ses successeurs.

LA FIN DU PAGANISME (1891).

L'INSTRUCTION PUBLIQUE DANS L'EMPIRE ROMAIN.

COMMENT ÉTAIENT ÉLEVÉS LES ENFANTS NOBLES. — L'ÉDUCATION POPULAIRE. — LE PRIMUS MAGISTER OU LITTERATOR. — UNE ÉCOLE PRIMAIRE DANS L'EMPIRE ROMAIN.

Je n'ai rien dit encore de ce que nous appelons proprement l'instruction, c'est-à-dire de ces études qui précèdent les autres, qu'on peut abréger et simplifier, mais qu'il n'est pas possible de supprimer tout à fait. Il fallait bien qu'avant de descendre au forum ou de partir pour l'armée, le jeune homme eût reçu ces connaissances élémentaires dont aucun homme ne peut se passer. Pour le commun des citoyens, il y avait des écoles publiques, dont je dirai quelques

mots plus tard. Mais les enfants de grandes maisons ne les fréquentaient pas. „Leurs pères, dit Pline, devaient leur servir de maîtres: *Suus cuique parens pro magistro.*" Je suppose qu'en parlant ainsi il songeait à Caton. Nous savons que, lorsque Caton eut un fils, il tint à l'instruire lui-même. Il composa pour lui toute une encyclopédie des sciences de son temps ; elle comprenait des traités d'agriculture, d'art militaire, de jurisprudence, des préceptes de morale, une rhétorique, enfin un livre de médecine où il disait beaucoup de mal des médecins grecs „qui ont juré de tuer tous les barbares avec leurs remèdes, et qui se font payer pour assassiner les gens." Il opposait sans doute à leur art problématique ce que l'expérience lui avait appris, à savoir que le chou guérit les fatigues de l'estomac et qu'on remet les luxations avec des formules magiques. Caton, comme on le voit, remplissait son devoir avec un zèle exemplaire ; mais nous pouvons être certains que les pères comme lui étaient rares. Ordinairement ils s'en tiraient à meilleur compte. Ils achetaient un esclave lettré qu'ils chargeaient d'enseigner à leur fils ce qu'il était indispensable de lui apprendre. Malheureusement l'esclave avait peu d'autorité dans la famille ; pour le fils, c'était un complaisant plus qu'un maître. Plaute, dans une de ses pièces les plus amusantes, représente un jeune débauché, Pistoclère, qui veut entraîner son pédagogue, Lydus, chez sa maîtresse. Lydus résiste, se fâche, fait la morale ; mais quand il a bien parlé, le jeune homme se contente de lui dire : „Voyons, suis-je ton esclave ou toi le mien?" Et Lydus, qui n'a rien à répondre, le suit en maugréant.[1]) C'est une scène prise sur le vif, et plus d'un pédagogue de Rome a dû s'entendre dire la phrase de Pistoclère.

Mais les jeunes gens qui ont un pédagogue pour les accompagner, qu'on admet à écouter de la porte les délibérations du sénat, et qui font partie, à l'armée, de la cohorte du général, ne sont qu'un petit nombre : ils appartiennent à cette aristocratie de naissance ou de fortune qui gouverne la république. Entre elle et la masse des prolétaires se trouvent la bourgeoisie aisée et la plèbe industrieuse ; c'est un monde intermédiaire qui s'enrichit et s'élève sans cesse et qui cherche à prendre pied dans la politique. Il est évident qu'on ne pouvait pas s'y passer d'une certaine éducation : elle se donnait

---

[1]) Plaute, *Bacch.*, I, 2.

ordinairement dans les écoles. Il a dû toujours y avoir des écoles à Rome ; les historiens font quelquefois mention des plus anciennes, mais sans nous donner beaucoup de renseignements sur elles. Tout ce qu'on peut dire, c'est qu'elles étaient vraisemblablement communes aux deux sexes et que l'instruction qu'on y donnait devait être fort élémentaire.

Plus tard, quand les professeurs grecs se furent établis à Rome, les anciennes écoles continuèrent d'exister, mais elles ne formèrent plus qu'un degré inférieur de l'éducation. C'était sans doute quelque chose qui ressemblait à ce que nous appelons l'instruction primaire. Les anciens n'avaient pas l'habitude de distinguer aussi nettement que nous le faisons les divers ordres d'enseignement ; cependant on trouve, dans les *Florides* d'Apulée, un passage curieux où il semble créer entre eux une sorte de hiérarchie : „Dans un repas, dit-il, la première coupe est pour la soif, la seconde pour la joie, la troisième pour la volupté, la quatrième pour la folie. Au contraire, dans les festins des Muses, plus on nous sert à boire, plus notre âme gagne en sagesse et en raison : la première nous est versée par le *litterator* (celui qui nous apprend à lire), elle commence à polir la rudesse de notre esprit ; puis vient le grammairien, qui nous orne de connaissances variées ; enfin le rhéteur nous met dans la main l'arme de l'éloquence." Voilà trois degrés d'instruction qui sont indiqués d'une manière assez précise. Ce *litterator,* chez qui l'on envoie l'enfant quand il ne sait rien et qui se charge de commencer à l'instruire, saint Augustin l'appelle aussi „le premier maître, *primus magister*[1])." Quelques-uns de ses élèves passent de son école chez le grammairien ; mais beaucoup ne vont pas plus loin et n'auront jamais d'autres connaissances que celles qu'il leur a données. Comme cet enseignement élémentaire ne paraît pas avoir changé dans la suite, épuisons ici, avant d'aller plus loin, ce qu'on en peut savoir : on verra que, par malheur, ce que nous savons se réduit à peu de chose.

Qu'apprenait-on dans l'école du „premier maître"?

— A lire, à écrire, à compter, nous dit saint Augustin. Ces connaissances, les plus nécessaires de toutes, sont partout le fond de l'instruction populaire. Si elles sont très utiles, elles sont fort modestes aussi,

---

[1]) Saint Augustin, *Confess*, I, 13.

et l'on comprend que les maîtres qui les enseignaient n'avaient joui, chez les Romains, que d'une médiocre estime. On ne leur permettrait pas de prendre le nom de professeurs, et le code rappelle à plusieurs reprises qu'ils n'ont pas droit aux mêmes privilèges que les rhéteurs et les grammairiens. [1])

Cependant l'empereur veut bien les recommander à la pitié des gouverneurs de provinces ; il ordonne à ces magistrats d'empêcher qu'ils ne soient accablés de charges trop pesantes ; c'est un devoir d'humanité : *ad praesidis religionem pertinet.* Ils sont très pauvres d'ordinaire et ne pourront pas payer l'impôt s'il est trop lourd. On a découvert à Capoue la tombe d'un maître d'école qui s'est donné le luxe de transmettre ses traits à la postérité. Il est représenté sur sa chaire, avec deux élèves, un garçon et une fille, auprès de lui. Des vers assez bien tournés sont gravés au-dessous du bas-relief. Après nous avoir dit que Chilocalus fut un maître honorable, qui veillait avec soin sur les mœurs des jeunes gens qu'on lui confiait, ils nous apprennent qu'en même temps qu'il faisait la classe, il écrivait des testaments avec probité :

Idemque testamenta scripsit cum fide.

Ainsi, son métier ne lui suffisait pas pour vivre, il avait jugé bon d'y joindre une autre industrie, à peu près comme nos maîtres d'école, qui étaient en même temps chantres d'église ou secrétaires de mairie.

Ces maîtres obscurs et mal payés ont pourtant rendu de grands services à leur pays. L'autorité ne paraît pas s'être beaucoup préoccupée de l'instruction populaire : il semble qu'elle ne se souciât que de celle des classes élevées. Heureusement on avait, à tous les étages du monde romain, le goût de savoir. C'est ce goût qui, sans que le gouvernement eût besoin d'intervenir, multiplia partout les écoles. Il y en avait dans les villages comme dans les villes, et jusque dans ces réunions de hasard, composées souvent de gens sans aveu, qui se formaient autour des centres industriels. En somme, les illettrés devaient être rares. On est frappé, quand on parcourt les rues de Pompéi, d'y voir tant d'affiches qui couvrent les murs. Certainement il y en aurait beaucoup moins si les habitants n'avaient pas su lire.

---

[1]) Dig., 4, 5, 2, 8.

Ils savaient écrire aussi et l'on relève tous les jours, dans des lieux que ne fréquentait pas le beau monde, des inscriptions si grossières qu'on voit bien que ce sont des gens de la lie du peuple qui les ont gravées. Dans l'armée, le mot d'ordre, au lieu d'être transmis de vive voix, était écrit sur des tablettes et passait des mains des centurions dans celles des derniers sous-officiers : on était donc certain qu'ils sauraient le lire.

D'ordinaire, l'école du *primus magister*, comme celle du grammairien et du rhéteur quand ils étaient pauvres, était installée dans un de ces hangars couverts qu'on appelait *pergulae* et qui servaient d'ateliers aux peintres. Ils se trouvaient quelquefois relégués au plus haut de la maison, et le maître pouvait dire alors, comme Orbilius, qu'il enseignait sous les toits. Mais le plus souvent ils étaient au rez-de-chaussée et formaient des espèces de portiques qui bordaient la rue. C'est là que l'école s'établissait tant bien que mal. Pour se mettre à l'abri de l'indiscrétion des voisins, on se contentait de tendre quelques toiles d'un pilier à l'autre. Ces toiles cachaient aux élèves les mouvements de la rue, mais elles n'empêchaient pas les bruits de l'école d'arriver aux passants. Ils entendaient les élèves répéter en chœur : „Un et un font deux ; deux et deux font quatre." „L'horrible refrain! *odiosa cantio*!" dit saint Augustin, qui avait conservé de ces premières études un fort désagréable souvenir. Ces cris insupportables exaspéraient aussi Martial, et il les mettait parmi les raisons qui lui rendaient le séjour de Rome odieux. „Il est impossible d'y vivre, disait-il : le matin, on est assassiné par les maîtres d'école et la nuit par les boulangers." En général, le mobilier de l'établissement était fort simple. Les plus pauvres se contentaient de quelques bancs pour les élèves et d'une chaise pour le maître. Quand on pouvait, on y joignait des sphères ou des cubes pour mettre sous les yeux des écoliers les figures de la géométrie. Un grand luxe consistait à tapisser les murs de cartes géographiques. Dans les années heureuses d'un Trajan, d'un Marc Aurèle, d'un Dioclétien, les élèves y suivaient les mouvements des armées, et l'on nous dit que le maître éprouvait un sentiment de fierté patriotique à leur montrer que l'étendue de l'empire égalait presque celle du monde.

Une peinture murale, qui a été trouvée à Pompéi et qui est aujourd'hui au musée de Naples, nous fait assister à une scène curieuse de la vie des écoliers romains au I^er^ siècle. Nous avons sous

les yeux une école, placée sous un portique que soutiennent des colonnes élégantes reliées entre elles par des guirlandes de fleurs. L'école est entièrement ouverte ; aussi des enfants du dehors en profitent-ils pour regarder ce qui s'y passe. Trois écoliers sont assis sur un banc ; ils ont de longs cheveux, une tunique qui les enveloppe jusqu'aux pieds, et tiennent sur leurs genoux leur *volumen*, qu'ils ont l'air de lire avec beaucoup d'attention. Devant eux, un homme se promène d'un air grave ; sa figure est encadrée d'une grande barbe, ses mains se cachent dans un petit manteau : c'est le maître sans doute ; à sa mine renfrognée nous reconnaissons celui dont Martial dit qu'il est en horreur aux garçons et aux filles, *invisum pueris virginibusque caput*. A l'autre extrémité du tableau, on fouette un écolier récalcitrant. Le malheureux est dépouillé de tous ses vêtements ; il ne porte plus qu'une mince ceinture au milieu du corps. Un de ses camarades l'a hissé sur son dos et le tient par les deux mains ; un autre lui a pris les pieds, tandis qu'un troisième personnage lève les verges pour frapper. Le fouet et les verges étaient fort employés à Rome, et l'usage en a duré depuis le temps de Plaute jusqu'à la fin de l'empire. Quintilien seul fit entendre, à ce sujet, une réclamation timide: „Quant à frapper les enfants, dit-il, quoique Chrysippe l'approuve et que ce soit l'usage, j'avoue que j'y répugne." Mais Chrysippe l'emporta, et Ausone nous dit que, de son temps encore, „l'école retentissait de coups de fouet."

L'ÉDUCATION GRECQUE À ROME. — LA GRAMMAIRE. — LA RHÉTORIQUE.

Voilà ce que nous savons de l'instruction populaire dans l'empire romain ; c'est peu de chose, comme on voit. Heureusement nous sommes mieux renseignés sur celle des hautes classes de la société. Non seulement elle est plus facile à connaître, mais nous trouvons cet intérêt à l'étudier qu'elle nous montre comment les Romains ont été amenés à concevoir l'idée d'un enseignement public donné au nom de l'Etat. Ils en étaient d'abord fort éloignés et n'y sont venus que peu à peu, par la force des choses plus que par un système préconçu. Il est intéressant de voir ce qui les y a conduits et le chemin qu'ils ont suivi pour y arriver.

On sait qu'à partir des guerres puniques les Grecs ont envahi

Rome. Parmi les aventuriers de toute sorte qui venaient offrir leurs services aux Romains, les professeurs ne manquaient pas. Il s'y trouvait des rhéteurs, des grammairiens, des philosophes, des musiciens, des maîtres de toutes les sciences et de tous les arts. Tous ne furent pas accueillis avec la même faveur: il y a des sciences que les Romains n'ont jamais bien comprises. La philosophie, par exemple, ne leur sembla d'abord qu'un verbiage inutile; la géométrie, les mathématiques ne les frappèrent que par leurs applications pratiques : c'était pour eux l'art de compter et de mesurer, et Cicéron dit qu'ils ne leur trouvaient pas d'autre importance. La grammaire et la rhétorique leur plurent d'avantage ; la première surtout ne leur semblait présenter aucun danger, et nous ne voyons pas qu'ils lui aient jamais fait une opposition sérieuse. La rhétorique leur inspirait un peu plus de méfiance. Quelques esprits scrupuleux redoutaient cet art nouveau qui enseignait des moyens de plaire au peuple et que les aïeux n'avaient pas connu. Mais il était difficile de lui fermer tout à fait les portes de la ville. Si l'on empêchait le rhéteur de tenir des écoles publiques, comme on fit en 662, il lui restait la ressource d'enseigner dans l'intérieur des familles, où le contrôle des magistrats ne pouvait guère pénétrer. Une fois que quelques jeunes gens avaient reçu cette éducation qui leur apprenait à parler au peuple avec plus d'agrément, les autres étaient bien forcés de faire comme eux ; s'ils étaient obstinés à ignorer les finesses de la rhétorique grecque, ils se seraient exposés à être vaincus dans ces luttes de la parole où l'on gagnait le pouvoir.

Non seulement la grammaire et la rhétorique se firent insensiblement accepter des Romains, mais, ce qui était peut-être plus difficile, elles finirent par s'accommoder ensemble. Au début, elles s'entendaient assez mal : on nous dit que le grammairien voulait d'abord attirer à lui l'enseignement tout entier et faire l'office du rhéteur ; il est vraisemblable que le rhéteur, de son côté, afficha quelquefois la prétention de se passer du grammairien ; mais, à la longue, ces conflits cessèrent et chacun des deux maîtres eut son domaine séparé. C'est à peine s'il restait sur la frontière des deux sciences, comme sur la limite de tous les Etats voisins, quelques terrains vagues qu'on se disputait ; pour l'essentiel, on s'accorda. Ce fut un principe reconnu de tout le monde que la grammaire et la rhétorique doivent s'unir l'une à l'autre pour former un cours d'éducation complet.

Le grammairien commence ; il prend l'enfant des mains du maître élémentaire qui lui a tant bien que mal appris à lire et à écrire, et il doit le livrer à celles du rhéteur tout préparé pour l'enseignement difficile de l'éloquence ; il aura donc beaucoup à faire. „La grammaire, dit Quintilien, comprend deux parties : l'art de parler correctement et l'explication des poètes." Chacune d'elles demande beaucoup de temps et de peine. Pour bien parler, il faut connaître la valeur des lettres, la prononciation des syllabes, la signification des mots, puis savoir comment les mots s'unissent entre eux pour former des phrases: ce sont des détails qui ne finissent pas. L'explication des poètes n'exige pas moins de travail. Le maître lit d'abord, *praelegit* ; l'élève répète, et lorsqu'il a prononcé comme il convient, sans commettre aucune faute contre l'accent et la quantité, on reprend le passage et l'on essaye de se rendre compte de tout. Quand l'enfant sait parler correctement, qu'il a lu les poètes grecs et latins, il semble que son enseignement grammatical soit fini, la définition de Quintilien paraît épuisée ; mais, avec le temps, la grammaire s'est fort étendue, elle a reçu peu à peu des développements qui ont singulièrement accru son importance. Et, d'abord, comment admettre que l'élève ne connaisse que les poètes et qu'on le laisse étranger à tous les auteurs qui ont écrit en prose? Si la poésie doit rester l'objet principal de ses études, il faut bien qu'il ait quelque notion du reste : *Nec poetas legere satis, excutiendem omne scriptorum genus.* C'est un champ immense qui s'ouvre devant lui. Ajoutez que ces écrivains de toute sorte et de toute époque, le grammairien ne se contente pas de les lire ou même de les expliquer, il faut qu'il les apprécie et les juge. Il classe ceux des temps passés et leur donne des rangs ; il prononce sur le mérite des contemporains. C'est ainsi qu'il est devenu non seulement pour la jeunesse, mais pour la société tout entière, un critique autorisé dont le jugement forme l'opinion publique. Les auteurs qui veulent être célèbres lui font la cour, et ceux qui, comme Horace, négligent de lui plaire, risquent de rester longtemps inconnus. Ce n'est pas tout encore, et l'étude de la littérature entière ne paraît pas suffire à occuper le temps des grammairiens : ils y joignent des sciences accessoires qui semblent indispensables pour que les élèves comprennent les auteurs qu'on leur fait lire. Est-il possible qu'ils mesurent les vers et en saisissent le mécanisme s'ils ignorent la musique? Le grammairien est donc chargé de la leur apprendre. Les poètes sont pleins

de passages où ils parlent du ciel et décrivent le lever et le coucher des astres : comment parviendra-t-on à les expliquer si le grammairien n'enseigne pas l'astronomie? Enfin, comme il y a des poèmes entiers, ceux d'Empédocle par exemple et de Lucrèce, qui sont consacrés à exposer et à discuter des systèmes philosophiques, il est bon qu'on sache la philosophie, et la philosophie elle-même ne sera bien comprise que si l'on a quelque notion des sciences exactes, surtout de la géométrie et des mathématiques. C'est donc le cercle entier des connaissances humaines qu'embrasse la grammaire : „Avant de passer aux mains du rhéteur, dit Quintilien, l'enfant doit avoir reçu ce que les Grecs appellent une éducation encyclopédique."

Au premier abord, il semble que le rhéteur ait moins à faire que son collègue ; il n'est pas obligé de se disperser, comme lui, dans des études diverses. Il n'enseigne qu'un art ; mais cet art, c'est l'éloquence, le premier et le plus difficile de tous, celui qui demande toute une vie d'homme pour être pratiqué en perfection. Il faut d'abord apprendre à l'élève la théorie complète de la rhétorique : c'est une étude très longue, très délicate, chaque maître s'étant plu à entasser les préceptes, à compliquer la science, à créer des difficultés imaginaires pour le plaisir de les résoudre. A cet enseignement de théorie se joignent des exercices pratiques qui sont plus importants et plus difficiles encore. Quand l'élève connaît les préceptes de l'art, on lui apprend à les appliquer ; il faut qu'il compose un discours ; qu'il le retienne par cœur, qu'il le débite. Dans le débit, rien n'est laissé au hasard : on a voulu tout prévoir, tout régler. On apprend d'avance à l'élève le ton qui convient à chaque partie du discours, jusqu'où le bras doit s'élever pendant l'exorde et comment il faut tendre la main dans l'argumentation. Sur quelques points, des discussions se sont élevées, qui partagent l'école. Convient-il de frapper du pied dans les moments où l'on s'emporte? Est-il séant de déranger les plis de sa toge et de la laisser flotter sur l'épaule vers la fin du discours? Pline l'Ancien, qui était un homme sérieux et régulier, ne voulait pas en entendre parler, et il allait jusqu'à recommander qu'en s'essuyant le front, quand on suait, on eût grand soin de ne pas déranger sa chevelure. Quintilien était moins rigoureux : il pensait, au contraire, qu'un peu de désordre dans les cheveux et dans la robe marquait mieux l'émotion et pourrait toucher les juges. Un art si minutieux demandait, on le conçoit, beaucoup de temps et de travail, et le jeune

homme ne pouvait encore qu'imparfaitement le connaître lorsqu'à dix-sept ans il prenait la robe virile et devenait citoyen.

C'est ainsi que, par l'union de la grammaire et de la rhétorique, fut définitivement constitué ce qu'on pourrait appeler le cycle des études. On sait désormais ce qu'on apprendra dans les écoles ; la matière, le fond de l'enseignement public est trouvé. Il reste à voir comment cet enseignement lui-même est arrivé à naître.

EUGENE FROMENTIN (1820—1876).

Fromentin est un peintre exquis de l'Algérie et de l'Orient, un critique éminent. Dans son roman de *Dominique* (1863), il a fait la critique de lui-même; c'est une des œuvres excellentes du roman contemporain. Les deux volumes où il a consigné ses impressions du Sahara *(Un été dans le Sahara)* et du Sahel *(Une année dans le Sahel)* contiennent des tableaux étonnants.

Dans ses *Maîtres d'autrefois*, Fromentin a laissé un remarquable essai de critique d'art. Ce sont des notes d'un voyage en Belgique et en Hollande. L'auteur dit ses surprises, ses découvertes, ses dépits, ses ravissements devant des tableaux.

LES MAÎTRES D'AUTREFOIS (1876).

LA HAYE.

Décidément la Haye est une des villes les moins hollandaises qui soient en Hollande, l'une des plus originales qu'il y ait en Europe. Elle a juste ce degré de bizarrerie locale qui lui donne un charme si particulier, et cette nuance de cosmopolitisme élégant qui la dispose mieux qu'aucune autre à servir de lieu de rendez-vous. Aussi y a-t-il de tout dans cette ville de mœurs composites et cependant de physionomie très individuelle, dont l'ampleur, la netteté, le pittoresque de haut goût, la grâce un peu hautaine, semblent une façon parfaitement polie d'être hospitalière. On y rencontre une aristocratie indigène qui se déplace, une aristocratie étrangère qui s'y plaît, d'imposantes fortunes faites au fond des colonies asiatiques, qui s'y fixent dans un grand bien-être, enfin des envoyés extraordinaires à l'occasion et plus souvent qu'il ne le faudrait pour la paix du monde.

C'est un séjour que je conseillerais à ceux que la laideur, la platitude, le tapage, la mesquinerie ou le luxe vaniteux des choses ont dégoûtés des grandes villes, mais non des villes. Et quant à moi, si j'avais à choisir un lieu de travail, un lieu de plaisance où je voulusse être bien, respirer une atmosphère délicate, voir de jolies choses, en rêver de plus belles, surtout s'il me survenait des soucis, des tracas,

des difficultés avec moi-même et qu'il me fallût de la tranquillité pour les résoudre et beaucoup de charme autour de moi pour les calmer, je ferais comme l'Europe après ses orages, c'est ici que j'établirais mon congrès.

La Haye est une capitale, cela se voit, même une cité royale: on dirait qu'elle l'a toujours été. Il ne lui manque qu'un palais digne de son rang pour que tous les traits de sa physionomie soient d'accord avec sa destinée finale. On sent qu'elle eut des princes pour stathouders, que ces princes étaient à leur manière des Médicis, qu'ils avaient du goût pour le trône, devaient régner quelque part, et qu'il ne dépendait pas d'eux que ce ne fût ici. La Haye est donc une ville souverainement distinguée ; c'est pour elle un droit, car elle est fort riche, et un devoir, car les belles manières et l'opulence, c'est tout un quand tout est bien. Elle pourrait être ennuyeuse, elle n'est que régulière, correcte et paisible. Il lui serait permis d'avoir de la morgue, elle n'a que du faste et de très grandes allures. Elle est propre, cela va sans dire, mais pas comme on le suppose et seulement parce qu'elle a des rues bien tenues, des pavés de briques, des hôtels peints, des glaces intactes, des portes vernies, des cuivres brillants ; parce que ses eaux, parfaitement belles et vertes du reflet de leurs rives, ne sont jamais salies par le sillage fangeux des galiotes et par la cuisine en plein vent des matelots.

Ses bois sont admirables. Née d'un caprice de prince, autrefois rendez-vous de chasse des comtes de Hollande, elle a pour les arbres une passion séculaire qui lui vient de la forêt natale où fut son berceau. Elle s'y promène, y donne des fêtes, des concerts, y met ses courses, ses manœuvres militaires; et, quand ses belles futaies ne lui sont d'aucun usage, elle a constamment sous les yeux ce vert, sombre et compact rideau de chênes, de hêtres, de frênes, d'érables que la perpétuelle humidité de ses lagunes semble tous les matins peindre d'un vert plus intense et plus neuf.

Son grand luxe domestique, le seul au reste qu'elle affiche ostensiblement avec la beauté de ses eaux et la splendeur de ses parcs, celui dont elle décore ses jardins, ses salons d'hiver et d'été, ses vérandas en bambous, ses perrons, ses balcons, c'est une abondance inouïe de plantes rares et de fleurs. Ces fleurs lui viennent de partout et vont partout; c'est ici que l'Inde s'acclimate avant d'aller fleurir l'Europe. Elle a, comme un héritage des Nassau, conservé le goût de la campagne, des promenades en carrosse sous bois, des ménageries, des

bergeries, de beaux animaux libres sur des pelouses. Son style architectural la rattache au dix-septième siècle français. Ses fantaisies, un peu de ses habitudes, sa parure exotique et son odeur lui viennent d'Asie. Son confortable actuel a passé par l'Angleterre et en est revenu, en sorte qu'à l'heure présente on ne saurait plus dire si le type original est à Londres ou à la Haye. Bref, c'est une ville à voir, parce qu'elle a beaucoup de dehors, mais dont le dedans vaut encore mieux que le dehors, car elle contient en outre beaucoup d'art caché sous ses élégances.

Aujourd'hui je me suis fait conduire à Scheveningue. La route est une allée couverte, étroite et longue, percée en ligne directe au cœur des bois. Il y fait frais et noir, quels que soient l'ardeur du ciel et le bleu de l'air. Le soleil vous quitte à l'entrée et vous ressaisit au débouché. Le débouché, c'est déjà le revers des dunes: un vaste désert onduleux, clairsemé d'herbes maigres et de sables, comme il s'en trouve aux abords des grandes plages. On traverse le village, on voit les casinos, les palais de bains, les pavillons princiers, pavoisés aux couleurs et aux armes de Hollande; on gravit la dune, assez lourdement on la descend pour gagner la plage. On a devant soi, plate, grise, fuyante et moutonnante, la mer du Nord. Qui n'est allé là ou n'a vu cela? On pense à Ruysdael, à Van Goyen, à Van de Velde. On retrouve aisément leur point de vue. Je vous dirais, comme si leur trace y restait imprimée depuis deux siècles, la place exacte où ils se sont assis: la mer est à gauche, la dune échelonnée s'enfonce à droite, s'étage, diminue et rejoint mollement l'horizon tout pâlot. L'herbe est fade, la dune est pâle, la grève incolore, la mer laiteuse,le ciel soyeux, nuageux, extraordinairement aérien, bien dessiné, bien modelé et bien peint, comme on le peignait autrefois.

Même à marée haute, la plage est interminable. Comme autrefois, les promeneurs y font des taches douces ou vives, toutes piquantes. Les noirs y sont pleins, les blancs savoureux, simples et gras. La lumière est excessive, et le tableau est sourd; rien n'est plus diapré, et l'ensemble est morne. Le rouge est la seule couleur vivace qui conserve son activité dans cette gamme étonnamment assoupie, dont les notes sont si riches, dont la tonalité reste si grave. Il y a des enfants qui jouent, piétinent, vont au flot, font des ronds et des trous dans le sable, des femmes parées en tenues légères, beaucoup de frou-frous blancs, nuancés de bleu pâle ou de rose attendri, mais pas du tout

comme on les peint de nos jours, et plutôt comme il conviendrait de les peindre, sagement, sobrement, si Ruysdael et Van de Velde étaient là pour nous conseiller. Des bateaux mouillés près du bord, avec leurs fins agrès, leur mâture noire, leurs coques massives, rappellent trait pour trait les anciens croquis teintés de bistre des meilleurs dessinateurs de marines; et quand une *cabine roulante* vient à passer, on songe au *carrosse à six chevaux gris-pommelés du prince d'Orange*.

Souvenez-vous de quelques tableaux naïfs de l'école hollandaise, et vous connaissez Scheveningue ; il est ce qu'il était. La vie moderne en a changé les accessoires; chaque époque en renouvelle les personnages, y met ses modes et ses habitudes. Qu'est-ce que cela? A peine un accent particulier dans les silhouettes. Bourgeois d'autrefois, touristes d'aujourd'hui, ce n'est jamais qu'une petite tache pittoresque, mouvante et changeante, des points éphémères qui se succéderont de siècle en siècle, entre le grand ciel, la grande mer, l'immense dune et la grève cendrée.

Cependant, comme pour mieux attester la permanence des choses en ce grand décor, le même flot, qui fut étudié tant de fois, battait avec régularité la plage insensiblement inclinée vers lui. Il se déployait, se roulait et mourait, y continuant ce bruit intermittent et monotone qui n'a pas varié d'une note depuis que le monde est monde. La mer était vide. Un orage se formait au large et cerclait l'horizon de nuées tendues, grises et fixes. Ce soir, on y verra des éclairs, et demain, s'ils vivaient encore, Guillaume Van de Velde, Ruysdael, qui ne craignait pas le vent, et Bakhuysen, qui n'a bien exprimé que le vent, viendraient observer les dunes à leur moment lugubre et la mer du Nord dans sa colère.

Je suis rentré par une autre route, en longeant le nouveau canal, jusqu'à *Princesse-Gracht*. Il y avait eu des courses dans la *Maliebaan*. La foule stationnait encore à l'abri des arbres, toute massée contre la sombre tenture des feuillages, comme si l'intact gazon de l'hippodrome fût un tapis de qualité rare qu'on ne dût pas fouler.

Un peu moins de cohue, quelques landaus noirs sous la futaie, et je pourrais vous décrire, pour l'avoir eu tout à l'heure devant les yeux, un de ces jolis tableaux de Paul Potter, si patiemment brodés comme à l'aiguille, si ingénument baignés de demi-teintes glauques, tels qu'il en faisait dans ses jours de profond labeur.

LE TAUREAU DE POTTER.

Avec la *Leçon d'anatomie* et la *Ronde de nuit*, le *Taureau* de Paul Potter est ce qu'il y a de plus célèbre en Hollande. Le musée de la Haye lui doit une bonne part de la curiosité dont il est l'objet. Ce n'est pas la plus vaste des toiles de Paul Potter; mais c'est du moins la seule de ses grandes toiles qui mérite une attention sérieuse. La *Chasse à l'ours* du musée d'Amsterdam, à la supposer authentique, même en la dégageant des repeints qui la défigurent, n'a jamais été qu'une extravagance de jeune homme, la plus grosse erreur qu'il ait commise. Le *Taureau* n'a pas de prix. En l'estimant d'après la valeur actuelle des œuvres de Paul Potter, personne ne doute plus que, mis en vente, il n'atteignît aux enchères de l'Europe un prix fabuleux. Est-ce donc un beau tableau? Nullement. Mérite-t-il l'importance qu'on y attache? Sans contredit. Paul Potter est donc un très grand peintre? Très grand. S'ensuit-il qu'il peigne aussi bien qu'on le suppose? Pas précisément. Il y a là un malentendu qu'il est bon de faire disparaître.

Le jour où s'ouvriraient les enchères fictives dont je parle, et par conséquent où l'on aurait le droit de discuter sans nul égard les mérites de cette œuvre fameuse, si quelqu'un se risquait à faire entendre la vérité, il pourrait dire à peu près ce qui suit:

„La réputation du tableau est à la fois très surfaite et très légitime: elle tient à un équivoque. On le considère comme une page de peinture hors ligne, et c'est une erreur. On croit y voir un exemple à suivre, un modèle à copier où des générations ignorantes peuvent apprendre les secrets techniques de leur art. En cela, on se trompe encore et du tout au tout. L'œuvre est laide et n'est pas conçue, la peinture est monotone, épaisse, lourde, blafarde et sèche. L'ordonnance est des plus pauvres. L'unité manque à ce tableau qui commence on ne sait où, ne finit pas, reçoit la lumière sans être éclairé, la distribue à tort et à travers, échappe de partout et sort du cadre, tant il semble peint à fleur de toile. Il est trop plein sans être occupé. Ni les lignes, ni la couleur, ni la distribution de l'effet, ne lui donnent ces conditions premières d'existence, indispensables à toute œuvre un peu ordonnée. Par leur taille, les animaux sont ridicules. La vache fauve à tête blanche est construite avec une matière dure. La brebis et le bélier sont moulés dans la plâtre. Quant au berger, personne ne le défend.

Deux seules parties de ce tableau semblent faites pour s'entendre, le grand ciel et le vaste taureau. Le nuage est bien à sa place: il s'éclaire où il faut et se colore de même où il convient d'après les besoins de l'objet principal, dont il a pour but d'accompagner ou de faire valoir les reliefs. Par une sage entente de la loi des contrastes, le peintre a bien dégradé les couleurs claires et les nuances foncées de l'animal. La partie la plus sombre s'oppose à la partie claire du ciel, et ce qu'il y a de plus énergique et de plus fouillé dans la bête à ce qu'il y a de plus limpide dans l'atmosphère ; mais c'est à peine un mérite, étant donnée la simplicité du problème. Le reste est un hors-d'œuvre qu'on pourrait couper sans regret, au seul avantage du tableau."

Ce serait là de la critique brutale, mais exacte. Et cependant l'opinion, moins pointilleuse ou plus clairvoyante, dirait que la signature vaut bien le prix.

L'opinion ne s'égare jamais tout à fait. Par des chemins incertains, souvent pas les mieux choisis, elle arrive en définitive à l'expression d'un sentiment vrai. Quand elle se donne à quelqu'un, les motifs en vertu desquels elle se donne ne sont pas toujours les meilleurs, mais toujours il se trouve d'autres bonnes raisons en vertu desquelles elle a bien fait de se donner. Elle se méprend sur les titres, quelquefois elle prend les défauts pour les qualités ; elle prise un homme pour sa manière de faire, et c'est là le moindre de ses mérites ; elle croit qu'un peintre peint bien quand il peint mal et parce qu'il peint avec minutie. Ce qui émerveille en Paul Potter, c'est l'imitation des objets poussée jusqu'au travers. On ignore ou l'on ne remarque pas qu'en pareil cas l'âme du peintre vaut mieux que l'œuvre et que la manière de sentir est infiniment supérieure au résultat.

Quand il peignit le *Taureau* en 1647, Paul Potter n'avait pas vingt-trois ans. C'était un tout jeune homme ; d'après ce que le commun des hommes est à vingt-trois ans, c'était un enfant. A quelle école appartenait-il? A aucune. Avait-il eu des maîtres? On ne lui connaît d'autres professeurs que son père Pieter Simonsz Potter, peintre obscur, et Jacob de Weth (de Harlem), qui n'était pas de force, lui non plus, à agir sur un élève, soit en bien, soit en mal. Paul Potter ne trouva donc autour de son berceau, ensuite dans l'atelier de son second maître, que de naïfs conseils et pas de doctrines ; par extraordinaire, l'élève ne demandait pas davantage. Jusqu'en 1647, Paul Potter vécut entre Amsterdam et Harlem, c'est-à-dire entre Frans

Hals et Rembrandt, dans le foyer d'art le plus actif, le plus remuant, le plus riche en maîtres célèbres que le monde ait jamais connus, sauf en Italie un siècle auparavant. Les professeurs ne manquaient pas ; il n'avait que l'embarras du choix. Wynants avait quarante-six ans, Cuyp quarante-deux ans, Terburg trente-neuf, Ostade trente-sept, Metzu trente-deux, Wouwerman vingt-sept, Berghem, à peu près de son âge, avait vingt-trois ans. Plusieurs même, parmi les plus jeunes, étaient membres de la confrérie de Saint-Luc. Enfin le plus grand de tous, le plus illustre, Rembrandt, avait déjà produit la *Ronde de nuit*, et c'était un maître qui pouvait tenter.

Que devint Paul Potter? Comment s'isola-t-il au cœur de cette fourmillante et riche école, où l'habileté pratique était extrême, le talent universel, la manière de rendre un peu semblable, et cependant, chose exquise en ces beaux moments, la manière de sentir très personnelle? Eut-il des condisciples? On ne le voit pas. Ses amis, on les ignore. Il naît, c'est tout au plus si l'on sait avec exactitude en quelle année. Il se révèle de bonne heure, à quatorze ans signe une eau-forte charmante ; à vingt-deux, ignorant sur bien des points, il est sur d'autres d'une maturité sans exemple. Il travaille et produit œuvres sur œuvres ; il en fait d'admirables. Il les accumule en quelques années avec hâte, avec abondance, comme si la mort le talonnait, et cependant avec une application et une patience qui font que ce prodigieux travail est un miracle. Il se mariait, jeune pour un autre, bien tard pour lui, car c'était le 3 juillet 1650 ; et le 4 août 1654, quatre ans après, la mort le prenait ayant toute sa gloire, mais avant qu'il ne sût tout son métier. Quoi de plus simple, de plus court, de plus accompli? Du génie et pas de leçons, de fortes études, un produit ingénu et savant de vue attentive et de réflexion : ajoutez à cela un grand charme naturel, la douceur d'un esprit qui médite, l'application d'une conscience chargée de scrupules, la tristesse inséparable d'un labeur solitaire et peut-être la mélancolie propre aux êtres mal portants, et vous aurez à peu près tout Paul Potter.

A ce titre, le charme excepté, le *Taureau* de la Haye le représente à merveille. C'est une grande *étude*, trop grande au point de vue du bon sens, pas trop pour les recherches dont elle fut l'objet et pour l'enseignement que le peintre en tira.

Songez que Paul Potter, à le comparer à ses brillants contemporains, ignorait toutes les habiletés du métier : je ne parle pas des roueries

dont sa candeur ne s'est jamais doutée. Il étudiait spécialement des formes et des aspects en leur absolue simplicité. Le moindre artifice était un embarras qui l'eût gêné parce qu'il eût altéré la claire vue des choses. Un grand taureau dans une vaste plaine, un grand ciel et pour ainsi dire pas d'horizon, quelle meilleure occasion pour un étudiant d'apprendre une fois pour toutes une foule de choses fort difficiles et de les savoir, comme on dit, par compas et par mesure? Le mouvement est simple, il n'en fallait pas ; le geste est vrai, la tête admirablement vivante. La bête a son âge, son type, son caractère, son tempérament, sa longueur, sa hauteur, ses attaches, ses os, ses muscles, son poil rude ou lisse, bourru ou frisé, sa peau flottante ou tendue, — le tout à la perfection. La tête, l'œil, l'encolure, l'avant-train, sont, au point de vue de l'observation naïve et forte, un morceau très rare, peut-être bien sans pareil. Je ne dis pas que la matière soit belle, ni que la couleur en soit bien choisie ; matière et couleur sont ici subordonnées trop visiblement à des préoccupations de formes pour qu'on puisse exiger beaucoup sous ce rapport quand le dessinateur a tout ou presque tout donné sous un autre. Il y a plus, le ton même et le travail de ces parties violemment observées arrivent à rendre la nature telle qu'elle est vraiment, dans son relief, ses nuances, sa puissance, presque jusque dans ses mystères. Il n'est pas possible de viser un but plus circonscrit, mais plus formel, et de l'atteindre avec plus de succès. On dit le *Taureau* de Paul Potter, ce n'est point assez, je vous l'affirme : on pourrait dire le *Taureau,* et ce serait à mon sens le plus grand éloge qu'on pût faire de cet œuvre médiocre en ses parties faibles, et cependant si décisive.

Presque tous les tableaux de Paul Potter en sont là. Dans la plupart, il s'est proposé d'étudier quelque accident physionomique de la nature ou quelque partie nouvelle de son art, et vous pouvez être certain qu'il est arrivé ce jour-là à savoir et à rendre instantanément ce qu'il apprenait. La *Prairie* du Louvre, dont le morceau principal, le bœuf gris-roux, est la reproduction d'une étude qui devait lui servir bien des fois, est de même un tableau faible ou un tableau très fort, suivant qu'on le prend pour la page d'un maître ou pour le magnifique exercice d'un écolier. La *Prairie avec bestiaux* du musée de la Haye, les *Bergers et leur troupeau*, l'*Orphée charmant les animaux*, du musée d'Amsterdam, sont, chacun dans son genre, une occasion d'études, un prétexte à études, et non pas, comme on serait tenté de

le croire, une de ces conceptions où l'imagination joue le moindre rôle. Ce sont des animaux examinés de près, groupés sans beaucoup d'art, dessinés en des attitudes simples ou dans des raccourcis difficiles, jamais dans un effet bien compliqué ni bien piquant.

Le travail est maigre, hésitant, quelquefois pénible. La touche est un peu enfantine. L'œil de Paul Potter, d'une exactitude singulière et d'une pénétration que rien ne fatigue, détaille, scrute, exprime à l'excès, ne se noie jamais, mais ne s'arrête jamais. Paul Potter ignore l'art des sacrifices, il en est encore à ne pas savoir qu'il faut quelquefois sous-entendre et résumer. Vous connaissez l'insistance de sa brosse et la broderie désespérante dont il se sert pour rendre les feuillages compacts et l'herbe drue des prairies. Son talent de peintre est sorti de son talent de graveur. Jusqu'à la fin de sa vie, dans ses œuvres les plus parfaites, il n'a pas cessé de peindre comme on burine. L'outil devient plus souple, se prête à d'autres emplois ; sous la peinture la plus épaisse on continue de sentir la pointe fine, l'entaille aiguë, le trait mordant. Ce n'est que graduellement, avec effort, par une éducation successive et toute personnelle, qu'il arrive à manier sa palette comme tout le monde : dès qu'il y parvient, il est supérieur.

On peut, en choisissant quelques-uns de ses tableaux dans les dates comprises entre 1647 et 1652, suivre le mouvement de son esprit, le sens de ses études, la nature de ses recherches, et, à une heure dite, la préoccupation presque exclusive dans laquelle il se plongeait. On verrait ainsi le peintre se dégager peu à peu du dessinateur, la couleur se déterminer, la palette prendre une organisation plus savante, enfin le clair-obscur y naître de lui-même et comme une découverte dont cet innocent esprit ne serait redevable à personne.

Cette nombreuse ménagerie réunie autour d'un charmeur en pourpoint et en bottes, qui joue du luth et qu'on appelle *Orphée*, est l'ingénieux effort d'un jeune homme étranger à tous les secrets de son école, et qui étudie sur des pelages de bêtes les effets variés de la demi-teinte. C'est faible et savant ; l'observation est juste, le faire timide, la visée charmante.

Dans la *Prairie avec bestiaux*, le résultat est encore meilleur : l'enveloppe est excellente, le métier seul a persisté dans son enfantine égalité.

La *Vache qui se mire* est une étude de lumière, de pleine lumière,

faite vers le milieu d'un beau jour d'été. C'est un tableau fort célèbre, et vous pouvez m'en croire, extrêmement faible, décousu, compliqué d'une lumière jaunâtre, qui, pour être étudié avec une patience inouïe, n'en a ni plus d'intérêt ni plus de vérité, plein d'incertitude en son effet, d'une application qui trahit la peine. J'omettrais ce devoir de classe, un des moins réussis qu'il ait traités, si, même en cet infructueux effort, on ne reconnaissait l'admirable sincérité d'un esprit qui cherche, ne sait pas tout, veut tout savoir, et s'acharne d'autant plus que les jours lui sont comptés.

En revanche, sans m'écarter du Louvre et des Pays-Bas, je vous citerai deux tableaux de Paul Potter qui sont d'un peintre consommé et qui décidément aussi sont des œuvres dans la plus haute et dans la plus rare acception du mot : — et, chose remarquable, l'un est de 1647, l'année même où il signa le *Taureau*.

Je veux parler de la *Petite Auberge* du Louvre, cataloguée sous ce titre : *Chevaux à la porte d'une chaumière* (n° 399). C'est un effet de soir. Deux chevaux dételés, mais harnachés, sont arrêtés devant une auge : l'un est bai, l'autre blanc : le blanc est exténué. Le charretier vient de puiser de l'eau à la rivière ; il remonte la berge un bras en l'air, de l'autre tenant un seau, et se détache en silhouette douce sur un ciel où le soleil couché envoie des lueurs. C'est unique par le sentiment, par le dessin, par le mystère de l'effet, par la beauté du ton, par la délicieuse et spirituelle intimité du travail.

L'autre de 1653, l'année qui précéda la mort de Paul Potter, est un merveilleux chef-d'œuvre à tous les points de vue ; arrangement, taches pittoresques, savoir acquis, naïveté persistante, fermeté du dessin, force dans le travail, netteté de l'œil, charme de la main. La galerie d'Arenberg, qui possède cet estimable bijou, ne contient rien de plus précieux. Ces deux morceaux incomparables prouveraient, à ne regarder qu'eux, ce que Paul Potter entendait faire, ce qu'il aurait fait certainement avec plus d'ampleur, s'il en avait eu le temps.

Ainsi voilà qui est dit, ce que Paul Potter avait acquis d'expérience, il ne le devait qu'à lui-même. Il apprenait de jour en jour, tous les jours ; la fin arriva, ne l'oublions pas, avant qu'il eût fini d'apprendre. De même qu'il n'avait pas eu de maîtres, il n'eut pas d'élèves. Sa vie fut trop courte pour contenir encore un enseignement. D'ailleurs qu'aurait-il enseigné? La manière de dessiner? C'est un art qui se recommande et ne s'enseigne guère. L'ordonnance et la science des

effets? Il s'en doutait à peine en ses derniers jours. Le clair-obscur? On le professait dans tous les ateliers d'Amsterdam beaucoup mieux qu'il ne le pratiquait lui-même, car c'était une chose, je vous l'ai dit, que la vue des campagnes hollandaises ne lui avait révélée qu'à la longue et rarement. L'art de composer une palette? On voit la peine qu'il eut à se rendre maître de la sienne. Et quant à l'habileté pratique, il n'était pas plus fait pour la recommander que ses œuvres n'étaient faites pour en donner la preuve.

Paul Potter peignit de beaux tableaux qui ne furent pas tous de beaux modèles. Il donna plutôt de bons exemples, et toute sa vie ne fut qu'un excellent conseil.

Plus qu'aucun peintre en cette école honnête il parla de naïveté, de patience, de circonspection, d'amour persévérant pour le vrai. Ces préceptes étaient peut-être les seuls qu'il eût reçus : à coup sûr c'étaient les seuls qu'il pût transmettre. Toute son originalité lui vient de là, sa grandeur aussi.

Un vif penchant pour la vie champêtre, une âme bien ouverte, tranquille, sans nul orage, pas de nerfs, une sensibilité profonde et saine, un œil admirable, le sens des mesures, le goût des choses nettes, bien établies, du savant équilibre dans les formes, de l'exact rapport entre les volumes, l'instinct des anatomies, enfin un constructeur de premier ordre ; en tout, cette vertu qu'un maître de nos jours appelait la *probité du talent ;* une préférence native pour le dessin, mais un tel appétit du parfait que plus tard il se réservait de bien peindre et que déjà il lui arrivait de peindre excellemment ; une étonnante division dans le travail, un imperturbable sang-froid dans l'effort, une nature exquise, à en juger par son triste et souffrant visage, — tel était ce jeune homme, unique à son moment, toujours unique quoi qu'il arrive, et tel il apparaît depuis ses tâtonnements jusqu'en ses chefs-d'œuvre.

Quelle rareté de surprendre un génie, quelquefois sans talent! et quel bonheur d'admirer à ce point un ingénu qui n'avait pour lui qu'une heureuse naissance, l'amour du vrai et la passion du mieux!

ERNEST RENAN (1823—1892).

Renan est né à Tréguier, dans le département des Côtes-du-Nord, en Bretagne. Il étudia au collège de sa ville natale, puis à plusieurs séminaires. Après 1845, il suivit les cours de l'Ecole des langues orientales et du Collège de France. Il se fit recevoir agrégé de philosophie, puis docteur ès lettres. Il fut nommé professeur d'hébreu au Collège de France en 1861, puis destitué: il reprit sa chaire en 1870.

Renan est un peintre exquis de paysages et un penseur profond. L'œuvre de sa vie est une histoire de la religion: *Histoire des origines du Christianisme*, *Histoire d'Israël*. L'originalité de Renan dépend principalement de sa rupture avec l'église: il a reçu l'éducation ecclésiastique, et s'est livré ensuite à la science.

De la longue liste composée par les titres de ses ouvrages, on peut extraire, à part les deux œuvres susnommées:

Histoire générale et système comparé des langues sémitiques (1855), *Essais de morale et de critique* (1859), *Questions contemporaines* (1868), *Nouvelles études d'histoire religieuse* (1884), *Drames philosophiques (Cabilan, l'Eau de Jouvence, le Prêtre de Némi, l'Abbesse de Jouarre*, 1878—1886.)

L'*Histoire des origines du Christianisme* comprend: *Vie de Jésus* (1863), *les Apôtres* (1866), *Saint Paul* (1869), l'*Antéchrist* (1873), *les Evangélies* (1877), l'*Eglise chrétienne* (1879), *Marc-Aurèle* (1882); l'*Histoire du peuple d'Israël* a été écrite de 1887 à 1891.

MARC-AURÈLE ET LA FIN DU MONDE ANTIQUE (1882).

PROGRÈS ET RÉFORMES. — LE DROIT ROMAIN.

Envisagé comme souverain, Marc-Aurèle réalisa la perfection de la politique libérale. Le respect de l'homme est la base de sa conduite. Il sait que, dans l'intérêt même du bien, il ne faut pas imposer le bien d'une manière trop absolue, le jeu libre de la liberté étant la condition de la vie humaine. Il désire l'amélioration des âmes et non plus seulement l'obéissance matérielle à la loi ; il veut la félicité publique, mais non procurée par la servitude, qui est le plus grand des maux. Son idéal de gouvernement est tout républicain. Le prince est le premier sujet de la loi. Il n'est que locataire et usufruitier des biens de l'Etat.

Point de luxe inutile ; stricte économie ; charité vraie, inépuisable ; accès facile, parole affable ; poursuite en toute chose du bien public, non des applaudissements.

Des historiens, plus ou moins imbus de cette politique qui se croit supérieure parce qu'elle n'est assurément suspecte d'aucune philosophie, ont cherché à prouver qu'un homme aussi accompli que Marc-Aurèle ne pouvait être qu'un mauvais administrateur et un médiocre souverain. Il se peut, en effet, que Marc-Aurèle ait péché plus d'une fois par trop d'indulgence. Cependant, à part des malheurs absolument impossibles à prévoir ou à empêcher, son règne se présente à nous comme grand et prospère. Le progrès des mœurs y fut sensible. Beaucoup des buts secrets que poursuivait instinctivement le christianisme furent légalement atteints. Le régime politique général avait des défauts profonds ; mais la sagesse du bon empereur couvrait tout d'un palliatif momentané. Chose singulière! ce vertueux prince, qui ne fit jamais la moindre concession à la fausse popularité, fut adoré du peuple. Il était démocrate dans le meilleur sens du mot. La vieille aristocratie romaine lui inspirait de l'antipathie. Il ne regardait qu'au mérite, sans égard pour la naissance, ni même pour l'éducation et les manières. Comme il ne trouvait pas dans les patriciens les sujets propres à seconder ses idées de gouvernement sage, il appelait aux fonctions des hommes sans autre noblesse que leur honnêteté.

L'assistance publique, fondée par Nerva et Trajan, développée par Antonin, arriva sous Marc-Aurèle au plus haut degré qu'elle ait jamais atteint. Le principe que l'Etat a des devoirs en quelque sorte paternels envers ses membres (principe dont il faudra se souvenir avec gratitude, même quand on l'aura dépassé), ce principe, dis-je, a été proclamé pour la première fois dans le monde au IIe siècle. L'éducation des enfants de condition libre était devenue, vu l'insuffisance des mœurs et par suite des principes économiques défectueux sur lesquels reposait la société, une des grandes préoccupations des hommes d'Etat. On y avait pourvu, depuis Trajan, par des sommes placées sur hypothèque et dont les revenus étaient gérés par des procurateurs. Marc-Aurèle fit de ces procurateurs des fonctionnaires de premier ordre ; il les choisissait avec le plus grand soin parmi les consulaires[1]) et les préteurs, et il élargit leurs pouvoirs. Sa grande

[1]) Légat, ayant le rang d'un consul.

fortune lui rendait faciles ces largesses bien entendues. Il créa lui-même un grand nombre de caisses de secours pour la jeunesse des deux sexes. L'institut des *Jeunes Faustiniennes* remontait à Antonin. Après la mort de la seconde Faustine, Marc-Aurèle fonda les *Nouvelles Faustiniennes*. Un élégant bas-relief nous montre ces jeunes filles se pressant autour de l'impératrice, qui verse du blé dans un pli de leur robe.

Le stoïcisme, dès le règne d'Adrien, avait pénétré le droit romain de ses larges maximes, et en avait fait le droit naturel, le droit philosophique, tel que la raison peut le concevoir pour tous les hommes. L'Edit perpétuel de Salvius Julianus fut la première expression complète de ce droit nouveau destiné à devenir le droit universel. C'est le triomphe de l'esprit grec sur l'esprit romain. Le droit strict cède à l'équité ; la douceur l'emporte sur la sévérité ; la justice paraît inséparable de la bienfaisance. Les grands jurisconsultes d'Antonin, Salvius Valens, Ulpius Marcellus, Javolenus, Volusius Mœcianus continuèrent la même œuvre. Le dernier fut le maître de Marc-Aurèle en fait de jurisprudence, et, à vrai dire, l'œuvre des deux saints empereurs ne saurait être séparée. C'est d'eux que datent la plupart de ces lois humaines et sensées qui fléchirent la rigueur du droit antique et firent, d'une législation primitivement étroite et implacable, un code susceptible d'être adopté par tous les peuples civilisés.

L'être faible, dans les sociétés anciennes, était peu protégé. Marc-Aurèle se fit en quelque sorte le tuteur de tous ceux qui n'en avaient pas. L'enfant pauvre, l'enfant malade eurent des soins assurés. La *préture tutélaire* fut créée pour donner des garanties à l'orphelin. L'état civil, les registres des naissances commencèrent. Une foule d'ordonnances pleines de justice répandirent dans toute l'administration un remarquable esprit de douceur et d'humanité. Les charges des curiales [1]) furent diminuées. Grâce à un approvisionnement mieux réglé, les famines de l'Italie furent rendues impossibles. Dans l'ordre judiciaire, plusieurs réformes d'un esprit excellent remontent également au règne de Marc. La police des mœurs fut rendue plus sérieuse.

C'est surtout pour l'esclave qu'Antonin et Marc-Aurèle se montrèrent bienfaisants. Quelques-unes des plus grandes monstruosités furent corrigées. Il est admis désormais que le maître peut commettre des

[1]) Membres d'une même curie.

injustices envers son esclave. D'après la législation nouvelle, les châtiments corporels sont réglés. Tuer son esclave devient un crime. Le traiter avec un excès de cruauté est un délit et entraîne pour le maître la nécessité de vendre le malheureux qu'il a torturé. L'esclave, enfin, ressortit aux tribunaux, devient une personne, membre de la cité. Il est propriétaire de son pécule ; il a sa famille ; on ne peut vendre séparément l'homme, la femme, les enfants. L'application de la question aux personnes serviles est limitée. Le maître ne peut, hors certains cas, vendre ses esclaves pour les faire combattre dans l'amphithéâtre contre les bêtes. Il y a ce qu'on appelle *favor libertatis* ; en cas de doute, l'interprétation la plus favorable à la liberté est admise. On juge par humanité contre la rigueur de la loi, souvent même contre la lettre du testament. Au fond, à partir d'Antonin, les jurisconsultes, imbus de stoïcisme, envisagent l'esclavage comme une violation des droits de nature, et prennent des biais pour le restreindre. Les affranchissements sont favorisés de toutes les manières. Marc-Aurèle va plus loin et reconnaît, dans une certaine limite, des droits aux esclaves sur les biens du maître. Si personne ne se présente pour recueillir l'héritage du testateur, les esclaves sont autorisés à se faire adjuger les biens ; qu'un seul ou que plusieurs soient admis à l'adjudication, elle a pour tous le même résultat. L'affranchi est également protégé, par les lois les plus sérieuses, contre l'esclavage, qui tendait de mille manières à le ressaisir.

Le fils, la femme, le mineur furent l'objet d'une législation à la fois intelligente et humaine. Le fils resta l'obligé de son père, mais cessa d'être sa chose. Les excès les plus odieux, que l'ancien droit romain trouvait naturel de permettre à l'autorité paternelle, furent abolis ou restreints. Le père eut des devoirs envers ses enfants et ne put rien réclamer pour les avoir remplis ; le fils, de son côté, dut à ses parents des secours alimentaires, dans la proportion de sa fortune.

Les lois sur la tutelle et les curateurs [1]) avaient été jusque-là fort incomplètes. Marc-Aurèle en fit des modèles de prévoyance administrative. Dans l'ancien droit, la mère faisait à peine partie de la famille de son mari et de ses enfants. Le sénatus-consulte [2]) tertullien (an

[1]) **Ceux qui ont soin des mineurs et des incapables.**
[2]) **Décret du senat romain.**

158) et le sénatus-consulte orphitien (178) établirent le droit de succéder de la mère à l'enfant et de l'enfant à la mère. Les sentiments et le droit naturel prennent le dessus. Des lois excellentes sur les délateurs et les calomniateurs, mirent fin à une foule d'abus. Le fisc avait toujours été dur, exigeant. Il fut désormais posé en principe que, dans le cas douteux, ce serait le fisc qui aurait tort. Des impôts d'une perception vexatoire furent supprimés. La longueur des procès fut diminuée. Le droit criminel devint moins cruel, et l'inculpé reçut de précieuses garanties ; encore était-ce l'usage personnel de Marc-Aurèle de diminuer, dans l'application, les pénalités établies. Les cas de folie furent prévus. Le grand principe stoïcien que la culpabilité réside dans la volonté, non dans le fait, devient l'âme du droit.

Ainsi fut définitivement constituée cette merveille, le droit romain, sorte de révélation à sa manière, dont l'ignorance reporta l'honneur aux compilateurs de Justinien, mais qui fut en réalité l'œuvre des grands empereurs du II^e^ siècle, admirablement interprétée et continuée par les jurisconsultes éminents du III^e^ siècle. Le droit romain aura un triomphe moins bruyant que le christianisme, mais en un sens plus durable. Oblitéré d'abord par la barbarie, il ressuscitera vers la fin du moyen âge, sera la loi du monde renaissant, et redeviendra, sous des rédactions un peu modifiées, la loi des peuples modernes. C'est par là que la grande école stoïcienne qui, au II^e^ siècle, essaya de réformer le monde, après avoir en apparence misérablement avorté, remporta en réalité une pleine victoire. Recueillis par les jurisconsultes classiques du temps des Sévères, mutilés et altérés par Tribonien, les textes survécurent, et ces textes furent plus tard le code du monde entier. Or ces textes sont l'œuvre des légistes éminents qui, groupés autour d'Adrien, d'Antonin, de Marc-Aurèle, font entrer définitivement le droit dans son âge philosophique. Le travail se continue sous les empereurs syriens ; l'affreuse décadence politique du III^e^ siècle n'empêche pas ce vaste édifice de continuer sa lente et belle croissance.

Ce n'est pas que Marc-Aurèle affichât l'esprit novateur. Au contraire, il s'arrangeait de manière à donner à ses améliorations une apparence conservatrice. Toujours il a traité l'homme en être moral ; jamais il n'affecta, comme le font souvent les politiques prétendus transcendants, de le prendre comme une machine ou un moyen. S'il ne put changer l'atroce code pénal du temps, il l'adoucit dans l'appli-

cation. Un fonds fut établi pour les obsèques des citoyens pauvres ; les collèges funéraires furent autorisés à recevoir des legs et devinrent des personnes civiles, ayant le droit de posséder des propriétés, des esclaves, d'affranchir. Sénèque avait dit : „Tous les hommes, si on remonte à l'origine, ont les dieux pour pères." Demain Ulpien dira : „Par droit naturel, tous les hommes naissent libres et égaux."

Marc-Aurèle aurait voulu supprimer les scènes hideuses qui faisaient des amphithéâtres de vrais lieux d'horreur pour quiconque avait le sens moral. Il n'y put réussir ; ces représentations abominables étaient une partie de la vie du peuple. Quand Marc-Aurèle arma les gladiateurs pour la grande guerre germanique, il y eut presque une émeute : „Il veut nous enlever nos amusements, cria la foule, pour nous contraindre à philosopher." Les habitués de l'amphithéâtre étaient les seules personnes qui ne l'aimassent point. Obligé de céder à une opinion plus forte que lui, Marc-Aurèle protestait du moins de toutes les manières. Il apporta des tempéraments au mal qu'il ne pouvait supprimer ; on étendit des matelas sous les funambules, on ne put se battre qu'avec des armes mouchetées. L'empereur venait au spectacle le moins qu'il pouvait et uniquement par complaisance. Il affectait, pendant la représentation, de lire, de donner des audiences, de signer des expéditions, sans se mettre en peine des railleries du public. Un jour, un lion, qu'un esclave avait dressé à dévorer des hommes, fit tant d'honneur à son maître, que de tous les côtés on demanda pour celui-ci l'affranchissement. L'empereur, qui, pendant ce temps, avait détourné la tête, répondit avec humeur : „Cet homme n'a rien fait de digne de la liberté." Il porta plusieurs édits pour empêcher les manumissions précipitées, prononcées sous le coup des applaudissements populaires, qui lui semblaient une prime décernée à la cruauté.

HISTOIRE DU PEUPLE D'ISRAËL (1887—'91).

LES SÉMITES NOMADES.

Pendant des siècles, la région du Jourdain et de la mer Morte fut envahie par de nouveaux venus, qui parlaient à peu près la même langue que les Kenaanis.[1])

[1]) Les populations primitives du pays de Chanaan.

L'établissement des peuplades sémitiques et leur passage à la vie citadine se faisaient lentement et sans porter préjudice à la vie nomade que continuaient de mener la plupart des tribus. L'Arabie et la Syrie étaient pleines de familles errantes, vivant sous la tente, conservant le secret du beau langage et des idées fondamentales de la race. La vie de la tente est celle qui laisse le plus de place à la réflexion et à la passion. Dans ce genre de vie, austère et grandiose, se créa un des esprits de l'humanité, une des formes sous lesquelles le génie qui prend corps par nos nerfs et nos muscles arriva à l'expression et à la vie. Le judaïsme (dont le christianisme n'est qu'un développement) et l'islamisme ont leurs racines dans ce terreau antique. C'étaient vraiment les pères de la foi que ces chefs de clans nomades, parcourant le désert, graves, honnêtes à leur manière, bornés si l'on veut, mais puritains, pleins d'horreur pour les souillures païennes, croyant à la justice et l'œil au ciel.

La philosophie et la science, qui sont les œuvres capitales de l'humanité, ne pouvaient sortir de là ; mais, entre les groupes humains qui ont eu les premiers le sentiment de l'ordre et la fierté fondée sur l'estime de soi-même, celui des pasteurs sémites doit, sans aucun doute, tenir un des premiers rangs. Le campement hébreu, au même degré que le *gard* aryen, était une sorte d'asile, une sélection vertueuse au milieu d'un monde de violence, comme était le Touran[1]), ou d'abaissement moral, comme étaient l'Egypte et même probablement l'Assyrie. La religion avait un lien déjà très réel avec la bonne vie et contribuait en une certaine mesure à la moralité.

Cette moralité était obtenue au prix d'une effrayante simplicité d'idées. La liberté de l'individu, qui pour nous est le fruit le plus précieux de la civilisation, n'existait point. L'homme alors appartenait avant tout à son groupe anthropologique, linguistique, religieux. Aucun de ces grands faits émancipateurs qui, en détruisant le cadre trop étroit de la nation, rendent l'individu à lui-même, aucun grand fait comme la civilisation grecque, l'empire romain, le christianisme, l'islamisme, la Renaissance, la Réforme, la Philosophie, la Révolution, n'avait encore traversé le monde. La solidarité de la tribu était absolue. La justice des uns faisait la justice des autres ; le crime des uns était le crime des autres ; car le sort de l'individu était lié à la

[1]) Les pays habités par la race mongole.

moralité de l'ensemble dont il faisait partie. Les générations existaient dans leur père ; une tribu, c'était un homme ; toutes les généalogies que l'on gardait de mémoire étaient conçues dans ce style, qui devait causer plus tard de si fréquents malentendus.

Ces tribus nomades pouvaient former des groupes s'élevant jusqu'à 400 ou 500 âmes ; au delà, on se gênait pour les pacages, et l'on se divisait ; mais le souvenir de la parenté primitive se conservait durant des siècles. Il était rare que la tribu s'agrégeât des étrangers. On tenait essentiellement à la pureté du sang, et les chefs qui se respectaient envoyaient quelquefois chercher des femmes dans des pays fort éloignés, où ils croyaient qu'avait été la souche de leur famille en des temps reculés.

Le chef de famille ou patriarche résumait toute l'institution sociale du temps. Son autorité était absolue, incontestée ; il n'avait pas besoin d'argent pour la faire respecter ; le pouvoir résidait en réalité dans l'ensemble de la tribu. Comme mesure coercitive, on ne connaissait que la peine de mort ou l'expulsion de la tribu, ce qui revenait à peu près au même. La justice se rendait par l'assemblée des vieillards. Le code consistait uniquement dans l'application de la loi du talion. La vengeance du sang, s'imposant comme un devoir à la famille, suffisait pour rendre le meurtre presque aussi rare qu'il l'est devenu dans nos sociétés au moyen d'institutions beaucoup plus compliquées. Il en est de même aujourd'hui encore en Arabie, où, sans aucun gouvernement établi, le nombre des crimes contre les personnes n'est pas supérieur à ce qu'il est chez nous.

Le pouvoir ne se traduisait, du reste, par rien d'extérieur. Le respect était la cheville ouvrière d'une telle société. On n'arrivait à être chef ni par la violence, ni par le suffrage, ni par l'hérédité, ni par une constitution établie. L'autorité était un fait évident, qui se constatait de lui-même. Sans organisation militaire quelconque, sans prêtres ni prophètes, ces groupes nomades arrivaient ainsi à réaliser parfois des sociétés très parfaites. La nation n'existait pas ; mais, grâce à la solidarité de la tribu, la vie et la propriété étaient suffisamment garanties.

L'esclavage était et est resté une des nécessités d'une pareille vie. Il se recrutait par les guerres entre les tribus et par l'achat. L'esclave faisait partie de la famille. Le travail matériel étant peu considérable dans un tel genre de vie, sa condition n'avait rien de dur, au moins

pour l'homme. L'esclave mâle était un homme de confiance, et partageait tous les sentiments de la tribu. Couvert de la protection de son maître, il était presque aussi respecté que lui. A la femme esclave, au contraire, étaient réservés les travaux les plus durs, surtout celui de la meule et de monter l'eau.

Bien que n'habitant pas des villes régulièrement bâties, la vie des Sémites nomades n'était pas un vagabondage perpétuel de pâturage en pâturage. La tribu faisait souvent des séjours prolongés en un même endroit, et même s'y élevait des maisons de construction rapide, comme en présentent aujourd'hui les pauvres villages de Syrie. Les maisons passaient pour un bienfait de Dieu, qui les bâtissait pour ceux qu'il aimait. Les pierres concassées abondent parfois à la surface du sol en Syrie. En les assemblant tant bien que mal et en couvrant le vide avec des branches, on obtient des abris, qu'on abandonne sans regrets quand la tribu décampe. Les tentes en toile de poil de chameau, maintenues par des cordes, devaient différer peu des tentes des Arabes d'aujourd'hui. Naturellement, le mobilier dans une telle vie est très peu considérable ; il se borne à des vases, à des vêtements ; le luxe consiste presque uniquement en bracelets, en anneaux pour le nez et les oreilles des femmes : une jatte ciselée était réservée aux étrangers nobles.

La nourriture se composait de laitage et de viande. Dans les séjours, souvent de plusieurs années, que l'on faisait dans un même endroit, on avait le temps de semer du blé, de planter la vigne. Le plus souvent, cependant, le blé et le vin devaient être achetés des populations sédentaires. La tribu nomade, en effet, traversait fréquemment des pays où il y avait des villes et des habitants à demeure. Il se passait entre les deux populations des marchés, des contrats. Ces riches tribus où régnait un principe d'ordre et de justice, étaient loin d'être mal vues des habitants : il résultait souvent de ces rapports des alliances, et même des demandes de mariage.

Les troupeaux étaient formés de bœufs, de brebis, de chèvres. La bête de somme était le chameau ; la monture, l'âne. Le cheval paraît avoir été très rare dans ces tribus. On ne l'estimait pas comme bête de somme : on ne l'envisageait que comme une bête de luxe et de bataille, à l'usage des rois et des guerriers. Le véhicule à roues faisait absolument défaut.

La culture intellectuelle n'existait pas au sens où nous l'entendons ·

l'écriture était inconnue, et les besoins de ces têtes simples étaient fort réduits. Mais la vie de la tente, en mettant les hommes perpétuellement en rapport les uns avec les autres, et en leur créant de grands loisirs, est une école à sa manière, surtout pour l'élégance du langage et pour la poésie. La poésie des Sémites nomades consistait dans une coupe symétrique de la phrase en membres parallèles, et dans l'emploi de mots choisis. Déjà, sûrement, les tribus possédaient des petits *divans* composés de cantilènes de huit ou dix vers sur les incidents de leur vie nomade, analogues au *Iasar* des Israélites, au *Hamasa* et au *Kitâb-el-Aghâni* des Arabes.[1])

Les vrais monuments du temps étaient, comme cela a lieu chez tous les peuples étrangers à l'écriture, la pierre levée, le cippe dressé en mémoire d'un fait et sur lequel était souvent représentée une main, ce qui les faisait appeler *iad* ; souvent aussi des tas de pierres, *gal* ou *galgal*, des „monceaux de témoignages" (*galeëd*), selon un usage qui existe encore en Orient.[2]) Le nom de ces tas était un mémorial pour les générations à venir. Quelquefois c'étaient les grands arbres séculaires qui étaient chargés du rôle de porte-souvenirs.

Ce type de société, qui s'est continué jusqu'à nos jours chez les tribus arabes non contaminées, est trop incomplet pour aller bien loin en fait de civilisation ; mais, à l'origine, il contribua puissamment à fonder la chose dont l'humanité avait le plus besoin, l'honnêteté et le sentiment de la famille. Dans une telle société, les jeunes gens avaient bien moins d'importance que chez les Grecs ; ce qui dominait, c'était le vieillard, le cheik, dépositaire de la sagesse et du pouvoir. Le type de perfection, comme encore aujourd'hui chez les Arabes, était l'aristocrate calme, bien né, bien élevé, très poli, prenant au sérieux la vie, évitant le contact de la grossièreté. Il résultait de tout cela une humeur essentiellement pacifique, quelque chose de généreux, de fier, de loyal ; c'était l'état d'âme de gens à l'aise, voulant défendre leur droit et respectant le droit d'autrui. Facilement cela pouvait dégénérer en un esprit tracassier, processif, intéressé. La ruse, en effet, était assez estimée dans ce vieux monde. La prudence était la première des vertus ; on ne se faisait pas grand scrupule du mensonge;

[1]) Chants populaires de ces différentes nations. Le Kitâb-el-Aghâni est particulièrement célèbre: c'est le principal monument littéraire de l'Arabie avant l'islamisme.

[2]) Conférer avec les monuments de la Gaule; ici, p. 105.

mais la crainte d'une force supérieure, que certains crimes (le meurtre, l'adultère) irritaient, avait déjà de l'efficacité. La religion impliquait une morale rudimentaire ; des forces mystérieuses récompensaient le bien d'une façon molle et intermittente ; mais, dans quelques cas au moins, elles punissaient le mal.

C'est par cette manière d'entendre la religion que nos graves pasteurs étaient supérieurs à tous les peuples de leur temps ; c'est par là qu'ils occupent une place de premier ordre dans l'histoire de l'humanité.

ALFRED RAMBAUD (1842—1905).

Rambaud, né à Besançon, fut successivement professeur d'histoire à Nancy, à Bourges, à Caen. Après avoir été ministre pendant quelques années, il entra comme professeur à la Faculté des lettres de Paris. Ses œuvres les plus importantes sont: *Histoire de la civilisation française*, *Le monde contemporain*, *L'Empire grec du X^e siècle*, *La Domination française en Allemagne*, *Histoire de la Russie*, *Histoire de la Révolution française*.

HISTOIRE DE LA CIVILISATION FRANÇAISE (1885.)

LES ORIGINES. — TEMPS PRIMITIFS.

Les races fossiles. — Sur le sol qui a été plus tard la Gaule et qui est devenu la France, il a existé d'abord des races d'hommes qu'on appelle *races préhistoriques*, c'est-à-dire „antérieures à toute histoire". Les plus anciennes sont appelées *races fossiles :* on trouve leurs ossements mêlés à ceux d'animaux dont les espèces sont depuis longtemps disparues.

Ces hommes ont vécu à une époque où la configuration du sol et le climat de notre pays n'étaient pas tels que nous les voyons aujourd'hui. A l'époque que les géologues appellent *quaternaire*, le climat de la France actuelle semble avoir été plus chaud qu'aujourd'hui, et cependant certaines régions étaient très froides, car les glaciers des Alpes s'étendaient beaucoup plus qu'aujourd'hui. Aussi l'on trouvait chez nous, à la fois, les animaux des pays chauds, tels que le lion, le tigre, l'éléphant, l'hippopotame, le rhinocéros, le singe et les animaux des pays septentrionaux, comme l'ours blanc, le renne, le phoque.

L'homme de l'âge quaternaire a connu aussi des animaux qui n'existent plus nulle part : le mammouth, sorte d'éléphant gigantesque, de 5 à 6 mètres de haut, tout couvert d'une toisin rousse, avec des défenses de 4 mètres de long, recourbées en arc de cercle, le rhinocéros à narines cloisonnées, le grand hippopotame, le grand ours des cavernes, l'hyène des cavernes, le grand félin des cavernes, plus fort

que le lion et le tigre d'aujourd'hui, le grand cerf d'Irlande, remarquable par son immense ramure, etc.

Les hommes fossiles appartenaient eux-mêmes à plusieurs variétés. Faute de savoir quel nom portaient ces peuplades, les savants ont adopté les désignations suivantes. Ils distinguent : 1° la race dite de *Cannstadt*, ainsi appelée parce que c'est dans une caverne près de Cannstadt (Wurtemberg), qu'on a trouvé pour la première fois, en 1700, un crâne appartenant à cette race et qui indique une intelligence peu développée et des instincts farouches ; 2° la race dite de *Cro-Magnon* : c'est dans la caverne de Cro-Magnon (Dordogne) qu'on en a trouvé, en 1868, le premier squelette ; 3° la race dite de *Grenelle*, dont on a découvert des ossements dans le sol de Paris ; 4° la race dite de *Furfooz*, dans les terrains du bassin de la Meuse. A en juger par leurs ossements, les hommes de ces trois dernières races étaient robustes et très vigoureux ; ils avaient une taille variant de 1 m. 53 à 1 m. 78, à peu près celle des hommes d'aujourd'hui ; leurs crânes indiquent une intelligence assez développée.

La vie des tribus sauvages d'aujourd'hui peut seule donner une idée de la dure existence qu'ont menée ces premiers hommes. Ils erraient par groupes peu nombreux, car la population de notre pays était alors très clairsemée. Ils avaient pour abri les cavernes qu'ils disputaient aux grands animaux féroces : aussi les appelle-t-on encore *troglodytes*, ou habitants des cavernes. Ils avaient pour vêtements les peaux des animaux qu'ils abattaient, pour nourriture celle qu'ils devaient aux hasards de la chasse et de la pêche, ou celle que leur procuraient les troupeaux de rennes qu'ils paraissent avoir réussi à apprivoiser, comme les Lapons d'aujourd'hui. Ils se réunissaient par bandes pour attaquer l'énorme mammouth, cerner les troupeaux de buffles et de chevaux sauvages, se défendre contre les grands lions. Souvent aussi, ces bandes se faisaient entre elles une guerre acharnée pour s'enlever leurs rennes ou se disputer leur gibier. Comme on constate des entailles faites de main d'homme sur des crânes humains de ce temps, on peut croire que ces sauvages, à l'occasion, se mangeaient les uns les autres. Ils auraient été anthropophages comme certaines tribus océaniennes de notre temps.

Dans les civilisations primitives, on distingue plusieurs ***âges*** différents, caractérisés par la nature de l'armement. L'âge quaternaire, ou âge des races fossiles, peut aussi s'appeler ***âge de la pierre éclatée***.

L'homme, en choquant deux silex ou cailloux l'un contre l'autre, les fait éclater : il obtient des pierres tranchantes, de forme irrégulière, qu'il emmanche de manière à avoir des espèces de casse-têtes, des lances, des flèches ; il obtient des racloirs dont il se sert pour écorcher le gibier ou racler les os. Chose singulière, ces peuplades si sauvages n'ont pas été dépourvues d'un certain goût artistique qu'on ne revoit plus dans les populations de la période suivante, qui furent cependant beaucoup plus civilisées. On a retrouvé, gravées sur des cornes de renne, sur des fragments de défense de mammouth, sur de simples morceaux de bois, des représentations des animaux primitifs, très simples de dessin, mais d'une frappante ressemblance : le mammouth, le renne, le bouquetin, l'ours des cavernes, et même des êtres humains.

Les races préhistoriques du second âge. — Aux races fossiles succédèrent bientôt sur notre sol des races, également sans nom connu, et qui sont les races préhistoriques du second âge. Suivant toute apparence, elles sont venues de l'Orient. Les tombes qui renferment leurs ossements sont surtout répandues dans l'ouest et le nord de la Gaule : c'est donc cette partie de notre pays qu'elles ont habitée. On reconnaît leurs tombes à cette particularité que les ossements humains sont calcinés : ces hommes n'enterraient donc pas leurs morts comme les populations de l'âge quaternaire ; ils les brûlaient.

Le trait caractéristique de cette civilisation, c'est qu'à la pierre éclatée succède, dans la confection des armes, la pierre polie. Aussi cette période s'appelle-t-elle l'*âge de la pierre polie*. Avec une patience ou une habileté plus grande, à force de frotter les pierres l'une contre l'autre, l'homme parvient à leur donner une forme plus régulière, un tranchant mieux affilé. Dans les andouillers de cerf, il creuse des douilles [1]) qui permettent de fixer ces pierres à des bâtons ; il rend plus meurtrières les flèches de silex en les barbelant. Avec les bois durs, avec la corne de renne ou de cerf, avec les os de poisson, il fabrique aussi des hameçons et des harpons pour pêcher, des aiguilles pour coudre, et quantité d'autres outils.

L'âge de la pierre polie nous montre les industries naissantes. Dans quelque éclaircie de forêt, l'homme sème du froment, de l'orge, des pois, du millet. Il en fait, non du pain, mais une espèce de galette. Il continue à chasser l'aurochs, le moufflon, le bouquetin, le sanglier ;

[1]) Partie creuse d'un instrument dans laquelle est adapté le manche.

mais il a domestiqué certains congénères de ces animaux : le bœuf, le mouton, la chèvre, le porc. Il possède le cheval, son plus précieux auxiliaire pour la guerre, la chasse et l'agriculture. Contre le loup ou le renard, il a trouvé un allié dans un animal de la même famille : c'est le chien, encore à moitié sauvage, mais qui s'apprivoise peu à peu, s'habitue à vivre dans le voisinage de l'homme, à le suivre à la chasse et à garder ses troupeaux. L'homme se bâtit des huttes, fabrique des poteries moins grossières ; il a appris à tisser la laine, le lin, même les écorces de certains arbres, et à s'en faire des vêtements commodes.

Cités lacustres. — Dans ces temps primitifs, il a existé des populations qui vivaient dans les *cités lacustres*, espèces de villages établis sur les lacs. Il y a trente années environ qu'on a commencé à découvrir, en Suisse et en Savoie, les restes des pilotis qui ont supporté ces villages, et, en outre, des fragments de poterie, des armes, des ustensiles de pêche. Les hommes d'autrefois, pour échapper aux bêtes féroces ou à des tribus ennemies, cherchaient donc un refuge sur les lacs, qui étaient alors bien plus nombreux qu'aujourd'hui. A une certaine distance du rivage, ils enfonçaient des pilotis dans l'eau ; sur ces pilotis, ils établissaient une plate-forme en madriers, et sur cette plate-forme construisaient leurs cabanes. Un pont de bois permettait de communiquer avec le rivage : on le retirait à l'approche de la nuit ou en cas de danger. On avait d'ailleurs sous la main une nourriture assurée ; il suffisait de soulever une planche et de descendre un panier dans les flots pour le retirer plein de poissons.

Monuments mégalithiques. — Très anciennement aussi se sont élevés sur notre sol les monuments qu'on appelait autrefois *druidiques.*[1]) Comme il est reconnu aujourd'hui qu'ils n'ont aucun rapport avec la religion des Druides, on les appelle simplement *mégalithiques*, ce qui signifie : „construits de grandes pierres."

Les monuments mégalithiques se retrouvent non seulement en France, mais dans presque tous les pays du monde, là même où l'on n'a jamais entendu parler des Druides, comme en Afrique, dans l'Inde et en Amérique. Ceux de notre pays sont l'œuvre de populations primitives qui connaissaient déjà la pierre polie, plus anciennes certainement que les Gaulois.

---

[1]) Druide = prêtre ou prêtresse des Gaulois.

Ces monuments étant aujourd'hui plus nombreux en Bretagne que dans le reste de la France, on leur a conservé souvent leurs noms bretons. On distingue parmi eux: 1° les *peulvans* (en breton, piliers de pierre) ou *menhirs*, qui sont des pierres allongées, plantées debout et qui ont parfois seize mètres de hauteur ; 2° les *crom-lechs*, formés de peulvans plantés en cercle ; 3° les *alignements*, formés de peulvans plantés en lignes parallèles : le plus célèbre des alignements est celui de la lande de Carnac, dans le Morbihan, qui occupe une étendue de trois kilomètres et qui, encore il y a quelques années, avant que les paysans n'eussent commencé à les exploiter comme une carrière, se composaient de 4000 blocs ; 4° les *pierres branlantes*, grandes tables de pierre, posées en équilibre sur quelque pointe de rocher : leur position est si bien calculée que nulle force humaine ne peut les déplacer, mais qu'un enfant peut les mettre en branle ; 5° les *dolmens* (en breton : tables de pierre), formés d'une pierre horizontale portée sur deux ou plusieurs roches verticales ; 6° les *allées couvertes*, formées d'une succession de dolmens, qui constituent ainsi comme un long couloir, aboutissant parfois à une espèce de salle.

On a ignoré longtemps dans quel but les constructeurs de ces mystérieux monuments[1]) ont dressé ces blocs énormes. Il paraît établi que ce sont, comme les Bretons les appellent, des *pierres de souvenir*, c'est-à-dire des monuments funéraires, tombeaux de chefs puissants. Ces monuments nous apprennent donc : 1° que ces peuples inconnus honoraient la mémoire de leurs morts, qu'ils avaient certaines idées religieuses, et que probablement ils croyaient à une autre vie ; 2° qu'ils avaient des chefs très obéis, dont la volonté despotique pouvait mettre en mouvement des milliers de bras pour leur bâtir ces tombes qu'ils entendaient habiter un jour ; 3° qu'ils avaient certaines connaissances en mécanique, car autrement comment auraient-ils pu

1) A ces pierres se rattachent des légendes. Les paysans bretons racontent que les blocs alignés de Carnac sont un régiment de soldats païens, envoyés à la poursuite de saint Cornély, et que celui-ci a changés en pierres. A Pinols, dans la Haute-Loire, un peulvan passe pour être la quenouille que les fées viennent filer à l'heure de minuit. La pierre branlante des environs de Blois tournerait sur elle-même pendant la nuit de Noël. D'autres ont reçu du peuple des noms étranges: la pierre qui vire, la chaire aux diables, les roches aux fées, le palais des géants. Ailleurs, les paysans croient qu'elles sont hantées par des fées ou des nains qui, par les clairs de lune, viennent danser autour d'elles.

transporter et dresser ces lourdes pierres? On ignore encore par quels procédés ils ont pu accomplir un travail qui étonne nos ingénieurs. On constate seulement que tous ces monuments sont faits de pierres absolument brutes. L'âge mégalithique n'offre plus aucun vestige de représentations artistiques.

Les races historiques. — Enfin, arrivent d'Orient nos vrais ancêtres. D'abord, vers les X^e^ et IX^e^ siècles avant notre ère, les Celtes, race pacifique, qui semblent avoir introduit dans notre pays les métaux, c'est-à-dire le bronze et le fer, et qui occupèrent l'ouest et le centre de la Gaule, se superposant ainsi, peut-être sans combat et par la seule supériorité de leur civilisation, aux hommes de la pierre polie. Il furent suivis, vers les VII^e^ et VI^e^ siècles avant notre ère, par les Gaulois proprement dits, race essentiellement guerrière et conquérante, reconnaissables à leurs grandes épées de fer sans pointe : ils subjuguèrent leurs devanciers et donnèrent leur nom à tout le pays. Enfin, dans le nord de la Gaule, apparurent les Belges, qui avaient pour armes distinctives des épées courtes et pointues. L'*âge historique* sur notre sol fut donc aussi l'*âge des métaux.*

Résumé. — Ainsi notre pays a été habité bien des milliers d'années avant que les historiens des nations civilisées de l'antiquité, c'est-à-dire ceux des Grecs et des Romains, eussent songé à parler de lui. D'abord parurent les races fossiles, qui ne connaissaient d'autres armes que la pierre éclatée, d'autres habitations que les cavernes, d'autre occupation que la chasse, d'autres animaux apprivoisés que le renne. Puis les races sans nom, probablement venues d'Orient, auxquelles on doit les armes en pierre polie, la domestication des animaux utiles, les premiers rudiments d'agriculture, les premières idées religieuses, la première organisation politique, les cités lacustres et les monuments mégalithiques, enfin la substitution de la vie sédentaire à la vie errante. Puis les races historiques, également venues de l'Orient, qui ont introduit dans notre pays les armes de métal.

Les races primitives n'ont pas disparu complètement de notre sol ; elles ont dû se mêler à celles qui sont survenues depuis. Qui sait si même les hommes de l'âge de la pierre éclatée, qui chassaient au rhinocéros et à l'ours blanc, n'ont pas laissé une postérité, et s'il n'y a pas des Français qui ont dans les veines le sang des troglodytes?

JULES LEMAÎTRE (1853 – 1915).

Jules Lemaître, comme Renan, a passé par le séminaire; et puis, il a traversé l'Ecole Normale. Il a su, comme Renan, retenir la grâce et la force de deux cultures opposées. Il a écrit: *Les Contemporains*, 5 séries d'études et portraits littéraires publiées en 1886, *Impressions de théâtre*, publiées en 1888; ensuite quelques romans et quelques recueils de poésies. Lemaître, selon M. Lanson, a l'air d'un dilettante qui jongle avec les idées, d'un fantaisiste qui s'amuse.

LES CONTEMPORAINS (1886).

A PROPOS D'UN NOUVEAU LIVRE DE CLASSE.

Il ne s'agit ici que d'un livre de classe; mais on en fait de charmants depuis une douzaine d'années. Les écoliers d'aujourd'hui sont bien heureux: ils ne sont point exposés à la fâcheuse erreur de la „jeune guenon" de Florian.[1] On leur sert les noix toutes cassées et même on leur épluche les amandes. Des hommes distingués ont bien voulu écrire pour eux des ouvrages pleins de choses et quelquefois originaux sous une forme modeste; et plusieurs ont su apporter, soit dans l'explication des textes classiques, soit dans l'exposition des sciences ou de l'histoire, tout le meilleur de leur esprit et de leur expérience.

Cela peut se dire en toute vérité d'un ouvrage récemment paru : la nouvelle édition des *Oraisons funèbres* de Bossuet, par M. Jacquinet, qui s'adresse aux élèves de rhétorique.

M. Jacquinet, qui a été un des maîtres les plus appréciés de l'Ecole normale et qui a eu pour élèves Prévost-Paradol, Taine, About, Sarcey[2]), me paraît être un remarquable épicurien de lettres. Car c'est bien lui qui a révélé à ses élèves Joubert et Stendhal à une époque où ces deux écrivains, surtout le second, n'avaient pas encore fait fortune;

---

[1]) Voir cette fable à la fin de ce morceau.
[2]) Voir dans ce volume: Sarcey: Journal de jeunesse.

et cela ne l'empêche point d'être un des plus pieux entre les fidèles de Bossuet.

Vous savez qu'ils sont, comme cela, un certain nombre de bossuétistes qui passent une partie de leur vie à s'exciter sur le grand évêque. Certes on peut placer plus mal ses complaisances et je comprends mieux, à l'endroit d'un si puissant et si impeccable écrivain, cette espèce de culte de latrie[1]) que la malveillance un peu pincée du spirituel Paul Albert ou même de M. Renan. Rien n'est plus noble, rien ne fait un tout plus imposant ni plus harmonieux que le génie, l'œuvre et la vie de Bossuet. Le son que rend sa parole est peut-être unique par la plénitude et l'assurance; car, outre qu'il avait à un degré qui n'a pas été dépassé le don de l'expression, on sent qu'il est vraiment tout entier dans chacune de ses phrases : la force de son verbe est doublée par la sérénité absolue de sa pensée, par je ne sais quel air d'éternité qu'elle a partout. Sa foi est un élément toujours présent et comme une partie intégrante de la beauté de sa parole. Nul n'est plus naturellement ni plus complètement majestueux.

Je ne relèverai pas le reproche puéril qu'on lui a fait de n'être point un „penseur". On peut constater, je crois, en lisant le *Discours sur l'histoire universelle*, la *Connaissance de Dieu* ou les *Elévations*, qu'il a pensé aussi vigoureusement qu'il se pouvait dans les limites de la foi traditionnelle: et prenez garde que la reconnaissance même de ces limites était encore chez lui une œuvre de sa pensée. Nous ne pensons plus comme lui, voilà tout. Ce qu'il y a d'irritant, c'est que ce prétentieux reproche lui est trop souvent adressé par des gens qui d'abord ne l'ont pas lu et qui ensuite, si Darwin ou Littré n'avaient pas écrit, seraient fort empêchés de „penser" quoi que ce soit.

Il est donc bien difficile de ne pas admirer un tel homme. Mais d'aller jusqu'à l'amour et jusqu'à la prédilection, cela reste un peu surprenant. Car on éprouve d'ordinaire ce sentiment pour des génies moins hauts, plus rapprochés de nous, plus mêlés, chez qui l'on sent plus de faiblesse, une humanité plus troublée. A vrai dire, je crois qu'il y a souvent dans cette tendresse spéciale pour Bossuet (après le premier mouvement de sympathie qu'il faut bien admettre) un peu de gageure, d'application et d'habitude. Silvestre de Sacy nous fait un aimable aveu. On sait qu'il était un des fervents de Bossuet: seule-

[1]) Le culte de latrie est le culte qui n'est dû qu'à Dieu seul.

ment il avait beau s'exciter, il ne mordait qu'à demi à l'oraison funèbre de Marie-Thérèse, qui, en effet, paraît un peu.. longue. Mais, un jour, à force de s'y reprendre, il y mordit, ou, pour parler plus convenablement, il vit, il crut, il fut désabusé: „Cette oraison funèbre de la reine, qu'autrefois, Dieu me pardonne! j'avais trouvée presque ennuyeuse, est un chef-d'œuvre de grâce et de pureté." Ainsi, par un scrupule touchant, à force de vouloir trouver du plaisir dans cette lecture redoutable, il en trouva. Mais Dieu n'accorde la faveur de ces révélations qu'aux hommes de bonne volonté.

L'édition de M. Jacquinet rend cette bonne volonté facile. Le texte des *Oraisons funèbres* y est accompagné d'un commentaire perpétuel, grammatical et littéraire, qui est un modèle de clarté, de goût et de mesure. Tous ceux qui ont professé savent combien les commentaires de ce genre sont malaisés et comme il est difficile de se défendre, en expliquant un texte, des éclaircissements superflus et des admirations banales. M. Jacquinet a su éviter ces deux fautes: ses remarques sur la langue ne sont point pour lui un prétexte à un étalage d'érudition, et il a l'admiration lucide, exacte, ingénieuse. Il démêle, avec une sagacité qui n'est jamais en défaut, pourquoi et par où ces phrases sont belles, expressives, éloquentes. Nombre de journalistes et de romanciers apprendraient bien des choses rien qu'en lisant ces notes d'un vieux professeur et pressentiraient peut-être ce que c'est enfin que cet art d'écrire que M. Renan niait récemment avec une si noire et si complète ingratitude.

M. Jacquinet a fait précéder les *Oraisons funèbres* d'une Introduction très substantielle où il nous montre, entre autres choses, que Bossuet a toujours été aussi sincère que le pouvaient permettre les conditions mêmes et les convenances du genre. „Voyez, je vous prie, ajoute M. Jacquinet, si dans notre France démocratique l'oraison funèbre, qui n'est pas du tout morte quoi qu'on dise (elle n'a fait que passer des temples dans les cimetières, en se laïcisant), est devenue plus libre, si elle se pique avec austérité de tout montrer, de tout dire, et s'astreint à des jugements où tout, le mal comme le bien, soit exactement compté." M. Jacquinet n'a que trop raison sur ce point, et, quant au reste, bien qu'il lui arrive ensuite de rabattre quelque peu dans ses notes les personnages exaltés dans le texte, on trouvera qu'il a très suffisamment lavé Bossuet de l'accusation de flatterie et de complaisance.

Ce n'est pas tout: le soigneux éditeur nous donne une biographie très précise de chaque personnage et, en assez grande abondance, les passages de *Mémoires* ou de *Correspondances* qui nous peuvent éclairer sur son compte. Je remarque ici qu'avec une très innocente habileté M. Jacquinet, qui ne veut pas faire de peine à Bossuet, a un peu trop choisi, parmi les témoignages contemporains, ceux qui s'accordent le mieux avec le jugement de l'orateur et a tu pieusement les autres. Enfin, pour dispenser décidément le lecteur de tout effort, le plan de chaque discours est scrupuleusement résumé à la fin du volume.

Voilà certes une édition modèle. Mais savez-vous l'effet le plus sûr de ce luxe intelligent d'explications et de commentaires? On lit l'Introduction, on parcourt les notes, on effleure les notices, on a plaisir à retrouver là des pages aimables ou belles de M^me^ de Motteville, de Retz, de M^me^ de Sévigné, de M^me^ de La Fayette ou de Saint-Simon. Et puis.... on oublie de lire les *Oraisons funèbres*, car ce n'est presque plus la peine, et d'ailleurs ce serait, par comparaison, une lecture bien austère. M. Jacquinet joue ce mauvais tour à Bossuet: il „l'illustre" si bien qu'il ne nous laisse plus le temps de le lire, et l'on a peur aussi que le texte ne soit beaucoup moins agréable que les éclaircissements. Les élèves qui auront cette commode édition entre les mains n'y liront pas un mot de Bossuet. Ils se contenteront des „analyses résumées", les misérables! Et, au fond, — bien entre nous — sauf les morceaux connus (Celui qui règne dans les cieux.... Un homme s'est rencontré.... O nuit désastreuse!.... Restait cette redoutable infanterie.... Venez, peuples....), qui a jamais lu les *Oraisons funèbres?* Jules Favre autrefois, à ce qu'on assure, et peut-être M. Nisard, et de nos jours M. Ferdinand Brunetière.

On a grand tort pourtant de ne pas les lire. Pourvu qu'on s'y applique un peu, on ne jouit pas seulement du charme impérieux de ce style qui, avec toute sa majesté, est si libre, si hardi, si savoureux aussi savoureux vraiment que celui de M^me^ de Sévigné ou de Saint-Simon : grâce aux annotations et aux appendices de M. Jacquinet, qui rafraîchissent nos souvenirs et nous permettent de saisir toutes les intentions et de suppléer aux sous-entendus, on voit revivre les morts illustres sur qui cette grande parole est tombée, et l'on s'aperçoit que c'étaient des créatures de chair et de sang et que presque tous ont eu des figures expressives et originales et des destinées singulières.

Voici Henriette de France, une petite femme sèche et noire, une figure longue, une grande bouche et des yeux ardents ; fanatique en religion, avec une foi absolue au droit des couronnes — une reine Frédérique [1]) moins jeune, moins aimable et moins belle. Et quelle vie! Des années de lutte enragée et de douleurs sans nom ; neuf jours de tempête pendant qu'elle va chercher des soldats à son mari ; des chevauchées à la tête des troupes qu'elle ramène et des nuits sous la tente ; une évasion au milieu des canonnades ; un accouchement tragique entre deux alertes ; la mère séparée de sa petite fille, ne sachant ce qu'elle est devenue ; puis, en France, l'hospitalité maigre et humiliante, la pension mal payée par Mazarin ; pas de bois en plein hiver pendant la Fronde ; la veuve du roi décapité pleurant du matin au soir et, parmi ses larmes, prise de gaîtés subites, par des retours inattendus du sang de Henri IV — et la dévotion finale, murée et profonde comme un tombeau, la mort anticipée dans le silence du couvent des Visitandines....

Et voici la fille, Henriette d'Angleterre : un berceau ballotté dans les hasards de la guerre civile, une enfance triste dans un intérieur froid, gêné et presque bourgeois de reine exilée. Elle sort de là parfaitement simple et bonne, et tous les contemporains, sans exception, vantent sa douceur. De grands yeux, une jolie figure irrégulière dont toute la séduction vient du rayonnement de l'esprit, et si charmante qu'on ne voit plus la taille déviée. La voilà amoureuse et aimée de Louis XIV, puis précipitée du haut de ses espérances, mariée à un homme qui n'aimait pas les femmes ; romanesque et trompant son propre cœur dans de périlleuses coquetteries ; d'ailleurs vive, intelligente, nullement guindée, amie des hommes de lettres, bonne enfant avec eux ; adorable, adorée, triomphante.

C'est maintenant une figure plus effacée, mais naïve et douloureuse: la reine Marie-Thérèse, une belle fille blonde et blanche, moutonnière et tendre sous un empois héréditaire d'orgueil royal. Enfant, elle regarde passer, en cachette, d'une fenêtre de l'Escurial, les cavaliers français tout enrubannés et les compare à un jardin qui marche. Elle aime Louis XIV comme une petite pensionnaire ; elle souffre pendant vingt ans de ses infidélités comme une petite bourgeoise malheureuse

---

[1]) Alphonse Daudet, les *Rois en exil.*

en ménage : toujours blanche, toujours innocente et toujours amoureuse ; reine et brebis.

Et, pour faire contraste, voici la princesse palatine,[1]) échappée de son couvent, mariée par ambition, toujours endettée, fine, intrigante, allant de Mazarin à Condé et complotant avec Retz, manœuvrant à l'aise dans l'eau trouble de la Fronde ; souverainement belle avec un sourire mystérieux ; débauchée, libre penseuse : je ne sais quel air d'aventurière, de princesse ruinée, de grande dame bohème, de Fédora, de Slave énigmatique et perverse longtemps avant l'invention du type. Et tout y est, même, à la suite d'un songe (toutes ces femmes-là croient aux songes), la conversion soudaine et absolue de la vieille pécheresse qui n'a plus rien à attendre des hommes....

Et voici, en regard, une tête correcte de haut fonctionnaire : Michel Le Tellier, esprit lucide, appliqué, adroit et souple, ayant l'art de faire croire au roi que c'est le roi qui fait tout ; intègre, mais établissant richement toute sa famille jusqu'aux petits-cousins ; froid, figé, impassible, mais pleurant de joie à son lit de mort parce que Dieu lui a laissé le temps de signer la révocation de l'édit de Nantes....

Enfin voici venir le héros violent à la tête d'aigle, le grand Condé. Avez-vous vu son buste au petit Musée de la Renaissance? Un nez prodigieux, des yeux saillants, des joues creuses, une bouche tourmentée, vilaine, soulevée par les longues dents obliques ; point de menton : en somme, un nez entre deux yeux étincelants. Le superbe chef de bande, en dépit de la littérature, même de la théologie dont on l'avait frotté! Grand capitaine à vingt ans, fou d'orgueil après ses quatre victoires, fou de colère après seize mois de prison, ivre de haine jusqu'au crime et à la trahison, il revient, lion maté par le renard Mazarin, s'effondrer aux pieds du roi le plus roi qu'on ait jamais vu. Et puis c'est fini, sauf l'éclair de Senef. On ne songe pas assez à ce qu'il y a eu de particulier et de douloureux dans cette destinée. Toute la gloire au commencement! puis une vie ennuyée d'homme de proie dans une société décidément organisée et réglée ; une mélancolie de fauve enfermé dans une cage invisible, de vieil aigle attaché sur sa mangeoire, déplumé par places, la tête entre ses deux ailes remontées...., à ce point que le maître des cérémonies

[1]) Charlotte-Elisabeth de Bavière, seconde femme du duc d'Orléans, frère de Louis XIV.

funèbres du grand siècle pourra louer la pitié, la bonté et les vertus chrétiennes de ce dernier des barons féodaux.

Voilà ce qu'il faut se dire pour goûter vraiment les *Oraisons funèbres*, et voilà ce que le commentaire de M. Jacquinet nous permet au moins d'imaginer. Et il faut aussi se représenter le lieu, le théâtre, la mise en scène : un de ces catafalques lourds et somptueux, comme nous en décrit M^me^ de Sévigné, avec d'innombrables cierges et de hauts lampadaires et des figures allégoriques dans le genre „pompeux"; les gentilshommes, les grandes dames en moire, velours et falbalas, en roides et opulentes toilettes ; tout l'appareil d'une cérémonie de cour et, sur les figures graves, un air de parade et de représentation. Voyez par là-dessus le Bossuet de Rigaud, front arrondi et dur comme un roc, bouche sévère, face ample et bien nourrie, tête rejetée en arrière ; Bossuet, gardien et captif volontaire d'un des plus puissants systèmes de dogmes religieux et sociaux qui aient jamais maintenu dans l'ordre une société humaine, et participant, dans toute son attitude, de la majesté de ces dogmes dont il conservait le dépôt. Sur les cadavres „très illustres" enfouis sous cette pompe, il jette les paroles pompeuses qui disent leur néant ; et cependant il leur refait une vie terrestre toute pleine de mérites et de vertus, car il le faut, car cela convient, car cela importe au bon ordre des choses humaines. Et tout, l'appareil éclatant des funérailles et les louanges convenues, tout contribue à rendre plus ironique cette majestueuse comédie de la mort où les paroles sonores, préparées d'avance, sur la vanité de toutes choses, ne sont qu'une suprême vanité.

Ainsi on peut passer un bon moment avec les *Oraisons funèbres* si on se contente de les feuilleter et de songer autour, car il faut bien avouer qu'elles sont peut-être moins intéressantes en elles-mêmes que par les spectacles et les images qu'elles évoquent. Quant à les lire d'un bout à l'autre, c'est une grosse affaire. Les figures si vivantes, si marquées, dont je parcourais tout à l'heure la série, s'effacent, s'atténuent, perdent presque tout leur relief par l'embellissement obligatoire de l'éloge officiel. Voulez-vous des portraits sincères? C'est dans les Mémoires et les correspondances qu'il faut les chercher. Restent les belles méditations sur l'universelle vanité, sur la mort, sur la grâce ; mais vous les retrouverez, et tout aussi belles, dans les *Sermons*. Aimez-vous enfin les considérations sur le gouvernement

des affaires humaines par la Providence, sur Dieu visible dans l'histoire? Vous n'avez qu'à ouvrir le *Discours sur l'histoire universelle*. Et si peut-être ces enseignements paraissent avoir plus de force dans les *Oraisons funèbres*, étant tirés de cas particuliers et présents (et rien d'ailleurs n'est éloquent comme un cercueil), cet avantage n'est que trop balancé par l'artifice nécessaire de ces discours d'apparat. Si M. de Sacy, pour en jouir pleinement, avouait s'y reprendre à plusieurs fois, que dirons-nous, profanes? Je persiste à croire et qu'il y a dans l'œuvre de Bossuet des parties plus intéressantes que les *Oraisons funèbres* et que la meilleure façon d'accommoder et de faire lire les *Oraisons funèbres* est celle de M. Jacquinet.

LA GUENON, LE SINGE ET LA NOIX.

Une jeune guenon cueillit
Une noix dans sa coque verte ;
Elle y porte la dent, fait la grimace.... „Ah! certe,
Dit-elle, ma mère mentit,
Quand elle m'assura que les noix étaient bonnes.
Puis, croyez aux discours de ces vieilles personnes
Qui trompent la jeunesse! Au diable soit le fruit!"
Elle jette la noix. Un singe la ramasse,
Vite entre deux cailloux la casse,
L'épluche, la mange, et lui dit :
„Votre mère eut raison, ma mie ;
Les noix ont fort bon goût ; mais il faut les ouvrir ;
Souvenez-vous que, dans la vie,
Sans un peu de travail on n'a point de plaisir."

Florian.

ERNEST LAVISSE (né en 1842).

Lavisse, professeur et historien français, a fait de remarquables études sur l'histoire d'Allemagne.

Œuvres: *Origines de la monarchie prussienne, Etudes sur l'histoire de Prusse* (1879), *Essais sur l'Allemagne impériale* (1887), *la Jeunesse de Frédéric II* (1889).

ESSAIS SUR L'ALLEMAGNE IMPÉRIALE (1887).

Le volume est composé de 8 essais qui ont paru successivement dans *la Revue des Deux Mondes*, le premier dans le fascicule du 15 novembre 1871, le dernier dans celui du 1er juillet 1887.

L'INVASION DANS LE DÉPARTEMENT DE L'AISNE.

A la première nouvelle de la capitulation de Metz, La Fère fit ses préparatifs pour soutenir un siège : l'occupation de cette place était en effet aussi nécessaire à l'armée ennemie qui allait opérer dans le nord que l'avait été la possession de Soissons pour celle qui marchait sur Paris au mois de septembre. Aussi, le 13 novembre, le capitaine de vaisseau Planche, récemment nommé au commandement de La Fère, reçut-il la sommation de se rendre. Elle lui fut apportée par le maire et l'adjoint d'une commune voisine, qu'une colonne ennemie avait requis de faire office de parlementaires. Il refusa d'abord de considérer comme sérieuse une démarche contraire à tous les usages ; mais sur les instances de ces parlementaires malgré eux, qui devaient rapporter une réponse sous peine de mort, il leur remit un exemplaire d'une proclamation où il avait déclaré qu'il se défendrait jusqu'à la dernière gargousse[1]), jusqu'au dernier morceau de biscuit, et que, si la place était bombardée, „il ne se laisserait arrêter par aucune considération d'intérêt particulier". — „Nous aurons des souffrances à supporter, disait-il en terminant ; mais nous serons forts et énergiques, et nous montrerons que l'ère des lâches capitulations est passée."

[1]) Sac cylindrique contenant la charge de poudre d'un canon.

L'officier qui tenait ce langage ne se faisait pas illusion sur la force de la place ; mais, avant d'en prendre le commandement, il avait reçu la promesse d'être secouru par l'armée du Nord, et il voulait préparer les habitants à tout endurer jusqu'à l'arrivée du secours attendu. Les Allemands, qui savaient trop bien que cette armée du Nord allait être mise hors d'état de songer à autre chose qu'à son propre salut, considéraient déjà La Fère comme ville prise ; seulement, pour s'éviter la peine d'un siège dont l'issue leur paraissait certaine, ils se seraient contentés de l'évacuation de la place et du libre passage par le chemin de fer. Ils acceptèrent le défi du commandant, et le lendemain l'investissement de La Fère commençait.

Jamais place n'a mérité aussi bien que La Fère le nom de nid à bombes. Le voyageur qui se dirige vers cette ville en venant de Saint-Quentin découvre, au moment où il dépasse le village de Travecy, une ligne bleue de hauteurs boisées. A sa droite s'élèvent les collines du Parc et de Danizy, séparées par un court vallon ; en face de lui, le plateau de Charmes et d'Andelain ; à sa gauche, la forêt de Saint-Gobain va s'inclinant vers les bords de l'Oise. Son regard est attiré au loin par les tours de la cathédrale de Laon, qui apparaissent dans une échappée entre Charmes et Danizy et dominent le paysage ; mais ce qu'il ne découvre qu'en dernier lieu, et non sans faire effort, c'est la ville de La Fère, qui est à ses pieds. Vue de 3 kilomètres au nord, elle semble adossée aux collines et perdue dans leur ombre.

Comme Soissons, La Fère prend les précautions traditionnelles. Les 2700 mobiles qui avec quelques francs-tireurs composent sa garnison sont employés aux travaux de la défense. Ils font monter les eaux de l'Oise pour inonder la prairie. Le faubourg Notre-Dame, qui mène à Danizy, est coupé par des tranchées, et si bien semé de chevaux de frise [1]), cavaliers, cassecou, que, si jamais l'ennemi s'y engage, il n'en sortira pas.... Pauvres villes fortes du temps passé! quand elles emploient leurs vieux procédés contre les engins nouveaux des brûleurs de villes, elles ressemblent à des insectes pris sous la lourde patte d'un éléphant et qui, près de mourir, lancent leur dard ou leur venin, parce que leur instinct veut qu'ils fassent ainsi, et qu'ils ne savent ni ne peuvent faire autre chose.

---

[1]) Grosse pièce de bois hérissée de pointes de tous côtés.

Contre cette place condamnée d'avance, les Allemands emploient toutes les ressources de leur science, de leur nombre, de leur matériel. Leurs précautions sont prises comme s'ils avaient en face d'eux le plus redoutable ennemi. Derrière des murs et des haies, dans de profonds fossés, leurs avant-postes, poussés aussi près que possible de la ville, demeurent immobiles, silencieux, invisibles. Du côté de la campagne, des postes d'infanterie protégés par des tranchées sont établis sur les routes, sur les sentiers, et à coups de fusil écartent les indiscrets. De poste en poste, des cavaliers vont et viennent sans arrêter ; d'autres éclairent les routes et les villages voisins. Cependant ces mystérieux assiégeants travaillent ostensiblement sur toutes les collines : à Travecy, mais surtout au sud, à Charmes, à Andelain, à Bertaucourt, pour donner à croire que c'est là qu'ils établiront leur artillerie. Aussi la place canonne d'importance ces positions ; c'est en face d'elles, à côté de la gare, qu'elle met ses meilleures pièces en batterie. A l'est, au petit polygone, dix pièces sont servies par d'anciens canonniers volontaires : c'est la batterie des vieux ; quatre de ces pièces regardent Danizy.

Le 24, à six heures du soir, l'artillerie de l'ennemi et 200 voitures chargées du matériel nécessaire à l'établissement des batteries arrivaient à Danizy. Depuis deux jours, le piquetage était fait et les emplacements marqués : en moins d'une heure, toutes ces voitures déposent leur chargement, planches, madriers, rails de chemin de fer, pelles, pioches, saucissons [1]), gabions, aux lieu et place désignés d'avance, sans hésitation ni encombre. Aussitôt, de la colline du Parc jusqu'à la chaussée du chemin de fer, sur une grande ligne circulaire qui enveloppe le front oriental de la place, les travailleurs se mettent à l'œuvre. En une nuit, ils enlèvent, pour établir les batteries et creuser les fossés où s'abriteront les troupes de soutien, 4400 mètres cubes de terre. A l'approche du jour, de hardies escouades vont à 300 mètres du bastion scier des peupliers qui auraient gêné le tir ; à peine sont-elles rentrées dans les retranchements, que le premier obus est tiré sur la ville : il va droit à la chambre du commandant de l'arsenal.

Tout le monde est surpris à La Fère, et les mobiles demeurés au quartier, qui se précipitent à la hâte hors des chambrées, laissant des morts sur les escaliers qui s'effondrent, et les artilleurs de la gare

[1]) Ouvrage fait de fagots et qui a le forme d'un saucisson.

qui prennent le café à l'auberge d'en face, et les *vieux* surtout, qui avec leurs quatre pièces portent le principal effort d'un feu infernal. Artilleurs de Sébastopol et de Solferino, ils ne s'étaient jamais trouvés à pareille fête, car ce jour et cette nuit-là 3500 obus tombèrent sur la malheureuse petite ville, qu'aisément on traverse en cinq minutes dans toute sa longueur. Tous firent leur devoir pourtant, les jeunes comme les vieux ; mais les embrasures sont ruinées, la plupart des canons qui peuvent tirer sur Danizy sont démontés ; quelques-uns, visés avec une justesse qu'expliquent l'habileté des pointeurs ennemis et la proximité de leur position, sont atteints en pleine âme. A midi, la destruction est effroyable, surtout dans le quartier militaire, à l'est de la ville. La porte Notre-Dame n'a pas une pierre qui ne soit touchée ; l'arsenal, les casernes, le magasin à fourrages s'allument successivement ; dans les rues désertes sifflent les boîtes à balles, et des bestiaux, chassés des étables militaires, errent en beuglant.

Le 26 novembre au matin, après bien des hésitations et une longue lutte entre l'ardent désir de résister encore et la raison qui démontre l'inutilité de la lutte, le commandant de place cède aux prières de la ville. Aucun secours n'est possible : quelques troupes venues de Ham se sont en vain heurtées, six jours auparavant, aux lignes d'investissement, auprès de Vouel et de Liez ; quant à l'armée du Nord, elle est aux prises avec Manteuffel. A neuf heures, un parlementaire est envoyé à l'ennemi ; mais le brouillard cache le drapeau, et la violence du bombardement couvre l'appel du clairon. Une heure passe ainsi ; enfin des gens du faubourg qui ont aperçu le signal avertissent les Allemands. Le feu cesse, et bientôt le parlementaire rentre en ville avec un capitaine d'état-major prussien. Ce capitaine s'était moqué quand on lui avait mis le bandeau sur les yeux : il connaissait La Fère aussi bien que personne, disait-il ; il s'était pourtant soumis, à cause de la vieille habitude ; mais, chemin faisant, il maugréait contre la vieille habitude, quand son pied heurtait un obstacle ou que son sabre sonnait contre les fils de fer des casse-cou.

Cette facile victoire mettait au pouvoir de l'ennemi la voie ferrée qui, partant de Reims et passant par Laon, Crépy, La Fère, raccorde à Tergnier le chemin de l'Est à celui du Nord. En ce moment. Manteuffel entrait à Amiens après avoir refoulé l'armée française. Il a désormais, par La Fère, Laon, Soissons, ses communications assurées à l'est ; au sud, il communique librement avec l'armée de

Paris ; il peut laisser à une partie de ses troupes la surveillance de nos places fortes du nord et commencer avec le reste sa campagne de Normandie.

Cependant le département de l'Aisne ne devait pas connaître cette tranquillité funèbre qui pesait sur la France orientale depuis que le canon de Metz s'était tu, car notre armée du Nord va entrer en scène. En effet, La Fère était à peine prise depuis quelques jours, et les journaux allemands commençaient à raconter la marche triomphale de Manteuffel vers l'Océan, quand les troupes d'occupation du département de l'Aisne sont tout à coup saisies de panique. La Fère voit sa garnison dresser les ponts-levis, garnir les remparts d'artillerie; dans les rues, des sentinelles, le fusil chargé, dispersent les rassemblements de plus de trois personnes. L'alarme va jusqu'à Laon, où le préfet met en sûreté sa personne, ses secrétaires et sa caisse ; la garnison enferme à la citadelle ses munitions et ses vivres. Un soir, un coup de feu retentit ; la générale bat, les officiers courent, les hommes se précipitent hors des maisons. On ne soupçonnait pas au landwehrien cette agilité : tout ce monde se cache dans la citadelle, où l'on apprend que le coup de feu a été tiré par une sentinelle ivre. Le lendemain, on criait par la ville l'avis suivant :

„A partir de sept heures du soir, il est défendu de sortir sur la voie publique sans avoir une lanterne allumée. En cas d'alerte, signalée par le tambour ou la trompette, chacun devra rentrer immédiatement dans son domicile. Dans ce même cas, les fenêtres du premier étage de chaque maison donnant sur la voie publique doivent être éclairées. Ces dispositions sont prises dans l'intérêt des habitants. Le commandant leur enjoint de s'y conformer rigoureusement."

Le commandant fut obéi : à la nuit tombante, il vit dans les rues plus de lanternes qu'il n'en aurait voulu voir ; elles étaient de toutes les couleurs, et des reflets jaunes, violets, rouges, verts éclairaient les figures narquoises de ceux qui les portaient. Ce ridicule arrêté fut, trois jours après, retiré : les Allemands s'étaient rassurés pour un moment ; mais d'où était venue cette subite inquiétude?

Le général Faidherbe venait de prendre le commandement de l'armée du Nord.

Cette armée, née au milieu de nos désastres, a vécu trois mois en combattant, et son histoire est un glorieux épisode dans cette triste

guerre. M. le général Faidherbe l'a racontée dans une courte et sobre notice que devront lire ceux qui cherchent des raisons de ne point désespérer de l'avenir. Au milieu d'octobre, l'organisation n'était pas même commencée. Quelques bataillons de mobiles, sans cadres convenables ; sept dépôts de ligne, qui envoyaient des détachements dans le centre de la France ; un dépôt de dragons, qui fournissait à peine quelques cavaliers d'escorte ; une batterie qui n'était pas en état de marcher : tels étaient les éléments qu'avait trouvés en octobre 1870 le commissaire général chargé par Gambetta d'organiser la défense dans la région du nord. Il se mit à l'œuvre pourtant, aidé par M. le colonel Farre, directeur des fortifications de Lille, qui lui fut adjoint avec le grade de général de brigade. Pas une heure n'est perdue. Quand le général Bourbaki prend le commandement en chef, le 22 octobre, avec le général Farre, qu'il a nommé major général, l'œuvre est en bonne voie ; quand il le quitte, le 19 novembre, une première division est organisée ; six batteries sont à peu près en mesure d'entrer en campagne. D'anciens sous-officiers, des officiers évadés de Metz et de Sedan ont fourni les cadres.

Resté à la tête de l'armée, le général Farre forme une seconde division, et il achève les préparatifs nécessaires pour la mobilisation des troupes. Des marchés sont conclus pour l'habillement et l'équipement ; mais, comme la fabrication de ces objets se fait d'ordinaire à Paris, il fallut s'adresser à l'étranger en même temps qu'à l'industrie privée et ne point se montrer difficile sur la qualité des fournitures. Peu nombreuses et accablées de besogne, les commissions de vérification acceptèrent un jour une livraison de souliers dont les semelles se composaient d'une feuille de carton entre deux tranches de cuir. Les malheureux soldats qui usèrent en quelques jours ces souliers sur les routes durcies par la gelée ou détrempées par la pluie purent envier le sort des fameux volontaires en sabots de la première République. Il ne faut point s'étonner qu'une aussi faible armée n'ait pu ni secourir La Fère, ni soutenir, le 27 novembre, le choc de l'armée de Manteuffel dans cette bataille d'Amiens où 35 000 Allemands furent engagés. On avait organisé à la hâte, quelques jours avant le combat, la 1re brigade d'une seconde division ; le jour même, une batterie arrivait sur le champ de bataille, par le chemin de fer, à 10 heures du matin, et ouvrait son feu à 1 heure de l'après-midi. Le service des munitions n'avait pu être complètement assuré : l'artillerie et l'infanterie en

manquèrent vers la fin de la journée. Pourtant l'ennemi éprouva des pertes aussi fortes que les nôtres, et, quand il ramassa nos morts sur le champ de bataille, il n'en put croire les livrets, qui attestaient que de très jeunes soldats avaient combattu avec tant d'honneur contre de vieilles troupes. Mais ce qui donne à l'histoire de l'armée du Nord un intérêt particulier, c'est qu'en dépit de toutes les épreuves elle continue à s'organiser et à s'accroître. Elle n'est jamais si près de rentrer en ligne que quand l'ennemi la déclare battue et détruite.

Au moment où le général Faidherbe prend le commandement, la seconde division est complétée, et l'armée du Nord s'appelle le 22e corps. Aussitôt une troisième division est formée, et déjà l'artillerie compte dix batteries ; 30 000 hommes et 60 canons sont prêts à entrer en campagne. Cinq jours après son arrivée, le général Faidherbe se mettait à la tête des troupes ; la garnison prussienne de Ham était enlevée, La Fère menacée, et des journaux prussiens qualifiaient d'imprudent le mouvement de Manteuffel, qui interrompait sa marche sur le Havre. Immédiatement, les renforts arrivent de toutes parts à l'ennemi, qui opère d'importantes concentrations de troupes ; mais l'armée du Nord s'accroît de trois batteries nouvelles et d'une quatrième division, formée de mobilisés. Elle se divise en deux corps d'armée, le 22e et le 23e, commandés le premier par le général Paulze d'Ivoy, le second par le général Lecointe. Faidherbe commande en chef avec le général Farre pour major général. De ce jour jusqu'à la conclusion de l'armistice, Faidherbe poursuit avec une habileté, une persévérance qu'on ne saurait trop admirer, l'exécution du seul plan qu'il lui fût permis d'adopter : se tenir autant que possible à portée des places fortes, tenter de temps à autre une pointe hardie, battre l'ennemi où il n'est pas en trop grand nombre, le tenir constamment en haleine, l'empêcher d'inonder les provinces ouvertes ou de se porter sur Paris pour y renforcer l'armée d'investissement. La tâche était rude : parmi ces 40 000 hommes, on comptait à peine un tiers de troupes solides. Malade, accablé de fatigues, sans illusion sur l'issue de la campagne, sans espoir de vaincre, Faidherbe soutint pourtant l'âme de ses soldats par la confiance qu'il leur inspirait. Déconcertés par la nouveauté d'une vie si rude, par la misère et le froid, par la continuité des malheurs de la patrie, ces enfants reprirent courage et furent dociles à la main du général „fait de bronze", comme ils disaient.

Chaque fois que Faidherbe a frappé quelque coup vigoureux, les Allemands se donnent beaucoup de mal pour démontrer qu'ils l'ont battu. Ils abusent des apparences qui sont contre lui, puisqu'il est obligé de ramener toujours son armée à portée des places fortes, et ils se moquent de ces victoires qui font reculer le vainqueur ; mais dans le département de l'Aisne on sait bien que l'ennemi n'est point aussi rassuré qu'il veut le paraître. A peine Faidherbe a-t-il opéré ses premières concentrations de troupes et débuté le 23 décembre à Pont-Noyelles, qu'on voit arriver les renforts envoyés à Manteuffel: 8000 hommes venant de Montmédy passent à Saint-Quentin. Après la bataille de Bapaume, l'ennemi chante encore victoire, mais il est obligé de replier ses troupes, qui, s'étendant pour la première fois dans le nord du département, avaient occupé Guise et semblaient menacer Vervins. Inquiet de l'audace croissante de Faidherbe, von Gœben, qui a succédé à Manteuffel, concentre ses forces à la fin de décembre pour lui tenir tête. Faidherbe allait exécuter la plus hardie expédition qu'il ait entreprise, et livrer une des grandes batailles de cette guerre.

Au moment où devait être tenté de toutes parts le suprême effort que commandait la prévision de la chute prochaine de Paris, l'armée du Nord quitta ses cantonnements de Boisleux, près d'Arras, le 10 janvier. Il était impossible de songer à marcher sur Paris avec une si faible armée, car les Allemands avaient fait sauter tous les ponts de la Somme, d'Amiens à Corbie; ils s'étaient barricadés dans les villages de la rive droite; ils avaient couvert Amiens en fortifiant le cours de la Hallue, affluent de la rive droite de la Somme. Le général Faidherbe, qui savait que la garnison de Paris allait tenter une sortie, résolut de marcher sur Saint-Quentin, de manière à faire craindre à l'ennemi que ses communications ne fussent coupées à Tergnier, entre Reims et Compiègne d'une part, entre Reims et Amiens de l'autre. „J'étais sûr, dit-il, d'avoir bientôt affaire à des forces très considérables ; mais le moment de se dévouer était venu."

Malheureusement, deux incidents dérangèrent ses combinaisons. Péronne, qui était investie depuis le 18 septembre, et qu'il comptait débloquer, capitula le jour même où il se mettait en marche, après avoir subi un furieux bombardement qui n'a épargné que de rares maisons dans la petite ville. L'armée du Nord était obligée de laisser

derrière elle, occupée par l'ennemi, une place sur laquelle elle aurait pu s'appuyer dans son mouvement vers le sud. Une autre opération, confiée à un petit corps d'armée qui reçut l'ordre de chasser de Saint-Quentin la garnison saxonne, eut un meilleur succès, mais elle révéla trop tôt les projets de l'armée française au général von Gœben.

Ce fut une triste nuit pour Saint-Quentin et les environs que celle qui suivit la bataille. „Avez-vous des parents à Saint-Quentin? demandait le soir de la bataille un colonel saxon dans une maison de Vendeuil. — Oui, lui répondit-on. — Je le regrette, reprit-il, car nous laisserons nos hommes piller ce soir." Maintes maisons furent en effet pillées dans le faubourg et dans la rue d'Isle. Nous voulons bien que ce soient des horreurs comme il s'en rencontre dans toutes les guerres; mais il faudrait ne pas les commettre pour avoir le droit de se dire une armée modèle. Pas plus que le pillage, l'ivrognerie ne sied au soldat élu de Dieu pour châtier les iniquités de la France. Or ces vainqueurs avaient une soif inextinguible. „Il fallait les voir, nous disait le meunier du Moulin-de-Tout-Vent, quand ils furent arrivés après le départ de nos braves artilleurs! Ils étaient quatre-vingts: ils se jetèrent sur la cave; il y avait un peu de vin, ils le boivent; il y avait du cidre: l'un d'eux, un tonnelier, bien sûr, perce les pièces, et ils boivent du cidre; il y avait du lait, ils se le disputent; ils trouvent quelques bouteilles d'eau-de-vie et les avalent; il restait quelques jattes de crème, ils les happent avec leur langue, comme des chiens, en grognant les uns contre les autres! Toute la nuit, il a fallu les servir; sitôt qu'il y en avait un qui ouvrait l'œil, il demandait à boire, et il y en avait toujours un qui ne dormait pas!" Ainsi vont les choses dans les maisons où l'Allemand vainqueur a élu domicile. Il s'en donne à cœur joie, et après avoir rempli son ventre, ses poches et son sac, il s'endort près de la cheminée, où brûle toute la nuit le bois amoncelé.

Cependant nos pauvres soldats, mourant de fatigue et de faim, se traînent péniblement sur les routes que le dégel a détrempées. Ils vont à la débandade: une si jeune armée ne sait pas battre en retraite. A Cambrai, Valenciennnes, Lille, ils donnent le spectacle d'une lamentable déroute. Les télégrammes allemands chantent victoire, et Guillaume Ier, étrennant son titre impérial, dénombre les canons qu'il a pris et les prisonniers qu'il a ramassés à Saint-Quentin. Les Allemands qui ont assisté à la bataille n'ont pas des airs si triomphants.

Les soldats avouent leurs pertes: „Français haut comme cela", disait un chasseur saxon, et, en relevant la main: „Nous haut comme cela!" Les officiers parlent avec admiration des dispositions prises par Faidherbe et de la valeur de son artillerie. D'ailleurs ils assurent tous qu'ils tenaient à l'avance la victoire pour certaine; retardée d'un jour, elle eût été plus complète. Cependant ils avaient espéré d'autres résultats. „Si nous avions été vainqueurs dès le matin, disait un général saxon, Saint-Quentin aurait été un nouveau Sedan!" Von Gœben lui-même est plus modeste après qu'avant la bataille. Il n'a pas suivi de très près l'armée vaincue, car il croit qu'elle s'est retirée en partie sur Cambrai, en partie sur Guise, tandis qu'elle a pris les routes de Cambrai et du Cateau. Le 21 janvier, il prescrit aux généraux Kummer et Grœben, dans le cas où ils seraient *pressés par l'ennemi* en le poursuivant, de se replier le premier sur Amiens, le second sur Péronne.

C'est qu'en effet, si ébranlée qu'elle fût, l'armée du Nord n'était pas détruite. Il est vrai que des bataillons ont plié et que, pendant l'action, beaucoup d'hommes qui s'étaient cachés furent traqués dans les rues de Saint-Quentin et poussés au feu par les gendarmes; mais ceux qui ont vu dans leurs cantonnements les mobiles[1]) et les mobilisés, ces derniers surtout, soldats de la veille, conduits par des officiers souvent aussi novices qu'eux-mêmes, leur pardonneront d'avoir eu des défaillances. Après tout, est-il plus d'un peuple en Europe qui, après la destruction de toutes ses forces régulières, trouverait sans plus d'efforts des armées qui, sur tous les points du territoire, disputent à l'ennemi, comme ont fait les nôtres, une victoire presque consommée? Parmi nos officiers, beaucoup n'ont trouvé qu'à grand'peine le loisir de feuilleter les pages d'une théorie, et nos jeunes soldats ont eu moins de temps pour apprendre tout leur métier que n'en ont mis les militaires allemands pour étudier l'exercice du pas décomposé. Et quels terribles débuts que les leurs! Cette marche de trois jours par des chemins affreux avant d'arriver à Vermand, cette bataille de deux jours contre une armée aguerrie deux fois plus nombreuse, et dont le chemin de fer a déposé doucement les renforts à quelques kilomètres du champ de bataille, couronnaient dignement une campagne

[1]) Garde mobile, créée en 1868 et formée de jeunes gens non compris dans l'armée mais pouvant être appelés sous les drapeaux.

de deux mois, pendant laquelle l'armée du Nord a livré quatre batailles, plusieurs combats, et infligé à l'ennemi des pertes que le général Faidherbe évalue à 20 000 hommes.

Le général travaillait sans relâche à refaire son armée, et, le 10 février, il était prêt à rentrer en ligne avec un effectif presque égal à celui qu'il comptait à Saint-Quentin, grâce à l'incorporation de nouveaux mobilisés ; mais la France a déposé les armes le 29 janvier. Entre l'armée française, qui garde les départements du Pas-de-Calais et du Nord, et l'armée allemande, l'armistice a mis une frontière large de 10 kilomètres. Le département de l'Aisne va donc être livré presque tout entier à l'occupation allemande. Les habitants étaient si bien revenus de toutes leurs illusions, que la nouvelle de l'armistice fut accueillie avec plaisir, et celle de la paix attendue avec impatience. Ils espéraient que le terme des souffrances était venu pour les pays envahis. Personne ne se doutait que l'ennemi tînt encore en réserve de nouvelles rigueurs, ni que ses préfets pussent faire regretter ses généraux.

L'ETAT POLITIQUE DE L'ALLEMAGNE.

L'Allemagne actuelle est le titre d'un livre dont l'auteur, qui ne se nomme pas, affirme être né en Belgique ; mais le lecteur, mis en éveil dès l'abord par la précaution de l'anonymat, ne se laisse pas tromper par l'*alibi*. La façon d'écrire, qui est aisée, vive, pittoresque, le talent de dessiner à grands traits les questions et les personnages, le sourire qui se mêle aux réflexions les plus sérieuses, et l'art de couper court aux considérations graves par un mot de la fin, sont des signes d'origine. Cet écrivain, s'il a vu le jour aux bords de la Senne bruxelloise, a grandi sur les rives d'un autre cours d'eau homonyme ou à peu près de la rivière belge. Il doit avoir passé la soixantaine : il a l'expérience de cet âge, et, avec la persistance de la jeunesse d'esprit, l'accalmie de la vieillesse commencée. Il a voyagé dans une bonne partie du monde : comme diplomate? je ne crois pas : un diplomate a l'esprit moins libre ; il ne fait pas aussi vite le tour d'un homme, et ne se décide pas si nettement sur les choses. J'imagine que nous avons affaire à un Français, très cultivé, riche, voyageur par curiosité, bien apparenté en relations, ayant commerce avec des personnages qui ont touché l'histoire de leurs propres mains. Peu

importe d'ailleurs le mot de l'énigme. Que ce publiciste ait tu son nom parce qu'il a un nom, ou qu'il ait cru superflu de le dire parce que ce nom est inconnu, il a su nous donner une impression juste sur ce grand pays d'Allemagne, qui est tout à la fois très fort et très embarrassé de grosses difficultés. Son livre est un texte excellent pour parler de l'*Allemagne actuelle*, comme nous allons essayer de le faire, si grand et si redoutable que soit un pareil sujet.

Dix-sept ans ne se sont pas écoulés depuis la fondation de l'empire, et plusieurs fois les pouvoirs publics se sont heurtés dans des conflits. Les dernières élections ont troublé toute l'Allemagne et toute l'Europe, et les électeurs ont été avertis qu'une révolution ou la guerre pouvait sortir des urnes. Il y a donc chez nos voisins un malaise politique profond. J'en voudrais rechercher les causes, avec une pleine liberté d'esprit, en suivant la méthode des philosophes, qui commencent l'étude d'un problème par la critique des idées reçues, et qui démolissent avant de reconstruire.

Est-il vrai que l'Allemagne, devenue la première puissance militaire du monde, porte avec quelque impatience les charges que lui impose sa grandeur? S'alarme-t-elle d'être haïe autant qu'elle est redoutée? Souffre-t-elle, en un mot, de la brusque transformation qu'elle a subie depuis 1866? Il faut, pour répondre, comparer l'état ancien et l'état actuel de ce pays.

L'ancienne Confédération germanique, instituée par le congrès de Vienne au lendemain de la plus terrible secousse qui ait ébranlé le continent, était, par excellence, une institution de paix. Les caractères en ont été étudiés dans un très grand nombre d'écrits politiques, entre lesquels il convient de signaler une brochure pleine d'idées, qui a pour titre *la Politique médiatrice de l'Allemagne*[1]). „L'Allemagne, dit très bien l'auteur, par sa situation, sa masse et sa profondeur, pouvait servir de barrière entre les Etats, les protéger tous contre la prépondérance ou l'agression d'un seul, éloigner de chacun d'eux le péril des coalitions. Mais, pour la rendre apte à remplir cette fonction d'intérêt européen, quelle organisation intérieure fallait-il donner à la Confédération? Il fallait évidemment l'organiser de telle façon que

[1]) *La politique médiatrice de l'Allemagne*, par M. E. Crampon. Paris, 1855.

ses membres fussent toujours prêts à voler au secours de celui qui serait attaqué et jamais disposés à seconder celui qui voudrait tenter au dehors la fortune des grandes aventures. En un mot, il fallait l'armer pour la défense et la désarmer pour l'attaque." L'écrivain montre ensuite comment la complication du mécanisme de la Confédération, la rivalité de la Prusse et de l'Autriche, la politique des petits Etats serrés entre les deux colosses, la lenteur à se résoudre et la difficulté de passer de la résolution à l'acte, répondaient aux vœux des législateurs de 1815. „Tandis que l'Allemagne opère sur elle-même ce travail de rotation, elle évite les entraînements du dehors ; tandis qu'elle s'épuise à déterminer les modes de son action, sans jamais se décider à agir, les passions s'apaisent, les préjugés se dissipent, les droits se dégagent des prétentions, les belligérants continuent de négocier par le canal de sa diplomatie ; l'Allemagne, au besoin, négocie pour eux. On se bat et elle discute encore ; chacun s'abandonne aux hasards de la force, l'Allemagne continue de penser et elle empêche que la notion du droit ne soit abolie. Ce rôle a sa grandeur."

Certes ce rôle avait sa grandeur, et l'Allemagne qui le remplissait n'était pas une puissance méprisable. De 1815 à 1866, personne n'a osé l'attaquer. En 1859, l'empereur Napoléon III s'est arrêté en Italie dès qu'elle a fait mine de se mettre en mouvement. En 1864, quand elle a décidé l'exécution contre le Danemark, la France, l'Angleterre, la Russie n'ont pas usé du droit qu'elles avaient d'intervenir. Comme au temps de Commines, tout le monde savait en Europe que c'était chose puissante que „ces Allemagnes". Mais quel changement aujourd'hui! L'Allemagne s'est levée de son séant ; elle est debout, la main sur l'épée, comme la *Germania* du Niederwald. Le régime militaire de la Prusse, pour qui la guerre était une „industrie nationale", est devenu le régime normal de la patrie allemande.

On pouvait jadis, sur les frontières de la Confédération, vaquer aux œuvres pacifiques. L'esprit militaire s'apaisait. Les découvertes de la science, les nouvelles doctrines commerciales, l'universel laisser-passer faisaient croire aux humanitaires que la date approchait de la réconciliation des hommes. Aujourd'hui, les frontières sont crénelées ; les chemins de fer sont des outils de guerre ; les sciences sont requises pour le service de la destruction, même l'histoire naturelle, qui démontre les droits des forts et les torts des faibles. Point de nation qui ne s'apprête à tuer pour n'être pas tuée. Les budgets et les lois

militaires étouffent partout l'activité nationale. L'Europe ressemble à un immense champ de parade, en attendant qu'elle devienne un champ de carnage. Cela est l'œuvre propre de la Prusse. et la conséquence immédiate de l'unification de l'Allemagne. Ce pays, organisé jadis pour la défensive, est le plus prêt qu'il y ait au monde pour l'offensive. L'Allemagne de 1815 „ressemble à une personne qui aurait la vue basse, l'ouïe très dure et la peau très délicate : elle ne sent bien que ce qui la touche.„ L'Allemagne d'aujourd'hui a la vue et l'ouïe très claires. Elle est méfiante comme une sentinelle avancée et toujours prête à faire feu au moindre geste qu'elle aperçoit.

Cette gloire d'être menaçante ne va pas sans le péril d'être menacée. L'Allemagne autrefois n'avait pas d'ennemis : aujourd'hui, M. de Bismarck lui dit et lui répète qu'elle est en danger sur deux frontières au moins, et que ses forces militaires, si formidables, sont insuffisantes. Il faut accroître les effectifs, blinder les forteresses, construire de nouveaux chemins de fer stratégiques, par conséquent élever les impôts et recourir à l'emprunt. Nul ne peut savoir quelle sera la fin de ces coûteux efforts : M. de Moltke a prédit un jour que l'Allemagne devrait, pendant cinquante années, se garder contre la France. Ainsi, point de détente après la victoire : au contraire, un redoublement de peine et d'appréhensions.

Il est impossible que l'Allemagne ne souffre pas quelque peu des effets d'une victoire qui l'a mise en cette situation de toujours redouter la guerre. Plus d'un paysan et plus d'un ouvrier trouvent bien lourds le service militaire et les obligations envers le percepteur, et nombre de braves gens voudraient vivre tranquilles ; mais le peuple allemand accepte de bon cœur les sacrifices qu'on lui demande pour la sauvegarde du pays. Il ne regrette pas l'œuvre du congrès de Vienne, ni cette Confédération faite pour assurer le repos de l'Europe, mais qui ne répondait en aucune manière aux aspirations les plus légitimes des Allemands. Une nation qui a conscience de sa force ne peut se résigner à toujours accommoder sa destinée aux convenances d'autrui. Deux fois, au milieu du XVII^{e} siècle et au commencement de celui-ci, l'Allemagne a reçu sa constitution des mains de la diplomatie européenne. L'Europe lui déniait la personnalité, et c'est pour devenir une personne que la vieille Germanie aspirait à l'unité. Si cette unité incommode l'Europe, tant pis pour l'Europe! L'Allemagne, ouverte à toutes les ambitions étrangères, a été pendant trois cents ans un

champ de bataille des puissances : elle a tremblé aux moindres bruits de guerre. Aujourd'hui, elle est fermée ; ses ponts-levis sont relevés, et c'est l'Europe qui s'inquiète, c'est la France qui se trouble, lorsqu'elles croient entendre le grincement des chaînes du pont-levis qui s'abaisse. Tout compte fait, l'Allemagne aurait mauvaise grâce à se plaindre ; aussi ne se plaint-elle pas, et il nous faut chercher ailleurs les causes de l'opposition à l'empire.

Voici un défaut de la constitution, le plus visible de tous ceux qui sont reprochés à cet acte improvisé : il y a des Allemands hors de l'Allemagne ; en revanche, il y a en Allemagne des étrangers. L'absence des frères allemands d'Autriche inspire de vifs regrets à quelques patriotes sincères. Pendant ces dernières années, un publiciste, chimérique il est vrai, mais penseur original et profond [1]), critiquant à outrance l'œuvre prussienne, n'a cessé d'humilier l'Allemagne présente par la comparaison avec la grande Allemagne d'autrefois. Cet homme est un rêveur ; il a toute sorte de superstitions, par exemple le culte, le vieux culte naturaliste des fleuves et des montagnes. „Qui ne connaît pas les Alpes, dit-il, ne connaît pas l'Allemagne", et il reproche aux Berlinois d'avoir oublié que dans les vallées des Alpes vivent les plus fidèles, les plus forts, les plus beaux des Allemands, ces fils superbes du Tyrol. Il lui est arrivé sans doute de s'envoler dans les airs et de contempler de haut les cours du Rhin et du Danube. Le Danube descend de ses collines ; il est lent, incertain, dédaigne la ligne droite pour le circuit, s'arrête, comme un voyageur qui ne sait pas sa route, et semble se demander parfois s'il ne doit pas ramener son eau bleue vers sa source. Le Rhin descend de la haute montagne, fraye à travers la roche sa route héroïque, marque nettement sa direction et précipite son flot jaune. Notre homme, de son nuage, suit le Danube jusque vers l'Orient, berceau des traditions antiques, et le Rhin jusqu'à l'Océan, cette route du Nouveau-Monde. Le voilà qui disserte sur les deux fleuves : différents l'un et l'autre, ils se complètent l'un par l'autre ; aussi l'instinct populaire ne s'est-il pas trompé en mettant le Rhin au masculin et le Danube au féminin, car le Rhin et le Danube, *der Vater Rhein* et *die Mutter Donau*, sont le père et la mère de l'Allemagne. Leurs sources sont

[1]) M. Constantin Frantz.

voisines, et la terre qu'arrosent et limitent leurs cours divergents est la Souabe des Staufen, des poètes et des philosophes, c'est-à-dire le berceau de l'âme allemande. Le père et la mère ont fourni chacun la moitié de cette âme complexe, jeune et vaillante comme le Nord, auguste et sacerdotale comme l'Orient.

Telles sont les imaginations de ce rêveur. Au fond, il n'a point tort : l'Autriche ne saurait être retranchée ni de la géographie ni de l'histoire de l'Allemagne. Faire entrer des étrangers dans l'empire le jour même où l'on exclut les Autrichiens, c'est pratiquer trop ouvertement la politique des convenances personnelles, trop clairement déclarer que l'on tient compte des faits, mais qu'on ne croit point à des raisons supérieures aux faits, ni à des principes auxquels il faut rapporter même les coups de force. Ces raisons existent pourtant, et ces principes sont des forces à leur façon. Ils exigent que l'œuvre commencée soit menée à son terme ; mais l'unification de l'Allemagne ne sera terminée que par un concours d'évènements dont personne au monde, pas même M. de Bismarck, ne prévoit ni la date, ni le caractère, ni l'issue.

Soit! mais ces imperfections sont plus vivement ressenties par les observateurs du dehors que par les Allemands eux-mêmes. Les fondateurs de l'empire n'ont point de mal à se défendre des critiques qu'on leur adresse. A chaque jour, disent-ils, suffit sa peine ; après aujourd'hui, il y a demain. C'est beaucoup déjà que d'avoir fait, comme disent les publicistes de mauvaise humeur, la petite Allemagne: petite Allemagne deviendra grande ; nous ne la voulons point exposer aux dangers d'une croissance prématurée. Ces excuses, qui ont leur valeur, sont fort bien accueillies. Les regrets de M. Constantin Frantz n'ont servi qu'à faire éclater de rire les journalistes berlinois, gens pratiques vivant non dans l'empyrée, mais sur terre, en plaine, au niveau de la mer.

Laissons donc de côté l'avenir. Enfermons-nous dans l'Allemagne actuelle, telle qu'elle a été faite par les batailles, par les traités et par la constitution. Puisqu'elle ne redoute point le péril où sa fortune l'a mise, puisqu'elle ne pleure point les frères exilés, puisqu'elle est contente d'être forte, pourquoi donc semble-t-elle payer d'ingratitude son créateur, et d'où vient enfin son opposition?

GASTON PARIS (1839—1903).

Gaston Paris, philologue distingué, a publié, comme son père Paulin Paris, d'importants travaux sur la littérature du moyen âge. Ont paru:
Histoire poétique de Charlemagne (1865); *La Littérature française du moyen âge* (1888); *la Poésie au moyen âge* (1887—95).

LA LITTÉRATURE FRANÇAISE AU MOYEN ÂGE (1888).

INTRODUCTION.

Nous allons passer rapidement en revue la littérature composée en français depuis les origines jusqu'au second tiers environ du XIV^e^ siècle. Par ce mot *français* nous entendons, sans distinction de dialectes, le latin vulgaire du nord de la Gaule. Le domaine de la littérature coïncide à peu près complètement avec celui de la langue; mais il est un peu plus nettement limité du côté du sud, parce que les productions littéraires de la zone intermédiaire se sont de bonne heure orientées soit vers le nord soit vers le midi. Il comprend donc les provinces de la Gaule situées au nord de la Loire, et au sud la Saintonge, le Poitou, le Berri, le Nivernais, plus la Bourgogne et la Franche-Comté. La Gaule, ainsi diminuée de sa moitié méridionale, n'est pas encore restée intacte. Elle a été fortement entamée à partir du V^e^ siècle par les invasions allemandes, qui ont germanisé sur la rive gauche du Rhin une large bande de territoire, comprenant une partie de la Suisse, l'Alsace, la Lorraine allemande, la Bavière rhénane, la Prusse rhénane, la partie flamande de la Belgique et la partie cis-rhénane des Pays-Bas. Ces pays, dont quelques-uns avaient d'ailleurs, lors de la conquête romaine, une population de race germanique, avaient été romanisés comme le reste de la Gaule ; les populations romanes qui les habitaient furent, à l'époque des invasions, ou exterminées ou assimilées par les conquérants, et dès lors appartinrent au monde germanique. A l'autre extrémité du domaine, l'ouest de la péninsule

armoricaine fut, à partir du V^e^ siècle, envahi par des Bretons insulaires, qui y établirent leur race, leur civilisation et leur langue.

Dans le domaine ainsi limité, l'unité n'était pas grande à l'origine (si nous entendons par là, quitte à revenir sur la période antérieure, les premiers temps qui suivirent la disparition de l'autorité romaine). Les rois mérovingiens partageaient leur patrimoine sans tenir compte des affinités naturelles ; mais les plus puissants, le fondateur de leur pouvoir, Chlodovech, plus tard Chilpéric, Dagobert, mirent déjà à Paris le siège de la royauté et en firent ainsi le centre des provinces septentrionales de la Gaule. A partir de la mort de Dagobert (638) se marque la grande rivalité entre l'Austrasie (pays des Francs restés allemands) et la Neustrie (pays des Francs romanisés); Paris est la capitale de la Neustrie. Depuis la victoire du maire austrasien Pépin à Testri (687), la suprématie appartient à l'Austrasie ; la Neustrie veut reprendre la lutte à la mort de Pépin, mais elle est définitivement vaincue. Sous Charles Martel la puissance austrasienne atteint son apogée ; sous Pépin et surtout sous Charlemagne elle perd son caractère spécial en absorbant à peu près toute la chrétienté latine et en reconstituant l'empire d'Occident. Mais les anciennes divisions persistent, et sous Louis, favorisée par les querelles de la famille impériale, la désagrégation se prépare. Elle éclate dans les guerres de ses fils, où Charles représente la Neustrie en opposition à l'orient purement germanique. La France moderne date du traité de Verdun en 843 : elle constitue le royaume de Charles, et en garde longtemps, pour les Allemands, le nom de *Karlingen*, comme le royaume de Lother a gardé en partie jusqu'à nos jours celui de *Lothringen*. Ce pays est dès lors détaché pour jamais de l'Allemagne, et il va affirmer encore sa prétention à l'existence indépendante en l'incarnant dans une famille toute nationale, qui deviendra la dynastie capétienne. La France du IX^e^ siècle n'a pas encore une cohésion bien nette ; mais sa force vive est entre la Loire et la Meuse. Paris redevient, avec ses comtes, le centre du royaume et le foyer principal de la vie nationale, et, à partir de leur avènement au trône, il en est définitivement la capitale, tandis que les derniers Carolingiens lui avaient préféré Laon, place plus forte et plus voisine de leurs alliés habituels d'outre-Rhin.

Dans ce domaine se parle à l'origine une langue à peu près identique, ou au moins facilement compréhensible à tous, le latin vulgaire, qui, même d'un bout de la Gaule à l'autre, ne présente pendant

longtemps que des nuances insensibles. Peu à peu dans cette unité se marquent des différenciations locales. Les *Serments* échangés à Strasbourg en 842 ont déjà des traits qui appartiennent au français du nord et qui sont inconnus à celui du midi ; d'autres, qui devront produire une séparation bien plus grande, n'y apparaissent pas encore. Entre les divers dialectes du nord les différences, au IX^e^ siècle, sont déjà sensibles, mais non telles qu'elles empêchent de se comprendre. Ces différences vont par la suite en s'accusant de plus en plus ; mais ces dialectes ont entre eux tant de traits communs qu'ils restent toujours assez voisins, et que les œuvres écrites dans l'un d'entre eux peuvent être lues ou entendues dans la région où se parle l'autre, et facilement, quoique souvent très grossièrement, accommodées par les copistes à leurs parlers respectifs. A partir du XII^e^ siècle la prépondérance littéraire du dialecte français proprement dit, ou de ceux qui lui ressemblent le plus, est tout à fait dessinée, et toutes les œuvres littéraires la subissent plus ou moins.

L'unité de sentiments, nécessaire pour donner une base à une littérature nationale, est fournie aux hommes qui habitent ce domaine d'abord par la langue et le souvenir de l'ancienne communauté d'intérêts et d'affections, puis par le christianisme, auquel les Gallo-Romains étaient convertis au V^e^ siècle, et que les Francs adoptèrent, comme eux, sous sa forme catholique ; — par l'opposition contre les païens et les hérétiques ; — par la royauté mérovingienne, dans les moments où elle semble se constituer fortement et prendre la direction énergique de la nation ; — plus tard par les efforts communs de l'aristocratie, allemande en grande partie d'origine, mais bientôt romanisée, et souvent liguée avec le clergé pour lutter contre la royauté ; — par l'amour de la patrie française, qui se développe dans les guerres contre les Allemands, contre les Aquitains, contre les Sarrasins, etc. Sous les Austrasiens et sous Charlemagne ce sentiment gallo-franc s'absorbe plus ou moins dans un sentiment plus général ; il se retrouve après le partage de l'empire, mais il est compromis presque en même temps par le morcellement féodal, qui cependant ne le détruit pas, et qui, par une heureuse évolution, trouve à la fois son terme et le commencement de sa destruction au profit de l'idée unitaire dans l'établissement de la royauté capétienne. Dans certaines parties du domaine, cependant, le sentiment de l'unité se perdit d'une façon plus ou moins grande.

A l'est les contrées assignées au royaume de Lother et dont plusieurs furent plus tard considérées comme appartenant à l'Empire n'eurent avec le reste de la France qu'un lien assez flottant qui fut, suivant les temps, plus lâche ou plus resserré. Toute une importante fraction de la Neustrie fut cédée, au commencement du X^e^ siècle, à de nouveaux envahisseurs germaniques, les Normands : ils se francisèrent, il est vrai, de bonne heure, mais depuis que leurs ducs, en 1066, furent devenus rois d'Angleterre, le rapport de vassalité qui continuait à les unir à la royauté française ne fut plus qu'apparent, et il se forma même entre Normands et Français un violent antagonisme, qui disparut d'ailleurs plus promptement qu'on n'aurait pu le croire quand Philippe II eut annexé la Normandie. La Bretagne française, l'Anjou, le Maine, la Touraine furent réunis à la couronne d'Angleterre par l'avènement à cette couronne du comte Henri Plantegenêt, ainsi que le Poitou, qu'il avait acquis en épousant Aliénor quand Louis VII s'était séparé d'elle : toutes ces provinces furent reprises par Philippe II en même temps que la Normandie. La Bourgogne, donnée en apanage au fils de Robert, mena pendant toute la période qui nous occupe une existence assez isolée. La Champagne, soumise à ses comtes, fut en rapports très étroits, mais parfois hostiles, avec la royauté jusqu'au mariage de Philippe IV avec l'héritière du dernier comte, mariage qui réunit cette province à la couronne. L'Artois, les comtés de Boulogne, de Guines, de Saint-Pol, furent l'objet de nombreuses contestations. Les puissantes villes du nord-est formaient de petits Etats bourgeois presque indépendants. Entre l'Artois, la Normandie, le Maine, l'Anjou, la Touraine, le Berri, la Bourgogne et la Champagne s'étendaient les domaines propres du roi, comprenant essentiellement l'Ile-de-France, le Perche, le Vexin français, une partie de la Picardie et l'Orléanais : c'est là qu'il faut chercher le vrai foyer de l'unité nationale.

Toutes les provinces n'ont pas pris au moyen âge une part égale à l'activité littéraire. La première période, purement épique, appartient surtout au nord-est, à la France propre et au nord-ouest ; la poésie plus raffinée qui a sa principale expression dans les romans de la Table Ronde fleurit particulièrement en Champagne et en Picardie ; ce fut aussi dans ces régions que fut cultivée presque exclusivement la poésie lyrique des hautes classes et plus tard de la bourgeoisie. La Normandie et les provinces qui se rattachaient à elle depuis l'avène-

ment des Plantegenêt cultivèrent de préférence la littérature historique et didactique ; à cette littérature normande se rattache, comme un immense provin qu'on ne peut séparer de sa souche, la littérature anglo-normande, qui pendant deux siècles fut l'organe de la société française établie en Angleterre à la suite de la conquête. Les provinces de l'ouest prirent à la littérature de divers genres une part assez faible, mais présentent plus d'une production digne d'intérêt, surtout au point de vue linguistique. La Bourgogne n'est presque pas représentée dans les monuments qui nous restent, quoiqu'elle ait eu au moins une grande production épique. Un mouvement actif de traduction, surtout d'œuvres religieuses, se manifeste dans l'est et le nord-est à partir de la fin du XII^e^ siècle. L'Orléanais produisit au XIII^e^ siècle les deux poètes qui devaient donner à cette époque son empreinte la plus marquée, Guillaume de Lorris et Jean de Meun. La Champagne fournit au même siècle les plus remarquables de ses historiens en prose, surtout des auteurs de mémoires, tandis que la Flandre s'adonna avec ardeur à la rédaction d'histoires générales. Le théâtre, fécond en Angleterre dès le XII^e^ siècle, fut surtout brillant par la suite dans les grandes communes picardes. Enfin tous les aspects de la littérature nationale furent plus ou moins représentés dans l'Ile-de-France, et à partir du XIII^e^ siècle cette littérature, devenant de moins en moins populaire, trouva son centre à Paris, comme les études latines, auxquelles elle se rattachait de plus en plus, y avaient le leur. C'est là qu'on traduisait la Bible, qu'on rédigeait les chroniques royales, que Henri d'Andeli et Rustebeuf prêtaient aux querelles universitaires la forme de la poésie française, que Jean de Meun écrivait la seconde partie du *Roman de la Rose*, et que les hommes de talent, désireux de se faire connaître, accouraient de toutes parts. Avec le règne de Charles V, la cour allait devenir pour un temps le centre de toute littérature sérieuse.

LITTÉRATURE DRAMATIQUE.

L'histoire du drame chrétien dans la première partie du moyen âge appartient à la littérature latine bien plus qu'à la littérature française. Il naquit de la liturgie, se produisit d'abord dans la langue des clercs, dans l'église même, et n'en sortit que peu à peu. — Les ***mystères*** proprement dits, qui mettent en scène les deux grands

épisodes du mystère de la rédemption, à savoir l'incarnation d'une part et la passion de l'autre, se divisent par là même en deux cycles, celui de Noël et celui de Pâques.

Le cycle de Noël comprend deux groupes. Le premier représente la nativité et les diverses scènes qui la précèdent et la suivent, soit dans les évangiles, soit dans les textes apocryphes: on n'en a pas de texte français qui remonte à l'époque où nous nous renfermons, sauf un petit drame qui fait partie de la grande collection des *Miracles de la Vierge*, composée peut-être encore à l'extrême limite de cette période. — L'autre groupe, celui des *Prophètes du Christ*, remonte à un sermon longtemps attribué à saint Augustin : l'auteur évoque successivement les divers personnages qui, avant la venue du Messie, sont censés l'avoir annoncé, et leur met dans la bouche les paroles qui constituent leur prophétie. On fit de bonne heure, en donnant à l'église lecture de ce sermon, défiler devant le lecteur et les fidèles des clercs revêtus de costumes plus ou moins convenables à chacun des personnages évoqués ; puis on mit en vers latins les paroles du lecteur et celles de chacun des prophètes. On vit ainsi Balaam sur son ânesse, Daniel dans la fosse aux lions, etc. Peu à peu ces sortes de tableaux vivants devinrent de véritables petites scènes, jouées par les jeunes clercs sous la direction des écolâtres ou des prêtres, et les strophes latines qu'on mit dans la bouche des acteurs furent parfois munies de refrains français. — A ce cycle se rattache l'œuvre dramatique, toute française, qu'on désigne généralement sous le nom d'*Adam*, et qui comprend en réalité trois parties distinctes: la chute originelle, terminée par l'espoir prophétique d'Adam ; — la mort d'Abel, figure de l'immolation du Rédempteur ; — enfin le défilé des prophètes. C'est une œuvre écrite en Angleterre au XII^{e} siècle et dont l'auteur possédait un réel talent poétique: la scène de la séduction d'Eve par le serpent est un des meilleurs morceaux de la dramaturgie chrétienne; il faut aussi signaler la variété des rythmes employés, avec une grande habileté, par le poète, à l'imitation des mystères latins. Cette œuvre remarquable paraît avoir été jouée non plus dans l'église, mais sous le porche : la *figure* qui représentait Dieu rentrait dans l'église comme dans le ciel; on voyait un enfer d'où les diables sortaient pour venir sur la terre, et les limbes, où les justes morts avant le Christ attendaient leur délivrance. Le précieux manuscrit qui nous a seul conservé l'ouvrage donne, en latin, les détails les plus circonstanciés de costume

et de mise en scène. — On peut encore rattacher au cycle des prophètes le petit drame de l'*Epoux* ou des *Vierges folles et sages*, écrit en strophes tantôt latines tantôt françaises, qui remonte à la première moitié du XII^e^ siècle et appartient à la région poitevine. Il a un caractère presque purement lyrique. La parabole évangélique est considérée ici comme symbolisant l'avènement du Sauveur à la fin des temps.

Le cycle de Pâques se subdivise aussi en deux groupes. L'épisode le plus anciennement représenté est celui de la résurrection, ou plutôt de la manifestation de la résurrection; car il faut noter qu'à l'origine les représentations dramatiques dans les églises avaient pour but direct de présenter aux yeux les preuves de la vérité des mystères chrétiens; en outre les personnes divines et la Vierge-mère elle-même n'y figuraient pas, ou si, comme dans les représentations des Bergers et des Mages, la Vierge et l'enfant étaient montrés, c'étaient des personnages muets et sans doute des statues. La résurrection était très anciennement, dans les églises de Gaule, le sujet d'une cérémonie presque déjà dramatique: l'autel figurait le tombeau, que venaient visiter des clercs représentant les saintes femmes; d'autres clercs faisaient les anges et annonçaient aux femmes la résurrection du Seigneur. Ce germe primitif se développa dans plusieurs textes latins, et on fit précéder cette scène de la représentation du Calvaire avec Jésus mort sur la croix (c'était sans doute un simple crucifix). Nous avons en français une forme assez développée du mystère ainsi agrandi; elle est anglo-normande comme *Adam*, mais moins ancienne, et n'a pas à beaucoup près la même valeur poétique. Elle est très curieuse en ce qu'elle est précédée d'un prologue adressé aux spectateurs par le meneur du jeu, et dans lequel il leur explique les différents lieux et les différents groupes d'acteurs qu'ils ont sous les yeux. Le théâtre du moyen âge, sorti de l'église, où il n'y avait naturellement ni rideau ni coulisses, a gardé tout le temps la marque de son origine: la mise en scène y est non successive, mais simultanée; les différents lieux où se promènera l'action sont dès l'abord sous les yeux des spectateurs, garnis des personnages afférents ; ils communiquent entre eux par le devant de la scène. Il résulté de là de graves inconvénients : par exemple on ne peut rien supposer comme se passant hors de la vue du public, et les messagers qui vont d'une des *mansions* (comme dit le prologue de notre *Résurrection)* à l'autre doivent toujours circuler à la vue de tous, répéter à

l'arrivée ce qu'on leur a dit au départ, et occuper par des monologues insignifiants le temps de leur voyage prétendu. D'autre part, cette disposition, née, comme celle du théâtre grec, de la force des choses et non de la réflexion, pouvait présenter de sérieux avantages, donnait aux différents éléments de l'action une unité visible, et dispensait des perpétuels changements de scène qui sont si incommodes et si nuisibles à l'effet artistique dans le théâtre anglais ou espagnol, ainsi que de l'unité conventionnelle du théâtre français classique. La *Résurrection* s'ouvre aussitôt après que Jésus a rendu le dernier soupir, et introduit d'abord l'aveugle Longin, personnage de récits apocryphes, qui recouvre la vue en se frottant les yeux du sang qui coule des plaies du crucifié ; on voit ensuite Nicodème obtenir de Pilate l'autorisation d'ensevelir le corps, le détacher de la croix et l'enfermer dans le tombeau ; puis le meneur, qui tout le temps intervient et relie par ses courts récits les divers dialogues les uns aux autres, raconte que le lendemain les trois Maries allèrent porter des parfums au sépulcre : on les voit arriver, et les anges, qui étaient probablement jusque-là cachés derrière le monument, se lèvent pour leur annoncer qu'il est vide et que le Sauveur est ressuscité. Le jeu se termine par un hymne que chantent les acteurs. — De l'histoire de la Passion proprement dite, nous n'avons pour cette époque aucune forme française ni même latine ; c'est plus tard seulement qu'on représenta sur le théâtre la vie et la mort du Christ.

A côté des mystères le théâtre chrétien comprend les *miracles*, qui en sont fort différents et qui ont une autre origine. Ils sont sortis des chants en l'honneur des saints ou des lectures sur leur vie qu'on faisait dans les églises, et ils étaient représentés en général aux veilles de leurs fêtes, par les écoliers et les jeunes clercs. Aussi sont-ce les saints qui étaient les patrons de la jeunesse qui ont été l'objet le plus ancien de ces jeux. Nous en possédons plusieurs en vers latins rythmiques sur saint Nicolas, dont quatre par Hilaire, disciple d'Abailard ; quelques-uns d'entre eux ont çà et là des refrains en français. A cette classe appartient une pièce artésienne dont nous avons déjà dit un mot, le *Jeu de saint Nicolas* de Bodel. Le prologue dit expressément que ce jeu se donnait la veille de la fête du saint ; mais le miracle posthume qu'il célèbre ne sert que de prétexte à un véritable drame à deux faces, l'une religieuse et héroïque, l'autre réaliste et populaire : les acteurs en étaient certainement des bourgeois, ou peut-être des

membres de cette confrérie des ménestrels qui florissait à Arras, et qui avait pour palladium le cierge fameux qui, disait-on, s'était un jour, posé de lui-même sur la *vielle* de l'un d'entre eux pendant qu'il jouait devant l'autel. Il faut noter la variété des vers employés dans la pièce de Bodel : le rythme et l'arrangement des rimes changent constamment. La légende du saint racontait qu'un „barbare" ayant mis son trésor sous la protection d'une image de saint Nicolas, et des voleurs ayant enlevé ce trésor, le saint leur était apparu et les avait contraints par de terribles menaces à rapporter leur butin. Voilà le thème simple que Bodel a développé avec la plus extrême, et, au moins en partie, la plus heureuse liberté. Du „barbare" il a fait un roi sarrasin, et il a supposé que l'image de saint Nicolas avait été trouvée dans le camp des chrétiens après une sanglante défaite éprouvée par eux : cela lui a donné lieu de mettre en scène des croisés dans toute l'ardeur de leur enthousiasme, et il a su placer de nobles et pathétiques accents dans leur bouche et dans celle de l'ange qui vient leur annoncer leur prochain martyre. D'autre part, il a peint les voleurs comme des ribauds d'Arras, ne craignant pas de leur prêter, tout païens qu'ils doivent être, les locutions les plus familières et même les plus chrétiennes (entendez les plus blasphématoires) de leurs pareils contemporains du poète. Les scènes qui nous représentent ces „mauvais garçons" à la taverne, buvant, jouant aux dés, se querellant et parlant un argot souvent incompréhensible pour nous, sont assurément beaucoup trop longues, et on peut leur reprocher d'être par endroits lourdes et triviales ; mais elles ont un vif intérêt comme peinture des mœurs aussi pittoresques que peu édifiantes de cette classe. La simplicité grossière du miracle est plutôt augmentée qu'atténuée dans la pièce de Bodel ; mais en somme saint Nicolas apparaît à peine, et ce n'est pas son intervention qui, même pour les spectateurs d'alors, faisait le principal intérêt de l'œuvre. — D'un autre *Miracle de saint Nicolas*, qui paraît encore appartenir à notre période, nous ne connaissons à peu près que l'existence ; il semble se rapprocher par la forme des *Miracles de Notre Dame* du XIV^e^ siècle, dont nous allons parler. — Sainte Catherine aussi fut de bonne heure l'objet de jeux analogues ; un témoignage précis nous apprend qu'avant 1119 Gaufrei, plus tard abbé de Saint-Alban, en Angleterre, avait fait jouer par les jeunes moines ou novices de son monastère un miracle de cette sainte ; mais nous n'en avons pas conservé le texte, qui était sans doute latin. — L'Angleterre, pour

les miracles comme pour les mystères, se montre particulièrement précoce et abondante : Wilham de Wadington s'indigne contre la passion que les clercs apportaient à ces représentations, où souvent il y avait plus de scandale que d'édification. La plupart de ces pièces anglo-normandes se sont perdues, mais on en a souvent des imitations anglaises postérieures.

Les confréries ou *puis* en l'honneur de la Vierge eurent bientôt l'idée de représenter par personnages les miracles de leur patronne, de même que d'autres confréries représentaient ceux de saint Nicolas ou de sainte Catherine. C'est sans doute pour une société de ce genre que Rustebeuf a écrit son *Miracle de Théophile*, d'après une légende très répandue ; c'est une œuvre assez ordinaire, qui présente cependant quelques traits hardis et, dans l'expression du repentir de Théophile, une certaine émotion. — C'est également pour un „pui Nostre Dame" et sans doute par des membres de la confrérie que fut composée, peut-être encore dans la première moitié du XIV^{e} siècle, la grande collection de quarante *Miracles de Notre Dame par personnages* qui nous est parvenue. Comme il est arrivé en dehors du théâtre, on attribue ici à la Vierge l'intervention décisive dans beaucoup d'histoires où originairement le dénouement miraculeux était l'œuvre, soit de Dieu lui-même, soit de quelque autre saint ou sainte. Toutes les pièces qui composent ce recueil ont entre elles une étonnante ressemblance de fond, de forme et de manière. La polymétrie qui règne dans *Adam*, dans le *Nicolas* de Bodel et dans les pièces d'Adam de la Halle a disparu ; sauf quelques „rondeaux" mis dans la bouche des anges qui convoient régulièrement Notre Dame du ciel à la terre et de la terre au ciel, tout est en vers de huit syllabes rimant deux à deux ; mais chaque réplique se termine par un vers de quatre syllabes rimant avec le premier vers de la réplique suivante (le premier miracle seul conserve au dernier vers des répliques son nombre régulier de syllabes). Il en résulte que, à très peu d'exceptions près, toutes les répliques ont au moins deux vers, ce qui amène des redites et des banalités insupportables. Ces pièces n'ont d'ailleurs, sauf quelques endroits assez naïfs et touchants, qu'une très faible valeur littéraire ; elles sont construites avec une simplicité tellement dénuée d'artifice qu'elles en deviennent plates et souvent presque grotesques ; mais elles montrent de quel développement était susceptible la forme des *miracles*, bien supérieure, au point de vue dramatique, à celle des mystères. Ceux-ci gênés par la

sainteté même de l'action qu'ils représentaient, ne pouvaient prendre aucune liberté et étaient emprisonnés dans des données surnaturelles exclusives de tout intérêt vraiment humain ; dans les miracles, au contraire, l'action est tout humaine, et le poète est libre de la traiter comme il l'entend ; la Vierge ou le saint qui, par un miracle, doit la dénouer n'apparaît qu'à la fin, vrai *deus ex machina*, sans peser, pendant la durée du drame, sur la conduite des personnages. Entre les mains de poètes quelque peu habiles, le miracle aurait pu devenir le vrai drame moderne, en éliminant peu à peu l'intervention surnaturelle qui le terminait. Il n'en fut rien, grâce à l'absence de talent et surtout d'initiative personnelle chez les auteurs de miracles, et le théâtre sérieux des temps modernes trouva ses origines dans l'imitation de l'antique. Il faut louer cependant, dans la collection des *Miracles de Notre Dame*, l'extrême variété des sujets traités et la familiarité avec laquelle les actions et les paroles des gens de toutes conditions sont représentées sur la scène : c'est ce qui donne de l'intérêt à ces pièces, malgré leur faiblesse presque constante, et les fait encore lire avec plaisir.

PAUL BOURGET (né en 1852).

Bourget est né à Amiens. C'est un critique et un romancier remarquable, et, depuis Stendhal, le plus grand maître du roman psychologique. Il nous décrit des âmes et des transformations d'âmes avec puissance et profondeur.

André Cornélis (1887); *Mensonges* (1887); *le Disciple* (1889); *Un Cœur de femme* (1890); *Terre promise* (1892); *Cosmopolis* (1893).

Autres ouvrages : *Essais de psychologie contemporaine* (1883-1885); *Etudes et portraits* (1888); *Sensations d'Italie* (1891).

SENSATIONS D'ITALIE (1891).

Foggia, le 15 novembre 1890.

Le train qui mène d'Ancône à Foggia, puis à Naples d'un côté et de l'autre à Brindisi, longe pendant plusieurs heures la grève de la glauque Adriatique. Il suit cette mer dangereuse de si près que, par les très gros temps, les lames déferlent à quelques centimètres des rails. Quel paysage que celui-là, longue et stérile bande de sable jaune incessamment rongée par cette lame verte qui vient, qui s'en va, revient, s'en va, et la houle ondule au loin, d'une couleur d'émeraude plus vive encore! Aucune trace de culture. Les villages juchés sur les hauteurs rappellent l'ancienne insécurité de la côte que les pirates ont ravagée pendant des siècles. Ils arrivaient de la Grèce, qui est si près, de la Tripolitaine, de l'Algérie et surtout des pays toujours à demi sauvages qui sont là-bas sur l'autre côté de cette mer et qui marquent le commencement du monde slave. Il a fallu la conquête d'Alger pour en finir à jamais avec ce fléau de tant de siècles. — Qui songe, hélas! à en garder une gratitude à la France, pour avoir ainsi, d'un coup, nettoyé toute la Méditerranée? — Sur ce sable et en face de ces villages haut bâtis, les barques des pêcheurs tirées hors de l'eau, tantôt six, tantôt dix, tantôt trente, suivant l'importance du port, sont maintenant bien en sûreté. Elles étalent des voiles barbarement peintes, le plus souvent en rouge, et que décorent de mystérieux emblèmes: un

soleil, une étoile, un croissant, un lion, un personnage vêtu d'une armure. Quelquefois aussi ces voiles sont violettes, d'autres brunes, d'autres jaunes ou vertes. Rien qu'à ces signes, on reconnaît que voici le bord d'un autre monde, de ce Levant longtemps intact, qui sert lui-même de bord à l'Orient. Et c'est aussi le bord du Midi italien, vous le constatez aux fruits qui se vendent dans les gares. Ces stations de chemin de fer, là comme partout, laissent, en effet, une place au produit naturel, aux denrées de gourmandise dont les pauvres paysans font négoce. Ceux d'ici promènent sous les portières des wagons leurs paniers remplis de raisins aux grains énormes. De larges figues fraîches s'y mélangent à d'autres, séchées, enfilées par cinquantaine sur des brochettes de bois. Ces vendeurs de campagne ont déjà l'accent rapide, le parler haut, qui mange une syllabe sur deux, propre au royaume de Naples. Le vin des buffets change aussi. C'est maintenant une sorte de sirop noir et parfumé, chargé d'alcool, et auprès duquel notre épais vin du Var paraîtrait transparent et léger. A l'horizon, et au loin dans les terres, surgit le Gran Sasso d'Italia qui domine les Abruzzes. Il est déjà couvert de neige. Du côté de la mer, la grande pointe sombre du mont Gargano profile sa masse boisée. Que de souvenirs s'évoquent à cette approche, qui vont de la fabuleuse antiquité classique au plus romantique moyen âge! Les îles de Diomède sont tout près, et tout près aussi cette Manfredonia fondée, comme l'indique son nom, par le fils de l'empereur Frédéric II. Peu à peu les montagnes s'abaissent, le train franchit des rivières mangées de marais, après des rivières à demi vides. La vaste plaine de la Tavoliere, immense et déserte, — démesuré pâturage qu'animent seulement à deux époques de l'année les passages des grands troupeaux. Mais Foggia s'y dresse, où Frédéric II tint sa cour, Castel-Fiorentino où il mourut. C'est ce personnage énigmatique dont la mémoire anime pour moi ce paysage depuis Jesi déjà. Il l'animait pour deux des voyageurs dont je viens de lire les récits dans les longs loisirs de ce train peu rapide: Gregorovius et François Lenormant. Entre parenthèses, le célèbre historien allemand ne l'emporte sur l'archéologue français, connu des seuls spécialistes, ni en érudition, ni en intelligence. Comme il est injuste que les beaux volumes de ce dernier sur l'Apulie, la Lucanie et la Grande-Grèce, répertoire inouï de descriptions, d'anecdotes et d'idées générales, ne soient pas célèbres dans notre littérature de voyages! Ils ont le malheur d'être écrits par un de nos compatriotes

d'abord, puis par un savant qui eut le tort d'être aussi un fantaisiste, enfin pour des lecteurs qui ne se déplacent guère. Venus d'outre-Rhin ou d'outre-Manche, ils auraient sans doute été découverts par quelque essayiste qui se serait fait un peu de renommée, rien qu'à les traduire et à les analyser. Ce fut le sort d'autres ouvrages qui valaient plus encore. N'est-ce pas sur une traduction de Gœthe que nous avons appris l'existence de ce *Neveu de Rameau*, un des chefs-d'œuvre du dix-huitième siècle et de tous les temps?

Foggia, où j'arrive après dix heures et plus de ce paisible chemin de fer, est une vaste ville, entièrement construite en maisons basses, à cause du tremblement de terre qui la détruisit au siècle dernier. Les rues très larges, les voûtes solides des rez-de-chaussée, l'absence d'étages supérieurs attestent l'impression produite par le terrible fléau. Il semble que la ville l'attende comme les pierres d'un môle attendent la vague. Il n'a laissé debout ni la cathédrale où fut couronné Manfred, ni le palais de Frédéric. De cette demeure impériale, il ne reste qu'un arc enclavé dans une maison sur le fronton de laquelle on lit ces mots: *Comitato medico*. „Les habitants disent que beaucoup de voyageurs, vingt par an peut-être, viennent visiter cette porte et qu'ils parlent d'étranges langages...." Cette naïve observation d'un Guide anglais est trop justifiée. Il faut s'intéresser singulièrement au grand César du moyen âge pour trouver que cette seule relique compense suffisamment l'infamie des hôtels de Foggia, la sordidité des voitures, et, par les jours de pluie, comme celui où j'écris ces lignes, l'épaisseur de boue dont s'engluent les places. Et, cependant, tout Frédéric II est dans cet arc, avec les contrastes qui font de lui un personnage infiniment représentatif, le confluent moral de tant de courants divers. Essayons de le démêler par delà ce simple mais authentique document, et de tuer les heures de cet après-midi diluvien par l'évocation de cette ensorcelante figure.

L'arc est supporté par deux aigles tout pareils à ceux que l'on remarque sur les monnaies d'or frappées à l'effigie du prince et qui s'appellent des augustales. J'ai devant moi, en écrivant ces lignes, une de ces curieuses pièces. Je viens d'y regarder l'effigie du prince en empereur romain: la tête laurée, la toge drapée à l'épaule. L'exergue porte: „Federicus, Caesar, Augustus," et, dans le profil, se reconnaît

un visible et gauche effort vers l'expression néronienne. L'aigle, pareil à ceux qui décorent la porte du palais de Foggia, est sur le revers. C'est bien l'oiseau des médailles romaines, avec le col long, les ailes détachées, le rapace et maigre chasseur, maigre d'une faim toujours inassouvie, dont les serres sont ouvertes et prêtes à saisir — quoi? L'empire du monde, cet *orbis romanus* qui, depuis la chute de la civilisation antique jusqu'aux jours récents de Napoléon, a hanté le cerveau de tous les grands dévorateurs d'Etats dans notre Occident. Ce songe dont Charlemagne réalisa le plus authentique à-peu-près, comment Frédéric de Souabe ne l'aurait-il pas caressé? Sa tradition du droit impérial l'y poussait déjà, et surtout son apanage réel, la mosaïque de ses royaumes si étrangement contradictoires : l'Allemagne, la Sicile, Jérusalem. Il rêva donc, lui aussi, de jouer le rôle de César romain avec d'autant plus de force qu'il en avait le génie. Mais il existait un autre héritier de cet *orbis romanus,* héritier spirituel, celui-là, et cependant toujours à la veille, surtout dans ce douzième et ce treizième siècle de foi si profonde, de passer du spirituel au temporel. Ce César des âmes, c'était le Pape. La vie entière de Frédéric se dépensa en luttes contre Rome. La chronique de Matthieu Paris est remplie des lettres qu'il adresse au roi de France, au roi d'Angleterre, au roi de Castille, pour protester contre Grégoire IX et Innocent IV. Dès ses premières années, il s'était heurté au pouvoir ecclésiastique, pour en bénéficier en apparence, puisqu'il avait reçu du Saint-Siège, contre ses concurrents, l'investiture de toutes ses royautés, depuis l'Allemagne jusqu'à la Sicile. Les lui donner, n'était-ce pas se réserver le droit de les lui reprendre? Et le même Saint-Siège, qui l'avait fait empereur et roi, devait, plus tard, le déclarer déchu de l'Empire et déchu de ses possessions d'Italie. Ils la racontent, ces aigles de l'arc de Foggia, cette convoitise du royaume universel et la longue lutte de l'ambitieux empereur, sa guerre éternelle, ses vaines colères, cette dispute sans fin jusqu'à l'arrêt du Concile de Lyon, qui souleva contre lui presque tous ses vassaux. „Ah!" soupirait-il un jour, en parlant des sultans Orientaux, „qu'ils sont heureux de n'avoir devant eux aucun Pape!"

Si cet arc de porte révèle la politique du prince par ce simple emblème, par son inscription il révèle que chez Frédéric et sous l'empereur se dissimulait un homme de pensée et de culture. Son plein cintre est orné d'une inscription en deux vers latins :

Hoc fieri jussit Federicus Cesar ut urbs sit
Foggia regalis sedes inclita imperialis.

Ces mauvais vers dans le goût de l'époque sont-ils de la composition du prince? En tout cas, c'est bien la manière des distiques souvent malicieux qu'il dédiait à ses diverses résidences. Faut-il y voir, comme Lenormant, la preuve que ce palais de Foggia fut construit sur les plans de Frédéric? Il eut, en effet, cela de commun avec les autres Césars, ses modèles, d'unir à des aspirations de tyran et à des patiences d'administrateur une réelle curiosité d'artiste. Dans l'antiquité, Hadrien fut le type accompli de ce dilettantisme impérial. Frédéric II, lui, assez habile écrivain pour avoir composé un bon Traité de la chasse au faucon, s'entourait, par choix, d'hommes supérieurs. Son confident, celui qui eut, comme dit Dante, „les clefs de son cœur, et qui les maniait, fermait et ouvrait avec tant d'art," fut Pierre de La Vigne, l'auteur du gracieux poème : *Amore, in cui i' vivo ed ho fidanza.* A l'affût de toute idée nouvelle, ses historiens, comme Jamsilla, nous le montrent fondant des écoles, épargnant ses prisonniers quand ils étaient, tels qu'Albertano de Brescia, aptes à des travaux de science, ami de Michel Scot et lui faisant traduire l'*Histoire des animaux* d'Aristote sur l'abrégé d'Avicenne, protecteur de juifs philosophes, ainsi de Judas Cohen Ben-Salomon, avec lequel il entretient une correspondance de géomètre. Un manuscrit d'Oxford, qui renferme un certain nombre de questions par lui adressées à des savants arabes, permet de mesurer l'étrange profondeur de son scepticisme philosophique. Ne leur pose-t-il pas les deux problèmes suivants: „Le sage Aristote a-t-il démontré que le monde est éternel? Si oui, quels sont ses arguments?" — „Quelle est la nature de l'âme : est-elle immortelle?" — La terrible impiété dont témoigne une pareille enquête n'empêchait d'ailleurs pas le prince libre penseur de s'entourer d'astrologues et de croire à leurs prédictions. Il donna même de cette foi une bizarre preuve lors de son mariage avec Isabella d'Angleterre, ayant attendu pour le consommer que les astres fussent dans un certain moment de leur course. Puis la renvoyant à ses femmes : „Surveillez-la bien", leur recommanda-t-il, „car elle est grosse d'un enfant mâle." Cet ensemble de négations et de superstitions fait comprendre la furieuse ardeur que la Papauté mit à le poursuivre. Frédéric, les Pontifes ne s'y trompèrent pas, était plus qu'un adversaire politique,

comme avaient pu l'être d'autres empereurs. Il portait en lui un disputeur plus dangereux pour Rome que le plus habile capitaine, presque un ancêtre de la Réforme. Dans ses lettres contre le Saint-Siège, telle phrase dépasse singulièrement l'époque : „Réfléchissez," écrivait-il aux princes chrétiens, „aux usurpations et à l'orgueil de ces prélats qui, ne pouvant se contenter du gouvernement des âmes, par tout moyen recherchent aussi l'empire du siècle." Il se faisait écrire par un évêque allemand à sa dévotion : „Que le pasteur romain fasse paître ses Italiens. Nous qui sommes constitués par Dieu les gardiens fidèles de nos brebis, nous écartons de nos troupeaux ces loups couverts de peaux d'agneaux." — Lui-même reprenait : „C'est dans la pauvreté et la simplicité que vivait l'Eglise primitive quand elle engendrait, féconde, tous les Bienheureux que rapporte le catalogue des saints...." Que dira de plus le révolutionnaire Luther?

Placée ainsi dans cette ville de la Pouille, et à quelques kilomètres de la sarrasine Lucera, cette porte du palais, qui ressemble un peu, par sa coupe, aux portes de l'Alhambra, rappelle encore ce qui fut un autre trait original de Frédéric : les habitudes de sultan arabe prises dans cette Sicile encore toute voisine de la domination musulmane. Dès son expédition en Terre Sainte, le caractère gracieusement diplomatique de ses relations avec les chefs des infidèles montra qu'il les connaissait au point de se considérer presque comme un des leurs. Mais surtout par sa manière de vivre, par ses harems, par le luxe particulier de ses fêtes, par ses indulgences pour la traite des esclaves noires et blanches entre la Sicile et l'Afrique, par ses privilèges accordés aux déportés maures de Lucera, il se posa comme un véritable prince d'Orient. Tout le révélait absolument étranger, non plus même aux préjugés, mais aux habitudes communes de sa race et de son temps. Lisez dans ce même Matthieu Paris cette réception faite à son beau-frère l'Anglais Richard, et dites si Saladin aurait accueilli autrement un grand seigneur mahométan : „L'empereur ordonna qu'on lui fît prendre des bains avec des vapeurs parfumées et des massages très propres à rendre les forces après les fatigues de la mer, et au festin qu'il lui servit il fit danser devant lui des almées[1]) qui marchaient sur des boules avec un art merveilleux. Elles con-

[1]) Danseuse égyptienne dont les danses sont mêlées de chants.

tournaient leurs bras en jouant et chantant et repliaient leur corps en arrière suivant le rythme de leurs chansons...." S'attendait-on à retrouver une description minutieuse de la danse du ventre sous la plume d'un moine saxon de cet âge? Ajoutons que ce n'étaient pas là seulement des fantaisies de grand seigneur cosmopolite. La fréquence des séjours de l'empereur dans ces palais isolés de la Pouille, l'âpreté de jalousie avec laquelle il y séquestra ses épouses surveillées par des eunuques, sa mauvaise ironie à l'égard des prêtres égarés dans sa ville de Lucera, mille signes semblables attestent qu'il avait presque dépouillé le prince allemand, pour devenir un souverain à moitié asiatique. Sa férocité dans diverses circonstances, la perfidie de ses négociations, les procédés expéditifs de ses justices achèvent de marquer d'un trait oriental cette complexe figure d'un Souabe trop précocement cultivé dans divers sens, mais par cela même si moderne, si en avant sur son époque, si nouveau par son esprit, son indifférence, sa fantaisie, sa curiosité. Le grand poète catholique ne s'y est pas trompé. Il ne l'a rangé, dans son *Enfer*, ni parmi les cruels, malgré ses iniquités, ni parmi les luxurieux, malgré ses débauches, mais bien parmi les hérétiques, à côté du cardinal Ubaldini, célèbre pour sa phrase scandaleuse : „S'il y a une âme, que je perde la mienne pour les Gibelins."

FERDINAND BRUNETIERE (1849—1906).

Brunetière fut maître de conférences à l'Ecole normale supérieure et directeur de la *Revue des Deux Mondes*. Il a, plus que personne, remis en honneur le XVIIe Siècle et le naturalisme classique. Il a toujours défendu l'objectivité de l'œuvre d'art et le respect de la nature fidèlement rendue.

Histoire et littérature, Questions de critique, le Roman naturaliste. Etudes critiques sur la littérature française. L'Evolution des genres dans l'hist. de la litt. fr., Les époques du théâtre français, l'Evolution de la poésie lyrique.

LES ÉPOQUES DU THÉÂTRE FRANÇAIS (1892).

Le livre se compose de 15 conférences, faites devant le public du théâtre de l'Odéon. Ces conférences traitent l'époque de 1636 à 1850. Nous reproduisons une partie de la 15e conférence.

QUINZIÈME ET DERNIÈRE CONFÉRENCE.

SCRIBE ET MUSSET.

Mesdames et messieurs,

Lorsque l'on parle aujourd'hui de Scribe, c'est ordinairement sur le ton d'un dédain que vous avez pu voir, jeudi dernier, que je ne partageais pas. Je ne saurais admettre, en effet, qu'un auteur dramatique ait regné, pendant plus de quarante ans, sur trois ou quatre scènes, sans qu'il y ait des raisons certaines, des raisons profondes, et des raisons légitimes de sa longue popularité. La mode n'a pas tant de pouvoir, ni l'engouement de persistance.... Ce que je comprends moins encore, c'est qu'on lui reproche, à lui seul, ce que l'on loue, ce que l'on admire, ce que l'on exalte chez tant d'autres ou, pour mieux dire, chez tous les autres.... Mais ce que je ne comprends plus du tout, c'est que l'on méconnaisse le rôle considérable d'Eugène Scribe dans l'histoire du théâtre français, ce que l'on lui doit depuis cinquante ans, ce qui se retrouve de ses leçons ou de ses exemples dans le

répertoire des Labiche ou des Augier, — pour ne parler que des morts ; — et qu'enfin l'on ne veuille pas voir que ses défauts, qui sont grands, ne sont cependant que le revers ou la contre-partie de très réelles et de très rares qualités.

Redisons-le donc, Messieurs, et ne nous lassons pas de le redire : que, dans toute l'histoire du théâtre français, depuis Corneille jusqu'à nos jours, il n'y a pas eu d'inventeur dramatique plus abondant, plus fertile en ressources, que l'auteur de *Bataille de dames* et d'*Oscar, ou le Mari qui trompe sa femme*, d'*une Chaîne* et du *Verre d'eau*, des *Huguenots* et du *Prophète*... Je ne nomme ici que celles de ses pièces que vous connaissez tous, pour les avoir vu jouer, qui font figure encore au répertoire, et dont je ne sache que, depuis lui, personne ait surpassé, ni même égalé, ce que les amusantes, les ingénieuses, les spirituelles combinaisons ont offert d'intérêt, d'aliment, et de divertissement à la curiosité de deux ou trois générations. Non seulement pour imaginer des „situations" nouvelles, mais pour les faire valoir tout leur prix, mais pour créer cette espèce d'embarras qui est comme l'équation du problème dramatique à résoudre, mais pour y enfermer la solution par avance, et comme qui dirait pour l'y dissimuler avec une élégance ou une coquetterie d'algébriste, mais, pour la tirer enfin d'où personne ne l'attendait, et, quand la confusion est à son comble, pour y faire d'un mot la lumière, Scribe a été vraiment incomparable. Vous venez d'en avoir un exemple en miniature dans *la Demoiselle à marier*, l'un des vaudevilles de sa jeunesse, — il est de 1826 ; — et vous trouverez les chefs-d'œuvre de cet art très particulier dans *une Chaîne* ou dans *le Verre d'eau*.

„Prestidigitateur merveilleux, — disait à ce propos M. Alexandre Dumas fils, il y a tantôt vingt-cinq ans, — joueur de gobelets merveilleux, il vous montrait une situation comme une muscade[1]), vous la faisait passer, tantôt rire, tantôt larme, tantôt terreur, tantôt chien, tantôt chat, sous deux, trois ou cinq actes, et vous la retrouviez dans le dénouement. C'était bien la même : il n'y avait rien à dire. La prose dont il accompagnait ses tours de passe-passe avait mission d'égarer, de dépister l'auditoire, et de gagner du temps jusqu'à l'effet promis, le moment où la muscade devient boulet de 48 et rentre tout de même dans le gobelet.... La séance finie, les bougies éteintes, les

[1]) Boule d'escamoteur.

muscades remises dans le sac à malice, les gobelets rentrés les uns dans les autres, le chien et le chat couchés, l'intonation morte, le lazzi envolé, il ne restait dans l'âme du spectateur ni une idée, ni une réflexion, ni un enthousiasme, ni une espérance, ni un remords, ni l'agitation, ni le bien-être. On avait regardé, on avait écouté, on avait été intrigué, on avait ri, on avait pleuré, on avait passé la soirée, on s'était amusé, ce qui est beaucoup ; on n'avait rien appris".

Quelque ironie ou quelque dédain qu'il y ait dans cette appréciation du talent de Scribe, il me suffit, pour le moment, que l'essentiel y soit ; — et il y est. De l'aveu même de M. Dumas, ce don, cette aptitude originelle, qui est pour l'auteur dramatique ce que la sensibilité d'un œil plus impressionnable est pour le peintre, ou la susceptibilité d'une oreille plus délicate pour le musicien, cette qualité première qui ne s'acquiert pas, qui ne s'enseigne point, qu'on apporte en naissant, — et que l'expérience perfectionne quelquefois, mais qu'elle ne crée ni ne supplée jamais — nul, je crois, ne l'a possédée plus naturellement ni plus pleinement que Scribe.... Comment alors se fait-il donc, Messieurs, que de trois ou quatre cents pièces qu'il a écrites seul ou en collaboration, — comédies, drames ou mélodrames, vaudevilles, opéras, opéras-comiques, — il en survive à peine cinq ou six? Je réponds que c'est en raison de l'abus qu'il a fait de cette qualité même.

Car on se trompe si l'on croit que son style aurait suffi pour le discréditer.... Il écrit mal, j'en conviens ; comme on parle quand on parle mal, d'un style „quelconque", s'il en fut jamais un, et tout brillant d'impropriété. Mais quoi! le style de Sedaine, dans son *Philosophe sans le savoir*, valait-il vraiment beaucoup mieux? ou encore, pour son temps, — lequel était à la vérité le temps de la perfection de la langue, — le style de Dancourt, le style de *la Maison de campagne, des Curieux de Compiègne, du Chevalier à la mode?* On se trompe encore si l'on croit que la faiblesse de sa pensée l'ait perdu, car, Mesdames et Messieurs, qui a pensé jamais plus faiblement, plus communément que Regnard ; et, n'en avons-nous pas déjà fait la remarque, qui a cependant mieux écrit? *Le Joueur, les Folies amoureuses, le Légataire universel* sont des chefs-d'œuvre de l'art d'écrire en vers. Que si, d'ailleurs, l'histoire de la littérature est pleine de penseurs profonds qui ont assez mal écrit, comme aussi de „stylistes" qui n'ont pas pensé du tout, ces deux qualités ne se tiennent donc pas d'aussi près qu'on le dit quelquefois ; — et la faiblesse

de la pensée de Scribe n'est pas la cause de la faiblesse ou de l'impropriété de son style. Le Sage, encore, l'auteur de *Turcaret*, n'a pas pensé bien profondément ni bien haut, lui non plus! Mais, en revanche, il a bien observé ; et ici, Messieurs, nous touchons à la grande erreur de Scribe. Elle est, vous allez le voir, tout à fait analogue, par une rencontre sans doute bizarre, à l'erreur de quelques-uns de ceux qui se sont crus le plus différents de l'auteur d'*une Chaîne*, et qui, du haut de leur confiance en eux-mêmes, l'ont le plus méprisé....

Oui, en vérité, ce bourgeois, ce garde national, ce bonnetier, ce philistin, savez-vous bien ce qu'il a fait? Il a fait de „l'art pour l'art" comme un Banville ou comme un Gautier, et ce qu'il faut qu'on lui reproche, c'est d'avoir traité le théâtre comme les „Parnassiens" ont fait la poésie. Tout au rebours de Beaumarchais et de Molière, — de Diderot et de Sedaine aussi, — Scribe a cru que le théâtre n'avait pas pour objet de reproduire ou d'imiter la vie et c'est ce qu'il a dit d'ailleurs lui-même, en propres termes, dans son *Discours de réception à l'Académie française*. Plus fermement encore, il a cru que le théâtre n'avait pas pour mission, je ne veux pas dire de moraliser ou d'instruire, mais de soutenir, de défendre, ou d'attaquer seulement des idées. N'est-ce pas, Messieurs, comme si l'on disait qu'il n'a vu dans le théâtre, que.... le théâtre ; et que, dans le domaine de son art, il ne s'est intéressé qu'aux moyens de cet art : à la nouveauté des situations, à l'ingéniosité des combinaisons, à la singularité des dénouements? Mais, dans le domaine de quelque art que ce soit, ne prendre d'intérêt qu'aux moyens de cet art, n'est-ce pas le couper des communications qu'il ne saurait cesser d'entretenir avec les autres arts et surtout avec la réalité? n'est-ce pas l'isoler en lui-même? le traiter comme un jeu? n'est-ce pas faire de l'art pour l'art? Ainsi les poètes, ou plutôt les versificateurs qui ne s'intéressent qu'à la rareté de leurs rimes, qui se font à eux-mêmes des difficultés pour les vaincre, qui jonglent avec les mots comme un équilibriste avec ses lames de couteaux! C'est Messieurs, ce qu'Eugène Scribe a fait et ce qu'il a voulu faire. Et c'est ainsi que, de son théâtre, — qui ne laissait pas d'offrir encore à ses débuts quelque rapport avec les mœurs de son temps, — l'idée d'abord, la signification intellectuelle et morale, puis la psychologie, la fidélité de l'observation, la peinture des caractères ensuite, et finalement la vie, se sont peu à peu retirées, — comme des *Odes funambulesques* ou comme d'*Emaux et Camées*, — pour n'en

laisser subsister que des combinaisons quasi mathématiques, des engrenages très ingénieux, et des comédies de situation, où d'ailleurs il n'y avait plus après lui qu'à mettre des idées, si on le pouvait, et de vrais hommes et de vraies femmes. Tant il est vrai qu'à la longue les contraires finissent toujours par se concilier ; ou si vous l'aimez mieux, par se rejoindre et par se confondre! Les vaudevilles de Scribe sont les *Stalactites* du théâtre de son temps, et il en a été lui, je le répète, le Banville ou le Gautier.

Nous pouvons, en effet, pousser le parallèle jusqu'au bout. Si les „Parnassiens", — comme je le crois, — ont rendu de réels services ; s'ils ont enseigné dans un temps où tout le monde, sauf Hugo, l'avait oublié, le prix d'un vers bien fait ; s'ils ont rendu le poète plus difficile, plus délicat sur le choix de ses mots, sur la richesse de ses rimes, sur la qualité de ses images ; enfin s'ils ont posé des exigences dont personne depuis eux ne s'est tout à fait impunément écarté, de même Scribe a laissé au théâtre des exemples qui sont encore, qui seront toujours bons à suivre, que ni les Labiche, ni les Augier, comme je le disais, ne se sont mal trouvés d'avoir suivis, et dont on ne s'écartera qu'en disant ou qu'en faisant comprendre pourquoi l'on s'en écarte. Il a réduit en modèles l'art de faire une pièce, et la réforme que nous avons vu qu'avait inaugurée Beaumarchais, c'est bien lui qui l'a complétée. Là est sa gloire : dans une „connaissance du théâtre" qu'il ne faut pas que l'on méprise, et surtout quand on fait soi-même du théâtre. L'art y est, si tout le reste y manque ; et le reste a son prix, que je consens qui soit plus considérable ; mais l'art aussi a le sien, et le métier même, pour les raisons que j'ai tâché de vous dire en vous parlant naguère de Beaumarchais....

Tout ceci se passait, Mesdames et Messieurs, aux environs de 1850, ou plus exactement encore entre 1840 et 1850. — *La Calomnie*, *le Verre d'eau* sont de 1840, *Adrienne Lecouvreur* est de 1849 ; *Bataille de dames* est de 1851. — Or, en ce temps-là même, un autre homme arrivait à la réputation, dont vous retrouverez de nos jours même, l'influence ou l'action partout présente au théâtre et dans le roman. C'est Balzac que je veux dire, en qui et par qui s'est opérée la transformation du *romantisme* en *naturalisme*. Il avait commencé par *les Chouans :* il a fini par *la Cousine Bette*. Et si toute une part de son œuvre, — pour l'invraisemblance des données premières, pour

l'exagération des caractères, pour la puissance d'hallucination dont elle témoigne, pour le désordre des idées et l'espèce de fièvre du style, — est assurément d'un romantique ; toute une autre en est d'un naturaliste, vous le savez, pour le goût du détail exact et précis, pour l'abondance et la fidélité des descriptions, pour la subtilité de la psychologie, pour la peinture ou, comme on dit, pour la reconstruction des *milieux*. A cette nature d'influence il était difficile que le théâtre échappât, et, Messieurs, si ce n'était ici la limite où je dois m'arrêter, j'aimerais à vous montrer, dans le théâtre tout contemporain, l'art ou le métier de Scribe vivifiés, pour ainsi parler, par le naturalisme de Balzac.

Nous le retrouverions dans *le Gendre de Monsieur Poirier*, dans *les Lionnes pauvres*, dans *Maître Guérin*. A quoi, si nous ajoutions ce goût de la satire sociale, assez marqué, je pense, dans *le Fils de Giboyer*, dans *la Contagion*, dans *Lions et Renards*, nous aurions brièvement caractérisé le théâtre d'Emile Augier.... Sur les traces de Balzac et d'Augier, nous pourrions voir alors l'auteur du *Demi-monde*, d'*un Père prodigue*, de *la Question d'argent*, — plus indépendant de Scribe que son rival, — essayer des routes nouvelles, subordonner les situations aux exigences de la peinture des caractères, et revendiquer dans ses *Préfaces* retentissantes, ce droit de penser et d'agir sans lequel il y a bien du „spectacle" — et même, nous l'avons dit, du „théâtre" — mais non pas de haute ni peut-être de vraie comédie. Vous rappelez-vous ces paroles : „Le théâtre n'est pas le but, ce n'est que le moyen.... Par la tragédie, par la comédie, par le drame, par la bouffonnerie dans la forme qui nous conviendra le mieux, inaugurons donc le théâtre *utile*, au risque d'entendre crier les apôtres de *l'art pour l'art*, trois mots absolument vides de sens. Toute littérature qui n'a pas en vue la perfectibilité, la moralisation, l'idéal, l'utile, en un mot, est une littérature rachitique et malsaine, née morte. La reproduction pure et simple des faits et des hommes est un travail de greffier et de photographe ; et je défie qu'on me cite un écrivain consacré par le temps, qui n'ait pas eu pour dessein la plus-value humaine." Il y aurait lieu d'examiner si, depuis qu'il s'adressait cette exhortation à lui-même, l'auteur de *la Femme de Claude*, de *l'Etrangère*, de *la Princesse de Bagdad* n'a pas peut-être un peu trop abondé dans son sens.... Et enfin, Mesdames et Messieurs, dans le théâtre de l'auteur des *Ganaches*, des *Vieux garçons*, de *Nos*

intimes[1]) ne retrouverions-nous pas toute la dextérité de Scribe, mais appliquée à la peinture fidèle des ridicules contemporains? et toujours au fond, ce même goût de la réalité qui, sans doute, restera le caractère le plus éminent de ce que nous pouvons bien, dès à présent, appeler la littérature du second Empire?

Mais encore une fois, ce serait sortir des bornes où nous sommes convenus de nous enfermer ; et si je me suis permis d'en toucher quelques mots, c'est qu'il me fallait amener l'évolution du théâtre contemporain jusqu'au moment où dans cet art naturaliste et positiviste, un souffle de poésie se fait enfin sentir et rentre, pour ainsi parler, avec la comédie d'Alfred de Musset. Vous en connaissez l'histoire, Mesdames et Messieurs. Ecrites presque toutes de 1833 à 1835, les comédies et proverbes de Musset, — si vous en exceptez la première, *la Nuit vénitienne*, — n'étaient pas destinées à la scène, et pour les y produire aux environs de 1848 seulement, il fallut qu'une comédienne les eût rapportées de Saint-Pétersbourg. Mais le vrai succès, la popularité littéraire si je puis ainsi dire, n'en date que de douze ou quinze ans plus tard, et ce n'est guère avant 1865 que les plus applaudies d'entre elles se sont décidément inscrites au répertoire, comme l'on dit, pour ne plus le quitter, je l'espère.

Nous avons bien peu de temps aujourd'hui pour parler du théâtre de Musset ; — et cependant j'en voudrais noter ici deux ou trois traits caractéristiques. J'y tiens d'autant plus qu'il m'a semblé qu'on ne les avait pas très bien saisis hier soir, et qu'en vérité, ce matin même, le principal reproche que l'on fasse à *Fantasio*, par une rencontre assez singulière, c'est de ne pas ressembler à *la Demoiselle à marier*. Oui, ceux qui font profession de trouver Scribe bien démodé, se plaignent que l'auteur de *Fantasio* ne soit pas Eugène Scribe! et, dans ce qu'ils appellent son ignorance du théâtre, vous diriez que ce qu'ils regrettent le plus, c'est qu'il soit Alfred de Musset.

Permettez-moi donc, Mesdames et Messieurs, d'attirer votre attention sur cette poésie du décor si pénétrante et si subtile.... cette Bavière idéale où *Fantasio* va vous transporter tout à l'heure, l'Italie de *Bettine*, la Sicile de *Carmosine*, la Hongrie de *Barberine*, toutes ces contrées shakespeariennes, si je puis ainsi dire, où des personnages

[1]) Victorien Sardou.

de féerie promènent leurs aventures, dans des jardins éternellement fleuris, sous un ciel éternellement bleu. Car c'est là, Mesdames et Messieurs, c'est là, — dans *On ne badine pas avec l'amour*, dans *les Caprices de Mariane* et dans *Fantasio* même, non dans *Ruy Blas* ou dans *Kean*, — c'est là que vous trouverez le meilleur du romantisme, cette liberté rendue au rêve, ce vagabondage poétique et charmant de l'imagination, cette élégance apprêtée, mais pourtant naturelle, qui rappelle à la fois, qui mêle ensemble sans effort l'esprit de notre XVIII^e^ siècle et les souvenirs de la Renaissance italienne : Marivaux et Shakespeare, *les Fausses Confidences* et *Beaucoup de bruit pour rien*, les sonnets de Pétrarque et les toiles de Watteau. Et là aussi, c'est bien là que vous trouverez l'une au moins des origines du *symbolisme* contemporain, s'il consiste, comme je le crois, à vouloir voir plus loin que les choses, et, par delà leur écorce, atteindre jusqu'à la réalité profonde et mystérieuse dont elles ne sont que les signes éphémères et changeants.

Vous le savez, en effet, dans ces décors si riants, il se répand aussi du sang, et surtout il s'y verse des pleurs. La tragédie s'y mêle avec la comédie, la tragédie de l'amour, la comédie des convenances ou des préjugés. Les larmes y sont voisines du rire ; et du milieu même des hoquets de l'ivresse ou de la folie, c'est là, vraiment là, — non encore dans *Kean* ou dans *le Roi s'amuse*, — qu'il sort des ricanements qui ressemblent à des sanglots. Ecoutez donc bien, Messieurs, cette prose unique dont le mauvais goût même, en sa sincérité, — comme celui de Shakespeare encore, dans sa *Tempête* ou dans son *Roméo*, — a quelque chose de toujours touchant et de si poétique. Entendez bien la leçon de ce *Fantasio* : que le pire malheur qu'il y ait au monde, le plus grand crime qui se commette contre l'humanité, c'est de sacrifier une âme dont on avait la garde aux nécessités de la politique, à l'égoïsme des intérêts, à la superstition des convenances. Que le prince de Mantoue se fâche donc! Qu'il déclare la guerre à son Bavarois de beau-père! Mais qu'il n'épouse pas la princesse Elsbeth! Que la jeunesse, et la grâce, et la poésie ne soient pas une fois de plus immolées à la prose! Et qu'il sèche ou qu'il meure sur sa tige, ce beau lys allemand, si blanc, et si pur, plutôt que d'être cueilli par la main de ce nigaud, de ce fat, et de cet imbécile d'Italien! Qu'ont-ils donc vu là, Mesdames et Messieurs, ceux qui n'ont pas compris *Fantasio*? Mais que dirons-nous de ceux qui reprochaient ce matin à

Fantasio lui-même de se conduire d'une manière indigne d'un „galant homme" en se faisant payer ses dettes par la petite princesse?....

Et, enfin, Mesdames et Messieurs, j'aimerais encore à vous parler de ces grotesques et de ces fantoches dont vous allez dans un instant voir, sous les espèces du prince de Mantoue, un si remarquable exemplaire, — des Blasius et des Bridaine, du baron d'*On ne badine pas avec l'amour*, de tant d'autres encore, — qui ne sont pas dans le théâtre de Musset de simples caricatures, mais vraiment, eux aussi, des „symboles". N'y sont-ils pas, en effet, l'expression de cette humanité qui ne fait guère, comme disent nos jeunes gens, que „le geste de vivre", qui n'en a que l'apparence, qui ne vit pas en réalité, qui s'agite seulement, — marionnettes ou pantins, dont les conventions, les préjugés, le sot amour-propre tiennent et meuvent les fils? Si bien par là qu'il y a dans la comédie de Musset une satire sociale qui va loin, — plus loin qu'on ne le croit peut-être — et qu'ainsi son théâtre qui, par quelques-uns de ses côtés, ceux que je vous indiquais tout à l'heure, est aux origines du symbolisme contemporain, est en même temps, par ses grotesques, à l'origine de l'opérette moderne, — et sinon de *la Belle Hélène*, tout au moins de *la Grande-Duchesse*.

Maintenant, est-ce bien du „théâtre"? Je n'en sais rien, Messieurs, ou du moins je n'oserais l'affirmer. Ni l'idée, je l'avoue, ni le sujet même ne sont ici toujours assez clairs ; les préparations sont insuffisantes ; et Musset, en sa qualité de romantique, intervient trop de sa personne dans l'action de la plupart de ses comédies. Vous en serez frappés tout à l'heure en voyant jouer *Fantasio*. Le principal personnage n'intéressera vraiment que ceux d'entre vous qui s'intéressent à Musset lui-même, qui l'aiment ou qui l'ont aimé, qui se rappellent qu'il a beaucoup souffert.... Mais, sans y insister, ce que j'avais seulement à vous montrer, c'est, comment, en faisant pénétrer, — huit ou dix ans après sa mort, un souffle de poésie dans cet art positiviste dont nous parlions tout à l'heure, ce que le drame romantique n'avait pas pu, Musset, lui, l'a réalisé comme sans y songer. Et de même qu'une gaminerie de Fantasio, dans un instant, sauvera la princesse Elsbeth de l'horreur d'épouser le prince de Mantoue, ainsi la comédie de Musset a libéré le théâtre contemporain de l'influence excessive de Balzac, et rétabli sur la scène la poésie, la fantaisie, la bouffonnerie même dans leur droits.

ECRIVAINS ET ORATEURS POLITIQUES (HENRI MICHEL).

Emprunté au tome VIII, chapitre IX, de l'Histoire de la Langue et de la Littérature française, publiée sous la direction de L. Petit de Julleville (1899).

GAMBETTA.

Comme le nom de Thiers a dominé la première période, celui de Gambetta [1]) domine la seconde. Gambetta est mort trop tôt pour l'avoir vue finir ; mais les années mêmes qui suivent sa mort sont pleines de son souvenir, et ses vues, ses méthodes planent, tantôt reprises par ses disciples, tantôt combattues par ses adversaires, sur les débats du temps.

Gambetta, au corps législatif de l'Empire, avait étonné à la fois par la hardiesse de sa parole, et par la modération de sa conduite. Cependant, il n'est alors qu'un jeune homme plein de fougue, d'une fougue tempérée par le sens pratique. Les belles inspirations de son éloquence, il les doit à sa jeunesse, à son indignation contre l'Empire, à la passion avec laquelle il revendique les formes réelles et sincères de la souveraineté populaire, contre les apparences de ce régime, exploitées par l'Empire. La guerre l'a mûri, en le mêlant aux grandes affaires, en lui donnant le sentiment des responsabilités, en éveillant, dans son esprit si capable de s'assimiler toutes les impressions nouvelles, la notion du gouvernement d'un grand peuple, et de ses conditions indispensables. La guerre a plus fait que mûrir Gambetta. Elle lui a laissé au cœur une blessure toujours ouverte ; elle a surexité chez lui un patriotisme de bon aloi, fait de fierté pour son pays, qu'il veut aider à reconquérir le rang perdu. Les années qui s'écoulent après la guerre sont encore pleines d'enseignements pour Gambetta.

---

[1]) Léon Gambetta (1838-1882), avocat, député en 1869, membre du gouvernement de la Défense Nationale, et chef de la délégation de Tours; élu à l'Assemblée nationale par neuf départements et chef du parti républicain après la mort de Thiers; président de la Chambre, et président du Conseil.

Il reçoit à la fois celui des faits, et celui d'un homme rompu à toutes les finesses de la politique, supérieurement muni du savoir et du savoir-faire qu'elle exige, l'enseignement de Thiers. Jusqu'à sa mort, c'est Thiers qui, par l'autorité, l'éclat des services rendus, est à la tête du parti républicain. Gambetta n'occupe que le second rang, et ce rang, il l'accepte, derrière un homme qui a parlé de lui, en une occasion solennelle, avec sévérité et avec injustice : nouvelle preuve de la sagesse de son esprit, qui sait si bien s'adapter au réel.

Lors de la crise qui porte dans notre histoire le nom de „crise du 16 mai," Gambetta, plus jeune, plus actif que Thiers, passe au premier plan ; et quand Thiers meurt, il est le chef reconnu, incontesté de l'immense majorité du parti républicain. Je n'ai pas à retracer ici les événements qui portent Gambetta au pouvoir et qui l'en précipitent. Mais je voudrais essayer de dire ce qu'il a été, comme orateur, à ce moment privilégié de sa vie trop courte, au moment où il avait recueilli tout ce que l'expérience des choses et des hommes pouvait lui donner, où il était en possession de toute sa force.

Gambetta est resté, même en pleine apothéose, l'orateur de tempérament qu'il avait commencé par être. La parole jaillit, chez lui, chaude, abondante, sonore, majestueuse. Elle est servie à souhait par une voix profonde, éclatante ; par une diction merveilleusement claire, par un masque puissant. Gambetta n'est pas très grand, mais quand il monte à la tribune, il l'emplit. Il va, d'un bout à l'autre, à pas rythmés, comme le lion dans sa cage, s'arrêtant parfois pour frapper de sa large main un coup sur le marbre. Il rejette alors la tête en arrière, et il domine de haut l'assemblée à laquelle il parle. Je l'ai entendu plus d'une fois ; je le revois toujours, dans cette même attitude, non étudiée, toute naturelle. Je le revois, notamment, à l'une des dernières séances où il ait pris la parole, quelques mois avant sa mort, dans la discussion sur les affaires d'Egypte. Il venait de tomber du ministère. Il avait devant lui une majorité hostile et frémissante, qui ne voulait ni l'écouter, ni surtout se rendre aux arguments élevés et de portée lointaine qu'il invoquait pour presser le gouvernement d'intervenir en Egypte. Il sentait que cette majorité était animée contre lui de passions que sa chute même n'avait pas assouvies. On lui rendait la tâche impossible, on l'interrompait par des murmures, par des injures. Il n'en parlait pas moins, disant avec une force admirable les raisons historiques qui empêchaient, qui devaient

empêcher la France de se désintéresser des événements d'Egypte : faisant prévoir, avec une clairvoyance trop justifiée par la suite des faits, toutes les conséquences politiques, morales, financières du refus d'intervention. Il n'y avait, dans son discours, ni une parole amère, ni un mot de trop. Il parlait en homme qui eût porté encore le poids du pouvoir ; qui, en tout cas, possédait à un degré éminent le sens des destinées et des intérêts durables de la France. Il savait que les misérables préventions personnelles semées contre lui dans le Parlement auraient raison de toute son éloquence. Mais il parlait tout de même, pour accomplir son devoir, et dégager sa responsabilité. A dix-sept années de distance, j'ai encore sous les yeux sa lente promenade en long et en large, j'ai encore dans les oreilles le son de sa voix, puissante comme eût pu l'être la voix même de la France, s'il était donné à un pays de dicter, aux heures critiques, leurs obligations à ses représentants et à ses chefs, triste comme la voix de la raison vaincue d'avance, et de la sagesse bafouée. Il y avait aussi, dans cette voix, une nuance de mépris, aisément perceptible. Et l'on se rappelait, malgré soi, une autre scène inoubliable, celle où quelques mois auparavant, insulté, presque violenté dans une réunion électorale, il avait traité ses ennemis „d'esclaves ivres", et par un mouvement superbe, leur avait juré de les poursuivre „jusqu'au fond de leurs repaires."

Faut-il ajouter qu'à mesure que son esprit percevait plus de rapports entre plus de choses diverses, l'éloquence de Gambetta croissait en abondance? Au début, elle était parfois un peu creuse, ou, si l'on préfère, la musique des mots, dès lors très prenante, dissimulait mal une certaine pauvreté du fond. Ce défaut disparut dans la période de pleine maturité. Il n'en reste qu'un seul, imputable, semble-t-il, à l'éducation même de l'orateur : c'est la faiblesse et la mauvaise qualité de la langue qu'il parle.

Gambetta n'est pas un lettré qui a formé amoureusement son style. En revanche, il est tout le contraire de l'homme qui fait profession de dédaigner des livres. Il lit beaucoup, beaucoup d'ouvrages de tout genre, volontiers des ouvrages de philosophie politique, et de philosophie scientifique. Il a passé dans la langue de Gambetta bien des termes, bien des tournures qui viennent de ces lectures, et qui n'étaient pas faits pour l'alléger. Cet orateur n'a pas été le moins du monde écrivain. De là vient que ses discours, lorsqu'on les lit, ne donnent à

aucun degré l'impression qu'ils donnaient à les entendre. Quand Gambetta parlait, les incorrections, les lourdeurs, les faiblesses passaient inaperçues, emportées, roulées dans le flot de passion qui battait l'oreille et le cœur.

Ainsi que tous les orateurs, Gambetta aimait les formules qui résument un discours, expriment une situation, et sont pour un parti comme un signe de ralliement dans la mêlée. Il en a laissé quelques-unes, que l'on répétera longtemps, pour lui faire honneur, ou pour en charger sa mémoire. Dans le nombre, il en est d'heureuses, comme celle du discours de Cherbourg, sur les revanches que la justice immanente apporte tôt ou tard au droit outragé. Il en est de moins heureuses, et qui ne sont pas les moins connues. Ne faudrait-il pas prendre garde qu'entre les formules du métaphysicien et celles de l'orateur politique la différence est grande? Le métaphysicien pèse à loisir celles où il enferme sa conception méditée de l'absolu. L'orateur improvise les siennes. Elles expriment avec vivacité, avec force, avec éclat s'il est possible, l'émotion du moment. Il serait tout à fait injuste d'emprisonner l'orateur dans ses formules ; et plus encore, de mesurer son intelligence et son coeur à l'étroite sentence où il a logé, pour une heure ou pour une année, ce qui lui paraissait alors être la vérité utile. Gambetta politique et orateur politique est plus grand que ceux de ses mots qui passent pour l'exprimer tout entier.

PETIT DE JULLEVILLE.

CONCLUSION DE L'HIST. DE LA LANGUE ET DE LA LITTÉRATURE FRANÇAISES, III (1899).

LE CLASSICISME.

Nos classiques français, ce sont les écrivains du XVII^{e} siècle ; et non pas tous, on le pense bien, mais seulement les meilleurs. Nous leur avons donné sans regret le quart de cet ouvrage, et nous aurions volontiers fait leur place plus grande encore. Nous pensons en effet qu'ils doivent garder dans la formation de l'esprit national une importance à part. Nous croyons même que cette importance est destinée à s'accroître encore, ou bien c'est l'esprit national qui décroîtra; ce qui, d'ailleurs, n'est pas impossible. Mais expliquons-nous, car cette assertion isolée que l'influence de Bossuet devra grandir au XX^{e}

siècle risquerait beaucoup de sembler paradoxale, si elle n'était expliquée.

„Qu'est-ce qu'un classique?" a-t-on souvent demandé.[1]) A quel signe reconnaîtra-t-on les écrivains qui ont mérité cet honneur d'être préférés, en fort petit nombre, à tant d'autres, pour être proposés à l'étude et à l'admiration des générations successives, et former, pendant des siècles, le fond commun, solide et permanent de l'éducation littéraire et morale de la jeunesse?

Depuis la Renaissance, l'Europe a trouvé ses classiques dans l'Antiquité. Ce n'est pas le lieu de montrer — d'autres l'ont fait d'ailleurs avec éclat, Nisard surtout, très éloquemment — tout ce que le XVII^e^ siècle français doit aux Anciens. Son admirable littérature est assurément le plus beau fruit qu'ait donné la greffe antique insérée dans la tige moderne et chrétienne.

Ce n'est pas que l'on ne surprenne aujourd'hui bien des défaillances dans leur connaissance de l'antiquité. Ils ont souvent supposé chez les anciens des idées, des goûts, des règles, des scrupules qui étaient ceux des modernes. Ils ont, de fort bonne foi, prêté beaucoup d'eux-mêmes aux Grecs et aux Romains. Ils n'ont pas eu le sentiment exact de l'infinie distance qui est entre les anciens et nous, et du peu de ressemblance qui existe entre les vrais Romains du temps des Scipions, ou même du temps d'Auguste, et les nations modernes. Ainsi leur grande admiration, fondée sur un sentiment sincère et vif des beautés de l'antique, repose en partie aussi, quelquefois, sur une foule d'anachronismes dont ils n'avaient pas conscience.

Mais quelles que fussent les faiblesses et les erreurs partielles de leur culte pour les Anciens, comme il était sincère, il fut fécond, et l'influence de l'antiquité sur les grands ouvrages du XVII^e^ siècle a été considérable. Si la tradition grecque ne se fait sentir profondément que chez un petit nombre, tous sont imprégnés au moins de la tradition latine; ils lui doivent certainement une bonne part de leurs qualités, la clarté du raisonnement, l'enchaînement logique des idées, le naturel, ou, comme ils disaient, la naïveté de l'expression ; la belle allure de la phrase, l'énergie syntaxique, l'art de lier les propositions et les

---

[1]) Le mot vaudrait qu'on en fît l'histoire. A Rome, on appelait *classici* les citoyens de la première classe possesseurs d'un million de sesterces. De là un sens dérivé: *classici scriptores*, ce sont les écrivains de premier ordre.

périodes; et enfin cette harmonie du „nombre", qui n'est pas le secret de tous, mais par où plusieurs excellèrent.

Ils n'ont pas vu seulement dans les anciens des modèles, mais aussi des juges; ils n'ont pas seulement profité de leurs leçons, mais du contrôle idéal auquel ils soumettaient modestement leurs propres ouvrages: „De quel front oserais-je me montrer pour ainsi dire, aux yeux de ces grands hommes de l'antiquité que j'ai choisis pour modèles?" Ainsi dit Racine, à propos d'une faute de goût qu'il n'avait point voulu commettre; et il continue hardiment, au risque de choquer plus d'un lecteur: „Car, pour me servir de la pensée d'un ancien, voilà les véritables spectateurs que nous devons nous proposer ; et nous devons sans cesse nous demander : „Que diraient Homère et Virgile, s'ils lisaient ces vers? Que dirait Sophocle, s'il voyait représenter cette scène?"

Voilà ce qu'étaient les anciens pour les hommes du XVII^{e} siècle! Des inspirateurs très féconds, des guides très sûrs, des juges très respectés. Mais qu'est-il demeuré, dans le monde moderne et actuel, de cette immense influence, accordée jadis à l'antiquité?

L'antiquité grecque et latine s'éloigne de nous tous les jours. Et, sans doute, le passé ne cesse jamais de fuir plus loin du présent. Mais il semble que cette fuite est plus ou moins rapide selon les époques. Jamais elle ne fut plus précipitée qu'à cette fin du XIX^{e} siècle ; et déjà les Grecs et les Romains paraissent aux générations nouvelles, quelque chose de très lointain, perdu dans les brumes d'un souvenir vague et indistinct. Naguère encore, un grand nom antique, une citation d'Hérodote ou de Tite-Live, un vers d'Homère ou de Virgile évoqué à propos, semblaient donner de la force et de la grâce à l'éloquence, à la poésie. Aujourd'hui ce „pédantisme" ferait sourire. Marathon, Chéronée, Cannes ou Actium sont mots vides de sens pour des écoliers modernes, je dis ceux mêmes qui apprennent encore un peu de grec et de latin. L'influence de l'antiquité sur l'esprit moderne va diminuant tous les jours ; telle est la vérité. Quelques moralistes peu clairvoyants continuent, il est vrai, de se plaindre par tradition „qu'on sorte des collèges admirablement instruit de tout ce qui concerne les choses d'Athènes et de Rome, et ignorant de l'histoire de France." Cela se débite encore couramment ; mais cela est complètement faux. Les bacheliers savent plus ou moins l'histoire de France, mais ils ne savent plus du tout celle des Grecs et des Romains.

Chose étrange, et qui paraît d'abord contradictoire ! en même temps que la foule oublie de plus en plus l'antiquité, un petit nombre d'érudits en ont de mieux en mieux pénétré la science. L'archéologie, dans toutes ses branches, l'étude des monuments et celle des textes, la philologie et l'épigraphie, l'histoire des religions antiques, de la philosophie, des institutions, des législations et des mœurs, a certainement accompli depuis cent années d'admirables progrès. Sans complaisance pour notre temps, nous pouvons dire que ceux qui savent aujourd'hui l'antiquité, la savent mieux que n'ont fait les érudits du XVII^e^ et du XVIII^e^ siècle. Un si grand progrès d'une part, un tel recul d'autre part, semblent des mouvements contradictoires ; en fait ils sont étroitement liés. C'est parce qu'une élite a creusé plus avant dans l'étude de l'antiquité que la foule s'est de plus en plus détachée des anciens. En effet tout ce grand effet de la science aboutit à nous révéler que les anciens sont bien plus éloignés de nous, et plus différents qu'ils ne semblaient jadis ; qu'entre les sociétés antiques et la nôtre, il y a des divergences irréductibles ; que leur organisation politique, religieuse et sociale est absolument contraire à la nôtre ; que leur démocratie, fondée sur l'esclavage, n'a rien à enseigner aux démocraties modernes ; que leur religion, asservie à l'Etat et imposée par l'Etat, ferait également horreur aujourd'hui aux hommes religieux et aux libres penseurs ; que ce qu'ils appelaient liberté nous paraîtrait la pire servitude, puisqu'il anéantit absolument l'individu dans la communauté ; qu'enfin la conception même de la cité antique est nettement irréconciliable avec la fraternité humaine, que nous voulons réserver, au moins comme un dogme de l'avenir, à nos sociétés futures.

Mais à défaut des leçons politiques, ne pouvons-nous croire encore que l'antiquité nous enseignera toujours les secrets de la forme, et son art merveilleux du style? Non, cet art lui-même va nous échapper. Cet art admirable et cette admirable littérature, s'il est vrai qu'ils feront toujours la joie et obtiendront l'amour d'une élite d'initiés, déjà ne parlent plus que faiblement à l'oreille, au cœur de la foule. Le sens, le goût, l'intelligence de cette beauté simple, exquise, naturelle, se perdra peu à peu parmi des générations préoccupées d'autres soucis, sollicitées par d'autres admirations ; et de plus en plus condamnées à une sorte d'électisme banal par le nombre et la variété infinie des choses que fait passer sous nos yeux le monde agrandi et parcouru en tous sens. A force de voir défiler devant nous les œuvres

d'art et les œuvres littéraires de vingt peuples différents, d'admirer la peinture japonaise à l'égal de la statuaire antique, et Ibsen autant que Sophocle, notre goût s'élargira jusqu'à tout embrasser avec une égale complaisance ; jusqu'à tout accepter parce que tout est curieux ; sans rien aimer passionnément, c'est-à-dire exclusivement.

Cependant croît et grandit tous les jours en richesse, en influence, en autorité, une démocratie laborieuse, affairée, pratique et qui se soucie fort peu des langues mortes et des choses mortes ; tant de notions vivantes, dont il faut se munir (langues, géographie, histoire, toutes les sciences), ne laissent que bien peu d'heures à l'étude de l'antiquité. Avant le milieu du siècle prochain, il est à craindre que le grec et le latin ne soient plus étudiés que par quelques érudits ; comme aujourd'hui le sanscrit ou l'hébreu. Le dommage sera grand peut-être ; et je suis de ceux qui pensent que l'esprit humain subira un très grand déchet en se dépouillant tout à fait de l'antiquité. Mais il faut se résigner et se préparer à ce qui est inévitable. Euripide disait très bien : „Il ne sert à rien de se fâcher contre les choses, parce que cela leur est bien égal."

Qu'arrivera-t-il alors de notre littérature? Affranchie des Grecs et des Romains par l'oubli presque complet de leurs langues, voudra-t-elle se passer tout à fait de „modèles", ne plus reconnaître de classiques?

Combien d'esprits remuants et curieux, qui se croient seuls libres parce qu'ils sont sans doctrine et sans principes, revendiqueront alors avec ardeur ce qu'ils appelleront : la complète émancipation de l'esprit moderne? „Les modèles ne sont bons, diront-ils, qu'à entraver les talents, et à courber tous les esprits sous le niveau d'une médiocrité commune, régulière et ennuyeuse. Délivrés enfin des Grecs et des Romains, n'inventons pas de nouvelle idoles."

Ces „indépendants" auront tort. L'art d'écrire veut, comme tout autre art, des maîtres ; le génie même a besoin d'avoir été un peu à l'école. „C'est un métier que de faire un livre, dit La Bruyère, comme de faire une pendule ; il faut plus que de l'esprit pour être auteur." Il faut encore savoir son métier. Les classiques français, au défaut des anciens, serviront à nous l'apprendre.

N'envions pas le bonheur des nations sans racines, sans modèles et sans traditions. Notre héritage national est un heureux mélange d'éléments puisés à diverses sources, et harmonieusement fondus dans

un tempérament solide et original. Craignons de gâter l'ouvrage en détruisant brusquement toutes les proportions. Le péril sera déjà grand quand l'esprit français s'isolera tout à fait de cette antiquité qui fut l'une de ses nourrices. Si nous devons perdre un jour la trace et la lumière des classiques anciens, gardons au moins, pour ne pas tout risquer ensemble, gardons soigneusement le culte de nos maîtres français : Corneille et Descartes, Pascal et Bossuet, Racine, Molière, La Fontaine, La Rochefoucauld, La Bruyère. Ne laissons jamais dire que nous affirmerions notre indépendance, en écartant ces grands hommes, nos maîtres naturels. Craignons plutôt de cesser d'être nous-mêmes, si nous méprisions de telles traditions. Ce serait la pire façon de servir de renverser une autorité nationale pour nous soumettre tantôt aux fantaisies d'un bizarre, tantôt aux songes d'un étranger, toujours à quelque culte de passage, à des religions improvisées.

Car il faut en venir à noter ce qui est à la fois le caractère distinctif des véritables classiques et leur mérite suprême. Ils ne sont pas des maîtres tyranniques ; ils ne forcent pas l'indépendance de ceux qu'ils forment ; ils développent, d'une façon générale, l'intelligence et le goût de tous, sans entraver le tour d'esprit original et personnel de chacun. Tel est bien le caractère saillant des grands écrivains du XVII^e siècle : on les admire, on les étudie, on s'en pénètre, on s'en nourrit, sans cesser d'être soi-même. „Quoique profondément imprégnés de l'esprit de leur temps, ils ont élevé leurs idées à un assez haut degré de généralité, leur style à un assez haut degré de perfection, pour que chaque époque puisse trouver chez eux des maîtres ; mais des maîtres doués d'un génie si large et si impartial qu'ils n'imposent à leurs disciples aucune manière, aucun procédé particulier, et qu'ils peuvent les former sans les entraver, les soutenir sans les diriger. L'ancienneté contribue aussi à donner aujourd'hui cette majesté sereine aux chefs-d'œuvre incontestés du grand siècle : il est peut-être nécessaire qu'un écrit ne soit pas d'hier pour être appelé classique ; mais il s'en faut de beaucoup qu'il suffise d'être ancien pour obtenir ce glorieux titre, et parmi les écrivains du XVII^e siècle, il n'appartient qu'à un petit nombre."

Mais à quelles conditions cette maîtrise reconnue chez nous aux grands auteurs du XVII^e siècle pourra-t-elle être utile et féconde? Entendons bien, d'abord, et posons comme un principe absolu, qu'il ne saurait jamais être question de les imiter en aucune manière.

L'imitation qui s'exerce d'une langue à une autre langue, n'est pas un vain emploi de l'esprit : s'y renfermer, le dessécherait ; s'y appliquer, entre temps, peut le fortifier. Cette lutte de deux idiomes, cet effort ingénieux, réfléchi, difficile, qui cherche à traduire une pensée sans lui rien ôter de sa vigueur et de sa clarté, n'est point du tout méprisable. L'idée même n'est jamais si bien contrôlée que dans cette sorte d'examen auquel on la soumet, par l'imitation ou par la traduction.

Mais l'imitation dans la même langue n'offre aucun de ces avantages. Elle est absolument vaine, inutile et stérile : elle est mortelle à toute originalité de la pensée ou du style. Imiter en français Racine, imiter Bossuet, imiter la Bruyère, c'est ne rien comprendre à la leçon que nous ont laissée ces grands écrivains, ces grands maîtres. Il faut les lire et les relire ; il faut les étudier profondément, mais non les imiter.

FRANCISQUE SARCEY (1828—1899).

Sarcey sort de l'Ecole Normale en 1851 et professe de 1851 à 1858. Puis il est journaliste et chargé de la critique dramatique au *Temps* depuis 1867; il se fit remarquer par ses conférences dès les dernières années de l'Empire.

Sarcey a écrit lui-même ses *Souvenirs de jeunesse.* Mais, au dire de son condisciple à l'Ecole Normale, M. Gréard, „ce n'est plus la pure sève de la vingtième année."

Le *Journal de jeunesse* est d'une date postérieure. C'est Adolphe Brisson qui a recueilli et annoté les lettres de Sarcey. Le *Journal de jeunesse* comprend la période qui va de 1839 à 1857.

JOURNAL DE JEUNESSE (PUBLIÉ APRÈS 1899).

Tous les élèves de l'Ecole Normale étaient pourvus: Taine avait Toulon; Barnave, Avignon; Albert, Clermont; Merlet, Douai; Vignon, Lyon; About allait partir pour Athènes. Sarcey sollicitait un lycée. Il n'eut qu'un collège, l'un des plus médiocres de France. On l'envoya à Chaumont.

La dictature exercée par le prince-président, après le coup d'Etat de décembre, avait son contre-coup à Chaumont. Comme il arrive toujours, le préfet, le recteur, le proviseur [1]), qui craignaient pour leurs places, faisaient du zèle. Il fallait aux jeunes professeurs un réel courage pour afficher leur foi républicaine. Ils l'affirmèrent d'abord, avec éclat, en prenant part au plébiscite du 20 décembre.

23 décembre 1851.

Je viens de remplir mes devoirs de citoyen ; en termes moins pompeux, je viens de voter. Je viens de mettre dans l'urne, qui est une belle boîte en sapin, le ***non*** le mieux articulé qui se puisse voir. Je suis d'ailleurs parfaitement convaincu que c'est un vote inutile, que Napoléon aura une immense majorité, et que, ne l'eût-il pas, on s'arrangerait toujours pour l'avoir ; mais enfin, puisqu'on m'estime assez pour me demander mon avis, c'est bien le moins que je le donne.

Voilà une chose curieuse : si Napoléon a contre lui deux ou trois

---

[1]) Le recteur de l'académie: le proviseur est le directeur général d'un lycée; le principal correspond, pour les collèges, au proviseur des lycées; le censeur est le préfet des études des établissements réligieux.

cent mille voix, on peut hardiment supposer qu'il y en aura au moins le quart des fonctionnaires. Notre recteur nous a fait pourtant un superbe discours, émaillé de ses perpétuels *comme ça,* et, à la fin, il a étendu le bras avec un geste théâtral, jurant que cette main ne voterait jamais contre le bonheur de la France. Nous l'avons laissé dire et nous avons tous voté comme bon nous a semblé ; et j'ajoute qu'à tous ceux que je connais il a semblé bon de mettre un vote négatif.

Il est recteur, et nous, nous sommes l'humble vulgaire. Ses devoirs et ses opinions ne peuvent être les mêmes que les nôtres.

Nous avons changé de préfet. M. de Ségur était à bon droit très suspect. Il n'avait pas eu la moindre émeute à réprimer ; à peine avait-il mis cinq ou six démocrates bien connus en prison ; on a vu bien vite que cet homme-là n'avait pas le feu sacré. Nous l'avons regretté : c'était un honnête homme, si ce n'était pas un homme très honnête. Il aurait pu exiger nos adhésions, comme j'apprends qu'on l'a fait dans d'autres départements ; il aurait pu nous convoquer à la préfecture, il s'est tenu coi et nous a laissés tranquilles. Il est vrai aussi qu'il a perdu sa place.

Son successeur est un jeune homme de trente-deux ou trente-trois ans, à qui nous avons fait avant-hier une visite de corps, notre recteur en tête. Il faut que nous l'ayons furieusement intimidé, car il n'a pas dit grand'chose. Il avait l'air très embarrassé de sa personne. Le lendemain, il a gratifié les habitants de Chaumont d'une proclamation qui est un chef-d'œuvre de mauvais goût.

Je ne t'ai pas parlé de mon recteur ; la raison en est bonne, c'est que je ne l'ai pas vu. Il n'était pas chez lui, je lui ai laissé ma carte, et depuis ce jour-là, je ne l'ai vu qu'aux réceptions officielles. C'est, dit-on, un fervent catholique, désespéré d'avoir affaire à des hommes si endurcis ; mais il nous laisse tranquilles. Il va à la messe avec une régularité touchante et ne s'inquiète pas que nous y allions.

Il est très probable que ce serait une excellente note d'être assidu à l'église ; mais j'aimerais mieux être destitué que d'avoir ainsi de l'avancement.

Du reste, aucun de ses collègues n'assiste à la messe, à part un ou deux qui y mènent leurs femmes. Le lycée de Chaumont est, à cet égard, fort mal noté. Comme c'est le Nouka-Hiva de l'Université, on n'y relègue que ceux dont on désespère.

Le fait est que le lycée est un hôpital. Nicolas, le professeur de seconde, y est en disgrâce ; il était censeur dans un lycée de première classe, il s'avise d'écrire dans un journal, on l'envoie à Chaumont. Fabre, professeur de rhétorique, est agrégé des facultés[1]); il a professé la rhétorique dans un lycée de première classe, mais il s'est permis une assez spirituelle plaisanterie sur la religion catholique, vite, on l'a expédié à Chaumont. Kahler, le professeur d'allemand, a eu, dans je ne sais quelle ville, des rapports avec les émigrés de son pays, on le fourre à Chaumont. Le professeur de philosophie est un bon républicain, ami de Vacherot ; il est condamné au Chaumont perpétuel.

Aussi y a-t-il entre nous tous un parfait accord. Nous ne sommes pas comme vous qui n'osez parler entre vous ; aussitôt les portes fermées, nous déblatérons tout notre soûl, et nous soulageons nos cœurs.

Sarcey a sans cesse maille à partir avec les deux personnages dont il dépend et qui lui peuvent faire tort: le recteur, le proviseur.

Sarcey, qui se sait visé, redouble de zèle dans l'accomplissement du devoir professionnel. Il émerveille M. le recteur, qui est entré subrepticement dans sa classe, par la façon dont il corrige les thèmes latins.

Le recteur nous a rassemblés pour nous donner communication d'une circulaire ministérielle. Nous ne savions pas trop ce que cela pouvait être, et j'avoue que je ne l'aurais jamais deviné.

Le ministre commençait par se féliciter qu'une autorité forte eût délivré la France des anarchistes sanglants qui la voulaient bouleverser.

Jusque-là, il n'y avait pas de quoi s'étonner, c'est du style de ministre.

Il continuait en disant qu'il fallait faire disparaître les derniers vestiges de l'esprit démagogique, et tu ne t'imaginerais jamais la conclusion :

„Coupez vos moustaches et vos barbes."

Oui, nos barbes offusquaient le gouvernement, elles empêchaient

[1]) Un agrégé est une personne qui est déclarée apte à professer dans un lycée, une faculté.

Bonaparte de dormir. Nous allons nous raser par ordre. Note qu'au lycée, nous portons tous sans exception les moustaches ou le collier, et quelques-uns, comme moi, laissent tout pousser.

Ce fut un coup de foudre pour tout le monde. Nous représentâmes au recteur que les élèves se moqueraient prodigieusement de nous, si nous arrivions tous le menton nu, qu'au moins fallait-il nous accorder un peu de temps pour nous accommoder à la règle. Lui-même était assez embarrassé, il a un collier et il y tient beaucoup. Je crois qu'il permettra le collier aux autres pour ne pas être obligé de sacrifier le sien. Les moustaches et l'impériale seules resteront proscrites. Je traînerai bien ma barbe jusqu'à Pâques, de sommations en sommations ; après Pâques, nous verrons bien. Pour avoir l'air de montrer de la bonne volonté, j'ai raccourci ma barbe, mais je l'ai gardée.

Du reste, nous sommes convenus de ne céder qu'à la dernière extrémité, et que lorsqu'on nous mettra entre notre démission et notre barbe.

Notre censeur surtout est désolé : il a une barbe admirable, qui relève singulièrement une physionomie assez ordinaire ; et comme il est jeune et qu'il tient beaucoup à ses avantages physiques, il défendra ses poils jusqu'au dernier jour. Il faut que les ministres n'aient à s'occuper de rien du tout pour descendre à de pareils détails.

La circulaire ajoute encore que nous devons faire la classe en ***habit noir***, sous la robe, et elle nous invite même à porter la cravate blanche.

Mais ces deux derniers articles ont soulevé de telles réclamations que le recteur les regardera comme non avenus. C'eût été le cas pour moi de remettre à l'air mes vieux habits de l'Ecole ; ils sont fort laids, mais ce sont des habits noirs, et l'on n'aurait rien eu à dire.

> Le recteur et le proviseur auraient dû laisser dans l'oubli cette mesure qui fût tombée d'elle-même. Mais voilà qu'après un an de silence, il s'avisèrent de la remettre en vigueur.

Je laisse pousser ma barbe. Dans toutes les académies [1]) de France, on a laissé tomber en désuétude ce ridicule arrêté que le ministre a, dit-on, regretté lui-même. Le proviseur, par cela seul qu'il ne peut

---

[1]) Il existe 17 académies, dirigée chacune par un recteur assisté d'autant d'inspecteurs d'académie qu'il y a de départements dans sa circonscription.

pas s'occuper des choses d'importance, en attache une très grande aux minuties. Il tient la main aux mentons rasés. Feuvrier est arrivé de Rennes avec une fort belle moustache ; le proviseur l'a invité à la couper. Il a répondu que partout il avait vu porter la barbe et la moustache et qu'il garderait la sienne. Là-dessus, je me suis dit que les rasoirs étaient un meuble fort inutile, et je commence à avoir des poils d'une longueur raisonnable. Le proviseur ne m'en a encore rien dit, et je suppose qu'il ne m'en parlera pas.

Il en reparla, et le recteur aussi. Ils commencèrent par donner au jeune collègue de Sarcey, M. Feuvrier, l'ordre formel d'immoler ses moustaches. Le lendemain, Sarcey recevait l'ordre de couper sa barbe; il écrivit là-dessus au recteur une lettre dont il envoya copie à sa mère: on la jugea à Chaumont fort spirituelle. Tout le monde en rit, excepté l'homme grave qui l'avait reçue.

Voici cette fameuse missive qui devait être, pour le joyeux et naïf Sarcey, la source de si étranges tribulations.

Monsieur le recteur,

Ce n'est pas, je l'avoue, sans un certain embarras que je me suis décidé à vous entretenir d'un sujet qui pourrait sembler frivole à bien des gens. Mais je me suis dit qu'après tout, si d'autres personnes plus sérieuses et plus haut placées que moi semblaient mettre à cette question tant d'importance, c'est qu'elle en valait sans doute la peine, et qu'à faire comme elles je ne pourrais être ridicule. C'est de moustaches et de barbes que je viens vous parler.

Vous savez, monsieur le recteur, que, l'année dernière, une circulaire ministérielle nous défendit de laisser croître la barbe. C'étaient les termes mêmes de l'arrêté. Ces termes paraissaient fort clairs à beaucoup de bons esprits. Ils avaient compris du premier coup que, par là, monsieur le ministre entendait proscrire ces barbes démagogiques, qui ont, de tout temps, à bon droit inquiété les gouvernements ; et le ministre lui-même semblait leur donner raison, quand, vers la fin de cette même circulaire, il faisait une allusion directe à ces éternels ennemis de l'ordre, qu'on voit nourrir contre la société de sinistres projets et des barbes menaçantes.

En un mot, pensaient ces sages esprits, il en est de la barbe comme d'un arbre. Ne pas le laisser croître, c'est moins le supprimer, le

raser, que l'arrêter à un certain point de développement, et lui dire : „Tu n'iras pas plus loin. C'est ainsi qu'ils raisonnaient, et ils avaient tort, comme on le leur prouva bien par la suite. Car il leur fut enjoint de tout couper, sauf pourtant les favoris, qui ne font point partie de la barbe. Il est vrai que, dans d'autres académies, celle de la Charente-Inférieure, je crois, ce furent les moustaches et la mouche, proscrites ailleurs, qui triomphèrent, tandis que les favoris étaient honteusement expulsés.

„Barbe en deçà de la Loire, a dit un philosophe, moustache au delà."

Si claire, hélas! que soit notre pauvre langue française, il n'y a pas un article du code où n'aient sué vingt commentateurs. Deux avocats plaidant l'un contre l'autre, citent tous deux à l'appui de leur cause le même texte de loi, qu'ils interprètent chacun à leur façon ; c'est le juge qui décide. Nous coupâmes nos barbes, sur la foi des nôtres. Le public prit la liberté de se moquer prodigieusement de nous, et nos élèves firent comme le public.

On s'habitua bientôt à nous voir le menton rasé ; mais moi, je m'habituai moins vite à me raser le menton. J'ignore si la nature ne m'a fait cadeau d'une barbe que pour le plaisir de me la voir abattre chaque jour, mais j'ai peine à le croire. Elle m'a donné un visage si bouffi quand la barbe ne l'allonge pas, une peau si sensible au froid et au rasoir, elle m'a creusé au milieu du menton une fossette si bizarre, que, sans aucun doute, elle n'avait pas prévu, en me faisant ainsi, et l'arrêté du ministre, et la glose des commentateurs.

Encore si j'étais le seul dont la figure eût perdu, en perdant cet ornement naturel, je ne me plaindrais pas. Je saurais me consoler de ma disgrâce, en admirant le menton de mes collègues. Mais je vois que la plupart ont eu, comme moi, des raisons de regretter ce qu'on leur enlevait. Si peu qu'on ait de barbe, on a la faiblesse d'y tenir, et à ceux qui vous conseillent de la couper, on répondrait volontiers comme au renard de la fable.

Aussi, le premier moment passé, les barbes ont reparu presque partout, discrètes d'abord et timides, puis enhardies bientôt par le silence de l'administration. On m'a dit même qu' aujourd'hui elles triomphaient au menton d'universitaires très haut placés, qui ont donné l'exemple. D'autres ont du moins fermé les yeux et n'ont pas voulu mettre les malheureux professeurs entre leur barbe et leur place. A Paris enfin, où l'on veille de plus près à l'ordre, où les barbes

peuvent être de conséquence, j'en ai vu de superbes qui semblaient insulter à mon menton rasé.

La liberté de la barbe est partout, excepté à Chaumont.

Si l'arrêté ministériel défend positivement la barbe, pourquoi sommes-nous les seuls à y obéir? S'il n'entendait pas la défendre, à quoi obéissons-nous?

Je voudrais pouvoir parler moi-même à M. le ministre. Le sujet m'inspirant, je sens que je finirais par le convaincre et le toucher.

— Laissez-nous, lui dirais-je dans une péroraison pathétique, laissez-nous cette barbe qui est née avec le premier homme, bien avant qu'on eût inventé le rasoir : cette barbe qu'a portée l'antiquité tout entière, la sage antiquité qui avait fait du nom de *glabre* une sanglante injure ; cette barbe qui jadis faisait le philosophe ou du moins lui servait d'enseigne ; cette barbe qu'ont laissée croître tous les pères de l'Eglise, tous les saints du désert, sans craindre qu'elle diminuât en rien le respect qu'on avait pour eux ; cette barbe qui a traversé tout le moyen âge sans encombre, et que nous retrouvons sur les lèvres du grand Bossuet ; cette barbe enfin dont un poète a dit que de son côté était la toute-puissance, en sorte que si elle était chassée du reste de l'univers, c'est au menton des professeurs qu'elle devrait trouver un dernier asile!

Voilà ce que je dirais à M. le ministre, mais je suis trop peu de chose pour être admis à lui parler jamais, même d'affaires aussi graves, et je ne sais comment lui écrire.

Je vous prie donc, monsieur le recteur, d'oser à ma place ce que vous seul pouvez oser, sans craindre un sourire. Ayez la bonté de demander en notre nom à M. le ministre ce qu'il entend faire de nos barbes. J'espère qu'il leur pardonnera de bon cœur ; mais enfin, s'il les condamnait, s'il fallait les sacrifier encore, je puis vous assurer, monsieur le recteur, que je continuerais de faire avec joie ce sacrifice, dont mes élèves doivent retirer tant de fruit.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Sarcey fut déplacé sur l'heure, envoyé au fond de la Bretagne, dans la petite ville de Lesneven. Il manda à Edmond About la nouvelle du coup qui le frappait. Sa réponse arriva, non pour guérir un mal irréparable, mais pour consoler le vieux camarade. Nous reproduisons ici cette lettre.

Mon cher ami,

Te voilà destitué, ou du moins transplanté dans le pays de Rabasté. Je ne sais pas si tu t'y attendais, mais pour moi cela ne faisait pas le moindre doute, et c'est par étourderie que je t'ai adressé ma dernière lettre à Chaumont, j'étais sûr qu'elle ne t'y trouverait pas. Ma mère m'a envoyé ta lettre au recteur, histoire de rire.

Dès la première ligne, mes cheveux se sont dressés sur ma tête, et je n'ai pas douté une minute de l'effet produit. Pour m'assurer que je n'étais pas dupe d'une terreur illusoire, j'ai lu ta lettre à Beulé et aux nouveaux : ils ont été unanimes.

Comment, bougre, tu t'avises d'avoir de l'esprit dans un temps où personne n'en a, où les plus hauts fonctionnaires donnent l'exemple de la stupidité, où l'empereur est un crétin, où la France se conduit comme une bête à 36 millions de pattes, et tu t'imagines qu'on ne te destituera pas?

Elle était charmante, ta lettre, raison de plus. Elle n'eût été que médiocre, on t'aurait peut-être laissé en place ; elle eût été mauvaise, on t'appelait à Paris. Mais tu flanques des coups de fouet dans les jambes de ton recteur, et tu t'imagines qu'il te les pardonnera sous prétexte qu'ils étaient bien cinglés! Voilà un „raisonnement des épinards" qui ne mettra pas de beurre dans les tiens.

Ecoute, tu as été dupe de ta province. Tu n'as pas vu au-delà des portes de Chaumont. Tu avais autour de toi un public de gens sensés, quelques gens d'esprit parmi un cercle tout entier, peut-être même le préfet qui n'était pas fâché de rire du recteur. Dans Chaumont, ce public doit être une puissance qui intimide le recteur, qui le harcèle, qui l'empêche de dormir, mais dans Chaumont seulement. Tu croyais avoir entre M. Denain et toi la ville tout entière, et tu avais raison, mais dans Chaumont seulement, rien que dans Chaumont.

Il fallait songer à Paris, et voir qu'entre le recteur et le ministre, il n'y a rien ni personne ; que le ministre n'a pas à apprécier l'opinion des Chaumontais, ni le bon sens, ni l'esprit que tu as, ni les services que tu as rendus. Entre Fortoul et toi, il n'y a rien, non plus qu'entre le recteur et Fortoul ; et ce rempart d'hommes de bien que tu avais autour de toi a été non pas renversé, mais tourné de la façon la plus simple du monde. Denain a agi en sournois : tu te plains qu'il n'ait

parlé de son projet ni à toi ni à aucun de tes collègues. Je crois bien! Il avait trop peur du public de Chaumont.

Tu as hésité au moment entre Lesneven et ta démission. Je comprends ton embarras, et le choix que tu as fait. Cependant je ne crois pas qu'on soit disposé à te mieux placer l'année prochaine. Souviens-toi que, dans cette lettre, tu donnais des coups de patte plus haut que la tête du recteur.

Somme toute, à ta place, j'aurais refusé. Attendre pour attendre, mieux veut attendre à Paris en étudiant. Mais je comprends tes raisons. Tu as pensé à ton père qui te croirait perdu, du jour que tu cesserais de manger sur le budget. Et puis tu n'as pas le goût pour la vie de bohème ; et puis tu aimes la classe, au fond, et tu te sens professeur.

Enfin, mon cher ami, le vin est tiré! Tâche de prendre Lesneven en patience, et si tu peux mettre la main à une thèse, tu es dans un pays où le monde ne te prendra pas beaucoup de temps. Quant à moi, je suis plus décidé que jamais à ne pas mettre la patte dans le piège à loup d'un collège. Je tâcherai de gagner mon pain par quelque autre procédé ; et si tu es du même avis en ce temps-là, nous chercherons une mansarde où l'on puisse mettre deux lits. Au besoin, nous nous contenterons d'un seul, comme nous avons fait jadis non loin de Lesneven.

Nous avons pour nous l'avenir, notre courage, notre amitié, un peu d'esprit que nous tâcherons de diriger de notre mieux en ayant soin de ménager les recteurs. Enfin, nous n'avons que vingt-cinq ans ; c'est l'âge où les sottises sont permises, parce qu'elles sont réparables.

Edmond About.

Fin.

VOCABULAIRE

DES NOMS HISTORIQUES ET GÉOGRAPHIQUES CONTENUS DANS CET OUVRAGE.

Abailard, ou Abélard, théologien et philosophe scolastique français, célèbre par sa passion pour Héloïse et par ses infortunes. Le tombeau d'Abélard et d'Héloïse se trouve au Père-Lachaise, à Paris. Il vécut de 1079 à 1142.

Abd-el-Kader, célèbre émir arabe, né vers 1807, près de Mascara et mort à Damas en 1883. Il soutint de 1832 à 1847 la guerre contre les Français et obtint du général Bugeaud l'avantageux traité de la Tafna. Mais il dut se rendre en 1847 au général Lamoricière. Après sa mise en liberté en 1853, il devint un fidèle ami de la France, selon la parole qu'il avait donnée.

Adrien. ou Hadrien, empereur romain, régna de 117 à 138. Il encouragea l'industrie, les lettres, les arts, réforma l'administration et protégea l'empire contre les barbares au moyen de fortifications continues en Germanie et en Angleterre.

Alhambra, célèbre palais des rois Maures à Grenade, commencé au XIIIe siècle.

Antonin le Pieux, empereur romain, qui régna avec modération et justice de 138 à 161.

Apulée, écrivain latin du IIe siècle, auteur du curieux roman de *l'Ane d'or*.

Arnauld (Antoine); nommé le Grand Arnauld, célèbre docteur en Sorbonne et théologien français, né à Paris, défenseur des jansénistes contre les jésuites (1612—1694).

Aryas, ou Aryens, nom que l'on donne aux plus anciens ancêtres connus de la famille indo-européenne ou *aryenne*. Les Aryas avaient pour patrie la région de l'Oxus ou Amou-Daria, qui se jetait jadis dans la mer Caspienne. Ceux d'entre eux qui peuplèrent l'Iran et qui parlaient le *zend* sont appelés *Iraniens;* ceux qui peuplèrent l'Inde et qui parlaient le *sanscrit* sont appelés *Hindous*. C'est la comparaison du zend et du sanscrit avec les langues de l'Europe qui a démontré que les Celtes, les Grecs, les Latins, les Germains, les Slaves ont une origine commune avec les Aryas.

Aryens, voir: Aryas.

d'Assas. Louis, chevalier d'Assas, capitaine au régiment d'Auvergne, tué à la veille du combat de Clostercamp, en Westphalie (1760).

Augier. Emile Augier, poète dramatique français, auteur de pièces d'une grande portée sociale, d'une observation pénétrante et d'un vif sentiment dramatique (1820—1889).

Augustin. Saint Augustin, évêque d'Hippone, en Algérie, a vécu de 354 à 430.

Ausone, poète latin, né à Bordeaux vers 310 et mort vers 394.

Banville. Théodore de Banville, un des chefs de l'école poétique des Parnassiens (voir ce mot), qui se distinguait par une versification curieusement ciselée (1823—1891).

Barberousse, nom de deux frères, fameux pirates, maîtres d'Alger. Ils moururent, l'un en 1518, l'autre en 1546.

Beaumarchais; écrivain français, auteur e.a. du *Barbier de Séville*. (1732—1799.)

Benserade, auteur de sonnets et de rondeaux célèbres, poète de la cour de Louis XIV.

Besses, tribu de Thrace.

Billaud. Billaud—Varenne, conventionnel. Il contribua à la chute de Robespierre.

Bodel, (Jean), trouvère français (XIIIe siècle).

Borysthène, ancien nom du Dniéper.

Brahma, dieu suprême des anciens Hindous, émanation de Brahm et créateur du monde, des dieux et des êtres. Brahm est le principe divin impersonnel, l'âme impersonnelle.

Brocéliande, vaste forêt de la Bretagne, aujourd'hui forêt de Paimpont, où les romans de la Table ronde font vivre l'enchanteur Merlin.

Camoëns; Louis de Camoëns, célèbre poète portugais, né à Lisbonne, mort de misère. Il raconte, dans les *Lusiades*, les aventures et les découvertes du navigateur Vasco de Gama.

Carnac, commune du Morbihan, sur la baie de Quiberon.

Catulle, (Cajus Valerius), poète latin, né à Vérone vers 87 av. J.-C., mort après 47. Ses poésies sont élégantes et sincères, mais d'un tour souvent très libre.

Cébès, philosophe grec, disciple de Socrate; il figure dans plusieurs dialogues de Platon.

Charte, (la grande ——— d'Angleterre), base des libertés anglaises, donnée en 1215 par le roi Jean sans Terre.

Chaumont, ville de 15000 habitants, chef-lieu du département de la Haute-Marne, à 262 kil. S.-E. de Paris.

Chrysippe, philosophe grec, né vers 280 av. J.-C.; disciple de Zénon, fondateur du stoïcisme.

Codes, voir: Institutes et Digeste.

Commune; la Commune de Paris, pouvoir révolutionnaire, installé du 10 août au 9 Thermidor. Elle fut le plus ferme soutien des terroristes.

Comte, (Auguste), mathématicien et philosophe français, fondateur du positivisme. Son *Cours de philosophie positive* est une des œuvres capitales de la philosophie du XIXe siècle. (1798—1857.)

Convention. La Convention nationale était une assemblée révolutionnaire formée le 20 septembre 1792. Elle proclama la République et condamna Louis XVI.

Cordeliers; le club des Cordeliers a été fondé par Danton, Marat et Camille Desmoulins dans l'ancien couvent des Cordeliers, en 1790.

Cratyle (le), dialogue de Platon, où le philosophe traite de l'origine du langage.

Criton, riche Athénien, disciple de Socrate.

Dacier, (André), philologue français (1651—1722). Sa femme, née Anne Lefèvre, helléniste et latiniste distinguée, traduisit l'*Iliade* et l'*Odyssée*. (1651—1720).

Dangeau (Journal de); mémoires volumineux et pleins d'intérêt, sur la cour de Louis XIV.

Danton; le plus grand des hommes d'Etat de la Révolution. Ministre de la Justice, promoteur de la création du tribunal révolutionnaire et membre du Comité de Salut public. Accusé de modérantisme par Robespierre, il fut décapité en 1794.

Diderot, philosophe français et un des fondateurs de l'*Encyclopédie*. (1713—1784.)

Délos, la plus petite des Cyclades. C'était là qu'était à l'origine le trésor de la Confédération des alliés d'Athènes.

Digeste; recueil des décisions des plus fameux jurisconsultes romains, composé par ordre de l'empereur Justinien (527—565.)

Dioclétien, empereur romain de 284 à 305.

Dion Chrysostome vivait à Rome sous le règne des empereurs Nerva et Trajan. On connaît de lui 80 dissertations sur la philosophie et les mœurs, très importantes pour la connaissance de son temps.

Dol, ville de Bretagne, tout près de la Manche.

Dracon, archonte et législateur d'Athènes, dont les lois étaient très sévères.

Dunes (bataille des), près de Dunkerque, en 1658, où Turenne vainquit les Espagnols et Condé, qui s'était un moment allié à eux.

Electre, fille d'Agamemnon et de Clytemnestre; avec son frère Oreste, elle vengea la mort de son père. (Deux tragédies, une de Sophocle et l'autre d'Euripide, portent ce nom.)

Emaux et Camées, recueil de poésies de Théophile Gautier.

Empédocle, philosophe et médecin d'Agrigente (Sicile), qui vivait au Ve siècle avant J.-C.

Eschyle, père de la tragédie grecque et un des plus grands poètes qui aient jamais existé.

Esope, fabuliste grec.

Etrusques (les) ou Rasennes paraissent de race aryenne et originaires de l'Asie Mineure. Ils habitaient l'Etrurie, ancienne région de l'Italie, entre le Tibre, les Apennins, la mer Thyrénienne et la rivière Macra (aujourd'hui la Toscane.) Ils formèrent, dès le XVe siècle avant J.-C., une confédération de douze républiques.

Euripide, le dernier en date des trois grands poètes tragiques de la Grèce (480—406 av. J.-C.) Voir aussi Electre.

Evénus, (Euēnus), sophiste, probablement aussi poète élégiaque.

Faustine, nom de deux impératrices romaines: l'une femme d'Antonin le Pieux (104—141) et l'autre de Marc-Aurèle (125—175). Cette dernière, qui accompagna son mari dans la plupart de ses expéditions, reçut des soldats le surnom de *Mère des camps*.

Franconie, contrée de l'Allemagne (Bavière).

Gautier, poète romantique français (1811—1872).

Gètes, peuple scythe de l'ancienne Europe sud-orientale, confondu avec les Goths.

Gibelins, partisans des empereurs d'Allemagne du XIIe au XVe siècle, en Italie. Les partisans des papes étaient les Guelfes.
Girondins, célèbre parti politique pendant la révolution de 1789. Ils occupaient la droite de l'Assemblée. Ils parvinrent au pouvoir en 1792. La plupart périrent sur l'échafaud, le 31 octobre 1793.
Glaucus, pêcheur béotien qui fut changé en dieu marin.
Goulette (la), ville maritime de Tunisie.
Grande-Grèce (la), nom donné au Ve siècle avant notre ère à la partie méridionale de l'Italie où les colonies grecques étaient nombreuses.

Hébert, un des instigateurs des massacres de septembre 1792.
Henriette de France, fille de Henri IV et de Marie de Médicis, femme de Charles Ier, roi d'Angleterre.
Héro, voir Léandre.
Herrera. Herrera y Tordesillas, un des meilleurs historiens espagnols (1559—1625).

Indra, l'atmosphère, l'un des trois termes de la trinité védique (voir: Rig-Véda).
Innocents (Fontaine des), célèbre monument, situé à Paris, dans le square du même nom, près des Halles centrales.
Institutes de Justinien, manuel du droit romain, composé en 533 par les jurisconsultes Tribonien, Théophile et Dorothée, sur l'ordre de Justinien (527—565.) Voir aussi: Justinien.

Joubert, (Joseph), moraliste français (1754—1824). On lui doit des *Pensées* d'une grande finesse d'observation.
Justinien, Justinien Ier, empereur d'Orient de 527 à 565. Il fit compiler le *Digeste*, les *Institutes*, les *Nouvelles* et les *Codes*. Les Institutes de Justinien forment un manuel du droit romain, composé en 533 par les jurisconsultes Tribonien, Théophile et Dorothée, sur l'ordre de Justinien. Les *Novelles* sont des constitutions qui complètent le *Digeste* (vers 570).
Juvénal, poète satirique latin. Les *Satires* sont pleines d'énergie et d'indignation contre les vices de Rome. Né vers 42; mort vers 125.

Labiche, auteur dramatique français, d'une inépuisable fécondité (1815—1888.)
La Chalotais, procureur général au parlement de Bretagne; il provoqua la suppression des Jésuites (1701—1785).
Léandre, jeune Grec d'Abydos (ville de la Haute-Egypte), aimé de *Héro*, prêtresse de Vénus; il se noya dans l'Hellespont. *(Myth.)*.
Le Brigant, (1720—1804), philologue un peu fantaisiste, prétendait que le celtique était la langue mère de tous les idiomes.
Le Tellier (Michel), ministre de Louis XIV. Il contribua puissamment à la révocation de l'édit de Nantes (1603—1685).
Lucanie (la), pays situé sur le golfe de Tarente.
Lucrèce, poète latin, né à Rome en 95 av. J.-C., auteur du poème *De la nature des choses*. Il se donna la mort vers l'an 53.
Lusitanie, ancien nom du Portugal.

Lycurgue, personnage considéré par la tradition comme le législateur de Sparte au IXe sicle avant J.-C.
„ orateur athénien (vers 390—vers 325).

Manou (livre de la loi de), un des livres sacrés de l'Inde, où est exposée la doctrine du brahmanisme, et où l'on trouve de précieuses indications sur la civilisation des Aryas depuis leur établissement dans la vallée du Gange.
Marat, fameux démagogue, instigateur des massacres de septembre; assassiné dans son bain par Charlotte Corday en 1793.
Marc-Aurèle, le plus vertueux des empereurs romains. Il régna de 161 à 180 et se rendit célèbre par sa sagesse toute stoïcienne, sa modération et son goût passionné pour la philosophie et les lettres. Ses *Pensées* forment un recueil, écrit en grec, de maximes et de pensées. C'est un livre admirable, résumant les doctrines de l'école stoïcienne. Son véritable titre est: *A soi-même.*
Martial, poète latin, né à Bilbilis, en Espagne. Son recueil d'*Epigrammes* est utile pour la connaissance des mœurs de Rome (43—104).
Ménandre, poète comique grec, élève de Théophraste, le représentant le plus célèbre de la *Comédie moyenne.* La presque totalité de ses œuvres est perdue et n'est guère connue que par les imitations qu'en a faites Térence (342—292 av. J.-C.)
Merlin, surnommé: l'Enchanteur, sorte de devin qui joue un grand rôle dans les romans de chevalerie.
Mirabeau. Honoré-Gabriel, marquis de Mirabeau, fut l'orateur le plus éminent de la Révolution française. Député du tiers en 1789, il mourut au moment où on l'accusait d'avoir pactisé avec la cour (1749—1791).
Mont-Aventin, l'une des sept collines de l'ancienne Rome, près du Tibre.
Mont-Sacré, colline voisine de Rome.
Morbihan (le), département situé sur le golfe de Morbihan et formé par une partie de la Bretagne.

Nerva, né en 22 apr. J.-C., empereur romain de 96 à 98.
Nouka-Hiva, la principale des îles Marquises; lieu de déportation après le Deux-Décembre.

Odes funambulesques; œuvre de Théodore de Banville; (voir ce nom).
Onze, (serviteur des). Collège de dix magistrats et d'un scribe, qui avaient soin de la garde des prisonniers et de l'exécution des arrêts de mort.
Orbilius (Pupillus), maître d'école de Bénévent (près de Naples) qui s'établit à Rome du temps de Cicéron.
orphitien, provenant d'Orphite, senateur. (Servius Cornelius Scipio Orphitus.)

Panathénées (le jour des). Ce jour-là, on portait en procession le voile de la déesse d'Athènes; tous les citoyens suivaient le cortège.
Parnassiens; nom donné à des poètes qui se rattachent aux romantiques et qui ont publié le *Parnasse contemporain.*

Parthénon, célèbre temple d'Athènes, dédié à Minerve ou *Athéna Parthénos*, et décoré par Phidias.

Peel, (sir Robert), homme d'Etat anglais (1788—1850).

Phédon, philosophe grec, ami et disciple de Socrate.

Phédon, dialogue de Platon et une de ses plus belles œuvres; c'est une véritable tragédie, terminée par une épisode sublime : Socrate mourant au milieu de ses amis que sa voix console et raffermit. Le Phédon a inspiré à Lamartine son beau poème philosophique *la Mort de Socrate*.

Pindare, le prince des poètes lyriques grecs (521—551 av. J.-C.).

Platon, voir Phédon. Quelques-uns de ses autres dialogues sont : Timée, Phèdre, Gorgias, Théétète, où est exposée la philosophie de Socrate. Sa philosophie est la plus haute expression de l'idéalisme et se rapproche parfois des idées chrétiennes. Il fut le maître d'Aristote (429—347 av. J.-C.).

Plaute, poète comique latin, né en Ombrie (contrée située sur les bords du Tibre), d'une verve intarissable, souvent un peu crue, peintre inimitable des mœurs populaires (vers 250—184 av. J.-C.).

Pline l'Ancien, naturaliste romain, auteur d'une *Histoire naturelle*, sorte d'encyclopédie. Il périt lors de l'éruption du Vésuve en 79.

Plotin, philosophe néo-platonicien (205—270). Il enseigna à Rome.

Plyntéries; le jour des —. (*Πλυντήρια*) Ce jour-là, on transportait voilée à la plage une très vieille statue de la divinité de la ville pour la laver dans la mer. C'était un jour de deuil, où l'on n'entamait aucune affaire importante.

Pont (le) est un ancien royaume situé au N.-E. de l'Asie Mineure, sur le Pont-Euxin (voir Tomi).

Pouille (la), ancien nom de l'Apulie, située au nord de la Lucanie.

Prytanée, nom que l'on donnait à Athènes aux cinquante sénateurs qui formaient la commission permanente du Sénat, et au lieu où ils se réunissaient. Là, on nourrissait aussi des citoyens qui avaient bien mérité de la ville.

Quinault, poète français. Ses premiers ouvrages étaient entachés de préciosité et de fausse galanterie, mais ses opéras, dont Lulli composait la musique, lui ont assuré une place honorable parmi les poètes lyriques (1635—1688).

Quintilien, rhéteur latin du Ier siècle de notre ère. Esprit grave et judicieux, il réagit contre la tendance de ses contemporains à faire de l'éloquence un métier de jurisconsulte et d'avocat.

Regnard, poète comique français, qui excellait à nouer et dénouer d'amusantes intrigues (1655—1709).

Rigaud (Hyacinthe), peintre français, à qui l'on doit de magnifiques portraits: Louis XIV, Bossuet, etc. (1659—1743).

Rig-Véda, le premier des quatre livres sacrés (Védas) de l'Inde, écrit en sanscrit. Il nous instruit de la civilisation des Aryas de l'Inde, de leur culte et de leur organisation sociale.

Rocroi, (bataille de) en 1643, où Condé écrasa la vieille infanterie espagnole.

Saint-Juste, conventionnel habile et courageux: un des plus actifs partisans de Robespierre, avec qui il mourut sur l'échafaud en 1794.

Saladin, sultan d'Egypte et de Syrie, le héros musulman de la troisième croisade (1137—1193).

Sanhédrin; tribunal des anciens Juifs à Jérusalem, composé des prêtres, des anciens et des scribes, qui jugeait les affaires criminelles ou administratives concernant une tribu ou une ville, les crimes politiques importants, etc.

Scarron, poète et écrivain français dans le genre burlesque. Il épousa la petite-fille d'Agrippa d'Aubigné, plus tard Mme de Maintenon. Il vivait de 1610 à 1660.

Sarmates, ancien peuple répandu de la Baltique au Pont-Euxin; leur puissance fut détruite par les Goths au IIIe siècle.

Scribe, auteur dramatique français. Ses pièces, très nombreuses, valent par l'habileté avec laquelle les situations sont développées (1791—1861).

Scudéry; Madeleine de Scudéry, une des gloires de la société précieuse, auteur des romans du *Grand Cyrus* et de *Clélie* (1607—1701).

Sedaine, poète dramatique français (1719—1797).

Senef, (en Belgique); sanglantes victoires de Condé sur le prince d'Orange (11 août 1674) et de Marceau sur les Autrichiens. (1794.)

Sévère; Alexandre Sévère, empereur romain, successeur d'Héliogabale en 222.

Sibyllins (livres —), recueils d'oracles concernant les destinées de l'ancienne Rome. On les consultait solennellement chaque fois qu'une calamité exceptionnelle rendait indispensable une expiation éclatante.

Sieyès. L'abbé Sieyès, publiciste, célèbre comme théoricien politique pendant la Révolution française. A la veille de la Révolution, il publia une brochure fameuse sur le *Tiers Etat*. Il fut successivement membre de la Constituante, de la Convention, du Conseil des Cinq-Cents et Directeur (1788—1837).

Silvestre de Sacy, orientaliste et homme d'Etat français; il fut le véritable initiateur des études arabes en France (1758—1838.)

Simmias, disciple de Philolāus, plus tard ami de Socrate et de Platon.

Socrate, illustre philosophe grec (468—400 ou 399 av. J.-C.) Il vivait dans la solitude, ne professait pas régulièrement et n'écrivait aucun livre. Sa méthode d'enseignement ou *dialectique* était la conversation et l'interrogation ou *ironie*, qu'il maniait supérieurement. Sa philosophie nous est connue par les *Dialogues* de Platon, son meilleur élève. Ses moqueries et ses sarcasmes indisposèrent à la longue ses concitoyens. On l'accusa d'impiété et il fut condamné à boire la ciguë.

Sorbonne. La Sorbonne a pris le nom de son fondateur, Robert de Sorbon (1201—1274), confesseur de saint Louis, dont le but avait été de créer un établissement spécial pour faciliter aux écoliers pauvres les études théologiques. Ce collège devint un des plus célèbres du monde.

Stalactites, recueil de poésies de Théodore de Banville (voir ce mot).

Stendhal, de son vrai nom Henri Beyle, fut un critique et romancier français, né à Grenoble (1783—1842). Il a écrit e.a. *La Chartreuse de Parme*, *le Rouge et le Noir*. Ses œuvres valent surtout par une psychologie pénétrante.

Talleyrand. Charles Maurice de Talleyrand-Périgord, Prince de Bénévent, diplomate français, est né à Paris. Evêque d'Autun sous l'ancien régime, président de l'Assemblée nationale (1790), ministre des relations extérieures du Directoire, puis du Consulat, enfin de l'Empire, il se rallia à la Restauration et joua un rôle brillant et habile au Congrès de Vienne. Il vécut de 1754 à 1838.

Tertullien: ce qui provient de Tertullien (Tertulianus), célèbre jurisconsulte du temps de Septime-Sévère, empereur romain de 193 à 211.

Thalès, philosophe grec de l'école ionienne, né à Milet, ancienne ville de l'Asie Mineure et siège de l'école philosophique d'Ionie, pays habité par les Grecs émigrés. Thalès a fait une *Cosmologie* où l'eau jouait le rôle principal. (640—548 av. J.-C.)

Théétète, voir: Platon.

Théocrite, poète grec, né à Syracuse vers 310 ou 300, av. J.-C., auteur d'*Idylles* et d'*Epigrammes*. Il fut le créateur du genre bucolique ou pastoral; la sensibilité, l'imagination, l'observation réaliste, l'instinct dramatique font de lui, dans un genre secondaire, un poète de premier ordre.

Thésée, héros grec, fils d'Egée et roi d'Athènes, personnage à demi historique et à demi légendaire. Ses travaux ont quelque ressemblance avec ceux d'Hercule. Guidé dans le labyrinthe de Crète par le fil que lui avait remis Ariane, fille de Minos, il combattit et tua le Minotaure, monstre qui se nourrissait de chair humaine.

Tomi, ancienne ville de la Mésie, sur le Pont-Euxin, où Ovide mourut en exil. La Mésie est la contrée de l'Europe ancienne qui correspond aujourd'hui à la Serbie et à la Bulgarie. Le Pont-Euxin est l'ancien nom de la mer Noire.

Trajan, empereur romain de 98 à 117, excellent organisateur.

Tribonien, voir Justinien.

Tusculanes: les Tusculanes est le nom d'un traité philosophique de Cicéron, ouvrage à la fois familier et éloquent, où Cicéron développe sa croyance à la vie future.

Ulpien, jurisconsulte romain, conseiller d'Alexandre Sévère (170—228.)

Vacherot, philosophe et homme politique français (1839—1897.)

Val-de-Grâce : célèbre monument de Paris, construit de 1645 à 1665, par ordre d'Anne d'Autriche. Il est aujourd'hui transformé en hôpital et Ecole de santé militaire.

Var; le département du Var est situé en Provence.

E. J. BOMLI.

Nouvelles Traductions

destinées aux candidats au diplôme primaire, suivies de quelques textes d'examen et de notes explicatives.

I. Hollandais-Français . . . . . *f* 1.25.

II. Français-Hollandais, avec une liste alphabétique *f* 1.25.

E. E. B. LACOMBLÉ.

Histoire de la Litterature Française.

3e ÉDITION.

Prijs *f* 0.90, gebonden *f* 1.05.

E. E. B. LACOMBLÉ.

Complément de l'Histoire de la Littérature Française.

MORCEAUX CHOISIS, POÉSIES, ANALYSES.

3e ÉDITION. Prijs *f* 1.25, geb. *f* 1.50.

E. E. B. LACOMBLÉ.

Conteurs Modernes.

Contenant un choix de leurs meilleurs contes; précédés de Notices littéraires et accompagnés de Notes explicatives.

1. François Coppée.	Contes Choisis . . .	5e	Ed.	*fl* 0,75	geb.	*fl* 1,00
2. Alphonse Daudet.	Contes Choisis . . .	9e	„	- 0,75	„	- 1,00
3. André Theuriet.	Contes Choisis . . .	6e	„	- 0,75	„	- 1,00
4. Emile Zola.	Contes Choisis . . .	4e	„	- 0,75	„	- 1,00
5. Guy de Maupassant.	Contes Choisis . . .	6e	„	- 0,75	„	- 1,00
6. Jules Claretie et autres.	Contes Choisis . .	3e	„	- 0,75	„	- 1,00
7. Prosper Mérimée.	Colomba	3e	„	- 1,00	„	- 1,25
8. Alfred de Vigny.	Contes Choisis . . .	2e	„	- 0,75	„	- 1,00
9. Contes de Noël.	. . . . .			- 1,00	„	- 1,50
10. Erckmann-Chatrian.	Contes Choisis . . .	2e	„	- 1,00	„	- 1,25

Bovenstaande uitgaven worden verhoogd met 20 % crisistoeslag.

UITGAVEN VAN P. NOORDHOFF TE GRONINGEN.

WERKEN VAN S. PRINS Jzn.

Kern der Fransche Grammatica
MET OEFENINGEN.
Prijs gebonden *f* 0.60.

Savez-vous votre Grammaire?
Zinnen ter vertaling in het Fransch, gekozen en gerangschikt met het oog op de Grammaticale en Idiomatische moeilijkheden.
Tweede Druk. Prijs *f* 0.50.

Sleutel op Savez-vous votre Grammaire?
Prijs gebonden *f* 0.25.

Nieuwe Fransche Spraakkunst voor Hollanders.
Prijs *f* 2.25, geb. *f* 2.75.

Grammaire Française Abrégée
à l'usage des Hollandais.
Prijs *f* 1.00, gecart. *f* 1.20.

Questions et Exercices sur la Grammaire Française,
mis en rapport avec „Grammaire Française Abrégée" et „Nieuwe Fransche Spraakkunst".
Prijs *f* 0.90, gecart. *f* 1.10.

TH. STILLE.

Maîtres Ecrivains du XIX Siècle.
Esquisse historique de la littérature française au 19e siècle. Lectures littéraires. Indications bibliographiques. Tableau chronologique.
2e édition remaniée. **Prijs *f* 1.90, gebonden *f* 2.90.**

Bovenstaande prijzen worden verhoogd met 20 % crisistoeslag.

UITGAVEN VAN P. NOORDHOFF TE GRONINGEN

2171 1

La Bibliothèque
Université d'Ottawa
Echéance

The Library
University of Ottawa
Date Due

CE

a39003 002447091b

CE PQ 1254
.B6 1919
COO BOMLI, PIETE FRAGMENTS DE
ACC# 1215404